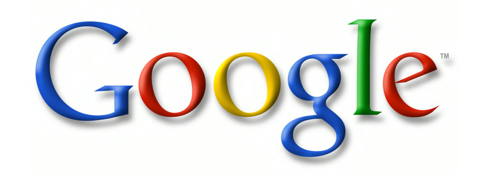
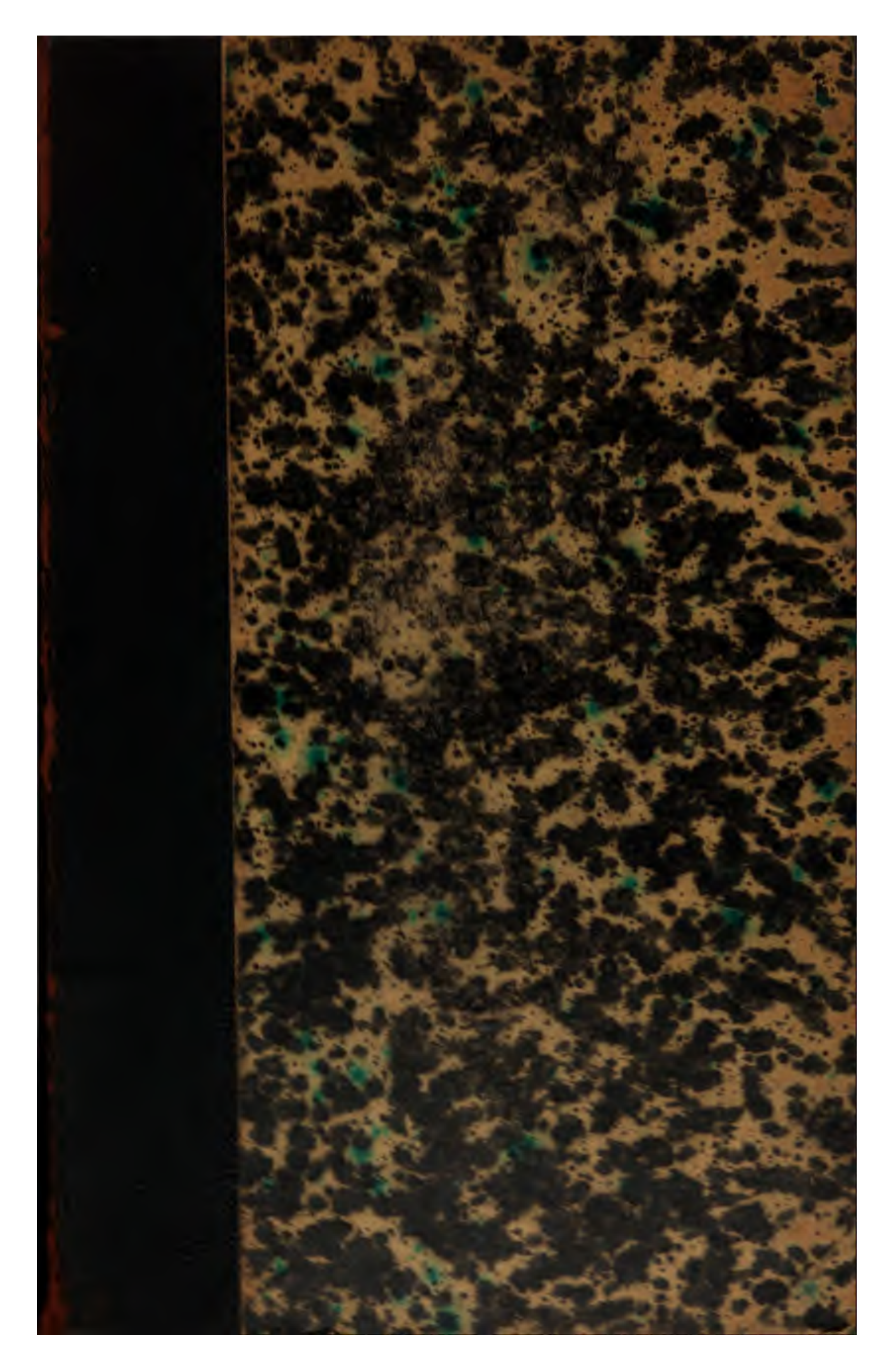
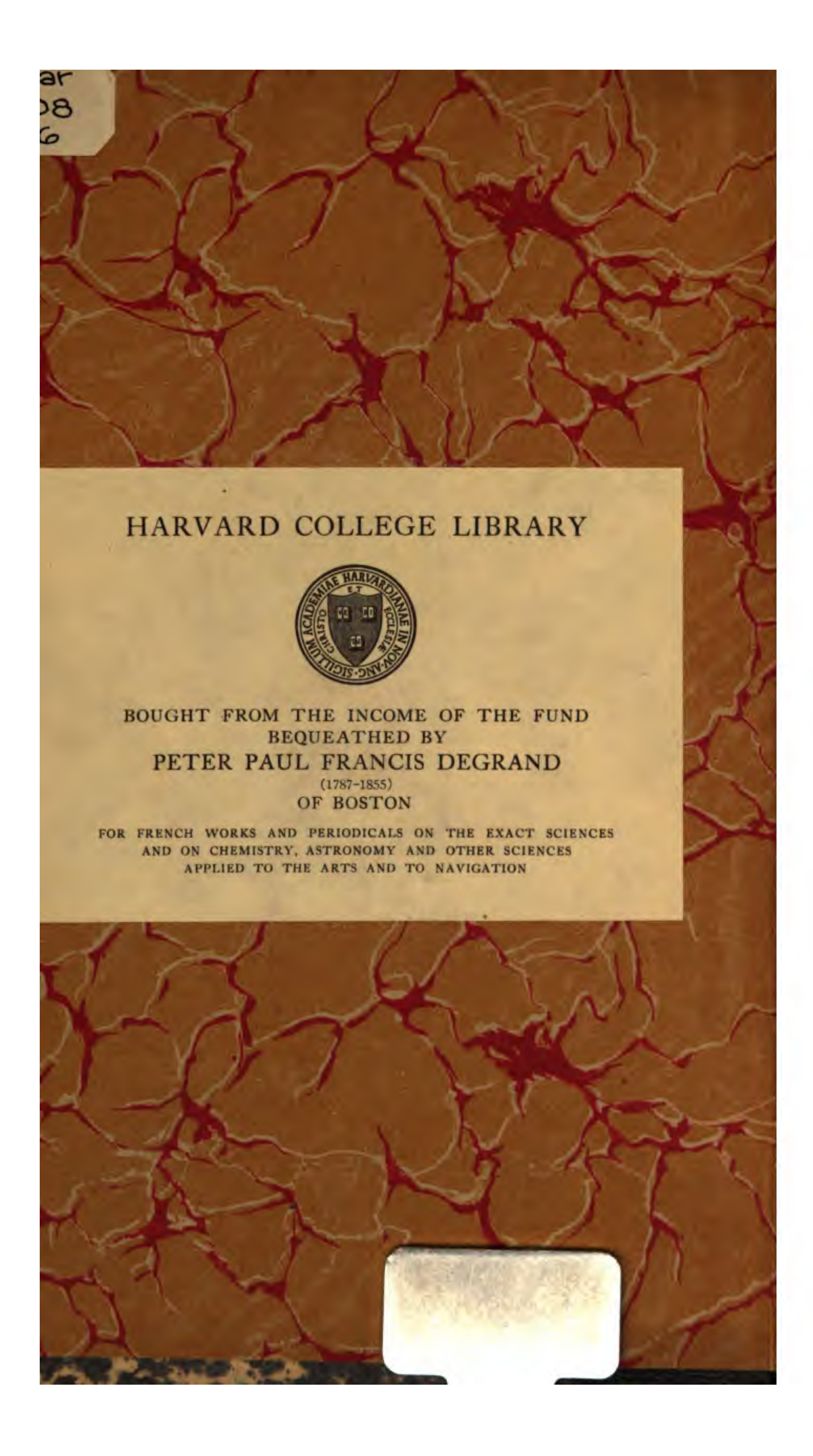


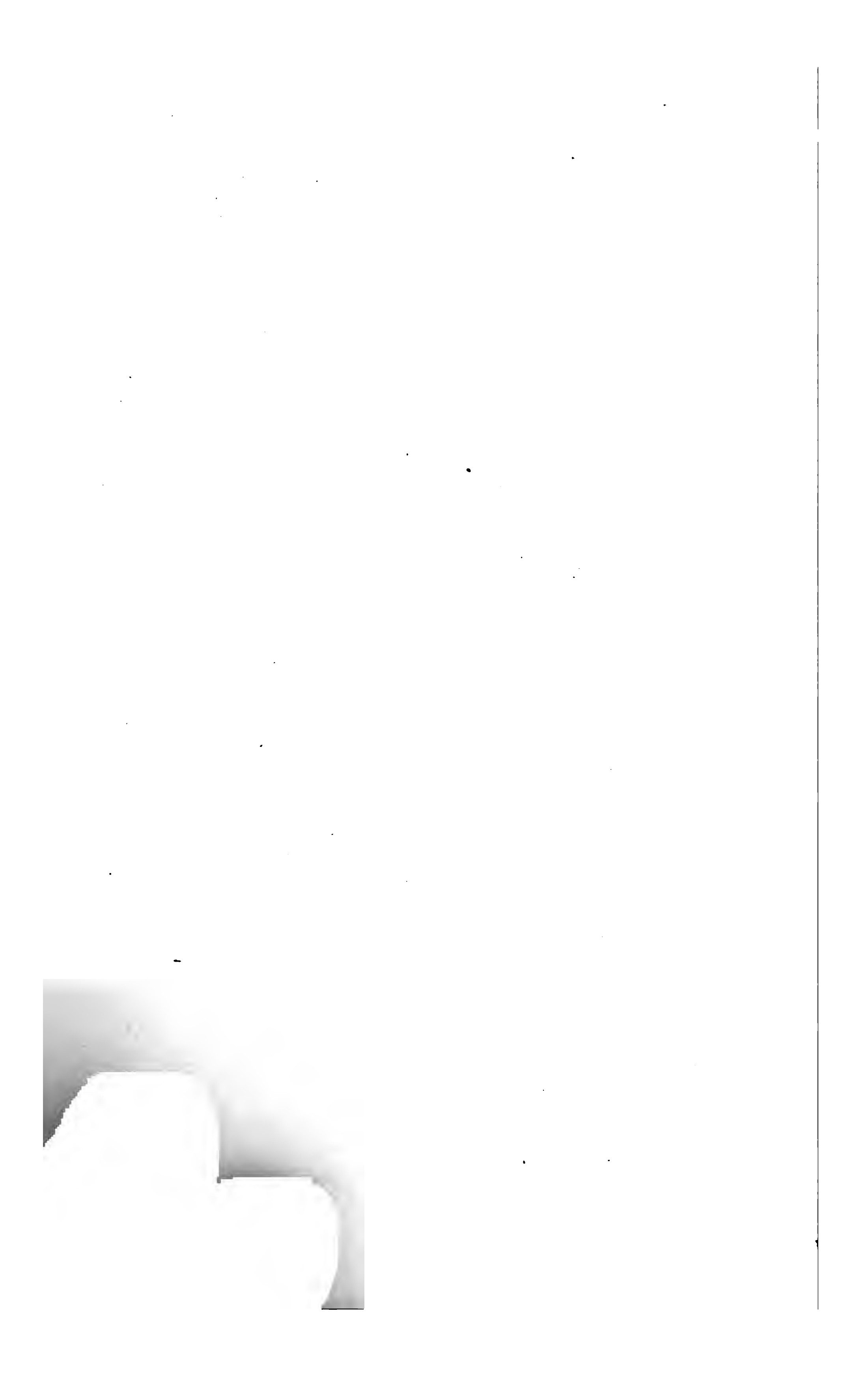




HARVARD COLLEGE LIBRARY
SIGILLUM ACADEMIAE HARVARDIANAE IN NOV-ANG
CHRISTO ET ECCLESIAE
BOUGHT FROM THE INCOME OF THE FUND
BEQUEATHED BY
PETER PAUL FRANCIS DEGRAND
(1787-1855)
OF BOSTON
FOR FRENCH WORKS AND PERIODICALS ON THE EXACT SCIENCES
AND ON CHEMISTRY, ASTRONOMY AND OTHER SCIENCES
APPLIED TO THE ARTS AND TO NAVIGATION







LE PRINCE KRAFT DE HOHENLOHE-INGELFINGEN

GÉNÉRAL D'INFANTERIE A LA SUITE DE L'ARMÉE

AIDE DE CAMP GÉNÉRAL DE SA MAJESTÉ L'EMPEREUR ET ROI

LETTRES

SUR

L'ARTILLERIE

TRADUITES

AVEC L'AUTORISATION DE L'AUTEUR

PAR

ERNEST JAEGLÉ

Professeur à l'École spéciale militaire de Saint-Cyr.

TROISIÈME ÉDITION

PARIS

LOUIS WESTHAUSSER, ÉDITEUR

40, RUE DES SAINTS-PÈRES, 40

1886

LETTRES

SUR

L'ARTILLERIE

DU MÊME AUTEUR :

Lettres sur la Cavalerie. Prix. . . . . 4 fr.

Lettres sur l'Infanterie. Prix. . . . . 4 fr.

Coulommiers. — Imp. P. BRODARD et GALLOIS.

LE PRINCE KRAFT DE HOHENLOHE-INGELFINGEN

GÉNÉRAL D'INFANTERIE A LA SUITE DE L'ARMÉE

AIDE DE CAMP GÉNÉRAL DE SA MAJESTÉ L'EMPEREUR ET ROI

LETTRES

SUR

L'ARTILLERIE

TRADUITES

AVEC L'AUTORISATION DE L'AUTEUR

PAR

ERNEST JAEGLÉ

Professeur à l'École spéciale militaire de Saint-Cyr.

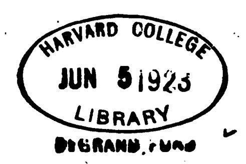
PARIS

LOUIS WESTHAUSSER, ÉDITEUR

40, RUE DES SAINTS-PÈRES, 40

—

1886


HARVARD COLLEGE
JUN 5 1923
LIBRARY
DEGRAND FUND

LETTRES

SUR

L'ARTILLERIE

PREMIÈRE LETTRE

QUEL EMPLOI A-T-ON FAIT DE L'ARTILLERIE DE CAMPAGNE DANS LA GUERRE DE 1866?

..... Vous me posez froidement une bien grave question, mon cher ami, en me demandant : « Quelle est la cause de ce que notre artillerie, qui, dans la campagne de 1870-1871, a accompli de si grandes choses, n'a absolument pas répondu, quatre ans auparavant, dans la guerre avec l'Autriche, à l'espoir qu'avait fait naître l'effet qu'elle produisit à Düppel en 1864, et cela quoique son matériel fût, à peu de chose près, le même, et que les mêmes hommes la commandassent? »

A diverses reprises on a soulevé cette question et on y a brièvement répondu en faisant remarquer que l'artillerie prussienne, quoique à peu près égale en nombre à celle des Autrichiens, ne comptait, pour chaque groupe de 16 batteries, que 10 à canons rayés, tandis que chez nos adversaires toutes les pièces à âme lisse avaient disparu. Or, ajoutait-on, les pièces à âme lisse ne peuvent rivaliser

avec les pièces rayées. Ceux qui faisaient cette réponse ne traitaient pas la question à fond, et, de plus, ils oubliaient que les pièces autrichiennes de 1866 étaient des armes rayées se chargeant par la bouche, qui, par suite de la construction fort compliquée de leurs rayures, de leur manœuvre difficile et fort longue, de l'éclatement incertain de leurs obus à système concutant et de l'effet douteux de leurs shrapnels, étaient absolument inférieures, sous le rapport de la justesse et de l'effet du tir, aux pièces rayées prussiennes, qui se chargeaient par la culasse.

Si de part et d'autre on avait su également bien employer l'artillerie, si de part et d'autre on avait été à même de fournir un tir également réglé et rapide, on eût très bien pu exiger de dix pièces rayées prussiennes qu'elles produisent un effet égal à celui de seize pièces autrichiennes, tellement celles-là étaient supérieures à celles-ci sous le rapport de la construction. Dès lors on eût dû considérer les six batteries à âme lisse dont disposait chaque corps d'armée prussien en dehors de ses dix batteries rayées comme constituant pour nous un excédent d'artillerie qui eût dû faire pencher en notre faveur la balance dans le combat d'artillerie. Les pièces rayées des Autrichiens étaient, en effet, supérieures, sous le rapport de la justesse du tir, aux pièces de douze prussiennes à âme lisse, mais cette supériorité n'était pas telle que ces dernières n'eussent pas été capables de leur tenir tête, surtout si elles avaient été mises en batterie en nombre suffisant.

A Schweinschädel, la 3e batterie à cheval de la garde a même pu tenir tête, avec ses six pièces de douze à âme lisse, à seize pièces rayées autrichiennes, et bien d'autres batteries à âme lisse, comme par exemple les batteries Schmelzer et Theiler à Königgrätz, ont pris une part active et glorieuse au combat général de l'artillerie, et cela quelquefois même étant isolées, quand elles s'approchaient carrément de l'ennemi à une distance assez rapprochée pour obtenir tout l'effet désirable. Si donc on ne tenait compte, pour

trouver la solution du problème, que des facteurs matériels, on serait tenté d'admettre que, dans la guerre de 1866, l'artillerie prussienne eût dû se montrer supérieure à celle des Autrichiens.

Mais ce n'a pas été le cas, et c'est justement ce qui vous autorise à demander quelle a été la raison réelle de ce fait?

Il m'a fallu bien du temps pour me décider à chercher la solution de cette question, car du moment qu'on se met à rechercher le motif par lequel telle chose n'a pas été faite quand elle l'eût pu être, qu'on examine pourquoi une entreprise a échoué ou pour le moins n'a pas réussi autant qu'on était pleinement en droit de s'y attendre, on trouve, d'ordinaire, que tel ou tel a commis une faute, et l'on se voit obligé de déclarer : « C'est un tel qui est cause de l'échec. »

Ajoutons que la foule a la tendance toute naturelle de chercher, pour tout ce qui arrive de fâcheux, un bouc émissaire, comme le montre si bien le sort tragique de Bazaine. Mais d'avoir trouvé un bouc émissaire, cela ne prouve rien; cela ne sert qu'à accabler un seul homme de la haine et du mépris général, qui peut-être n'est pas aussi coupable qu'on le croit, qui peut-être même est absolument innocent. Cette haine et ce mépris suffisent à la foule, mais quel résultat en tire-t-on? Aucun.

Mais plus je creusais ce problème, plus aussi s'affermissait en moi la conviction qu'il ne pouvait être question de rendre responsable tel ou tel de ce qu'on avait été déçu dans son attente et qu'on ne serait amené à accuser qui que ce soit en cherchant, avec une impartialité tout objective, à résoudre ce problème. C'est, d'ailleurs, ce que vous indiquez vous-même en formulant votre question comme vous le faites, en constatant que ce furent les mêmes hommes qui étaient à la tête de l'artillerie en 1870 comme en 1866. En effet, un certain nombre de colonels de 1866 commandaient en 1870 l'artillerie des corps d'armée; une partie des chefs d'escadrons placés en 1866 à la tête des

Abtheilungen, commandaient des régiments en 1870; une partie des capitaines commandants se trouvaient à la tête des *Abtheilungen*, et bien des chefs d'escadrons et des capitaines se trouvaient, en 1870, à la tête de la même troupe qu'ils avaient commandée en 1866.

D'autre part, l'étude des causes en question m'a amené à examiner des principes tout nouvellement établis sur le mode d'emploi et la tactique de l'artillerie de campagne, si bien qu'il va me falloir toucher, pour répondre à votre question, à tout le vaste domaine que comprend cette arme, vu que je me verrai contraint d'exposer les développements successifs qui ont amené les procédés de 1870. Nous tirerons de cette étude des enseignements qui ne perdront rien de leur valeur dans l'avenir, alors même que la sphère d'action des armes à feu devrait être élargie encore par de nouvelles inventions.

En fournissant donc une réponse motivée et approfondie à votre question, nous ne ferons pas seulement une étude historique rétrospective, nous en tirerons en outre des conclusions qui auront une valeur pratique. Dès lors, n'ayant, pour répondre à votre question, à porter des accusations contre qui que ce soit, et croyant en outre pouvoir formuler des enseignements pratiques et utiles à l'avenir, je vais me livrer à cette étude. Mais il faut que vous déployiez une grande patience.

La matière, en effet, que je vais avoir à traiter, est fort considérable : il ne me sera pas possible de ne lui consacrer qu'une seule lettre. En outre, je vais avoir besoin de beaucoup de temps pour la bien répartir et y mettre de l'ordre; vous ne recevrez donc mes lettres qu'à des intervalles assez longs. Il vous faudra m'autoriser à vous entraîner de nouveau à ma suite sur presque tous les champs de bataille de 1866, de 1870 et de 1871. Et cela ne me suffira pas ; je me verrai obligé de vous introduire dans le cabinet où se fait, pendant la paix, l'élaboration de tout ce qui touche à l'artillerie, au risque de vous ennuyer de

tous les détails qui ne doivent que médiocrement vous intéresser, vous qui n'appartenez pas à l'arme. Mais cela est indispensable, si vous voulez que ma réponse soit concluante et complète.

Les données qui me sont fournies par mon propre passé, si elles n'embrassent pas tout l'ensemble du sujet, n'en sont pas moins fort étendues. Non seulement j'ai suivi de très près comme officier de l'arme toute l'action de l'artillerie dans nos quatre dernières campagnes, c'est-à-dire en 1864, 1866, 1870 et 1871, mais encore j'ai approché de fort près les hommes qui avaient la haute main dans toutes les affaires qui touchaient à l'arme, et j'ai été fréquemment appelé à collaborer aux modifications qu'on lui faisait subir.

Je ne saurais, par conséquent, me dispenser de convenir, dans ce qui va suivre, des faiblesses et des erreurs dont nous autres artilleurs nous nous sommes rendus coupables avant 1866, et peut-être serez-vous tenté de comparer, cher ami, l'examen auquel je vais me livrer au chapitre de Wilhem Meister intitulé : « Confession d'une belle âme. » Mais j'en prendrai facilement mon parti, car le résultat auquel j'arriverai sera tout autre que celui qu'atteignit l'héroïne de Gœthe. Elle ne s'amende et se perfectionne qu'intérieurement, tandis que nos perfectionnements se sont fait sentir, et cela fort clairement, en dehors de nous.

On a été fort mécontent, en 1866, des résultats obtenus par notre artillerie de campagne, et grand a été le nombre de ceux qui ressentirent ce mécontentement, tous en conviendront. Et ce mécontentement était basé sur des faits tellement connus que chacun d'entre nous, les hommes du métier, était bien forcé de le considérer comme fondé, quelque fort qu'il fût de sa conscience, quelque sûr qu'il fût d'avoir rempli son devoir tout aussi bien que les officiers des autres armes. Le grand public, lui, ne scrutait pas les consciences; il ne pouvait que constater les résultats, et ce fut notre tâche, à nous autres artilleurs, d'avoir à trouver les causes du mal, les voies et les moyens d'y remédier.

Or, les résultats obtenus dans la campagne de 1866 sont absolument défavorables à l'artillerie.

Si nous les étudions en suivant l'ouvrage du grand état-major, nous constaterons qu'en 1866 notre artillerie, presque sur tous les points, entre en scène bien trop tard et avec un nombre de pièces très restreint. Dans le cours de tous les engagements, l'infanterie s'est vue exposée au feu meurtrier d'une masse d'artillerie bien supérieure en nombre à la nôtre, et, pour y riposter, pour s'en défendre, il lui fallait recourir à son propre feu de mousqueterie.

Commençons notre examen par le combat de Trautenau, livré le 27 juillet 1866.

Au début de l'engagement, une batterie alla, il est vrai (page 119), passer par Trautenau pour aller se mettre en position sur la rive droite de l'Aupa ; elle se vit même renforcée par deux pièces du détachement de droite; mais bientôt, après un peu plus d'une heure, les trois batteries de l'avant-garde qui avaient passé la rivière furent ramenées sur la rive gauche (page 121), pour couvrir la retraite si celle-ci devenait nécessaire, depuis les hauteurs septentrionales.

Après une heure de l'après-dîner, la batterie Böhnke (p. 122) engagea la lutte de concert avec les 44e et 45e régiments d'infanterie. 24 pièces ennemies la contraignirent à se retirer. Une heure et demie après la batterie Böhnke, deux batteries (12 pièces) sous le major Noak engagèrent, au sud de Trautenau, la lutte avec ces vingt-quatre pièces autrichiennes et détournèrent au moins de l'infanterie le feu meurtrier de cette artillerie. Mais le major Noak dut laisser en réserve une batterie à l'issue occidentale de la localité de Trautenau, parce qu'elle avait des pièces à âme lisse, dont la portée n'était pas suffisante pour permettre d'ouvrir le feu depuis cette position-là.

Quand, à trois heures et demie (page 124), l'ennemi, renforcé par des troupes fraîches, s'avança derechef à l'attaque, les deux batteries du major Noak furent et demeurèrent la seule artillerie qui soutint l'infanterie sur

la rive gauche, quoiqu'il y eût à proximité la batterie de 12 laissée en réserve à l'issue occidentale de Trautenau, puis la batterie Böhnke, et enfin les trois batteries postées au nord de Trautenau, qui avaient été renforcées par deux autres empruntées à la réserve, en tout par conséquent 42 pièces. Les deux batteries du major Noak quittèrent également leur position entre quatre et cinq heures.

A partir de ce moment, l'infanterie soutenait la lutte sans le secours d'aucune artillerie, tandis que l'ennemi porta la sienne à 40 pièces (page 125). Ce n'est qu'à huit heures du soir que nous trouvons de nouveau (page 126) la mention que notre artillerie reprit son action; cette artillerie, forte de deux batteries, couvrait la retraite en battant l'issue de Trautenau depuis une position au nord-ouest de Parschwitz située, par conséquent, de 5 kilomètres en arrière de la position des batteries du major Noak dont nous avons parlé ci-dessus.

Du côté des Prussiens, ce sont donc tout au plus six batteries et un tiers ou 32 pièces qui ont pris une part active au combat; mais jamais plus de deux batteries n'ont tiré à la fois, à savoir huit pièces au début, puis deux autres, et enfin douze autres. Après cela, durant trois heures, l'infanterie, accablée par le canon ennemi, est restée sans être soutenue par une seule pièce, et ce n'est qu'à huit heures du soir que deux batteries se sont mises à tirer pour couvrir la retraite. Pourrait-on, dès lors, en vouloir à l'infanterie, qui savait que 96 pièces d'artillerie de campagne étaient présentes au corps d'armée, pouvait-on lui en vouloir de ce qu'elle se demandait avec étonnement : « Qu'a donc fait, pendant toute cette longue journée, la masse si considérable de notre artillerie? »

Le lendemain du combat de Trautenau, le corps de la garde royale enfonça, comme on sait, à Soor, le Xe corps d'armée autrichien, qui avait été victorieux la veille. Quel rôle joua notre artillerie en cette occasion, et de quel secours fut-elle à l'infanterie dans cet engagement? Au début, une

batterie de l'artillerie de réserve du corps autrichien canonna la tête des troupes prussiennes, et, de notre côté, on lui opposa la première batterie de quatre (ouvrage du grand état-major, page 164). Tandis que la batterie autrichienne se vit renforcée par plusieurs batteries qui entrèrent successivement en ligne, nous voyons, du côté des Prussiens, la première batterie de six venir en aide à celle qui avait pris position tout d'abord. L'ouvrage de l'état-major autrichien nous apprend (pages 145 et 146) que, avant le moment où l'infanterie de l'avant-garde prussienne exécuta son attaque contre les bouquets d'arbres à l'est de Burkersdorf, les batteries suivantes avaient été mises en position : les 9ᵉ, 5ᵉ, 8ᵉ, 10ᵉ, 3ᵉ, 7ᵉ du IIIᵉ corps, c'est-à-dire six batteries, 48 pièces par conséquent. Cette ligne d'artillerie n'a pas été renforcée dans le courant de la journée.

Sur un autre point du champ de bataille, au nord de Neu-Rognitz, la batterie de la brigade Mondel (1ʳᵉ batterie du IIIᵉ corps) et en outre, au sud de Hohenbruck, la batterie de la brigade Wimpffen (page 147), ont pris part à l'action. Des neuf batteries (72 pièces) dont disposait le Xᵉ corps d'armée autrichien, huit par conséquent (c'est-à-dire 64 pièces) ont été employées en cette journée, dont six (48 pièces) dès l'abord, sur une seule et même ligne de feu très étendue.

Le corps de la garde prussienne, au contraire, n'a engagé au début que deux batteries (douze pièces); il n'a pas augmenté ce chiffre, car si plus tard la 5ᵉ batterie de douze prit une part active au combat, elle n'a fait que relever la 1ʳᵉ batterie de quatre (ouvrage du grand état-major prussien, page 165), 18 pièces seulement ont pris une part active à la lutte, des 78 présentes à ce corps d'armée, car la batterie à cheval, ce jour-là, avait été, avec la brigade de grosse cavalerie de la garde, détachée au Vᵉ corps d'armée.

Notre brave infanterie de la garde a exécuté ce jour-là ses attaques avec une bravoure, un renoncement au-dessus de tout éloge, malgré le feu meurtrier des pièces ennemies;

elle a remporté une victoire éclatante. Mais on ne saurait lui en vouloir, à elle non plus, d'avoir constaté que l'arme-sœur ne la secondait pas et de s'être demandé : « Mais où étaient donc les 60 autres canons? »

J'avais, le jour de cet engagement, quitté de très grand matin avec l'artillerie de réserve de la garde le bivouac qui m'avait été assigné à Braunau, et, comme j'en avais reçu l'ordre, je m'étais porté par Politz et Hronow sur Kosteletz, qui m'avait été assigné comme but. Je me disais forcément que nous nous verrions obligés de combattre immédiatement après avoir franchi la frontière, et, en conséquence, j'avais accéléré ma marche le plus possible. J'arrivai avec ma tête de colonne dès dix heures du matin à Kosteletz; j'avais donc fourni, en six heures, une marche de 30 kilomètres en pays de montagne.

A Kosteletz, je reçus l'ordre de me tenir au préalable en réserve avec quelques autres troupes, vu qu'on combattait aussi bien à Skalitz qu'à Soor et qu'on ne pouvait pas savoir encore où devrait se porter la réserve pour soutenir les troupes engagées. Ce ne fut qu'à cinq heures du soir, quand arriva la nouvelle que le combat de Skalitz tournait à notre avantage, que je reçus l'autorisation de chercher à rejoindre mon corps d'armée, et je dus faire encore une marche de quelques milles allemands en franchissant finalement le défilé d'Eipel.

Après une marche pénible à travers ce défilé, long d'environ 5 kilomètres, rendu impraticable par les fourgons d'ambulance qui transportaient les blessés et par d'autres voitures encore, j'atteignis, quand depuis longtemps déjà la nuit était venue, la rase campagne entre Ober-Raatsch et Staudenz, où, conformément à l'ordre qui m'en avait été donné, je fis établir le bivouac. Il était minuit passé quand les dernières batteries purent se reposer. A la pointe du jour (entre trois et quatre heures), des troupes autrichiennes débandées pénétrèrent dans mon bivouac, et le bataillon qui m'avait été donné comme escorte (le 2e du

1er régiment de la garde) dut engager avec elles un court combat pour les refouler.

Dans la première partie de la matinée, ce fait se renouvela plusieurs fois jusqu'à ce qu'il me fût possible de joindre le corps d'armée et son état-major, afin d'en recevoir des ordres. Dans le fait, je croyais avoir fait des efforts surhumains afin de venir au secours des camarades engagés dans la lutte. Aussi fus-je fort désagréablement surpris, quand, pour marcher dans la direction de Königinhof, je pris à Burkersdorf, selon l'ordre que j'en avais reçu du général commandant le corps d'armée, ma place dans la colonne, d'être accueilli de la part de tous les camarades de l'infanterie qui étaient pour moi de vieilles connaissances, des amis, d'être accueilli, dis-je, par ces paroles : « Où êtes-vous donc fourré? Vous voilà donc, à la fin! Nous avons dû laisser une quantité innombrable de pièces ennemies nous accabler d'une grêle de projectiles. Sans cesse nous regardions si vous ne veniez pas; mais nous ne vous voyions pas arriver! » A ce moment-là, ces reproches me causèrent un vrai désespoir; mais en comparant à cette heure les chiffres fournis plus haut et empruntés par moi aux ouvrages des deux états-majors, il ne m'est plus possible de m'étonner de ces reproches.

Pendant le combat de Trautenau eut lieu, à Nachod, un autre combat fortuit, résultant de la rencontre du Ve corps d'armée prussien avec le VIe corps autrichien et la division de cavalerie du prince de Holstein. Du côté des Autrichiens, on disposait de douze batteries (96 pièces). Du côté des Prussiens, le général de Steinmetz avait à sa disposition quinze batteries avec 90 pièces.

Au début du combat (page 132), deux batteries tiraient l'une sur l'autre. La batterie autrichienne (de la brigade Hertwich) fut forcée de battre en retraite, mais elle se vit renforcée par la batterie de la brigade Jonak, à laquelle vin-

rent se joindre deux autres encore, tandis que du côté des Prussiens, une seule, la 1re batterie de quatre, vint se joindre à la première engagée, c'est-à-dire à la 5e de quatre, de sorte qu'en cet endroit 32 pièces autrichiennes combattaient contre 12 prussiennes. Vers onze heures, ces dernières furent portées à 13, par l'arrivée d'une batterie à cheval.

Il semblerait que, dans l'intervalle, la ligne d'artillerie des Autrichiens ait été portée à 40 pièces par l'arrivée de la batterie de la brigade Solms (voyez l'ouvrage de l'état-major autrichien, page 791), car quand, à midi, la réserve d'artillerie du corps d'armée autrichien entra en ligne à Kleny avec 40 autres pièces, il y avait 80 canons autrichiens qui avaient ouvert le feu (page 139). Du côté des Prussiens, d'autres batteries n'arrivaient que successivement sur le champ de bataille (page 139). Mais la ligne d'artillerie ne se trouva pas renforcée dès lors, car les deux batteries qui avaient commencé l'action (la 1re et la 5e de quatre) en furent retirées, et l'unique batterie à cheval fut démolie au moment où elle enlevait les avant-trains et ne put ouvrir son feu.

Ce ne fut qu'entre quatre et cinq heures de l'après-dîner, quand le mouvement tournant tenté par la cavalerie et l'infanterie autrichienne contre l'aile droite prussienne eut échoué, mouvement pendant lequel la seconde batterie attachée à une division autrichienne semble être entrée en scène (comparez l'ouvrage de l'état-major autrichien, page 90) et avoir porté la masse de l'artillerie à 88 pièces, à ce moment-là seulement l'artillerie de réserve des Prussiens, forte de quatre batteries rayées, fit son apparition, et les deux batteries de l'avant-garde, qu'on avait fait avancer de nouveau, se joignirent à elle. Le feu de ces 42 pièces, puis celui de la 4e batterie de douze qui prit part à l'action sur l'aile gauche, combiné avec celui des 18 pièces déjà engagées, en tout donc le feu de 66 pièces semble avoir décidé l'ennemi à renoncer à renouveler ses attaques.

Dans le combat de Nachod, par conséquent, on voit, jusqu'à onze heures, 12 pièces prussiennes tirer contre 32 autrichiennes; jusqu'à midi, 18 prussiennes contre 32 autrichiennes; de midi à quatre heures et demie, 18 prussiennes contre 80 et même 88 autrichiennes, et, à partir de quatre heures et demie, 66 pièces prussiennes contre l'artillerie autrichienne, qui bat en retraite et voit son nombre de pièces se réduire peu à peu. Du côté des Autrichiens, nous ne voyons pas mentionner la batterie de fusées, qui ne semble pas avoir pris part à l'action.

Du côté des Prussiens, la 1re batterie de six a dû, dans le courant de la journée, se retirer, parce qu'elle ne pouvait pas tenir, et la batterie Ohnesorge a été détruite par les projectiles ennemis. Les 3e et 4e batteries de quatre, je ne les trouve pas mentionnées dans l'ouvrage du grand état-major. On me dit qu'elles ont été employées, mais qu'on se vit obligé de les faire rétrograder, devant le tir supérieur de l'ennemi. Nous constatons donc que, du côté des Prussiens, quatre batteries n'ont pas pris une part active et vigoureuse au combat. En cette occurrence encore, notre brave infanterie a dû vaincre malgré une artillerie ennemie supérieure à la nôtre, et même, jusqu'à quatre heures et demie, cette supériorité était triple et quadruple.

Quant au combat de Skalitz, qui suivit celui de Nachod, nous pourrons constater le même fait.

D'après l'ouvrage de l'état-major prussien, le corps d'armée autrichien avait à sa disposition 88 pièces; d'après l'ouvrage autrichien, il n'en avait que 64 contre 102 pièces prussiennes. Nous pourrons considérer les chiffres autrichiens comme exacts, mais comme, dans ce chiffre, 64 pièces, ne sont pas comprises les huit de la brigade Schindlöcker, nous pourrons admettre que les Autrichiens disposaient, en réalité, de 72 pièces. De ces 72 pièces, les 40 de la réserve d'artillerie du corps d'armée étaient, dès

le début de l'affaire, en position, et avaient ouvert leur feu quand une batterie du détachement du général Löwenfeld commença sa canonnade inutile, qui, de part et d'autre, fut arrêtée, parce que la distance était trop grande (ouvrage du grand état-major prussien, page 178).

Mais quand, à onze heures moins un quart, le général de Steinmetz résolut de faire une attaque sérieuse, on ne vit, du côté des Prussiens, entrer en scène sur tous les points que des batteries isolées, qui n'obtinrent que des résultats fort douteux, et notre infanterie dut subir le feu de l'artillerie ennemie, qui était d'une violence écrasante. Même « les batteries spécialement attribuées à l'avant-garde étaient restées en arrière » (ouvrage de l'état-major prussien, page 180).

A midi, deux batteries prussiennes (page 180) parvinrent à se mettre en position contre les 40 pièces de la réserve d'artillerie du corps d'armée autrichien, et ce corps fit, de plus, entrer en ligne les trois batteries de ses brigades; il avait donc 64 pièces qui tiraient. Ce ne fut qu'à midi et demi que l'artillerie de réserve du Ve corps d'armée prussien atteignit la position de Kleny, dont, depuis le matin de fort bonne heure, elle n'était éloignée que de 3 800 mètres. Dans cette position se massèrent alors neuf batteries prussiennes rayées, et elles exercèrent une influence décisive sur le combat d'artillerie. Du côté des Autrichiens donc, nous voyons que, dès le début, presque toutes les batteries furent engagées. Du côté des Prussiens, on ne fit prendre part à la lutte la masse principale de l'artillerie que quand l'infanterie eut été forcée, pendant deux heures entières, de subir le feu des pièces ennemies, très supérieur.

Je n'ai pas l'intention de vous ennuyer en analysant, au point de vue du rôle joué par l'artillerie, tous les engagements livrés pendant la guerre de 1866. Nous n'allons plus qu'étudier un seul combat livré par une autre de nos armées pour voir si partout on put constater les mêmes faits, avant d'aborder la grande bataille décisive de König-

grätz. C'est pourquoi je vous prierai de vouloir bien assister avec moi au combat de Gitschin.

La 5ᵉ division était accompagnée de ses quatre batteries. Quand sa tête fut accueillie par le feu de l'artillerie ennemie, elle porta en avant, à quatre heures, une de ses batteries, à laquelle se joignit bientôt après une seconde. L'ennemi riposta par le feu de 48 pièces (ouvrage de l'état-major prussien, page 200). Vers quatre heures et demie, l'artillerie prussienne fut portée à 18 pièces. Ce fut là l'effectif avec lequel elle combattit pendant tout le temps que dura l'engagement, car l'histoire ne dit pas que la 4ᵉ batterie de douze ait été employée. Du côté des Autrichiens, au contraire, on démasqua bientôt une autre batterie encore, et des hauteurs au sud de Dieletz, d'autres encore ouvrirent leur feu. D'après cela, il semblerait que, jusqu'à cinq heures, près de 80 pièces agissaient contre la 5ᵉ division prussienne (page 202).

En outre, la division saxonne de Stieglitz et avec elle l'artillerie de réserve saxonne reçurent l'ordre de se porter en avant. Elles arrivèrent à six heures et demie (page 203). D'après l'*Ordre de bataille*, le Iᵉʳ corps d'armée autrichien était composé de cinq brigades d'infanterie qui chacune avait sa batterie d'artillerie; de plus, il avait une réserve d'artillerie de corps d'armée de sept batteries. De ces cinq brigades, l'une (ouvrage de l'état-major autrichien, page 201), celle du général Piret, était postée à Eisenstadt, la brigade Poschacher à Brada, en arrière de celle-ci la brigade Leiningen, tandis que les brigades Abele et Ringelsheim avaient pris position à Prachow et à Lochow. Il est à supposer que les batteries de ces deux dernières brigades n'auront agi que contre la division Werder.

Toute la réserve d'artillerie du corps, la batterie de la brigade Poschacher, de plus deux batteries de la division de cavalerie Edelsheim et deux pièces de la brigade Leiningen, en tout donc 82 pièces, tiraient, dès le début, sur la 5ᵉ division (page 202). Plus tard, entre cinq et six heures

(page 203), les batteries de la brigade de cavalerie Appel et de la brigade d'infanterie Piret se joignirent à elles, d'où il résulterait que toutes les 104 pièces prirent part à l'action. D'après le même ouvrage (page 205), deux batteries des brigades saxonnes ont renforcé encore le feu vers six heures et demie, et un peu plus tard une batterie de l'artillerie de réserve saxonne se joignit à elles. Dès lors, les pièces, au nombre de 122, formaient une puissante masse d'artillerie contre laquelle on ne put, du côté des Prussiens, faire entrer en ligne que 18 pièces seulement.

Quoi d'étonnant si, en étudiant ce combat dans l'ouvrage de l'état-major prussien, il vous semble que l'héroïque infanterie de la 5e division n'a été arrêtée dans son mouvement en avant que par l'artillerie ennemie? On ne saurait s'étonner davantage qu'elle eût le sentiment de n'avoir pas été suffisamment soutenue par son artillerie à elle.

La situation n'était pas absolument la même, ce jour-là, dans le combat que livra la division Werder en avant de Gitschin. Du côté des Prussiens, il y avait là trois batteries (18 pièces) qui luttaient contre trois batteries autrichiennes des brigades Ringelsheim et Abele. A la vérité, l'ouvrage de l'état-major prussien parle (page 210) de trois batteries autrichiennes (« en outre de la batterie déjà mentionnée, postée à l'ouest du village, il y en avait deux autres encore qui avaient pris position à l'est »). Mais l'ouvrage de l'état-major autrichien ne parle que de deux batteries, et l'ouvrage prussien semble, sur ce point, se baser sur les rapports des troupes prussiennes engagées; or celles-ci ont peut-être pris deux demi-batteries tirant de deux endroits différents pour deux batteries entières. Il serait difficile de voir, d'après les *Ordres de bataille*, d'où aurait pu être tirée une troisième batterie sur cette partie du champ de bataille. Par conséquent, il s'est trouvé qu'une fois le nombre des pièces était, de part et d'autre, à peu près égal, 18 prussiennes contre 16 autrichiennes, et l'on ne constate pas ici la disproportion qui régnait ailleurs.

A la bataille de Königgrätz, on préluda au combat en faisant s'approcher les différentes colonnes de la Ire armée et de l'armée de l'Elbe prussiennes de la Bistritz défendue par les troupes autrichiennes les plus avancées. Ces colonnes furent accueillies par le feu de l'artillerie ennemie, auquel elles répondirent.

D'après l'ouvrage de l'état-major prussien, l'armée de l'Elbe mit en position à Nechanitz une batterie contre une batterie saxonne (page 265). Dans la Ire armée, la division Herwarth engagea trois batteries à droite de la grande route de Königgrätz ; la division Horn trois autres à gauche de la même route. La division Fransecky n'en engagea que deux au nord de Benatek (pages 266, 267). Quand, à huit heures, la marche en avant se vit suspendue pendant quelque temps, pour attendre l'arrivée du reste des forces, il y avait donc neuf batteries prussiennes, soit 54 pièces qui, pour préluder à la bataille, tiraient en étant réparties sur le front d'action prussien long de 10 200 mètres.

L'ennemi, au dire de l'état-major prussien, accueillit nos troupes débouchant de Nechanitz par le feu d'une batterie, par celui d'une autre batterie depuis le petit bois de Sadowa, par celui de quatre batteries depuis Dohalicka et celui d'une batterie depuis la forêt de Skalka (page 266). Avec cela, pour le moins, deux batteries encore tiraient sur nous depuis les hauteurs de Maslowed et de Horenowes. Par conséquent, une batterie saxonne et 7 autrichiennes, pour le moins 62 pièces, avaient canonné les têtes des colonnes prussiennes. Aussi cet ouvrage parle-t-il de l'artillerie ennemie « nombreuse » qui accueillit les têtes des colonnes prussiennes.

L'ouvrage de l'état-major autrichien est en contradiction avec le prussien, car il dit que jusqu'à neuf heures il n'y avait du côté des Autrichiens, sur l'aile droite, simplement que la batterie de la brigade Brandenstein au sud de Maslowed, au centre uniquement les batteries des brigades Appiano et Prohaska du IIIe corps d'armée, puis les deux batteries de la brigade Knebel du Xe corps qui prissent part

à l'action, ce qui ferait, en y comprenant la batterie saxonne à Nechanitz, 46 pièces. Il ajoute que jusqu'à ce moment-là, c'est-à-dire pendant une heure et demie, le petit nombre de batteries autrichiennes durent tenir tête, non seulement à un nombre de pièces presque triple, mais qu'en outre il leur fallut empêcher l'infanterie ennemie d'avancer (page 275).

Quoi qu'il en soit, que l'artillerie autrichienne, à ce moment-là, disposât de 46 ou bien de 62 pièces contre les 54 prussiennes, nous constaterons que le nombre des pièces employées de part et d'autre pour préluder à l'action n'était pas considérable, eu égard à la masse d'artillerie présente dans les deux armées.

C'est de huit à onze heures que la bataille se dessina. Dans ce laps de temps, on ne fit que peu d'usage, de part et d'autre, de l'artillerie, dans les combats soutenus par l'armée de l'Elbe, qui s'empara de la ligne de Lubno à Hradek. En général, la lutte ne fut pas acharnée.

Elle l'était d'autant plus dans les combats que dut livrer la Ire armée quand elle se fût emparée des passages de la Bistritz. Dès onze heures, le général de Fransecky avait dû engager l'ensemble de ses forces, onze bataillons, dans la lutte qu'on se livrait pour la possession de la forêt de Swip, où ils durent tenir tête à 40 bataillons autrichiens, derrière lesquels onze autres encore se tenaient en réserve. L'infanterie de Fransecky n'était secondée que par 24 pièces. L'infanterie et l'artillerie furent couvertes d'une grêle de projectiles lancés par 128 pièces ennemies. Les Autrichiens disposaient donc d'une artillerie cinq fois supérieure à la nôtre, sans compter une réserve de 24 pièces [1] (page 294).

1. A la verité, en faisant le compte des batteries, je trouve 136 pièces autrichiennes, car aux 96 pièces qui (page 288) avaient ouvert le feu en cet endroit dès neuf heures et demie, vinrent se joindre encore la batterie de brigade Thom et la 5ᵉ batterie de quatre de la réserve d'artillerie du corps d'armée, puis deux batteries des divisions de cavalerie et la

Les rapports si connus émanant de l'infanterie du général de Fransecky sur les effets foudroyants de l'artillerie ennemie ne sont, hélas! que trop fondés, ne se basent que trop sur une triste réalité.

Au centre, les trois divisions les plus avancées de la I[re] armée s'emparèrent, entre huit et onze heures, des passages de la Bistritz qu'elles rencontrèrent et en assurèrent la possession en allant occuper les objets fixes se trouvant sur le terrain immédiatement en avant de ces passages, à savoir : Mokrowous, Dohalitzka, Ober-Dohalitz et Unter-Dohalitz, la forêt de Hola. Ayant reçu l'ordre de ne pas aller plus en avant, elles durent se borner pour l'instant à se maintenir sur ces points, par conséquent sur la défensive. C'est là qu'elles se virent couvertes par une grêle de projectiles lancés par une masse d'artillerie qui couronnait le rebord des hauteurs allant de Lipa à Stresetitz, et dont on peut considérer comme formant l'aile gauche la brigade saxonne Heydenreich, postée sur la hauteur entre Stresetitz et Tresowitz.

On peut admettre que, en cet endroit, les pièces autrichiennes étaient au nombre de 124, car l'ouvrage de l'état-major prussien (page 304) dit que, dans toute la ligne de Horenowes par Lipa à Stresetitz, il n'y avait guère moins de 250 pièces; or il admet qu'il y en avait 128 dirigées contre la forêt de Swip [1].

batterie de fusées de la réserve d'artillerie, en tout cinq batteries ou 40 pièces. Peut-être n'a-t-on pas fait entrer en ligne de compte la batterie de fusées, vu le peu d'efficacité de son tir. D'après l'*Ordre de bataille*, chacun des deux corps d'armée autrichiens combattant sur ce point avait avec lui dix batteries ou 80 pièces. Par conséquent, s'il ne se trouvait là que 128 pièces au feu et 24 en réserve, il faudrait qu'une batterie de huit pièces eût été détachée. Mais, à la vérité, cela n'a qu'une importance relative.

1. En compulsant l'ouvrage de l'état-major autrichien, il n'est pas possible de se faire une idée exacte du nombre des pièces employées sur ce point. Y étaient postés : le III[e] corps à droite, le X[e] corps à gauche. Celui-là avait 11 batteries, celui-ci 10, d'après l'*Ordre de bataille*. En outre, Gablentz (X[e] corps) a employé la 3[e] division (4 batteries) de la réserve d'artillerie de l'armée, remplacée par la 4[e] division quand elle eut, à deux heures et demie, épuisé ses munitions; il a employé également deux batteries de la 3[e] division de cavalerie de réserve. La masse d'artil-

Jusqu'à onze heures, on fit agir du côté des Prussiens, contre cette masse d'artillerie, les trois batteries que la 8e division (ouvrage de l'état-major prussien, page 298) établit au sud de la forêt de Skalka et les deux batteries auxquelles la division Werder (page 302) fit franchir la Bistritz, tandis que, à ce moment-là, l'artillerie de réserve du IIe corps d'armée s'apprêtait à franchir ce cours d'eau. Ce furent donc tout au plus trente pièces qui répondirent au feu ennemi, c'est pourquoi l'ouvrage de l'état-major prussien dit (page 298) : « cependant ces batteries ne parvinrent pas à détourner de la forêt et à attirer sur elles-mêmes le feu excessivement violent de l'artillerie ennemie fort nombreuse ! » Donc, sur ce point également, les troupes d'infanterie (2e et 8e divisions), qui avaient engagé la lutte, étaient en butte à un feu véritablement infernal de l'artillerie ennemie et se sentaient abandonnées de l'arme-sœur.

Après onze heures (je suis l'ordre chronologique adopté par l'ouvrage de l'état-major prussien pour la description des événements), la IIe armée prussienne entra en scène. Vis-à-vis d'elle, l'aile droite autrichienne devait se former en potence, le front au nord, et 40 pièces autrichiennes furent postées sur la hauteur de Horenowes pour protéger l'aile qui devait évoluer de la sorte (page 318). L'ouvrage de l'état-major autrichien (page 301) dit que c'étaient les batteries nos 5, 7, 9 et 10 du IIe corps d'armée. Contre elles furent mises successivement en position, jusqu'à midi, les batteries de la 1re division d'infanterie de la garde, tirant depuis le terrain qui s'étend entre Zelkowitz et Wrchownetz, et celles de la IIe division d'infanterie, tirant depuis la hauteur située au nord-ouest de Racitz; elles formaient

lerie disponible sur ce point est donc portée à 26 batteries ou 208 pièces, dont il faut, à la vérité, retrancher un certain nombre de canons que le Xe corps avait perdus à Soor. On ne sait pas non plus — et l'ouvrage de l'état-major autrichien ne fournit pas de donnée certaine à cet égard — à quelle heure la masse d'artillerie atteignit le chiffre le plus élevé. En tout cas, le chiffre de 120 pièces, qui sur ce point avaient simultanément ouvert le feu, que donne l'ouvrage de l'état-major prussien, est le chiffre minimum que nous puissions admettre.

un total de 48 pièces (ouvrage de l'état-major prussien, page 318). Peu après, à midi et demi, ce chiffre fut porté à 90 par l'arrivée de cinq batteries de l'artillerie de réserve de la garde et de deux batteries de la 12e division d'infanterie, qui pendant quelque temps ont également dirigé leur feu sur la hauteur de Horenowes.

C'est le seul combat d'artillerie de toute la bataille de Königgrätz dans lequel il soit prouvé que l'artillerie prussienne ait eu la supériorité numérique. Il ne dura que peu de temps; l'artillerie autrichienne recula bientôt. Nous autres, les artilleurs prussiens, nous croyions en ce moment-là qu'elle rétrogradait devant la supériorité de l'effet de notre tir, mais, d'après l'ouvrage de l'état-major autrichien, elle obéissait à un ordre catégorique venu de haut d'avoir à occuper la ligne de Chlum à Nedelist et les redoutes situées en avant de cette ligne.

Pendant ce temps, l'infanterie prussienne continuait sans un moment d'arrêt son mouvement en avant. Les corps d'armée autrichiens de l'aile droite battirent en retraite, le IIe dans la direction de Lochenitz sur l'Elbe; le IVe alla occuper la ligne de Chlum à Nedelist.

C'est là que furent mises en position les batteries du IVe corps autrichien qui avaient été retirées de la hauteur de Horenowes; elles furent renforcées par les batteries du IIe corps, ainsi que par deux divisions de la réserve d'artillerie de l'armée (48 pièces), et portée, d'après l'ouvrage de l'état-major prussien (page 325), à 13 batteries, c'est-à-dire à plus de 100 pièces. J'ai essayé, en ce moment-là, de compter les pièces, et j'en ai compté 120 en y comprenant l'artillerie qui nous prenait en flanc depuis le bas-fond.

D'après l'ouvrage de l'état-major autrichien, avaient été postées sur ce point : les batteries n° 1, n° 8, n° 4, n° 10, n° 9, n° 7, n° 11, n° 5 du Xe corps d'armée, en outre les huit batteries de Hoffbauer (pages 319 à 321), en tout donc 128 pièces, sans compter les batteries du IIe corps d'armée autrichien et de la division de cavalerie Tour-et-Taxis, les-

quelles, depuis le terrain bas où coule l'Elbe, nous prirent en flanc pendant un moment, sans compter de plus la batterie Gröben, qui, à l'instant même où elle commençait son attaque contre notre infanterie, alla se briser contre l'extrémité sud de Chlum. A deux heures, la grande ligne d'artillerie acheva de se mettre en position.

Après avoir ouvert pendant un court laps de temps un feu inefficace depuis la hauteur de Horenowes, quatre batteries de l'artillerie de réserve de la garde se postèrent, à deux heures et demie, sur la crête des hauteurs qui courent de Maslowed à Nedelist; à leur droite et à leur gauche vinrent se placer en outre trois batteries de la 1re division d'infanterie de la garde pour agir contre la grande ligne d'artillerie des Autrichiens. Il y avait donc là 42 pièces prussiennes contre 126 autrichiennes, car la 1re batterie à âme lisse de la 1re division de la garde était restée en arrière à la sortie de Maslowed pour de là diriger son feu vers Cistowes, tandis que les batteries du VIe corps d'armée et la 4e batterie à cheval de la garde s'avançaient contre le IIe corps d'armée autrichien posté dans le basfond où coule l'Elbe.

Grâce à l'impétuosité et à la rapidité avec lesquelles notre infanterie se portait en avant, la supériorité numérique de l'artillerie ennemie, dans cette phase de la lutte, ne put pas, faute de temps, produire un effet aussi foudroyant que celui qu'elle produisit sur d'autres points et dans d'autres moments au cours de la bataille. Sans doute qu'à cause des blés très hauts et de la fumée de la poudre produite par le feu rapide qu'elle entretenait contre nos batteries, l'artillerie autrichienne n'aura pas été en état de suivre avec toute l'attention voulue le mouvement en avant de nos lignes de tirailleurs les plus avancées.

Ce sont ces lignes qui soudain et presque à bout portant couvrirent par un feu rapide les pièces ennemies d'une grêle de projectiles et enlevèrent 68 pièces de cette longue ligne d'artillerie (la 1re division d'infanterie de la garde en prit

55 et le 2e bataillon du 50e régiment 13, pages 338 et 337 de l'ouvrage de l'état-major prussien). Les autres parvinrent à se sauver. Ce moment, j'en vois encore tous les détails et avec cela la grande netteté. A peine avions-nous fait feu de toutes nos pièces et fort lentement, en rectifiant notre tir, en ripostant au feu rapide de l'ennemi qui produisait un fracas vraiment étourdissant, que nous vîmes éclater chez lui quelques coffrets d'avant-train, et là-dessus la ligne d'artillerie autrichienne soudain cessa son feu et disparut. Tout d'abord, nous crûmes que ce résultat était dû à l'effet de notre tir et nous en poussâmes des cris de joie. Ce ne fut que plus tard que nous apprîmes — et, j'en conviens, notre désappointement fut grand — que ces explosions étaient dues principalement aux cartouches à balle explosive de l'infanterie.

Au commencement de la bataille, la division Fransecky avait dû continuer à tenir tête à l'ennemi, dont la supériorité numérique était écrasante. Dans le courant de la bataille, elle continua à être écrasée sous l'effet supérieur de l'artillerie ennemie, qui ne commença à diminuer qu'après midi. Ce ne fut qu'entre une et deux heures que l'on commença à s'apercevoir d'un relâchement dans les attaques ennemies, mais la lutte continuait, et à deux heures et demie seulement la division cessa de se trouver dans une situation périlleuse au plus haut point.

Au centre, pendant ce temps, la Ire armée avait ressenti toujours davantage la supériorité de l'efficacité de l'artillerie autrichienne. A la vérité, un plus grand nombre de batteries prussiennes purent se poster de l'autre côté de la Bistritz; mais, à gauche de la chaussée (c'est-à-dire au nord), on ne put pas placer plus de 48 pièces, et à la droite (c'est-à-dire au sud-ouest) de la chaussée et de la forêt de Sadowa, où il y avait plus d'espace disponible pour poster de l'artillerie, nous voyons à la vérité un plus grand nom-

bre de batteries prussiennes (au nombre de 10, page 348 de l'ouvrage de l'état-major prussien) qui entrent en ligne.

Mais ces batteries arrivaient une à une, plusieurs durent retourner en arrière pour se reformer, d'autres avaient épuisé leurs munitions et ne trouvaient pas à les renouveler. Sur ce point donc, et cela à aucun moment, l'artillerie prussienne n'a atteint plus de la moitié de l'effectif de celle des Autrichiens qui était en face d'elle, occupant en outre une position plus avantageuse. Celle-ci semble, dans ce laps de temps, avoir agi avec le chiffre complet de pièces que j'établissais plus haut pour la matinée, car l'ouvrage de l'état-major prussien indique (page 347) le chiffre de 200 pièces comme ayant été son effectif. Ce même ouvrage (pages 353 à 357) nous dit dans quelle situation fâcheuse se trouva ainsi placée notre infanterie. Il était tout naturel qu'elle se crût abandonnée par son artillerie.

Pendant ce temps, sur la partie du champ de bataille où l'armée de l'Elbe luttait contre les troupes saxonnes, il ne s'était produit à onze heures qu'une canonnade assez inefficace, à cause de la grande distance d'où 24 pièces prussiennes tiraient sur 34 saxonnes (ouvrage de l'état-major prussien, page 358). A midi et demi, la ligne d'artillerie prussienne fut portée à 11 batteries ou 66 pièces (page 364).

Vers trois heures, on posta ces pièces prussiennes aussi bien à l'est de Ichlitz qu'auprès de la forêt de Popowitz, d'où, la distance n'étant plus aussi grande, leur tir se montra très efficace, et dès lors ces batteries, de même que quelques batteries à âme lisse (Schmeltzer et Theiler), prirent énergiquement part au combat d'infanterie. Mais l'artillerie saxonne fit de même, et l'on ne peut pas dire que d'un côté ou de l'autre il ait été possible de constater une supériorité quelconque de l'artillerie, par rapport au nombre

ou à l'efficacité du tir. Mais à Nechanitz se tenaient encore neuf batteries prussiennes (page 372), dont cinq de l'artillerie de réserve qui restèrent inactives.

Dans la phase de la bataille qui suivit, notre infanterie, c'est-à-dire celle de la première division de la garde, s'est vue encore une fois accablée sous une grêle de projectiles lancés par l'artillerie ennemie supérieure en nombre. C'était au moment où les réserves autrichiennes (Ier et VIe corps d'armée) furent mises en mouvement contre cette division. La 1re division de la garde ne se vit soutenue dans sa lutte, en fait d'artillerie, que par les quatre batteries de l'artillerie de réserve postées sur le rebord des hauteurs au sud de Chlum et par la 5e batterie de quatre (30 pièces).

Les Autrichiens préludèrent à leur retour offensif en faisant jouer une masse d'artillerie très considérable. J'ai compté en ce moment-là 120 pièces (15 batteries) qui tiraient concentriquement sur nous, postées qu'elles étaient en un arc de cercle depuis Langenhof jusqu'à Wsestar et Sweti et même plus loin encore, jusqu'à Rosnitz.

L'ouvrage de l'état-major autrichien ne parle, il est vrai, que de la batterie de la brigade Appiano et des quatre batteries de la 1re division, des batteries de la réserve d'artillerie de l'armée (page 348), puis de la réserve d'artillerie de corps d'armée du VIe corps et des batteries des brigades Rosenzweig et Waldstätten, en tout donc, de 96 pièces ou de douze batteries qui sur ce point avaient ouvert leur feu contre nous.

Mais la 1re division d'infanterie de la garde, dans son mouvement en avant, avait également attaqué le Ier corps d'armée autrichien, et dès lors il est permis d'admettre avec certitude que ce corps fit jouer également contre nous une partie de son artillerie, et je suis sûr de ne m'être point trompé. En tout cas, l'artillerie ennemie était de plus du

triple supérieure à la nôtre, et cette supériorité a été en grande partie cause que la 1re division d'infanterie de la garde dut abandonner Rosberitz.

Après que l'infanterie prussienne eut remporté la victoire et que l'armée autrichienne eut été incapable de rétablir la bataille en faisant exécuter des charges énergiques par sa cavalerie, nous voyons, à la vérité, que certaines *Abtheilungen* d'artillerie secondèrent l'infanterie qui se mettait à la poursuite de l'ennemi, soit les six batteries de Scherbening au pied de la hauteur de Chlum, sept autres batteries entre Stresetiz et Langenhof et neuf batteries du VIe corps sur la hauteur de Wsestar et Sweti.

Mais quand, du côté des Autrichiens, une série de batteries eussent été établies dans la ligne de Stösser, Freihöfen, Ziegelschlag à Plotitz, ces batteries, de concert avec la cavalerie qui les couvrait, mirent fin à la poursuite pour ce soir-là, et les batteries prussiennes qui prirent position à Charbusitz, Rosnitz et Briza ne purent pas réduire au silence la ligne d'artillerie autrichienne.

Je ne vous fatiguerai pas davantage aujourd'hui en vous citant d'autres exemples historiques empruntés à la guerre de 1866. Ceux que j'ai cités suffisent amplement à démontrer que les événements prouvent la justesse de ce que nous avancions en disant que l'artillerie, dans cette guerre, n'a pas répondu à ce qu'on se croyait en droit d'attendre d'elle; qu'elle n'est jamais arrivée sur les lieux en nombre suffisant.

Car dans une seule phase de la lutte, au moment où la IIe armée entrait en scène à la bataille de Königgrätz, elle a été supérieure en nombre à l'artillerie ennemie, tandis que celle-ci, dans tous les autres moments, a su entrer en ligne avec un nombre de pièces double, triple, souvent

même quadruple, quoique, en tout, elle ne comptât pas plus de canons que l'artillerie prussienne.

On a constaté d'autres faits encore, à savoir que notre artillerie n'a pas compté autant de coups heureux qu'on était en droit d'attendre d'elle d'après les résultats obtenus au polygone et les succès qu'elle eut devant les redoutes de Düppel; que le renouvellement des munitions épuisées ne se faisait pas d'après un mode régulier, que beaucoup de batteries furent hors d'état de nuire à l'ennemi par suite du manque de munitions; qu'en outre elles se retirèrent du feu fréquemment soit à cause du feu de l'infanterie ennemie, soit pour se reformer, alors qu'elles eussent agi plus sagement en restant dans leur position. Mais je compte vous entretenir de tout cela une autre fois...

DEUXIÈME LETTRE

RÔLE DE L'ARTILLERIE DE CAMPAGNE DANS LA GUERRE DE 1870

Dans la campagne de 1870, l'artillerie prussienne se trouva, à la vérité, au début, dans une situation matérielle bien plus favorable vis-à-vis de l'artillerie ennemie; en effet, toutes les pièces prussiennes étaient rayées et construites en outre conformément aux progrès techniques et aux inventions les plus récentes. Les pièces françaises, au contraire, étaient encore ces vieux canons de bronze à âme lisse, transformés d'après le système Lahitte. Cette transformation constituait en quelque sorte un palliatif, on avait fait avec les pièces des canons qui n'étaient ni chair ni poisson. Mais on l'avait élevé à la hauteur d'un système, et on conservait ces pièces parce que, dans la guerre de 1859, on en avait obtenu de bons résultats. Or leur tir était encore bien plus mauvais que celui des canons autrichiens en 1866.

De plus, les chefs de l'armée prussienne surent en 1870

faire apparaître partout, au moment opportun et en quantité suffisante, leur artillerie.

Aux exemples historiques que j'ai empruntés à la guerre de 1866 vous pourriez être tenté d'opposer cet argument : dans cette campagne, nous n'avons livré que des batailles offensives, dès lors le défenseur pouvait amener au combat une masse d'artillerie considérable plus facilement que l'assaillant, qui, lui, était obligé de passer peu à peu de la formation de marche à la formation de combat. Mais cet argument n'a qu'une valeur apparente : Nachod et Trautenau étaient des rencontres fortuites où les deux adversaires passèrent de la formation de marche à celle de combat, et, à Königgrätz, la IIe armée a pu, elle, déployer, dès son entrée en scène, une masse d'artillerie supérieure en nombre à celle de l'ennemi. Pourquoi donc les autres armées n'ont-elles pas su faire de même?

Or une armée bien commandée devra, même si elle prend l'offensive, savoir mettre en position, au moment voulu, la masse d'artillerie nécessaire. En 1870, nous n'avons presque pas livré d'autres batailles que des batailles offensives, et les chefs de l'armée ont su satisfaire à cette exigence. Je n'étudierai que les engagements livrés jusqu'à la date du 1er septembre, car les combats ultérieurs livrés par des armées aguerries et bien stylées à des masses de troupes de création nouvelle et inexpérimentées ne sauraient nous servir de base pour établir les règles qui devront être observées dans les combats entre armées d'une égale valeur.

Je vais suivre derechef l'ouvrage du grand état-major dans son ordre chronologique et je commencerai par le combat de Wissembourg. Or je lis à la page 179 que les Français n'avaient pas la moindre connaissance du mouvement en avant des troupes ennemies quand la batterie bavaroise Bauer ouvrit le feu contre Wissembourg presque en même temps que les chasseurs du 10e bataillon. Plus tard, cette batterie se vit renforcée (page 180) par la bat-

terie Wurm. C'est quand ce renfort fut arrivé qu'on préluda au combat de l'infanterie (à huit heures et demie). Les deux batteries étaient exposées au feu de l'infanterie ennemie. De la même manière, l'avant-garde du Ve corps préluda à son combat par le feu de cinq batteries (pages 145 et 146), lesquelles se virent secondées par deux batteries du XIe corps d'armée.

Mais bientôt le Ve corps fit en outre avancer au trot son artillerie de corps, qui, avant même qu'il fût onze heures, vint prendre position, au nombre de 30 pièces, au sud du Windhof. Finalement ce furent 66 pièces qui soutinrent l'attaque décisive. Dans cette attaque, l'artillerie agit presque à bout portant en défonçant les portes de Wissembourg après que l'infanterie eût été impuissante à les enfoncer; de même elle se porta en avant au milieu du feu le plus efficace de la fusillade ennemie pour démanteler le château de Geissberg après que les tentatives faites par l'infanterie pour le prendre d'assaut sans attendre le secours de l'artillerie eurent échoué.

D'après les indications fournies à la page 196, on employa à cet effet les batteries Haupt et Kipping, en outre la 3e batterie de grosse artillerie de campagne et enfin sur la hauteur aux peupliers la 2e *Abtheilung* d'artillerie à pied, en tout donc 42 pièces qui décrivaient un demi-cercle autour du château. On ne voit pas clairement dans le récit si toutes avaient déjà ouvert leur feu quand les défenseurs se rendirent. Ajoutons, pour finir, qu'après le combat l'artillerie participa également à la poursuite (page 197).

Il est donc naturel que dans ce combat, en général, on employa plus d'artillerie du côté des Allemands que de celui des Français, vu la supériorité écrasante de ceux-là. Mais le fait que, malgré la supériorité numérique qui était tout aussi importante par rapport à l'infanterie, on commença par employer 66 pièces contre 18 pour préluder à la lutte, ce fait est caractéristique, quand on le compare à l'emploi qu'on fit de l'artillerie dans la guerre de 1866.

Deux jours plus tard fut livrée la bataille de Wörth. L'ouvrage de l'état-major général nous dit que primitivement le général en chef et ses auxiliaires n'avaient pas l'intention de livrer bataille le 6 août. La bataille s'engagea par suite de reconnaissances, et le bruit du canon des différents corps détermina ceux-ci à aller réciproquement au secours les uns des autres. C'est ainsi qu'on tenta des mouvements offensifs partiels et isolés, auxquels on renonça après un certain temps. Dans ce prélude du combat, la tendance qu'on constate derechef d'employer presque immédiatement l'artillerie est fort caractéristique. Même la première reconnaissance fut, avant qu'il eût été tiré un seul coup de fusil par l'infanterie, commencée par la batterie Caspari (page 221). Et quand le bruit de cette canonnade détermina le général de Bothmer à aller de l'avant, lui aussi débuta par faire tirer l'artillerie (page 223).

Le bruit du canon résultant de la reconnaissance de Bothmer décida le général de Kirchbach, non seulement à faire reprendre la reconnaissance interrompue de l'avant-garde, mais bien à diriger une attaque sérieuse contre la position ennemie. Il déploya dès l'abord de l'artillerie, et, du coup, toutes les pièces sans exception qui étaient présentes au corps d'armée; il forma, avec les 24 pièces du XIe corps d'armée, qui, à ce moment-là, avaient également ouvert le feu près de Gunstädt, une ligne de feux continue de Görsdorf à Gunstädt.

Sur ce point donc, à partir de neuf heures et demie, 108 pièces tiraient, et cela non seulement avant que l'infanterie exécutât sa première attaque, mais même avant qu'elle eût passé de la formation de marche à celle de combat. Le déploiement se fit sous la protection de ces 108 pièces.

En voyant la façon dont l'artillerie du Ve corps fut employée en cette journée, la pensée est involontairement ramenée au spectacle tout opposé auquel on assistait à Nachod, où l'artillerie était en quelque sorte employée

goutte à goutte. D'ailleurs, l'ouvrage du grand état-major insiste sur l'effet foudroyant produit par cette artillerie.

Au XIe corps d'armée également, la 21e division, qui tenait la tête, avait envoyé en avant à Gunstädt toute son artillerie (24 pièces) pour qu'elle rejoignît le bataillon qui marchait le premier, et, par cette mesure, elle avait permis à son artillerie de soutenir à temps celle du Ve corps (page 235).

Peu après une heure, cette ligne d'artillerie se vit renforcée par trois batteries du Ier corps bavarois, à Görsdorf, batteries que la Ire division du corps avait également envoyées en avant (page 243); à ce moment-là, près de 200 pièces — en y comprenant le reste de l'artillerie du XIe corps — se tenaient prêtes à renforcer le front du Ve corps d'armée.

Et cela eut lieu immédiatement après la phase préparatoire du combat, car jusqu'à cette heure il n'y avait d'engagée, en fait d'infanterie, que la 4e division bavaroise, c'est-à-dire la 2e du IIe corps, laquelle se trouvait sur un terrain boisé et ne pouvait engager toute son artillerie, la 20e brigade et une partie de la 21e du Ve corps et la brigade d'avant-garde du XIe corps. Mais, dès que l'infanterie du Ve corps eut poussé ses célèbres attaques de front dirigées contre les vignobles de l'autre côté de Wörth assez loin pour qu'il y eût un espace disponible pour y poster de l'artillerie, nous voyons des batteries accourir de ce côté pour renforcer la ligne des tirailleurs (pages 249 et 251).

Le XIe corps également, pendant que sa brigade d'avant-garde (la 41e) était aux prises avec l'ennemi, le XIe corps, dis-je, avait également commencé par faire agir douze batteries (pages 253 et 254) avant d'employer le gros de son infanterie, qui, pendant ce temps, passait de la formation de marche à celle de combat. Deux de ses batteries seules n'ont pas été engagées dès le début, non qu'on voulût en former une réserve, mais simplement parce qu'on n'avait

pas assez de place pour les mettre également en position.

Là-dessus l'infanterie de ce corps d'armée s'empara du Niederwald. Quand l'infanterie se vit empêchée par le feu ennemi de continuer à avancer depuis la lisière septentrionale de cette forêt, on posta l'artillerie en avant (pages 269 à 271). Huit batteries prirent position au plus épais de la fusillade ennemie et secondèrent l'assaut dirigé sur Elssashausen, de même que plus tard elles aidèrent l'infanterie à repousser les retours offensifs de l'ennemi, et, à cette occasion, elles cessèrent à plusieurs reprises de tirer avec des obus pour tirer à mitraille.

Entre trois et quatre heures de l'après-dîner, on était déjà parvenu à hisser treize batteries sur les hauteurs escarpées de l'autre côté du Sauerbach, et à préluder, à des distances très rapprochées, à l'attaque dirigée contre Frœschwiller par ce feu de 80 pièces. Pendant cette opération, on vit certaines batteries se porter en avant de la ligne des tirailleurs qui attaquaient ce village (page 281).

Le Ier corps d'armée bavarois, qui, dans cette journée, eut à livrer surtout des combats dans les bois, ne put employer que peu d'artillerie en dehors des quatre premières batteries qui firent partie de la ligne d'artillerie à Görsdorf.

Mais pendant la poursuite, dans la soirée, l'artillerie seconda les autres armes sur tous les points.

Malgré soi on constatera le contraste qui existe entre l'emploi de l'artillerie à Wörth et celui qu'on en fit dans l'engagement de Skalitz.

Le jour même où se livrait la bataille de Wörth avait lieu également celle de Spicheren. Cette bataille, non plus, n'était décidée d'avance, et pourra s'appeler une bataille née d'une rencontre fortuite. Malgré cela, c'est l'artillerie qui ouvrit le feu, en nombre supérieur. Peu avant midi, la batterie d'avant-garde de la 14e division fut engagée, et peu après, à midi, quatre batteries (24 pièces) avaient ouvert

le feu. Elles prirent position assez près de l'artillerie ennemie et décrivaient un demi-cercle, et, de cette façon, elles contraignirent la batterie française postée à l'extrémité nord du Rothe-Berg à chercher une autre position située plus en arrière et l'empêchèrent ainsi de battre le terrain bas que l'infanterie devait franchir (pages 310 et 311).

Une heure plus tard, les batteries prussiennes s'avancèrent jusqu'à portée de la fusillade ennemie sur le Galgenberg pour faciliter à leur propre infanterie le mouvement en avant vers le Rothe-Berg (page 318). Elles contraignirent l'artillerie ennemie qui s'y était établie à continuer son mouvement rétrograde, et la batterie d'avant-garde força plus tard l'artillerie ennemie qui battait le pied du Rothe-Berg à se retirer en arrière de Styring-Wendel (page 320).

Les divisions qui arrivèrent après que le général de François eut enlevé le Rothe-Berg envoyèrent également en avant leur artillerie. Telle la 16e division, qui (après trois heures) fit avancer deux batteries sous la protection d'un régiment d'infanterie (page 329), et auparavant, peu après deux heures, la 5e division avait envoyé en avant une batterie. A ce moment-là, six batteries de la Ire armée et une de la IIe entretenaient un feu supérieur à celui de l'ennemi; elles chassèrent son artillerie et ébranlèrent son infanterie (pages 330 et 331). Pendant que, de quatre à six heures, les deux infanteries luttaient avec acharnement, le succès étant tantôt à l'une, tantôt à l'autre, les batteries restèrent en pleine activité et secondèrent à plusieurs reprises notre infanterie à repousser les retours offensifs très énergiques qu'exécutait celle des Français pour disputer aux Prussiens les avantages qu'ils avaient obtenus.

Finalement, deux autres batteries de la 5e division gravirent même le Rothe-Berg par un chemin de montagne très escarpé qu'on avait regardé comme étant absolument impraticable pour l'artillerie; elles se mirent en position au plus fort de la fusillade très violente de l'ennemi et forcèrent

les troupes de l'adversaire qui tenaient la hauteur de rétrograder toujours davantage, quoiqu'elles perdissent elles-mêmes la moitié de leurs servants (pages 354 et 355). Quoique le résultat obtenu par elles ne pût être considéré comme absolument décisif, la possession du Rothe-Berg n'en parut pas moins assurée à partir de ce moment.

La décision devait être amenée par l'enlèvement de la montagne de Forbach et la prise de Stiring-Wendel. On commença par y préluder en envoyant l'artillerie en avant. On mit en position, à six heures et demie, sur la hauteur de Folst, autant de pièces qu'on parvint à y placer, c'est-à-dire 36; deux batteries durent rester en arrière par suite du manque de place (pages 357 et 358). Du haut de cette éminence, les 36 pièces ne canonnèrent pas seulement avec la plus énergique vigueur la montagne de Forbach et Stiring-Wendel, elles se portèrent même en partie, dans les derniers moments du combat, plus loin en avant jusque sur la hauteur de Golden-Bremm (page 365), jusqu'à ce que l'obscurité complète mît fin à la lutte.

Onze batteries en tout (66 pièces) avaient été employées dans cette bataille. Aucune batterie, de toutes celles qui purent atteindre le champ de bataille, n'est restée inactive, et quoique les troupes arrivassent en partie par petites fractions, goutte à goutte en quelque sorte, au fur et à mesure que les trains de chemin de fer les amenaient, on était quand même parvenu à obtenir l'action une, pleine et entière, produite par une masse d'artillerie. C'est ainsi que la 4e batterie légère du Ier corps d'armée, arrivant directement de Königsberg en Prusse par chemin de fer sur le champ de bataille, prit immédiatement part à la lutte.

Et maintenant comparez un peu, mon cher ami, tout cela avec l'emploi qu'on fit de l'artillerie dans le combat de Trautenau, le 27 juin 1866, qui, lui aussi, fut le résultat d'une rencontre fortuite.

Comme la bataille de Wörth, celle de Colombey-Nouilly n'avait pas été décidée d'avance. Elle résulta, comme celle-là, de la reconnaissance faite par une avant-garde, au secours de laquelle les troupes rapprochées accoururent dans la suite. Cette avant-garde commença sa reconnaissance, comme avait fait celle du Ve corps d'armée à Wörth, par le feu de l'artillerie et eut bien vite engagé ses deux batteries (page 466). Les avant-gardes de la 1re et de la 2e division d'infanterie accoururent à son secours et envoyèrent, sous la protection de la cavalerie, tout ce qu'elles avaient en fait d'artillerie fort loin en avant de l'infanterie.

Peu après le moment où le général von der Goltz eut échangé les premiers coups avec l'ennemi, c'est-à-dire un un peu après quatre heures et demie, 30 pièces avaient déjà ouvert leur feu (page 470), quoique ce fût une rencontre improvisée. A six heures, le nombre de batteries de la ligne d'artillerie fut porté à 10 par celles du gros de la 13e et de la 1re division, qui, elles aussi, se portèrent au trot en avant de leur infanterie.

Peu de temps après, arrivèrent également au trot, sur le champ de bataille, toutes les batteries réunies du Ier corps d'armée; elles bivouaquaient et avaient été vivement portées en avant, les unes accompagnées par la cavalerie, les autres sans escorte. Peu après sept heures, elles formaient une ligne formidable de 90 pièces, dont 24 (les 24 de la 1re *Abtheilung*) franchirent même le ruisseau de Colombey et ôtèrent l'avant-train dans la ligne des tirailleurs même. En comptant les sept batteries du VIIe corps d'armée, il y avait dès lors 132 pièces qui prenaient part à la bataille, et cela jusqu'au moment où l'obscurité complète interrompit le feu. Elles contribuèrent puissamment à repousser les attaques énergiques que l'ennemi dirigeait contre le front et le flanc droit.

De même que les batteries des 7e, 1re et 2e divisions, l'artillerie de la 18e division et celle de la brigade de cava-

lerie Lüderitz précédèrent, en venant du sud, les troupes sur le champ de bataille pour préluder au combat, tandis que l'infanterie suivait et se déployait (pages 490 à 493).

La bataille de Vionville-Mars-la-Tour également était plutôt une bataille improvisée que préméditée, quoique, le 16 août, on s'attendît à une collision avec l'ennemi. Derechef, la bataille débuta par une reconnaissance, et on préluda à cette reconnaissance par le feu d'une masse d'artillerie à cheval qui n'était pas inférieure à 30 pièces, car à l'effet produit par l'artillerie de la 5e division de cavalerie, qui avait été portée à quatre batteries, vint bientôt se joindre celui que produisait, depuis le sud, la batterie de la 6e division de cavalerie (pages 542 à 544).

Après que le feu de cette artillerie eut jeté tout le trouble voulu dans les bivouacs ennemis, en particulier dans ceux de la cavalerie, l'infanterie française, réunie vivement, refoula, grâce à sa masse énormément supérieure, la cavalerie sur l'infanterie qui avançait (six heures). La tête de la 5e et celle de la 6e division d'infanterie apparurent sur le champ de bataille s'avançant depuis Gorze et Tronville.

Pendant qu'elles s'apprêtaient à tenir tête à l'ennemi, qui gagnait du terrain, pendant que partiellement elles se virent entraînées à soutenir une lutte des plus sérieuses avec lui (ce fut le cas pour les troupes de la 5e division), toutes les batteries dont le corps d'armée pouvait disposer s'avancèrent au trot sur les deux lignes de marche; à dix heures vinrent les quatre batteries de la 6e division, à dix heures et demie les deux batteries à cheval de l'artillerie du corps d'armée, environ une heure plus tard l'*Abtheilung* à pied de l'artillerie du corps d'armée (pages 557 et 563), et la 5e division envoya toutes ses batteries, au nombre de quatre, auxquelles vint se joindre, de plus, la batterie du détachement Lyncker, du Xe corps d'armée.

Entre onze heures et midi, un front d'artillerie des plus

puissants couronnait les hauteurs de Tronville jusqu'au bois de Vionville. Il comprenait donc 21 batteries ou 126 pièces (à savoir : 4 batteries de la 5ᵉ division de cavalerie, une batterie de la 6ᵉ division de cavalerie, 4 batteries de la 5ᵉ et 4 de la 6ᵉ division d'infanterie, une batterie du détachement Lyncker, 2 batteries à cheval du major Lenz et 4 batteries de la 2ᵉ *Abtheilung* à pied de l'artillerie de corps d'armée, et enfin, depuis neuf heures et demie, la batterie du détachement Lehmann). Certaines de ces batteries avaient à se défendre sans le secours d'une autre arme contre les masses réunies de l'infanterie ennemie, jusqu'au moment où leur propre infanterie arriva (page 557).

Avant encore que toute cette masse d'artillerie eût commencé à tirer, la 6ᵉ division d'infanterie avait enlevé Vionville (à onze heures et demie), puis elle prit Flavigny (à midi), soutenue qu'elle était, cette fois-ci, par une fraction de la 5ᵉ division. La ligne d'artillerie dont nous avons parlé ci-dessus fut renforcée, vers trois heures, par quatre batteries de la 20ᵉ division, ce qui porta son effectif à 150 pièces (page 596); à partir de ce moment, elle n'interrompit pas son feu pendant un seul instant, jusqu'à ce que la bataille eût pris fin.

Je n'ai pas besoin, sans nul doute, cher ami, de vous narrer longuement tous les détails, de vous dire comment le centre de cette ligne gagna du terrain en se portant en avant et en se maintenant le long du chemin qui va de Gorze à Flavigny, ni comment son aile gauche, postée le long de la chaussée, arrêta net un mouvement tournant fort dangereux que faisait l'ennemi, ni comment enfin l'aile droite avança, le soir venu, avec les deux autres armes, quand toutes prirent l'offensive, et occupa le plateau 989, qu'on s'était disputé avec tant d'acharnement (page 637). Il suffit, pour ce que j'ai à démontrer, que ce fait ressorte avec évidence que l'obscurité complète seule imposa silence à cette masse d'artillerie.

Quand, vers deux heures et demie, la 20ᵉ division du

Xe corps d'armée arriva à Chambley, à proximité du champ de bataille, la première chose qu'elle fit, ce fut d'envoyer au secours du IIIe corps d'armée toute l'artillerie qu'elle avait avec elle, c'est-à-dire 8 batteries; quatre, comme je l'ai déjà dit, soutinrent le centre, quatre prolongèrent l'aile gauche au nord de Tronville pour s'opposer au mouvement tournant dont on était menacé dans ces parages. Une partie de cette artillerie avait, depuis Saint-Julien, quitté l'infanterie et, prenant le trot, s'était portée en avant. Elle arriva juste à temps pour seconder l'aile gauche, sérieusement malmenée, jusqu'au moment où (à trois heures et demie) arriva la tête de la 20e division (pages 596 à 598).

De cette façon, le Xe corps d'armée avait fait agir toute son artillerie disponible avant que l'infanterie prît part à la lutte (à l'exception des détachements mis, auparavant déjà, à la disposition du IIIe corps d'armée, car la moitié de la 19e division, avec les deux dernières batteries, n'était pas encore arrivée).

C'est avec la moitié de cette division que ces dernières batteries ont aussi pris part à l'attaque dirigée contre le plateau de Bruville, qui ne réussit pas; puis elles avaient allongé la ligne d'artillerie le long de la chaussée (pages 616 à 619). En fait d'artillerie de la garde, était présente la 1re batterie à cheval venue avec la brigade de dragons, et cette batterie ne négligea aucune occasion de participer à la lutte. Ce fut elle qui préluda, en quelque sorte, au grand combat de cavalerie qui fut livré à l'aile gauche (page 619).

Enfin, à partir de trois heures deux batteries du VIIIe corps d'armée, à partir de quatre heures une troisième batterie du même corps prirent part à l'action. Par conséquent, toutes les pièces sans exception, au nombre de 210, qui purent atteindre le champ de bataille, ont pris part à la lutte, et pendant plusieurs heures, dans le courant de l'après-midi, toutes ont tiré simultanément.

Vers la fin de la bataille, il y eut en outre 12 batteries de la division hessoise qui prirent part à l'action.

Dans la bataille décisive de Gravelotte-Saint-Privat, l'artillerie entre en scène sur tous les points en masses plus considérables encore.

Il fut d'abord préludé à cette lutte gigantesque par le feu de l'artillerie du IXe corps. Ce corps commença le combat en faisant agir l'artillerie de la 18e division et son artillerie de corps (pages 703 et 704). A midi, 54 pièces précédèrent sur ce point l'infanterie et se laissèrent emporter par leur zèle si loin avant dans le feu le plus efficace de l'artillerie et de l'infanterie de l'adversaire qu'une batterie fut anéantie par les projectiles ennemis et que les autres, après avoir tiré deux heures durant, ne pouvaient guère plus être considérées comme étant capables de soutenir la lutte (page 714).

Environ une heure après ces 54 pièces, les cinq batteries hessoises de l'autre division entrèrent en ligne à la gauche du bois de la Cusse, et, par leur arrivée, la ligne d'artillerie fut portée à 84 pièces (page 717). Ce chiffre fut porté à 90 par l'arrivée de la batterie à cheval de la brigade de cavalerie hessoise, qui vint se poster à l'est de Vernéville (page 715). Presque en même temps, les quatre batteries de la 1re division d'infanterie de la garde et l'artillerie de corps de la garde se mirent en position à la gauche des batteries hessoises et prolongèrent la ligne d'artillerie jusqu'à Saint-Ail. Dès une heure, il y avait par conséquent sur ce point 138 pièces qui avaient ouvert le feu avant que les masses d'infanterie eussent été engagées.

Pendant ce temps, le VIIe corps d'armée seconda le IXe corps dans sa lutte en faisant jouer son artillerie, qui, après une heure (page 777), fit commencer le feu à sept batteries. En même temps, onze batteries du VIIIe corps se postèrent à leur gauche et ouvrirent le feu, de sorte qu'on préluda au combat par le feu de 108 pièces postées en avant du front de la Ire armée à Gravelotte (page 783).

Un épisode fort instructif et très intéressant par rapport à l'artillerie, c'est l'enlèvement, pendant la canonnade qui suivit alors, de Sainte-Marie-aux-Chênes à trois heures.

Treize batteries saxonnes et dix pièces de l'artillerie du corps de la garde, en tout donc 88 pièces, décrivaient un demi-cercle autour de ce village et le canonnaient (page 755), et notre brave infanterie, attaquant avec le plus grand élan et comme en une seule poussée, traversa tout le village et arriva d'un coup à la lisière opposée (page 757).

L'artillerie du XIIe corps vint, en outre, prolonger la masse d'artillerie dans la direction de Saint-Privat, l'artillerie de la 2e division de la garde fit de même en faisant entrer dans la ligne de combat trois batteries à Saint-Ail et une au centre, en avant d'Amanvillers.

En étudiant sur le plan de l'ouvrage du grand état-major l'état de la bataille à cinq heures de l'après-dînée, nous trouvons l'artillerie agissant groupée en trois grandes masses : la masse de l'aile droite à Gravelotte, dirigée contre la position du Point-du-Jour, était composée de 27 batteries; la masse du centre, agissant contre Amanvillers, en comprenait 13, et celle de l'aile gauche, dirigée contre la position de Saint-Privat, était forte de 30 batteries.

Mais à Gravelotte, 5 de ces batteries avaient d'ores et déjà été portées en avant et engagées en pleine lutte des infanteries. On n'avait laissé en réserve que celles des batteries pour lesquelles on ne put plus trouver de place dans la position de Gravelotte. Au centre, par contre, on avait renforcé la ligne d'artillerie en empruntant des pièces au IIIe corps d'armée, qui s'avançait comme corps de réserve. On fit donc tirer simultanément 70 batteries, soit 420 pièces, avant de lancer les masses d'infanterie à l'attaque décisive.

La masse d'artillerie dont on disposait contre le village de Saint-Privat eut pu produire un effet tout aussi destructeur et préluder avec autant d'efficacité à l'attaque que fit celle qui agit contre Sainte-Marie-aux-Chênes, si elle avait su que l'attaque devait avoir lieu. Mais elle ne le savait pas, et quand soudain elle vit le tir de ses batteries

masqué par les masses d'infanterie qui attaquaient cette position, qu'elles la trouvèrent non encore ébranlée et se virent hors d'état de pousser plus avant, les batteries se portèrent vivement en avant au beau milieu de la fusillade et couvrirent la localité d'une telle grêle d'obus que du coup l'infanterie fut mise en état de l'enlever.

Puis, quand l'infanterie passa aux attaques décisives, l'artillerie fit comme à Gravelotte, elle s'avança ailleurs aussi jusque dans la ligne des tirailleurs et soutenait l'arme sœur combattant avec elle épaule contre épaule; ainsi fit-elle à la ferme de Champenois et dans le terrain qui s'étend immédiatement en avant d'Amanvillers, puis encore à la droite de Saint-Privat sur la hauteur dont on venait de s'emparer. Sur ce point, elle repoussa les nombreux retours offensifs des réserves ennemies et elle seconda l'effet produit par le feu de l'infanterie sur le village campé sur sa hauteur comme une forteresse.

Quand enfin ce village fut enlevé, vers le soir, toute l'artillerie qui se trouvait à proximité couronna la chaîne des hauteurs dont on s'était emparé. A la gauche de Saint-Privat, toutes les batteries du XII[e] corps d'armée (96 pièces) se mirent en position. A la droite de Saint-Privat, je réunis quatorze batteries de la garde, et d'ailleurs aussi accouraient toutes celles qui purent atteindre la hauteur. Le colonel Stumpff se présenta à moi pour m'annoncer qu'il amenait six batteries, et, au moment où la nuit venait, le colonel von der Becke m'amena même quatre batteries de l'artillerie de corps d'armée appartenant au X[e] corps tenu en réserve. Par ces arrivées successives, le chiffre de mes pièces fut augmenté à ce point que finalement je comptais 24 batteries.

Cela faisait tout près de 140 pièces; car quelques batteries n'avaient plus leur effectif complet, vu que, dans la lutte d'artillerie qui avait eu lieu auparavant, certaines pièces avaient été démontées et qu'il n'avait pas encore été possible de les remettre en état. Sur cette hauteur, il y avait

donc, à l'entrée de la nuit, une ligne continue d'artillerie, coupée seulement par le village de Saint-Privat, ligne qui se composait de 230 pièces; elles balayaient le terrain dans la direction du bois de Jaumont et dans celle du bois de Fèves, si bien que l'ennemi renonça à toute tentative de nous arracher de nouveau la hauteur. C'est le bruit étourdissant de cette canonnade qui dura jusqu'à ce qu'il fît nuit noire et qui termina la bataille.

La récapitulation que nous venons de faire de l'emploi des masses d'artillerie à Gravelotte-Saint-Privat, toute superficielle qu'elle puisse être, n'évoque-t-elle pas le souvenir des chiffres de pièces si faibles que nous fîmes entrer simultanément en ligne à Königgrätz et ne nous dispense-t-elle pas de continuer notre étude comparative?

Dans aucune bataille offensive les difficultés que présentaient les lignes de marche ne pouvaient guère entraver davantage le déploiement rapide de grandes masses d'artillerie de la part de l'assaillant qu'à la bataille de Beaumont. Les colonnes du IVe corps d'armée se traînaient péniblement à travers la forêt sur deux chemins fort étroits et extrêmement défoncés. Sept bataillons et demi seuls avaient atteint la lisière de la forêt où l'on voulait arriver, tout le reste était encore sous bois. Et cependant il y avait dès lors sur les lieux 48 pièces qui engagèrent la lutte (page 1048).

Peu de temps après, le XIIe corps, quand le régiment de tirailleurs saxon eut chassé du petit bois situé auprès de la ferme de Beaulieu les troupes de l'avant-garde ennemie qui empêchaient le passage, le XIIe corps, dis-je, fit commencer sa canonnade par six batteries, soit 30 pièces (page 1054). Mais bientôt les deux corps se hâtèrent de porter en avant tout ce qui leur restait d'artillerie, et entre une et deux heures les 14 batteries du IVe corps, toutes réunies, avaient ouvert le feu (page 1053), et presque en

même temps toute l'artillerie du XIIe corps (page 1058) ouvrit le sien. Celle-ci, déduction faite de la batterie à cheval maintenue auprès de la division de cavalerie, comptait 15 batteries.

Mais cette batterie à cheval prit également part à la lutte depuis la rive opposée de la Meuse. Le combat avait donc commencé à peine depuis une heure entière que déjà 180 pièces étaient en pleine activité.

Vers la fin de la bataille, le IVe corps, chargé de poursuivre l'ennemi, employa encore douze batteries, soit 72 pièces, en les faisant tirer dans la direction de Mouzon, comme on peut le voir en jetant un regard sur le plan de bataille.

La catastrophe de Sedan commença de grand matin, à quatre heures, quand les Bavarois pénétrèrent dans Bazeilles. Tant qu'un épais brouillard, pendant le crépuscule, empêcha de voir même le terrain environnant le plus rapproché (page 1148), il ne pouvait naturellement être question d'employer l'artillerie. Cet état de choses dura jusqu'à six heures. Malgré cela, on essaya de tirer parti de l'artillerie. Le général von der Tann fit ouvrir depuis la rive gauche de la Meuse, par la réserve d'artillerie, un feu très lent, qui fut, d'ailleurs, presque absolument inefficace.

A six heures, une batterie saxonne entra en ligne à l'est de La Moncelle; un peu plus tard, la batterie bavaroise Hutten vint se ranger à côté d'elle (page 1154), et à sa gauche se posta la 6e batterie de la 3e brigade (page 1155). De plus, deux pièces pénétrèrent avec l'infanterie dans l'intérieur du village de Bazeilles; elles participèrent au combat de rues, dans le voisinage immédiat des ennemis, jusqu'à ce que presque tous leurs servants eussent été tués ou blessés (page 1157).

Mais ce ne fut que vers sept heures que le brouillard du

matin tomba complètement, qu'il rendit la vue entièrement libre et qu'il fut possible de faire agir l'artillerie.

La première disposition que prit le général commandant le XII[e] corps d'armée à la nouvelle du combat de Bazeilles, ce fut d'ordonner à l'artillerie de corps de prendre le trot et de se porter en avant (page 1162). Or, cette artillerie était en marche encore, au sud de Douzy. Une heure et demie après que cet ordre eut été donné, elle ouvrit son feu depuis une position à l'est de la coupure de Givonne, distante de près d'un mille allemand de Douzy.

Dans l'intervalle, toutes les batteries de la 24[e] division s'étaient mises à tirer, et à huit heures et demie on avait déployé sur ce point une ligne de douze batteries, soit 72 pièces, ligne qui, dès qu'elle se fut formée, subit des pertes considérables causées par la fusillade ennemie, mais ne s'en maintint pas moins dans sa position (1164). Une demi-heure plus tard, cette ligne d'artillerie fut portée à seize batteries ou 96 pièces.

A ce moment-là aussi, l'artillerie de la garde allongea cette ligne d'artillerie dans la direction du nord. Le cœur de tout artilleur bondissait forcément de joie en constatant que tous les chefs n'avaient d'autre préoccupation que de se procurer de l'artillerie.

Le général de Pape avait accompagné les chasseurs et les fusiliers de la garde quand ils chassèrent de Villers-Cernay et de la forêt de cette localité les quelques tirailleurs ennemis qu'ils y trouvèrent. De l'autre côté du bois, il aperçut la grande ligne d'artillerie française qui tirait sur le XII[e] corps d'armée depuis le rebord opposé du terrain bas de Givonne. « Amenez-moi deux pièces, me cria-t-il quand je le rencontrai, pour que je prenne cette ligne-là en flanc !

— Vous n'en aurez pas deux, mais bien quatre-vingt-dix, » pus-je lui répondre non sans quelque orgueil. Car déjà, sur l'ordre du général commandant le corps de la garde, les batteries s'approchaient au trot.

A neuf heures moins un quart, l'artillerie de la 1re division de la garde ouvrit le feu en avant du bois et par une clairière qui s'y trouvait (page 1192), et, un quart d'heure après, elle se voyait renforcée à sa droite (au nord du bois) par l'*Abtheilung* à pied de l'artillerie de corps et à sa gauche par l'*Abtheilung* de la 2e division de la garde. Au début, on ne trouva pas d'emplacement pour poster les trois batteries à cheval; mais, dans la suite, l'artillerie de la 2e division de la garde s'étendit plus à gauche, de sorte que ces batteries-là aussi purent entrer dans la ligne et participer à la lutte. Ainsi donc, l'artillerie de la garde commença sur ce point le combat, avant que l'infanterie fût sérieusement engagée, avec 72 pièces qui furent bientôt portées à 90.

Pendant qu'ici l'artillerie allemande voyait d'instant en instant croître sa supériorité sur l'ennemi, que les braves Bavarois s'emparaient peu à peu de toute la localité de Bazeilles, que Givonne était pris par l'avant-garde de l'infanterie de la garde et que l'infanterie du XIIe corps enlevait les localités situées sur le ruisseau de Givonne entre la localité de ce nom et le village de Bazeilles, les avant-gardes des Ve et XIe corps d'armée se montrèrent, à partir de dix heures, sur les derrières de l'armée française. Mais il fallait que ces deux corps d'armée franchissent l'étroit défilé de Saint-Albert avant de pouvoir agir. Ils firent immédiatement jouer leur artillerie.

Dès que les premiers bataillons de l'avant-garde du XIe corps eurent occupé Saint-Menges et la hauteur située à l'est en avant de cette localité, trois batteries y prirent position et ouvrirent le feu (page 1213). Immédiatement, le général de Gersdorff fit avancer l'artillerie de corps. Dès sept heures, sept nouvelles batteries s'étaient postées à côté des trois premières sur la crête de cette hauteur (page 1214), et à onze heures les quatre batteries restantes du XIe corps d'armée vinrent renforcer cette ligne d'artillerie (page 1215). Dès lors, toutes les 84 pièces du XIe corps

avaient été portées en avant et formaient une énorme batterie unique, à un moment où une fraction si minime de l'infanterie avait franchi le défilé qu'il lui eût été difficile de protéger cette puissante ligne d'artillerie (page 1216).

Pendant ce temps, le général commandant le Ve corps d'armée avait, du haut de l'éminence du champ de la Grange, étudié la situation. Il donna l'ordre de faire avancer, sans égard pour les unités constituées, toute l'artillerie disponible pour soutenir la ligne d'artillerie du XIe corps d'armée. Après avoir occupé quelques positions intermédiaires, une masse de dix batteries s'avança en passant en partie par Fleigneux même, en partie en contournant cette localité par le nord, et, à onze heures, elle se mit en position en faisant front à Illy (page 1221); son aile gauche dut être protégée par la cavalerie.

L'aile gauche de cette masse d'artillerie, qui comptait dès lors 24 batteries ou 144 pièces, combinait déjà ses feux avec ceux de l'artillerie de la garde, et dès lors le cercle de canons qui se formait autour de l'armée française se fermait pour se rétrécir davantage encore bientôt après, car, à ce moment-là, l'artillerie de corps du IVe corps d'armée et celle du IIe corps bavarois ne laissaient plus aucune issue à l'ennemi, au sud de Sedan.

La manière dont on employa l'artillerie des Ve et XIe corps fournit la preuve pratique la plus évidente qu'il est fort bien possible, même quand on a pris l'offensive, de préluder au combat par le feu des masses d'artillerie, dût-on ne disposer que d'un seul défilé pour aborder l'ennemi.

Je craindrais de mettre votre patience à une trop rude épreuve si je voulais entrer dans trop de détails et montrer comment les masses d'artillerie dont nous venons de parler se virent augmentées encore, comment on ne laissa en réserve que celles des batteries pour lesquelles il n'y avait absolument aucun emplacement disponible.

Qu'il me suffise de dire que tous les généraux et en par-

ticulier ceux qui commandaient l'artillerie, étaient pénétrés de cette idée qu'il fallait employer le plus vite possible autant d'artillerie que faire se pouvait et ne pas en tenir en réserve.

Je n'ai pas besoin non plus d'insister sur ce point que, en tous lieux, l'artillerie se porta en avant tout près de l'ennemi, jusque dans les lignes de tirailleurs, qu'elle s'avança même au delà des défilés pour faciliter à l'infanterie l'attaque de près dès que celle-ci se voyait en force pour exécuter les attaques décisives.

Je n'ai pas davantage à parler ici des luttes héroïques que notre infanterie soutint, d'une part contre la cavalerie et l'infanterie ennemies, qui combattaient avec acharnement pour se dégager, et, d'autre part, en attaquant les différentes localités qu'il fallait enlever, car il importe de ne pas oublier que nous n'avons à nous occuper ici que de l'emploi de l'artillerie.

Il suffira d'étudier, par rapport à leur effectif, les différentes masses d'artillerie qui préludèrent à la dernière lutte décisive.

Nous trouverons au sud de Sedan, à Frenois, une batterie de 114 pièces appartenant à la division wurtembergeoise et au IIe corps bavarois, bombardant Sedan, puis un groupe de six batteries ou de 36 pièces appartenant à l'artillerie de corps du IVe corps d'armée, posté près du Pont-Maugy, qui avait battu, quoique à une distance très grande, le terrain au nord de Bazeilles. A l'est, 24 batteries, soit 144 pièces appartenant au Ier corps bavarois, aux IVe et XIIe corps d'armée, avaient franchi la vallée de Givonne, et, constituant une batterie formidable, elles avaient couvert d'une grêle de projectiles Balan, Fond de Givonne et l'ancien camp retranché de Sedan. 18 batteries appartenant à ces trois corps d'armée ne trouvèrent pas d'emplacement pour se mettre en position et attendaient impatiemment qu'on pût tirer parti d'elles.

Je me souviens encore fort bien de la mauvaise humeur

où je mis un chef d'*Abtheilung* du XIIe corps d'armée. Il venait pour renforcer la position que j'avais prise plus au nord, et je dus lui dire que je ne disposais plus de l'espace voulu pour caser ne fût-ce qu'une pièce. On aurait dit que je venais de lui faire une insulte personnelle.

Plus au nord, 90 pièces du corps de la garde avaient ouvert le feu sur le bois de la Garenne. Au nord-ouest, la ligne formidable d'artillerie des Ve et XIe corps d'armée avait été portée à 26 batteries, soit 156 pièces qui balayaient le bois de la Garenne et le terrain situé au nord-ouest en avant de ce bois.

Il y avait donc cinq groupes principaux, qui, avec leurs 540 pièces, tiraient simultanément sur le même but, et ces 540 pièces constituent les quatre cinquièmes de l'artillerie présente aux différents corps qui purent prendre part à la bataille de Sedan.

Je ne parlerai pas de l'emploi qu'on fit de l'artillerie dans la bataille de Noisseville parce que ce fut une bataille défensive, et que l'emploi des masses d'artillerie était forcément, dans une bataille défensive, bien plus facile que dans une rencontre offensive. Cette bataille ne pourra donc pas nous fournir de données pour notre comparaison des faits de 1870 avec ceux de 1866, où nous n'avons livré que des batailles offensives.

En outre, il me semble que nous avons réuni des données suffisantes pour arriver à notre but.

Résumons les observations que nous avons faites sur l'emploi comparé de l'artillerie dans les deux campagnes.

1° En 1866, on ne voulait pas, de parti pris, employer beaucoup d'artillerie pour préluder aux combats; en 1870, on faisait agir, de parti pris et dès le début, le plus d'artillerie possible.

2° En 1866, c'était un principe dont on ne s'écartait pas, même au moment où la lutte avait atteint le plus haut

degré de rivalité et d'acharnement, de tenir en réserve tout aussi bien de l'artillerie qu'on en réservait de l'infanterie et de la cavalerie ou qu'on en formait une nouvelle réserve. C'est ainsi que la moitié de la grande masse d'artillerie de réserve de l'armée n'a pas tiré un seul coup de canon à Königgrätz; elle est restée jusqu'à la fin dans une inaction absolue.

En 1870, on obéissait au principe opposé qu'une réserve d'artillerie était inutile. On abolit jusqu'à ce nom « artillerie de réserve » et on le remplaça, à l'exception des corps bavarois, par celui d'« artillerie de corps ».

3° En 1866, comme le voulait la préoccupation d'avoir une réserve, on faisait marcher l'artillerie le plus loin en arrière possible; il y eut des occasions où elle était à des journées de marche en arrière des corps d'armée (par exemple, l'artillerie de la garde lors de l'entrée en Bohême).

En 1870, c'était un principe de faire avancer l'artillerie en colonne de marche le plus loin en avant qu'il était possible aux deux autres armes de lui fournir une escorte, quelquefois à peine suffisante. Nous voyons même souvent les corps d'armée envoyer presque toute leur artillerie bien avant au fort de la bataille (la garde et le III[e] corps à Saint-Privat, les V[e], XI[e] et XII[e] corps d'armée à Sedan).

4° Enfin nous voyons, en 1866, les masses d'artillerie cheminer la plupart du temps à une allure fort lente pendant les marches pour finir par un temps de galop au moment où elles allaient se mettre en position et auraient à enlever l'avant-train.

Tout au contraire, en 1870, de grandes masses d'artillerie parcourent sans jamais quitter le trot des distances longues de plusieurs milles allemands, et, de cette façon, elles arrivent sur les lieux avec une avance de plusieurs heures. Ce fut là le cas de l'artillerie de corps du III[e] corps d'armée à Vionville, de celle du corps de la garde à Saint-Privat, de celle du IV[e] corps, du corps de la garde, des XI[e] et XII[e] corps d'armée à Sedan...

TROISIÈME LETTRE

EFFICACITÉ DU TIR DE L'ARTILLERIE PENDANT LA CAMPAGNE DE 1866

« ... Pourquoi tant d'exemples historiques? me dites-vous. Indiquez-moi plutôt la cause de ce phénomène! »

Je me propose certes de résoudre le problème, mais ce ne sera pas pour aujourd'hui. J'en ferai l'objet d'une autre lettre. Il me faut accumuler encore mes matériaux et prouver par les faits les allégations par lesquelles j'ai terminé ma première lettre. Ayez donc un peu de patience encore, s'il vous plaît.

Or je vous disais, à la fin de cette première lettre, qu'en 1866 notre artillerie n'eut pas autant de touchés qu'on était en droit d'attendre d'elle après les résultats obtenus aux écoles à feu et les succès constatés aux redoutes de Düppel.

Pour prouver ce que j'avance là, il me faut remonter plus haut dans l'histoire.

De 1850 à 1860, notre artillerie avait tenté de réaliser une idée qui avait été condamnée par tous les artilleurs jouissant d'une certaine autorité, comme n'étant pas pratique du tout, une idée qui s'était vue en butte aux plus amères railleries, celle de construire des pièces rayées. Les essais qu'on avait fait réussirent, ils avaient donné des résultats réellement surprenants sous le double rapport de la justesse et de l'effet du tir. Des obus éclatant au point de chute même et les essais de mise en brèche faits à Schweidnitz dans l'automne de 1857 décidèrent le gouvernement prussien à introduire les pièces rayées de six, de douze et de vingt-quatre dans l'artillerie de siège et de forteresse.

Dans le courant de l'année 1858, on étudia, avec la cir-

conspection et la méthode inhérentes au caractère allemand, la construction d'une pièce de campagne réellement pratique, et l'on perdit ainsi beaucoup de temps. Toute nouveauté, en effet, est sûre de rencontrer des contradicteurs de toute sorte. Notre pièce rayée d'alors était une machine fort compliquée. On était en droit de douter qu'elle pût être d'un usage vraiment pratique, eu égard aux accidents en quelque sorte brutaux auxquels se trouve exposé le canon dans la guerre de campagne; et ce doute ne fit que renforcer la résistance que la force de l'habitude opposera toujours à ce qui est nouveau.

Notre commission d'expériences d'artillerie s'efforça de vaincre tous les doutes, ceux qui étaient justifiés comme ceux qui ne l'étaient pas, à force d'inventions, de propositions, d'essais sans cesse renouvelés. Pendant ce temps, les hommes qui, en France, avaient la haute main pour tout ce qui concernait les questions d'artillerie, apprirent quelque chose des essais de mise en brèche faits à Schweidnitz.

Dans le courant de 1858, Napoléon vit s'accentuer le conflit qui, en 1859, devait amener la guerre avec l'Autriche, et il ordonna d'armer sans retard d'aucune sorte son artillerie avec des pièces rayées. Mais on n'invente pas du jour au lendemain quelque chose de neuf, on ne crée pas davantage en un tour de main un nouveau matériel d'artillerie pour toute une grande armée. Or, le temps pressait : l'artillerie française pourvut donc de rayures ses canons de bronze à âme lisse, et c'est ainsi que prit naissance le système hybride qui fut maintenu jusqu'en 1870 et qu'on nommait le système Lahitte.

Quoique cette transformation fût à peine accomplie quand éclata la guerre de 1859, quoique les artilleurs français ne connussent absolument pas leurs pièces ainsi transformées, l'armée française n'en obtint pas moins avec elles une supériorité si considérable dans la portée sur les Autrichiens, que les hommes influents de l'arme dans toutes les armées et dans les gouvernements s'en préoccupèrent énormément.

Le gouvernement prussien exigea que son artillerie ne fût pas inférieure à celle des Français. A ce moment-là, notre commission d'expériences d'artillerie avait terminé les études se rapportant à une pièce de six de campagne; les essais faits en présence des hommes revêtus de l'autorité militaire suprême furent trouvés satisfaisants, et, avant même que la guerre entre la France et l'Autriche eût pris fin, l'ordre fut donné de construire des pièces de campagne de douze, rayées. On commença par en fabriquer trois cents.

Les résultats obtenus avec ces pièces étaient en effet tels, que tout homme qui n'avait jusqu'alors vu tirer qu'avec des pièces à âme lisse en était forcément surpris. Jusqu'alors, lorsqu'on tirait à 1000 pas, l'effet obtenu était si peu sûr que nos artilleurs se réglaient sur le proverbe qui dit : « Le premier coup est pour le diable, le second pour le bon Dieu, et le troisième seulement pour le roi. » C'est-à-dire qu'à 1000 pas on ne touchait qu'avec un tiers des boulets la cible alors en usage, qui avait 6 pieds de haut sur 50 pas de large. D'ailleurs il était rare que ces boulets allassent à une distance de 1800 à 2 000 pas. Si l'on se tenait à une distance plus considérable, on n'avait plus rien à craindre de la part des pièces de campagne à âme lisse.

Et voilà qu'on se trouvait en face d'un canon qui, à une distance plus grande encore, touchait le point, un canon dont le projectile en touchant le but éclatait en causant les plus grands désastres tout autour de lui, si bien qu'il semblait douteux que l'ennemi pût tenir quand un tel projectile viendrait tomber au milieu de ses rangs.

Cependant on hésita à remplacer toutes les anciennes pièces à âme lisse par des pièces rayées nouveau modèle. On n'était pas encore parvenu à construire un shrapnel vraiment bon, un shrapnel à fusée fusante pour le canon rayé, et le coup à mitraille de la pièce rayée n'était pas aussi efficace que celui de la pièce à âme lisse. Mais on ajoutait une grande importance au shrapnel et au tir à mitraille par rapport au combat de près, pendant lequel on

ne croyait pas avoir le loisir voulu de bien exactement viser afin de pouvoir tirer le plus de profit de la pièce rayée et rendre le tir avec elle le plus efficace possible.

Pour l'instant, on se contenta donc de donner à chaque corps d'armée trois batteries de pièces rayées; cela faisait un quart de toute l'artillerie de campagne. Pour l'artillerie de siège et de forteresse, au contraire, on augmenta le nombre des pièces rayées dans la mesure des fonds disponibles. On inventa une autre pièce de campagne plus légère, la pièce de quatre, et une batterie devait en être armée à titre d'essai.

La transformation de l'armement en était là quand éclata la guerre avec le Danemark en 1864. Dans cette campagne, on n'a pas fait d'expériences concluantes, décisives, avec notre artillerie de campagne. En effet, les engagements que nous eûmes à livrer en rase campagne n'avaient qu'une importance secondaire. Dans quelques rares occasions, j'ai vu, dans les combats de la guerre de campagne, nos pièces tirer un coup de canon par-ci par-là. L'ennemi quittait sa position presque immédiatement. C'est ainsi que les choses se passèrent à Satrup le 10 février, devant Fridericia le 8 mars.

Par contre, cette guerre nous permit d'expérimenter davantage avec nos pièces de siège, et nous acquîmes ainsi une somme d'expérience assez considérable. L'effet produit par notre grosse artillerie de siège ne surprit pas seulement l'ennemi, elle fut pour nous également une cause de surprise. A des distances où l'ennemi se croyait absolument à l'abri de nos obus, nos pièces de vingt-quatre lancèrent leurs projectiles au delà du large Wenning-Bund; en éclatant, elles faisaient crouler les blockhaus, elles renversaient les pièces de rempart, qu'elles enfilaient, et causèrent, le jour même où le bombardement fut commencé, un tel trouble et une telle panique que, si nous avions pu prévoir qu'elles produiraient un effet aussi foudroyant, nous eussions tenu prêtes des troupes afin de pénétrer

dans les retranchements en mettant à profit la panique que notre artillerie venait d'y produire.

Peut-être que dans cette première journée nous eussions rencontré moins de résistance que le jour où plus tard nous donnâmes l'assaut. Du moins, des prisonniers nous ont raconté que, le jour où le bombardement fut ouvert, l'ensemble des troupes postées dans les redoutes n° 1 et n° 6 avait pris la fuite. Nous ne pouvions pas voir cela, à cause de la neige qui tombait dru. Dans la suite, les défenseurs s'habituèrent à nos obus et apprirent à s'abriter tant soit peu contre eux en élevant des épaulements en terre.

Quand les pièces conquises lors de l'enlèvement des redoutes de Düppel furent amenées à Berlin, l'état de délabrement où les avaient mises nos obus suscita un sentiment général d'admiration en faveur de notre nouvelle invention et de l'effet qu'elle produisait. Il va de soi qu'on crut qu'en rase campagne aussi tout ennemi qui ne voulait pas s'exposer à une mort certaine n'oserait pas affronter le feu de ces pièces.

Ces espérances exagérées firent taire les doutes qu'eussent pu provoquer certaines expériences, se rapportant particulièrement à la difficulté qu'il y avait d'atteindre avec la pièce rayée un but qui se mouvait avec rapidité. Cette difficulté, nous l'avons pu constater surtout quand il s'agissait de tirer sur des navires. Quand, au mois de février, nous voulions empêcher un bâtiment de traverser le Petit-Belt, il s'en retourna, il est vrai, mais sans avoir été atteint par nos projectiles. Lors de l'assaut des redoutes de Düppel, il y avait là le cuirassé danois *Rolf Krake*, dont il a été si souvent question. Eh bien! on tira en pure perte une quantité inouïe de fer et de plomb avant de pouvoir se vanter d'avoir logé quelques projectiles dans le flanc du monstre, projectiles qui le décidèrent à quitter le champ de bataille.

Peu après l'assaut de Düppel, on se mit avec le plus grand zèle à construire un plus grand nombre de pièces de

campagne rayées, spécialement de pièces de quatre; et, quand éclata la guerre de 1866, chacun de nos corps d'armée possédait d'ores et déjà quatre batteries rayées de six et quatre batteries rayées de quatre: il ne comptait donc plus que six batteries qui fussent armées de l'ancienne pièce à âme lisse. Beaucoup d'hommes très autorisés croyaient toujours ne pas pouvoir se passer entièrement du canon à âme lisse pour le combat de près, à cause du feu de mitraille et du tir des shrapnels, qui étaient meilleurs avec cette pièce. Or ils virent leur opinion confirmée par les mesures que prit la seule puissance qui eût, pendant la durée d'une guerre des plus considérables, renouvelé son matériel.

En effet, les États-Unis d'Amérique s'étaient vus obligés, au cours de la guerre de Sécession, de renouveler, à trois reprises et cela presque totalement, leur matériel d'artillerie; et, lors du troisième renouvellement, ils s'étaient crus tenus de faire fabriquer au moins un quart de pièces courtes de douze à âme lisse contre trois quarts de pièces rayées. C'était là la même proportion qui régnait chez nous en 1866.

En 1866 donc, nous entrâmes en campagne absolument sûrs et certains que rien ne saurait résister à notre artillerie. Nous savions en effet que le canon autrichien se chargeant par la bouche, quoiqu'il fût rayé et construit avec un peu plus d'exactitude et de soin que les canons français système Lahitte, tirait bien plus mal que notre canon qui se chargeait par la culasse. Nous nous attendions donc à voir les autres armes, l'infanterie aussi bien que la cavalerie, se disloquer et se disperser comme paillette au vent quand nos obus tomberaient et éclateraient au milieu d'elles.

Il ne m'a pas été donné de participer aux premiers engagements soutenus par la IIe armée à Nachod, Skalitz, Schweinschädel, Trautenau et Soor. Les rapports de celles des batteries de mon régiment qui étaient détachées auprès des corps de troupes qui avaient pris part à trois de ces combats ne mentionnaient qu'une chose : la supériorité numérique triple et même quadruple de l'artillerie ennemie.

A Schweinschädel, la 3e batterie à cheval, armée de six pièces à âme lisse, s'était approchée à la distance de 1000 pas de seize pièces rayées autrichiennes; elle leur avait envoyé des shrapnels et ne parlait pas avec un respect bien profond de l'effet du tir des ennemis, qui finalement avaient préféré s'en aller.

A Königinhof, j'assistais à l'extrême fin du combat et je fus témoin d'une canonnade ouverte à une distance telle que je regrettai de voir tant de munitions si coûteuses tirées en pure perte; aussi la canonnade fut-elle bientôt arrêtée.

De même je ne fus guère effrayé d'un feu rapide que quatre batteries ennemies ouvrirent contre moi-même et les officiers qui m'accompagnaient, à une distance vraiment incroyable et sans le moindre effet, quand, vers le soir, je me portai à Königinhof pour faire une reconnaissance en vue d'un passage forcé de l'Elbe dont on parlait pour le lendemain, mais qu'on n'exécuta pas.

Par conséquent, mon expérience personnelle quant à nos nouvelles pièces de campagne équivaut à zéro pour la période qui précède la bataille de Königgrätz. En tout cas, j'étais rempli encore de la confiance et de la certitude qu'avaient fait naître en nous les expériences de la période de paix qui précédait. Aucun fait encore ne s'était présenté qui eût pu l'amoindrir.

La confiance en soi-même et la certitude de vaincre sont les conditions essentielles des grands succès. Mais il faut que cette confiance et cette certitude se basent sur des réalités, sans quoi on court risque de voir des échecs transformer, au moment décisif, la confiance en un sentiment tout opposé. Quoiqu'il ne m'ait pas fallu passer par là, les résultats obtenus à la bataille de Königgrätz n'ont absolument pas répondu à mon attente quant à l'effet que produisaient les pièces dont était armé le corps de troupes que je commandais.

A cette époque, le chef d'un régiment d'artillerie de campagne voyait bon nombre de ses 96 canons détachés, par

ordre, de son corps de troupes. Je ne disposais plus, quant à moi, que d'une *Abtheilung* (la seconde) de quatre batteries, c'est-à-dire 24 pièces, toutes rayées. Bientôt l'ordre m'arriva de me porter en avant; joyeusement nous nous mîmes au trot, et, après une course très pénible par monts et par vaux, de Rettendorf par Königinhof, Chotieborek et Jericek, nous arrivâmes à la ligne de combat la plus avancée de l'avant-garde de notre corps d'armée.

J'ordonnai aux batteries de se mettre en position, au sud de Jericek, contre de l'artillerie ennemie postée sur la hauteur de Horenowes garnie d'un bouquet d'arbustes qui est devenu historique. Les pièces ennemies m'avaient déjà envoyé des obus au moment où je passais la Trotinka à Jericek, mais ces obus, avec leur angle de chute trop aigu, allaient s'enfouir profondément dans les champs, de ci de là éclataient sourdement en projetant de la terre au loin, mais, loin de nous faire du mal, ne servaient qu'à nous mettre en belle humeur.

Les premiers coups d'essai donnèrent une distance de 4 000 pas; nous étions donc bien trop loin de l'ennemi, et je fis poster mes pièces plus près de lui sur l'ondulation de terrain qui se trouve tout près de Horenowes, au nord de cette localité; le réglage du tir donna 1900 pas; nous engageâmes donc le combat contre l'artillerie ennemie. Dans ma première lettre, j'ai dit déjà que cette ligne d'artillerie était forte de 40 pièces; j'ajoutais qu'à ma droite et à ma gauche d'autres batteries encore tiraient sur elle, et qu'en tout le but était canonné par 90 pièces.

Pendant ce combat d'artillerie, nous vîmes sortir de Horenowes sur le chemin qui conduit à la hauteur au bouquet d'arbres, donc à une distance moins grande que celle où était postée l'artillerie autrichienne, nous vîmes, dis-je, une batterie ennemie gravir au trot la montagne de la droite à la gauche, par pièce en colonne. Il n'est pas possible de trouver un but meilleur. Toutes mes batteries se mirent à tirer sur cette colonne de pièces. Les obus allè-

rent donner en avant ou en arrière, pas un n'atteignit l'ennemi. Il nous échappa sans avoir perdu un seul homme, un seul cheval, et disparut derrière la hauteur. J'étais confus comme un chasseur qui aurait manqué un cerf qui qui se serait venu mettre devant le canon de son fusil.

Peu après, je fus quelque peu consolé, car mes obus dispersèrent un bataillon ennemi qui, venant de Horenowes, gravissait lentement l'éminence. Je vis un escadron de dragons charger l'ennemi et ramener une foule de prisonniers. L'artillerie autrichienne, après avoir soutenu sa lutte pendant un court espace de temps, cessa le feu et disparut derrière la hauteur. Nous ne fîmes aucune difficulté d'admettre que c'était notre artillerie qui avait amené ce résultat, et naturellement nous en fûmes très heureux.

Pendant ce temps, le gros de la 1re division d'infanterie de la garde s'était formé en lignes après avoir franchi la Trotinka; elle s'avançait ainsi contre la hauteur au bouquet d'arbres pendant que l'avant-garde luttait avec le plus grand acharnement avec les dernières troupes ennemies. Dès que l'infanterie en avançant masqua mes batteries, je leur fis cesser le feu et recharger immédiatement les pièces pour qu'elles fussent prêtes à repousser les retours offensifs que l'ennemi pourrait faire. Moi-même j'accompagnai l'infanterie, qui marchait en avant, pour être à même de fixer, dès que la hauteur serait prise, l'emplacement où l'on posterait l'artillerie.

Pendant que j'avançais ainsi avec l'infanterie, une batterie ennemie me fournit la preuve la plus évidente que l'artillerie autrichienne n'était nullement anéantie. Elle nous surprit en apparaissant en avant de nous à notre gauche, lança coup sur coup huit projectiles, qui, tous, donnèrent sur un seul et même point par où passait justement le bataillon avec lequel je cheminais en ce moment. Trois obus éclatèrent en avant du bataillon, trois au milieu des rangs et deux en arrière, en plein au milieu des morts et des blessés qui se tordaient les uns sur les autres.

Mais le bataillon ne fut pas dispersé. J'entendis les commandements : « A droite, en avant, chef de file! au pas! droite, gauche, gauche, droite, » et le bataillon continua sa marche sans que rien pût l'arrêter. (Je crois que c'était un bataillon du 3e régiment de la garde, car, pendant un bout de chemin, je cheminai avec le capitaine de Lobenthal). Les obus des pièces rayées, en éclatant, ne produisaient donc pas un effet aussi destructeur que je l'avais cru; du moins ne produisaient-ils pas cet effet sur une bonne infanterie.

Après avoir ouvert pour un temps fort court un feu rapide depuis la crête de la hauteur sur les derniers restes de l'infanterie ennemie, la nôtre s'empara de la hauteur au bouquet d'arbres; j'envoyai, par l'adjudant du régiment, l'ordre à mes batteries de me rejoindre vivement, pour nous assurer la possession de la hauteur. En attendant leur arrivée, je m'orientai. Je vis l'ennemi qui disparaissait dans la direction de Nedelitz. Je voulus voir dans quel état de délabrement l'effet destructeur de cette artillerie avait mis l'artillerie ennemie en allant examiner les débris dont je croyais que le terrain serais jonché. Je n'en trouvai aucun! Pas une pièce dont les roues avaient été fracassées, pas un débris d'un caisson d'avant-train brisé par l'explosion, pas un cheval aux membres déchiquetés, rien ne marquait la place où avait été postée l'artillerie de l'ennemi.

Certes il y avait de quoi se décourager. Mais quand plus tard je lus l'ouvrage de l'état-major autrichien, quand j'y vis que la hauteur de Horenowes avait été évacuée uniquement parce que Benedek en avait donné l'ordre à plusieurs reprises, — car il n'avait nullement eu l'intention d'étendre si loin son aile droite, — quand donc il me fallut bien me dire que l'artillerie ennemie n'avait nullement rétrogradé par suite de l'effet produit par notre tir, alors, je l'avoue, ma désolation ne connut plus de bornes.

Mais le 3 juillet je n'avais pas, sur cette éminence-là, grandement le temps de me laisser aller à des considérations, de quelque nature qu'elles fussent. L'infanterie de la

1re division de la garde se mit à suivre vivement l'ennemi qui cédait. Depuis les environs de Chlum, il nous arrivait des obus ennemis sifflant à travers l'air, et mes batteries ôtèrent l'avant-train sur la hauteur au bouquet d'arbres et ripostèrent. La distance était énorme. C'est pourquoi j'ordonnai de ménager les munitions et de ne tirer que tout juste assez pour détourner de notre infanterie, qui marchait en avant, le feu de l'artillerie ennemie.

Puis je courus sur la crête à arête vive de la hauteur de Maslowed pour chercher une position plus rapprochée pour mes batteries, afin que, de là, leur tir fût plus efficace qu'il ne l'avait été jusque-là. Je rencontrai dans la ligne de tirailleurs la plus avancée de l'infanterie qui continuait sa marche en avant le général de Colomier, qui fut d'avis aussi que de tirer à de si grandes distances était absolument inutile.

La hauteur tout près de Maslowed ayant sa pente nord très escarpée, je craignis que nos pièces ne se missent à dégringoler par suite du recul; je choisis donc, sur la croupe de la hauteur qui descend de Maslowed à Nedelitz, la position qui se trouve à moitié chemin entre les deux localités. C'est là que je donnai à l'adjudant du régiment l'ordre d'amener les batteries; moi-même je me rendis directement sur les lieux pour y choisir les emplacements.

Dans l'intervalle, l'artillerie ennemie, dont précédemment j'avais taxé l'effectif à une ou deux batteries, s'était vue augmentée à un point tel que le dos de la hauteur courant de Chlum à Nedelitz, qui fermait l'horizon, semblait comme garni d'une rangée continue de canons. Il y avait là un chemin planté de petits arbres, je m'y portai; je voyais derrière moi la première batterie (la 4e batterie de pièces de quatre) qui descendait la hauteur de Horenowes, où il y avait ce fameux bouquet d'arbres; la pente était si raide qu'elle dut la descendre au pas.

En même temps, j'observai l'ennemi. Il fit tirer un coup de canon. Le projectile alla donner dans les blés à environ

100 pas en avant de moi. Un deuxième obus suivit qui alla trop loin aussi. Un troisième obus toucha le sol tout à côté de moi et s'enfonça dans la terre détrempée par la pluie. Puis vint un de ces silences lugubres, comme ceux qui, pendant un lourd temps d'orage, précèdent les premiers éclairs.

Je crus deviner le dessein de l'ennemi. Il avait reconnu en moi l'officier qui cherchait la meilleure position pour l'artillerie qui allait venir; il avait réglé son tir sur moi et n'attendait, pour le commencer, que l'arrivée de la batterie qui avait disparu derrière la hauteur sur laquelle je me trouvais. Je retournai alors auprès d'elle, dans le terrain bas, et donnai au capitaine l'ordre suivant : Dès qu'il serait parvenu sur la hauteur et que l'ennemi ouvrirait son feu sur lui, il prendrait, sans se soucier de ce feu, l'allure la plus rapide possible, puis ferait ôter l'avant-train à la pièce auprès de laquelle se trouvait le guide, juste à l'endroit où moi-même je m'arrêterais.

Je retournai à ma place de tout à l'heure, et je suivis avec la plus grande attention tous les mouvements de l'ennemi. A peine les chevaux de volée de la batterie apparurent-ils sur la hauteur que tout l'horizon en avant de moi se couvrit de nuages bleus et que commença un feu rapide entretenu par plus de 100 canons avec un tel fracas et de tels sifflements d'obus qu'on eût dit que l'enfer se déchaînait. Mais au même moment j'éperonnai mon cheval et je m'avançai au galop vers l'ennemi sur une longueur de 300 pas. La batterie m'avait suivi aussi rapidement que le lui permettait le sol gras et défoncé. Les projectiles ennemis en masse passaient en sifflant au-dessus de nos têtes et touchaient terre en arrière de nous dans le chemin.

L'ennemi n'avait pas dû s'apercevoir, dans l'épaisse fumée de poudre que produisait son tir, que nous avions passé au-dessous de ses obus, car il continuait à tirer sans changer de hausse; la grêle la plus drue de ses projectiles continuait à couvrir le chemin pendant que, bien tranquille-

ment, nous tirions nos coups d'essai et que nous réglions notre tir à 1350 pas. En filant sous les projectiles ennemis, la batterie ne subit qu'une seule perte : elle eut un homme blessé. Une fois mise en position, elle n'en subit plus aucune.

Au moins j'eus la consolation de constater que l'ennemi n'avait pas non plus, avec ses pièces nouveau modèle, appris encore à bien tirer [1].

Les autres batteries de l'*Abtheilung* franchirent également, à droite et à gauche de la première (batterie Mutius), le dos de la hauteur battu en brèche par l'ennemi avec des pertes minimes, et se postèrent sur la même ligne qu'elle, ainsi que quelques batteries de la 1re division de la garde.

Je vous ai déjà raconté, dans ma première lettre, que nous avions à peine tiré une ou deux salves après avoir réglé notre tir quand nous constatâmes que des caissons d'avant-train sautaient dans la ligne ennemie et qu'il s'y produisait des désordres. Nous attribuions cela, vous disais-je, à l'effet de notre feu, mais, par après, nous apprîmes à notre très grand désappointement que nos tirailleurs marchant en avant dans les blés fort élevés s'étaient approchés à la distance de 200 à 300 pas de l'artillerie ennemie, qui sans doute fut empêchée de les voir, à cause de l'épaisse fumée de la poudre. Ils se servaient de cartouches à balle explosive, dont l'usage, à ce moment-là, n'était pas encore interdit, et ces balles produisirent dans les caissons d'avant-train et les fourgons de munitions l'effet le plus dévastateur.

1. La ruse qui venait de me réussir et qui consistait à passer vivement sous le feu ennemi, Strotha l'avait d'ores et déjà pratiquée à la bataille de Leipzig lorsqu'il dut aller remplacer une batterie russe mise hors de combat. Arrivé à l'endroit où gisaient les débris de cette batterie, il donna l'ordre de prendre le galop et alla se poster à 300 pas plus près de l'ennemi. Quand je vis, à Königgrätz l'énorme batterie ennemie toute silencieuse, le souvenir de la manœuvre de Strotha traversa, semblable à un éclair, mon esprit et je l'imitais. Il nous l'avait racontée bien des années auparavant à mes camarades et à moi qui assistions, tout jeunes officiers, à une conférence technique qu'il faisait. Je cite ce fait simplement pour montrer combien il peut résulter de bien de ce que les officiers déjà anciens racontent aux jeunes les événements qui ont fait époque dans leur vie.

On m'a raconté par après qu'à cette occasion un des officiers commandant les tirailleurs (je crois que c'était le lieutenant Chorus) s'était mis bien tranquillement à tirer quelques coups d'essai sur un cheval blanc, puis, voyant la bête s'affaisser, il avait donné l'ordre de prendre la hausse à 250 pas et d'ouvrir un feu rapide pour se jeter en poussant le hourrah de la charge sur la batterie tout en désarroi et descendre la plus grande partie des servants et des chevaux.

A la vérité, les projectiles de notre ligne d'artillerie ont bien pu mettre hors de combat des chevaux et des servants, mais il est bien difficile d'établir la chose après coup et de fixer le nombre d'hommes et de bêtes qu'ils firent tomber. Mais les rapports fournis par l'infanterie établissent bien ceci que toute la ligne d'artillerie ennemie continua à tirer sans un moment d'interruption jusqu'à ce que l'infanterie ouvrit son feu rapide.

Par conséquent, nous autres artilleurs, nous n'avons, dans cette position-là aussi, eu qu'un nombre énormément restreint de coups heureux, et notre tir n'a eu que ce seul effet, effet d'ailleurs essentiel, d'attirer uniquement sur nous le feu de la ligne formidable de l'artillerie ennemie, donc de la détourner absolument de l'infanterie. Cette dernière fut, de la sorte, mise en état de réduire au silence, tout en subissant des pertes relativement peu considérables, toute cette masse d'artillerie et de prendre la moitié des canons.

Après avoir été arrêté à plusieurs reprises par l'infanterie et la cavalerie ennemies qui se jetaient depuis la droite sur mes derrières, mon front et mon flanc, j'atteignis la dernière position que je devais occuper dans cette bataille, au sud de Chlum, sur la hauteur, en vue de soutenir les bataillons de la 1re division de la garde, qui avaient pénétré en avant. Certes, j'avais alors devant moi un but qu'il m'était impossible de manquer, que mes pièces eussent des rayures ou n'en eussent point.

C'étaient deux corps d'armée autrichiens qui étaient rangés dans la plaine, au pied même de la hauteur; ils étaient admirablement alignés, et leurs uniformes blancs se détachaient nettement du fond vert des champs de blé qu'agitait le vent. Ils étaient massés en faisant front dans la direction de Sadowa et me présentaient par conséquent leur flanc droit. Ces bataillons, ces escadrons et ces masses d'artillerie, concentrés en bon ordre dans leur formation sur la place d'alarme, ressemblaient, vus de haut, aux dés d'un jeu d'échecs. Ces masses remplissaient le vaste évasement de la vallée jusque vers les hauteurs de Problus, et leur aile droite était distante de 900 pas de l'endroit où je m'étais posté avec mes pièces. Le feu de celles-ci y jeta, dès l'abord, la surprise, la terreur et la confusion.

Un officier d'infanterie de mes amis (le major Erckert) gisait à terre, à ce moment-là, en avant de Rosberitz. Il était blessé, absolument immobile et tenu pour mort. Or il me raconta que les bataillons autrichiens qui lui passaient sur le corps en s'avançant à l'attaque de Rosberitz s'arrêtèrent court dans leur élan au premier coup de canon tiré depuis la hauteur de Chlum; ils étaient saisis d'effroi et comme retenus sur la place par une force magique.

Moi aussi je pus constater les désastres que nos obus causaient dans les rangs serrés de l'ennemi. Chaque projectile qui y tombait éclatait et ouvrait, comme à la faux, de larges trouées dans ces masses d'hommes compactes qui cherchaient à s'écarter à droite et à gauche. Mais j'eus beau activer le zèle de mes canonniers, leur crier de lancer avec une vitesse redoublée leurs projectiles dans ces troupes massées pour y causer plus de désastres encore, elles ne se débandèrent pas, elles ne prirent pas la fuite, comme au fond je m'y étais attendu. A la vérité, les rangs se séparaient tant soit peu, les hommes cherchaient des couverts partout où les fossés le long des chemins et les ondulations du terrain leur en offraient; mais finalement la masse fit front contre nous et commença l'attaque.

La première attaque, exécutée par la cavalerie, vint échouer à un chemin creux qui se trouvait au pied de la hauteur. Depuis ce chemin, quelques-unes de nos compagnies d'infanterie accueillirent les escadrons autrichiens par un feu rapide de leur fusil à aiguille, qui produisit un effet destructeur. A l'heure qu'il est, je doute que le feu de notre artillerie, si peu stylée encore à ce moment-là, eût suffi à lui seul, sans le secours de l'infanterie, à faire tourner bride à la cavalerie qui nous chargeait.

Là-dessus nous vîmes dans le fond, sur tous les points, des batteries ennemies se mettre en position dès qu'elles eurent trouvé l'espace voulu pour se déployer; elles se mirent à tirer avec autant de rapidité et de violence qu'il leur était possible. Elles formaient derechef une ligne de plus de 100 pièces. Mais cette fois-ci elles décrivaient un demi-cercle autour de nous, et le feu de leur flanc gauche fut particulièrement cruel : des éclats d'obus rebondissaient le long de toute la ligne de nos batteries. Maintenant nous subissions des pertes bien plus sensibles. Des attelages complets étaient, du coup, renversés à terre; certaines pièces voyaient tomber tous leurs servants.

Derechef ce fut une chance pour nous que les artilleurs ennemis ne sussent pas encore parfaitement faire jouer leurs pièces. La plupart des batteries autrichiennes choisirent, à ce qu'il nous semblait, pour but le clocher de Chlum, car obus sur obus allaient y tomber; il se mit à chanceler, les tuiles et les débris de maçonnerie volaient tout autour. Mais nous étions postés à environ 200 pas en avant du clocher, et les projectiles qui l'atteignaient ne nous incommodaient pas, nous autres. Toujours est-il que l'existence que nous préparait l'ennemi était infernale en tous points. Nous avions, comme on dit, donné du pied dans un guêpier.

Et cette existence infernale pouvait bien avoir duré une heure quand les attaques des masses ennemies finirent par refouler notre infanterie. Nos sept compagnies postées à

Rosberitz durent abandonner cette localité. Elles étaient désagrégées, et la plupart de leurs chefs étaient tombés. Elles reculèrent donc devant les dix-sept bataillons du VIe corps qui se jetaient sur elles. Ces masses, il est vrai, eurent encore quelques moments d'hésitation causés par le feu des pièces et celui du fusil à aiguille.

Mais avec le feu de mon artillerie seule, je n'étais pas capable de les arrêter; ceci, les résultats obtenus jusqu'alors me l'avaient clairement démontré. Je suivis donc le mouvement général, et je fis rétrograder mes batteries pour les poster sur la hauteur la plus rapprochée, celle qui court en pente douce de la partie nord de Chlum vers Nedelitz. Les ennemis nous suivirent, mais ils se virent pris en flanc, à gauche et à droite par notre VIe corps d'armée et par le Ier corps, qui les anéantirent.

Ce fut la dernière action à laquelle je pris part dans cette guerre. A la bataille de Königgrätz, quand j'eus rétabli mes batteries et complété mes munitions, je reçus, au moment où j'allais me porter en avant sur les hauteurs de Rosnitz pour participer à la poursuite de l'ennemi, l'ordre de me mettre en réserve en arrière de l'infanterie du corps de la garde.

Durant la bataille, j'avais eu toutes les occasions possibles de me déclarer satisfait de la manière dont mes batteries s'étaient comportées. Elles avaient déployé une très grande bravoure, et tout avait été exactement exécuté comme cela avait été prescrit. Pas un homme n'avait hésité ni montré un courage chancelant. Mais nous n'avions de loin pas compté autant de coups heureux qu'on était en droit de s'y attendre. C'est que mes hommes n'avaient pas suffisamment appris à tirer, et j'étais obligé d'en convenir vis-à-vis de moi-même, je ne l'avais pas appris non plus. De là ce sentiment de contrainte et de déplaisir qui se produisit en moi.

J'étais curieux de savoir où en étaient les autres régiments d'artillerie de notre armée à cet égard. Et voyez un

peu! Toutes les fois qu'un officier me communiquait franchement et entre quatre yeux sa manière de penser, il exprimait ce même sentiment de contrainte, il avouait qu'il n'était pas content de lui. Mon ami Scherbening, qui était sous mes ordres à Sedan et y périt presque sous mes yeux, confessa, parlant à ma personne, que c'était bien aussi son cas à lui, et pourtant il avait, à Königgrätz, maintenu avec la plus grande ténacité les quatre batteries qu'il commandait dans la position en avant du défilé de Sadowa, et à Blumenau, dans le dernier engagement de cette guerre-là, il s'était, de plus, distingué tout particulièrement.

Bien plus, je pourrais vous citer des fractions de troupes d'artillerie assez considérables dont les pièces de quatre, au cours de la longue canonnade, envoyaient leurs projectiles à des distances de plus en plus courtes, finalement à 300, 400 pas en arrière du but, et qui attribuaient ce fait à l'encrassement causé par la poudre dans le tube du canon, tandis qu'il provenait, en réalité, de ce que les hausses des pièces de quatre glissaient à chaque recul du canon et qu'on n'avait pas eu soin de les faire remettre en place. Les pièces de quatre, en effet, avaient des hausses d'une construction différente de celles des pièces de six; pour celles-ci, la hausse était enlevée avant que le coup partît, le recul ne pouvait donc pas la faire glisser.

Je pourrais encore vous citer des fractions de troupes d'artillerie assez considérables dont les obus n'éclataient pas, bonnement parce que, pour les projectiles fournis lors du renouvellement des munitions par les colonnes, on avait oublié, comme on le découvrit par après, de mettre le percuteur en place; dès lors, évidemment, il n'y avait guère moyen que l'explosion eût lieu. Mais je ne vous les citerai pas, parce qu'il me déplairait de mettre en quelque sorte au pilori, après coup, des hommes d'un mérite reconnu pour s'être rendus coupables d'une faute au fond très pardonnable. Je dis que cette faute est pardonnable, parce que nous n'avions pas encore acquis toute la routine

désirable dans la manœuvre du nouvel armement, ou mieux, parce que nous n'avions pas encore bien appris à tirer.

Pour moi, cela ne fait pas l'ombre d'un doute que, dans tous les régiments, on en était absolument au même point que nous; où, en effet, dans toute cette guerre de 1866, avons-nous atteint un but qui en valût la peine?

Au début du combat de Nachod, une batterie prussienne a contraint la batterie autrichienne de la brigade Hertwek à battre en retraite; pendant le combat de Soor, une batterie autrichienne a laissé, en rétrogradant, une pièce démontée sur le terrain; durant le combat de Schweinschädel, la 3e batterie à cheval de la garde a, nous dit-elle dans son rapport, forcé deux batteries autrichiennes à quitter leur position. Mais c'est tout, absolument tout!

Dans la grande bataille de Königgrätz, nous avons conquis tout près de 200 pièces; il ne s'en est pas trouvé, à ce que je sache, une seule dans le nombre qui eût été démontée.

A Nachod et à Skalitz, l'ennemi battit, il est vrai, en retraite quand, à la fin de l'engagement, notre artillerie de réserve eut fait son apparition. Mais à l'heure actuelle on n'a pas encore pu établir avec sûreté si, à Nachod, c'est l'entrée en scène de cette artillerie de réserve qui décida l'ennemi à rétrograder ou s'il n'avait pas, auparavant déjà, pris la résolution d'abandonner le champ de bataille parce qu'il avait vu échouer ses attaques. Pour ce qui est du combat de Skalitz, il est actuellement prouvé historiquement que le corps d'armée autrichien avait l'ordre de ne tenir que jusqu'à deux heures, et que sa retraite fut exécutée sans que l'apparition de l'artillerie de réserve du Ve corps y fût pour rien.

Mais nulle part, dans tout le cours de la campagne de 1866, notre artillerie n'a joué un rôle décisif vis-à-vis des autres armes de l'armée ennemie. Aucune masse considérable d'infanterie, aucun grand corps de cavalerie n'a été

mis en pièces par elle; il n'y a eu aucun objet d'attaque, ni village, ni position, contre lequel elle ait ouvert, pour préluder au combat, son feu de manière à en décider franchement l'enlèvement. Ce qui ne lui a pas permis de le faire, c'est que, sur tous les points, elle s'est avancée en nombre trop inférieur, comme je l'ai montré dans ma première lettre.

D'ailleurs six de ses seize batteries étaient armées de pièces à âme lisse, et une grande partie de ces batteries à âme lisse n'ont pas tiré un seul coup de canon, à cause des grandes distances auxquelles les deux artilleries engageaient la lutte. Autant que je sais, la moitié de la grande artillerie de réserve de la Ire armée, moitié armée de pièces à âme lisse, n'est pas parvenue à tirer un seul coup de canon, et il n'a été donné qu'à un bien petit nombre de batteries à âme lisse de conquérir une gloire impérissable en s'approchant de très près de l'ennemi, dont le tir était pourtant plus efficace, telle la batterie Buddenbrock à Schweinschädel, telles les batteries Schmelzer et Theiler à Königgrätz.

Après la campagne de 1866 donc, ce sentiment, comme je l'ai déjà dit, s'empara de nous tous que nous n'avions pas assez de touchés à notre actif. Nonobstant nous avions la conscience tranquille, nous pouvions nous dire que nous avions fait notre devoir, car nous nous étions battus partout où nous en avions reçu l'ordre, nous nous étions comportés comme les prescriptions du règlement l'exigeaient de nous, nous avions tiré comme on nous l'avait appris aux écoles à feu.

Si, malgré cela, les résultats que nous avions obtenus ne répondaient pas à ce que l'armée est en droit d'attendre de l'assistance de son artillerie, il fallait bien que la faute en fût aux ordres que nous avions reçus, aux dispositions alors en vigueur, à l'instruction du tir telle qu'elle nous avait été donnée. Mais quand, par après, il parut des écrits entre les lignes desquels on pouvait lire qu'on était

porté à croire que l'artillerie n'avait pas fait son devoir, un sentiment d'indignation des plus justifiés s'empara de nous.

Cependant cette indignation fut considérablement diminuée quand, après coup, les ouvrages historiques sur cette campagne nous apprirent combien les autres armes avaient eu à souffrir de la supériorité de l'artillerie ennemie. A partir de ce moment, ce fut, pour tous les officiers d'artillerie prussiens, l'objet de leur méditation constante de trouver par quel moyen on mettrait notre artillerie à même de fournir un tir plus efficace. Les personnes même étrangères au métier s'occupèrent de cette question, et la meilleure preuve que l'opinion publique était montée contre notre artillerie nous est fournie par ce fait qu'un livre tel que celui qui parut sous le pseudonyme Arkolay put attirer l'attention publique alors qu'il proposait comme moyen unique de sauver l'honneur de l'artillerie la suppression des canons rayés et le retour aux pièces à âme lisse.

On a souvent opposé l'effet obtenu par l'artillerie autrichienne à celui qu'obtint l'artillerie prussienne dans la guerre de 1866. Quant à moi, je n'ai jamais pu voir où l'on prenait qu'elle a mieux tiré que la nôtre. On l'a employée simplement en masses plus considérables; et quand les projectiles de masses d'artillerie, dont l'effectif souvent dépassa le chiffre de 100 pièces, formant une seule ligne, balayent tout le terrain situé en avant de cette ligne, les troupes qui y sont exposées s'en verront incommodées, peut-être grâce à des coups heureux, mais peut-être bien aussi par des coups qui, au polygone, eussent été tenus pour manqués. Mais une artillerie vis-à-vis de laquelle moi, par exemple, j'ai pu, comme je le racontais plus haut, avec six pièces, au début me porter en avant à 1300, 1400 pas contre plus de 100 pièces en bloc, puis ouvrir le feu, cette artillerie, certes, n'a pas dû bien tirer.

Notre infanterie, dans la plupart de ses rapports, a parlé

du tir à obus violent au milieu duquel il lui fallut marcher en avant pendant cette guerre. Mais cette infanterie a-t-elle vu une seule de ses attaques repoussée par le seul feu de l'artillerie ennemie? Non, n'est-ce pas? Donc l'artillerie ennemie, elle non plus, n'a pas compté un nombre suffisant de touchés, car ceci on doit pouvoir l'exiger d'une artillerie dont le tir est suffisamment bon, que l'ennemi ne puisse pas l'aborder de front quand elle a ouvert son feu.

J'établis ici qu'en règle générale, durant la campagne de 1866, l'artillerie a, de part et d'autre, mal tiré. Cela ne veut nullement dire qu'il n'y a pas eu telle ou telle batterie qui faisait exception. Je sais de source certaine que, par exemple, la batterie saxonne Heydenreich, qui, dans la bataille de Königgrätz, tint avec une si grande opiniâtreté et si glorieusement sur la hauteur au sud-est de Tresowitz, je sais pertinemment, dis-je, que cette batterie n'a eu que des coups heureux. Elle tirait très lentement, jamais à de très grandes distances, mais chacun de ses obus allait au but et nous causait des dommages. On me dit qu'il en a été de même pour la batterie Léonhardi.

A Blumenau, l'artillerie autrichienne a mis en piteux état tout particulièrement une batterie prussienne; par contre, les quatre batteries de Scherbening ont obtenu de très beaux résultats dans le même engagement.

On a fait grand bruit également de l'héroïsme de l'artillerie autrichienne avec lequel elle s'est, dit-on, sacrifiée, dans le cours de cette guerre, pour sauver les autres armes. Elle y perdit un très grand nombre de pièces. Or, nous lisons dans les rapports fournis par l'infanterie victorieuse que celle-ci s'empara en majeure partie de celles des pièces dont l'attelage avait été détruit à temps. Les autres parvinrent à s'échapper. Donc la plupart ont cherché à s'échapper, et celles qui furent surprises avaient bonnement manqué le moment opportun de s'en aller, soit qu'elles n'eussent pas estimé à sa juste valeur la portée et l'effet de notre fusil à aiguille, soit qu'elles n'eussent pas

aperçu du tout notre infanterie qui les abordait de front en marchant dans les blés très élevés ou qui, selon la situation, venait les prendre en flanc.

Ainsi donc, toutes les pièces autrichiennes qui, au cours de la campagne de 1866, tombèrent aux mains de l'ennemi, ne se sont pas sacrifiées intentionnellement et en pleine connaissance de cause, comme fit la brave batterie autrichienne Gröben en avant de l'issue sud de Chlum et les valeureux canonniers dans les positions de Lipa, qui continuèrent leur feu jusqu'au moment où ils tombèrent morts sous leurs pièces. La plupart d'entre elles ont cherché à s'échapper, et, si beaucoup n'y réussirent point, elles n'ont pas même produit tout l'effet qu'elles eussent pu produire si elles avaient attendu que l'ennemi fût arrivé devant la bouche même des canons, et cela justement parce qu'elles cherchaient à s'échapper.

Je maintiens donc mon dire : « Nous autres artilleurs, de part de d'autre, dans la guerre de 1866, nous n'avons pas compté assez de coups heureux. » Et quels furent, par contre, les résultats du tir pendant la guerre de 1870? Permettez que je vous en entretienne dans une prochaine lettre. Aujourd'hui, je suis fatigué à force d'avoir écrit, et peut-être ne l'êtes-vous pas moins à force d'avoir lu.

QUATRIÈME LETTRE

EFFICACITÉ DU TIR DE L'ARTILLERIE DE CAMPAGNE PENDANT LA GUERRE DE 1870.

..... S'il me fallait, en opposition avec les résultats peu satisfaisants du tir de notre artillerie pendant la campagne de 1866, montrer qu'elle en a obtenu de meilleurs en 1870 et dire quels sont ces résultats plus favorables, je me verrais, au fond, contraint de reprendre une à une toutes les batailles de notre dernière guerre en suivant pas à pas

l'ouvrage du grand état-major. Mais ceci même ne suffirait pas, car on ne saurait, avec les données qu'il fournit, établir avec une exactitude absolue l'effet qui, dans chaque rencontre, devra être spécialement attribué à l'artillerie. Je ne voudrais pas davantage vous importuner en vous traînant à ma suite sur tous ces champs de bataille. Je me contenterai donc de mettre en saillie certains faits, de vous énumérer les observations qui me sont personnelles et d'y joindre certaines autres qui m'ont été communiquées par des amis. Cela suffira pour établir clairement ce que je veux prouver.

Qu'à Wissembourg l'artillerie allemande ait exercé une influence décisive sur la marche du combat, il n'y a pas à s'en étonner, vu qu'elle disposait d'une supériorité numérique considérable. J'ai raconté dans ma seconde lettre comment cette artillerie, postée dans la ligne des tirailleurs la plus avancée, amena les défenseurs du château de Geissberg à capituler; j'ai dit également qu'à la bataille de Wörth elle prépara l'assaut d'Elsasshausen.

A Spicheren, elle commença par faire abandonner à l'artillerie ennemie les positions que celle-ci occupait sur le Rothe Berg, ensuite, depuis sa position sur la hauteur de Folst, elle fit rétrograder l'ennemi, qui à plusieurs reprises tenta des retours offensifs, et finalement elle assura la possession du Rothe Berg, car on ne considéra ce point comme nous étant définitivement acquis que quand les batteries Stumpf et Voss s'y furent établies et eurent repoussé différents retours offensifs de l'ennemi.

A Vionville, notre artillerie commença par jeter le trouble dans tous les campements de l'ennemi, puis elle maintint le combat au centre jusqu'à ce que l'infanterie des deux divisions du IIIe corps fût arrivée en nombre suffisant; à cette occasion, elle eut, abandonnée à elle-même, à se défendre contre l'infanterie ennemie (page 557); plus tard, elle contribua, de concert avec l'infanterie, à repousser les retours offensifs réitérés de l'ennemi. Pour finir, elle se



porta en avant avec l'infanterie quand déjà il faisait sombre et lui aida à rendre définitive cette victoire, qu'il avait été si difficile de remporter.

A Beaumont, on peut moins aisément distinguer l'effet produit par l'artillerie allemande fort nombreuse, de celui que produisit l'infanterie.

Aurai-je besoin de parler encore de Saint-Privat-Gravelotte et de Sedan, de ces deux batailles qui, pendant une grande partie du temps qu'elles durèrent, étaient des batailles d'artillerie? Il me suffira de rappeler que l'enlèvement de Sainte-Marie-aux-Chênes fut préparé par le feu de 88 pièces, de telle sorte que notre infanterie put, d'un seul élan et sans arrêt aucun, pousser son attaque jusqu'à la lisière de la localité opposée à celle par où elle y pénétra; à Saint-Privat, l'attaque ne fit de progrès qu'au moment où l'artillerie se porta en masse sur le front de la ligne des tirailleurs, et se mit à battre en brèche le village.

Quant à la bataille de Sedan, il suffira de jeter un regard sur les deux plans annexés à l'ouvrage du grand état-major pour constater qu'on enferma l'armée française dans un cercle d'artillerie. Si l'on posait cette question : « Qu'est-ce que les projectiles de cette artillerie ont atteint? » eh bien! l'on pourrait considérer comme constituant une réponse suffisante cette donnée, fournie par le général Douay, qu'au 7e corps d'armée seul quarante caissons ont fait explosion au cours de la bataille (ouvrage du grand état-major, page 231). Car, dans cette guerre, la convention internationale dite de Genève avait fait disparaître des munitions de l'infanterie la cartouche à balle explosive, de sorte que l'explosion des caissons mentionnée ci-dessus ne pouvait provenir que des projectiles lancés par l'artillerie.

Mais ce sont là des considérations trop générales pour que je croie pouvoir les considérer comme une base suffisante pour une proposition dont je ferai le point de départ de déductions ultérieures. C'est pourquoi je vous deman-

derai la permission de citer quelques faits dont mes amis ou moi nous avons été les témoins oculaires.

Quand, à la bataille de Saint-Privat, le corps de la garde s'avançait en colonnes serrées depuis Doncourt vers le village de Saint-Privat, il fut accueilli par les obus des batteries ennemies qu'on avait poussées en avant, à notre rencontre, depuis la crête de la hauteur qui court de Saint-Privat à Amanvillers. Les quatre batteries de la 1re division de la garde ouvrirent contre elles leur feu successivement, c'est-à-dire l'une après l'autre avec un intervalle aussi court que le permettait le passage de la colonne par batterie au déploiement. Immédiatement après, elles se virent renforcées par l'artillerie de corps, et comme chacune des batteries, selon l'ordre qui leur en avait été donné, allait se poster à 200 pas plus près de l'ennemi que la batterie d'à côté qui avait déjà commencé à tirer, notre feu devenant de plus en plus intense et plus sûr, vu que son efficacité augmentait au fur et à mesure qu'il se rapprochait davantage des batteries ennemies, notre feu, dis-je, les contraignit bientôt à regagner la position principale sur la hauteur.

Nous soutînmes la lutte d'artillerie contre cette position à la distance fort considérable de 2 500 à 2 800 pas, vu que le général commandant le corps de la garde ne voulait pas que nous nous rapprochions à la distance où nous eussions pu frapper les coups décisifs, car il avait reçu l'ordre, lui, d'attendre au préalable que le mouvement tournant et l'attaque de flanc exécutés par l'aile gauche de notre armée eussent produit leur effet.

C'est ainsi que, depuis passé deux heures jusqu'à passé cinq heures, nous avons soutenu un combat d'artillerie dans une position dont l'aile gauche, considérée dans son ensemble (car il y a eu quelques modifications de détail), se trouvait à quelques centaines de pas en avant de Saint-Ail et dont l'aile droite se raccordait à l'artillerie hessoise, qui était postée au bois de la Cusse. Le résultat du combat

d'artillerie fut qu'au bout d'une heure seulement l'artillerie ennemie cessa de tirer et disparut derrière la hauteur de Saint-Privat, qui, en avant de nous, bornait l'horizon.

En cette occasion, le feu de notre infanterie n'a pas incommodé l'artillerie ennemie, aussi peu que celle-ci a interrompu le combat par suite d'ordres supérieurs motivés par la situation tactique générale. Si l'artillerie ennemie a été réduite au silence, eh bien, nous avons le droit d'attribuer ce résultat à l'effet du tir de nos pièces, et nous obtînmes ce résultat, quoique l'ennemi nous fût égal en nombre, et bien supérieur par rapport à la position favorable qu'il occupat.

Cette première heure une fois écoulée, je fis continuer le feu avec une extrême lenteur ; je me conformais à l'ordre que j'avais reçu du général commandant le corps de la garde d'avoir à traîner le combat en longueur et à ménager mes munitions.

Dans l'intervalle, on préluda à l'attaque de Sainte-Marie-aux-Chênes ; dix pièces de mon aile gauche, comme j'ai eu à plusieurs reprises l'occasion de le faire remarquer, prirent part à cette action en faisant, en avant de Saint-Ail, une conversion à gauche, puis, ouvrant le feu contre Sainte-Marie, elles présentaient leur flanc droit à la position principale de l'ennemi à Saint-Privat. Mais il tirait si bas qu'il ne put d'aucune façon profiter de cette circonstance.

Quand on a conscience de sa supériorité, on peut tenter l'impossible.

Nous ne pouvions pas nous bercer de l'illusion d'avoir anéanti la grande ligne d'artillerie de l'ennemi, dont j'estimai l'effectif à 60 pièces, par notre feu, tiré de bas en haut, à une distance de 2 000 à 3 000 pas. Mais son silence complet et des mouvements rétrogrades que l'on voyait s'effectuer de Roncourt vers Saint-Privat (ouvrage du grand état-major, page 859) prouvaient qu'il se ressentait de la supériorité de notre feu.

Cependant, quand, entre cinq et six heures de l'après-midi,

l'infanterie de la garde sortit de ses couverts et se mit en mouvement sur Saint-Privat, l'infanterie et l'artillerie ennemies retrouvèrent leur activité sur toute la hauteur, ce qui prouve qu'elles ne s'étaient mises à l'abri de notre feu d'une efficacité si supérieure derrière la hauteur que pour reprendre la lutte au moment décisif. Notre infanterie, s'élançant vivement à l'attaque, eut bientôt fait de masquer nos batteries, qui avaient de nouveau ouvert un feu violent contre l'ennemi, redevenu visible, et je donnai à l'artillerie de corps (Scherbening) et à celle de la 1re division (Rychelberg) l'ordre d'accompagner l'infanterie. L'aile droite de cette ligne d'artillerie (quatre batteries de l'artillerie de la 1re division de la garde et deux batteries de l'artillerie de corps) se porta à une allure rapide droit en avant et atteignit en même temps que les tirailleurs le rebord de la hauteur entre Saint-Privat et Amanvillers, qui nous faisait face au moment même où les tirailleurs ennemis l'abandonnaient en rétrogradant devant les nôtres. L'aile gauche de la ligne (trois batteries de l'artillerie de corps et les batteries de la 2e division de la garde, auxquelles vinrent s'ajouter par après les deux autres batteries à cheval) renforça la ligne des feux de l'infanterie dirigés depuis la rase campagne sur les murs du village. Plus à gauche, cela fut fait également par les batteries saxonnes, mais je ne les fais pas entrer en ligne de compte, vu qu'elles n'étaient pas placées sous mes ordres.

A la vérité, je n'ai pas vu de mes propres yeux l'effet produit par les batteries de mon aile gauche, parce que je me trouvais à l'aile droite et que j'avais chargé le colonel Scherbening de diriger la gauche. Mais des officiers français prisonniers nous ont dit après coup que cet effet avait été tellement meurtrier que, si l'attaque par l'infanterie s'était effectuée une demi-heure plus tard, nous n'eussions plus trouvé de défenseurs dans le village.

J'étais donc à l'aile droite, et je me portai en avant avec la 2e batterie de grosse artillerie (Prittwitz). Elle était

la première prête à partir après avoir remis l'avant-train; cette opération, disons-le en passant, prend plus de temps dans un engagement réel qu'aux manœuvres en temps de paix : il y a encore des obus à serrer à fond, des chevaux atteints par les projectiles ennemis à dételer, telle ou telle réparation à faire à la pièce. En cette occurrence, le capitaine commandant la batterie avait pris pour son compte personnel la résolution de se porter en avant alors que mon ordre ne lui était point parvenu encore, et il se trouvait donc plus tôt prêt que les autres.

La batterie gravit au galop le versant de la colline et rejoignit les tirailleurs qui montaient à l'assaut; trois pièces seulement atteignirent d'abord la hauteur, les trois autres restèrent en route parce que leurs chevaux avaient été tués. A l'endroit où arrivait la batterie, la crête de la hauteur est si large qu'on peut lui donner le nom de plateau. Les tirailleurs ennemis fuyaient devant les nôtres. Mais à une distance de 300 à 500 pas en avant de nous s'avançaient des masses ennemies en colonnes serrées pour disputer à nos tirailleurs le rebord de la hauteur. Vous ne sauriez vous imaginer l'effet que produisit le premier coup de canon de la batterie Prittwitz sur ces masses. Soudain elles devinrent immobiles, comme si elles avaient été atteintes d'une violente secousse électrique. Mais quand obus sur obus vint éclater au milieu d'elles, quand la ligne d'artillerie se vit augmentée par mes autres batteries qui arrivaient successivement, par les trois pièces de la première qui purent nous rejoindre aussi, ces colonnes serrées prirent également la fuite.

Alors mes trente pièces établirent leur tir en s'orientant par rapport aux différentes distances, et en tirant des coups d'essai sur différents points, pendant qu'à notre gauche on luttait avec le plus grand acharnement en avant de Saint-Privat. La possession de notre hauteur était de la plus grande importance. Depuis elle nous prenions, à notre droite, Amanvillers en enfilade, car nous en apercevions

le clocher au-dessus d'une ondulation de terrain fort peu accentuée. Droit devant nous nous lancions des obus qui allaient donner jusque dans les carrières d'Amanvillers, près du bois de Fèves, et il nous était possible de battre, près de l'auberge de Marengo, l'issue de la grande route de Metz à Saint-Privat, par laquelle étaient tenus de passer les renforts que l'ennemi eût pu envoyer de la place vers cette localité.

Mais à ce moment-là il n'y avait que fort peu de nos troupes d'infanterie sur cette hauteur. Les masses principales étaient engagées dans la lutte et les attaques dirigées contre la localité. Il n'y avait que les six compagnies que le général commandant le corps de la garde m'avait envoyées pendant la canonnade pour me servir d'escorte de sûreté qui eussent été de l'avant pour assaillir la hauteur à droite du village.

Mais ces compagnies avaient été cruellement décimées; le chef de bataillon qui les commandait gisait à terre, atteint d'une blessure fort grave. Le capitaine qui en avait pris le commandement, quoiqu'il eût la tête ensanglantée par une blessure, groupa de vingt à trente hommes autour du drapeau. D'autres petits détachements furent formés sur différents points, et on les répartit entre les batteries afin qu'ils fussent en état d'ouvrir un feu rapide à bout portant sur l'ennemi s'il faisait une pointe de notre côté. Quand toutes ces dispositions eurent été prises, j'allai me placer derrière le chef de la 4e batterie de grosse artillerie (Seeger), parce que cet officier était le plus prompt à fixer les distances par ses coups d'essai. Au fur et à mesure qu'il me les indiquait, je les faisais transmettre aux autres batteries par les officiers d'ordonnance.

La première pointe que l'infanterie ennemie devait faire de notre côté ne se fit pas longtemps attendre. Elle s'avança en colonne serrée depuis Amanvillers et nous attaqua énergiquement. Quand la tête de colonne devint visible au-dessus de la hauteur, nos coups d'essai l'atteignirent

à 1 900 pas et mes trente pièces ouvrirent un feu rapide. L'infanterie ennemie fut enveloppée d'une épaisse fumée de poudre que produisaient les obus en éclatant. Mais, après un temps fort court, nous vîmes sortir les pantalons rouges de ces masses qui s'approchèrent de nous. Je fis cesser le feu. Un coup d'essai fut tiré à 1700 pas; il devait indiquer le point jusqu'où on les laisserait s'avancer avant d'ouvrir de nouveau le feu rapide; et ainsi procéda-t-on également pour les distances de 1 500, 1 300, 1 100 et 900 pas.

Malgré l'horrible dévastation que les obus causèrent dans leurs rangs, ces troupes valeureuses continuèrent leur mouvement en avant. Mais, à 900 pas, l'effet de notre tir fut par trop meurtrier pour elles; elles tournèrent court et prirent la fuite; tant que nous pûmes les apercevoir, nous leur lançâmes nos obus.

C'était donc là une attaque d'infanterie qui fut repoussée purement et simplement par le feu de l'artillerie. Quelques années plus tard, j'ai eu l'occasion de m'entretenir avec un aide de camp du général de Ladmirault, celui-là même qui avait porté l'ordre d'exécuter ce retour offensif et qui avait assisté à l'attaque. Deux régiments d'infanterie avaient été commandés à cet effet. L'officier français me dit : « Il était impossible de réussir. Vous n'avez pas idée de ce que cela veut dire que de devoir avancer dans le feu de votre artillerie. »

Ces attaques d'infanterie furent renouvelées. Elles continuaient à venir de la même direction. En tout il y en eut trois de faites, mais les deux dernières ne furent pas menées avec la même énergie que la première. Elles s'arrêtèrent à la distance de 1500 pas en avant de notre ligne. Une masse de cavalerie avait également paru, avant les attaques d'infanterie, pour essayer de dégager les défenseurs de Saint-Privat. La tête se montra près de la ferme de Marengo sur la grande route de Metz à Saint-Privat; elle s'arrêta pendant que la colonne se déployait. Dès que

nous eûmes mesuré la distance à l'aide de quelques coups d'essai, nous ouvrîmes un feu rapide, et nos obus, qui tombaient en masses serrées sur la cavalerie, l'enfoncèrent, et elle disparut dans la direction même d'où elle était venue.

Enfin notre infanterie pénétra dans Saint-Privat, et le reste des batteries de l'artillerie de la garde accourut également pour se poster sur la hauteur à droite de cette localité.

L'ennemi, de son côté, déploya une grande ligne d'artillerie en face de nous, dans le bas-fond, le long de la lisière de la forêt, près des carrières d'Amanvillers. Il ne nous fut pas difficile d'imposer silence à cette artillerie (c'était celle de la garde impériale), car notre tir était d'ores et déjà réglé, nous avions pour nous la supériorité du nombre (des batteries du X[e] corps et de la division hessoise étaient venues renforcer notre ligne) et nous avions pour nous l'avantage de la position. Quand la nuit vint, l'artillerie ennemie avait disparu.

Permettez-moi de vous dire encore quel fut le résultat de notre tir dans la bataille de Sedan. Dans mon avant-dernière lettre, je vous ai déjà raconté comment l'artillerie de la I[re] division d'infanterie de la garde, au moment où le corps de la garde commença à paraître, avait franchi, sur un chemin à travers forêt, le bois de Villers-Cernay pour ouvrir son feu de l'autre côté du bois. Quand nous eûmes atteint cette lisière, une puissante ligne d'artillerie (pièces de campagne et mitrailleuses) se présenta à nos regards à une distance d'où son tir était très efficace. La plupart de ces pièces étaient couvertes par des parapets en terre, et, de là, elles lançaient la mort et la destruction sur les Saxons, qui avaient déjà engagé la lutte. L'ennemi avait choisi une position qui se trouvait tout contre le rebord droit de la vallée de Givonne et dont l'aile gauche s'éten-

dait dans une direction à peu près septentrionale jusqu'au delà de la ferme de Haybes.

L'occasion s'offrait à nous de prendre énergiquement en flanc cette ligne d'artillerie. Ce qui fut fait spécialement par les trois batteries postées à l'issue même du chemin à travers bois, tout contre la lisière de la forêt (trois batteries seulement avaient trouvé place en cet endroit, la quatrième alla se poster en arrière, plus à gauche). Le résultat obtenu par elles fut des plus brillants : la preuve en est fournie par la quantité considérable de canons et de mitrailleuses brisés et démontés que notre infanterie, en marchant en avant, trouva plus tard dans les emplacements mêmes.

Il n'est pas possible d'établir la part qui en revient à notre feu et celle qui en revient au feu de l'artillerie du XII[e] corps, postée en face de nous; chacun sait qu'à la chasse tous les tireurs prétendent que le lièvre a été atteint par eux, mais ce qu'il y a de certain, c'est que ces pièces avaient été démontées par l'artillerie. Au début, il est vrai, les trois batteries de la 1[re] division de la garde étaient dans leurs petits souliers, car quand elles parurent, l'ennemi dirigea ses pièces sur elles aussi; il chercha à les prendre en flanc, de son côté, en tirant obliquement depuis l'extrémité nord du bois de la Garenne, c'est-à-dire à peu près du point où se trouve le calvaire d'Illy. Je suppose que c'était là l'artillerie de la cavalerie française, qui se tenait en réserve sur ce point.

Aussitôt on mit de notre côté en position contre l'artillerie française l'*Abtheilung* à pied de l'artillerie de corps, et cela au nord du bois de Villers-Cernay. Quoique sur ce point également les batteries se portassent en avant le plus que cela leur était possible, le rebord de la montagne, fort escarpé en cet endroit, ne les contraignit pas moins de se poster à une assez grande distance du but. Le grand éloignement et bien des circonstances accessoires rendirent très difficile de faire des observations, de sorte qu'un

assez long espace de temps s'écoula avant que nous fussions assurés de l'efficacité de notre tir. Mais une fois que nous le fûmes, l'artillerie ennemie disparut, et nos obus jetèrent le plus grand trouble dans les masses de cavalerie, qui, finalement, se retirèrent dans la direction du nord.

Pendant ce temps l'ennemi, de son côté, avait essayé de poster à une distance plus rapprochée son artillerie contre les batteries de la Ire division de la garde, dont la position doit avoir tout particulièrement incommodé une batterie dont tous les attelages étaient composés de chevaux blancs qui s'avança du fond de Givonne, au trot, sur la localité du même nom, et voulut prendre position entre le village et le bois de la Garenne. Dès qu'elle apparut sur la hauteur, les trois batteries dont il est question plus haut dirigèrent leur feu sur elle. Elle s'effondra en quelque sorte; ses débris jonchaient le sol. Elle n'avait pas pu tirer un seul coup de canon. Il en fût de même d'une seconde, puis d'une troisième.

Dans une brochure française qui parut peu après la guerre, je lis ceci :

« L'empereur lui-même essaya de placer trois batteries au sortir du fond de Givonne. Elles furent écrasées sans coup férir. »

Peut-être que les épisodes racontés dans le livre intitulé « Sedan » par le général de Wimpffen, Paris, 1871 (page 193, 13e ligne du haut, et page 341, 7e ligne du haut), se rapportent à la même phase du combat.

En tout cas, l'heure indiquée est bien celle où parurent les batteries que notre feu écrasa; par conséquent, j'aurais eu l'honneur d'avoir eu en face de moi l'empereur en personne.

Pendant ce temps, la 2e division de la garde prenait en flanc les troupes ennemies dont le retour offensif incommodait fort le XIIe corps d'armée. Dans cette opération, elle fut secondée par l'ensemble des batteries de la division, au

nombre de quatre. Il n'est pas possible de fixer ce qui, pour les résultats obtenus, revient à l'infanterie, ce qui en revient à l'artillerie. Mais les pertes que lui causa le feu du chassepot prouvent que cette dernière s'est portée fort avant au milieu de l'action. Le capitaine de Roon et l'enseigne Tesdorpf furent tués, le lieutenant baron de Tauchnitz eut les deux jambes traversées par une balle de chassepot.

A l'aile droite, au nord du bois de Villers-Cernay, l'artillerie de corps, pendant la matinée, après que l'artillerie et la cavalerie ennemies eussent été chassées du terrain autour du calvaire d'Illy, dirigeait son feu tantôt sur un point, tantôt sur un autre, contre les ennemis qui se montraient encore. Tantôt apparaissait une batterie par ci, tantôt un autre corps de troupe par là, sur lesquels il fallait ouvrir le feu. Plus longtemps on restait dans la même position, plus sûr et plus efficace était le tir.

A un moment donné, on aperçut quelque chose qui se mouvait sur la hauteur à droite, dans la forêt d'Ardenne. A l'aide des jumelles, on constata que c'était de la cavalerie qui marchait sur deux rangs, dans la direction du nord en traversant une clairière de la forêt, en montagne. Les batteries réglèrent leur tir sur ce point. On crut pouvoir toucher avec une hausse de plus de 4000 pas. La distance me parut trop grande pour que le tir pût avoir de l'effet et j'allais faire cesser le feu, quand je remarquai un trouble évident dans les rangs de la cavalerie ennemie, ce qui me prouva que nos projectiles l'avaient atteint. On continua donc à tirer sur ce but mobile, avec lenteur, tant qu'il fut visible.

Je suppose que c'était là cette même cavalerie française qui était, en premier lieu, postée à Illy, et qui, à ce qu'on dit, aurait pris la direction de l'ouest sur Corbion en décrivant un arc de cercle par les sentiers de la forêt pour prendre part aux charges dirigées contre les Ve et XIe corps d'armée.

Le lendemain, le lieutenant de Kaas, faisant fonctions

d'aide de camp auprès de la brigade d'artillerie, s'est rendu sur ce point et a trouvé sur une crête étroite longeant des gorges très escarpées toute une batterie française qu'on avait laissée là. L'attelage de la première pièce avait été déchiqueté par nos obus, les autres pièces n'avaient pas pu passer à côté, et, de cette façon, toute cette batterie abandonnée tomba entre nos mains, butin conquis grâce à notre feu.

Ces résultats, nettement visibles, augmentèrent la confiance des hommes en leurs pièces et en leurs chefs qui dirigeaient le feu. Le soin qu'ils mettaient à observer les commandements, à tenir compte des observations allait sans cesse croissant, et dans la même mesure croissait aussi l'exactitude avec laquelle on prenait la hausse, la précision avec laquelle on visait et on tirait, et l'effet du tir devenait plus irrésistible.

Jusqu'à ce moment, le corps de la garde avait eu pour mission de rester sur la défensive, l'aile droite appuyée à la frontière belge, et d'empêcher ainsi l'ennemi de se frayer un passage vers l'est. Quand les succès obtenus par l'aile gauche de l'armée de la Meuse lui permirent enfin de prendre l'offensive pour tendre la main à l'aile gauche de la IIIe armée qui faisait des progrès visibles, afin d'achever d'enserrer l'ennemi complètement, je reçus l'autorisation d'amener mes batteries à une distance d'où leur feu produirait un effet décisif.

Dès lors, les 1re et 2e *Abtheilungen* d'artillerie à pied et l'*Abtheilung* à cheval furent postées aussi près de la vallée de Givonne et du village du même nom que le permettait le revers escarpé de la vallée. Les quatre batteries de la 2e division de la garde restèrent au sud de Haybes en ne modifiant que légèrement leur front et leur position. Cela formait un total de 90 pièces qui, depuis leur nouvelle position, eurent bien vite réglé leur tir sur les différents points importants qu'il s'agissait de battre. L'effet de leurs feux combinés, à une si courte distance, fut réellement terrible.

Précédemment déjà, quand je traitais les questions se rapportant à l'infanterie, je vous ai dit la dévastation que causèrent nos obus dans les rangs serrés de l'aile gauche des troupes (division Grandchamp) avec lesquelles le général de Wimpffen tentait de percer le cercle de fer que nous avions formé autour de lui.

Sur d'autres points se montraient également des troupes ennemies, mais presque toutes nos batteries les accablaient d'une telle grêle de projectiles qu'elles se disloquaient et fuyaient vers la forêt, où elles espéraient trouver un abri. Le spectacle de ce carnage fait au milieu de ces masses d'hommes était affreux; les cris horribles des victimes que faisaient nos obus arrivaient jusqu'à nous.

Il était clair jusqu'à l'évidence qu'en enlevant le bois de la Garenne nous mettrions le sceau à la défaite complète de l'armée ennemie; on avait donc l'intention d'attaquer ce bois, et la 1re division d'infanterie de la garde se forma en vue de cette attaque. Mais comme les masses d'infanterie de deux corps d'armée ennemis réduits à fuir s'étaient entassées dans ce bois, il fallait commencer par préluder à cette attaque.

A cet effet, je divisai en coupures la longue lisière de la forêt qui s'étendait devant nous, et j'assignai une coupure à chacune de mes batteries. La première pièce de toutes ces unités devait atteindre la lisière même du bois, et chaque pièce suivante devait faire feu dans la même direction, mais en élevant chaque fois la hausse de 100 pas. De cette façon, la lisière de la forêt et la forêt elle-même, jusqu'à une profondeur de 500 pas, se virent couvertes d'une grêle d'obus. Les éclats allaient plus loin encore.

Mais dès qu'une fraction quelconque des troupes ennemies apparaissait en dehors de la forêt, immédiatement toutes nos pièces dirigeaient leur feu sur elle et l'anéantissaient. Dans cette phase de la bataille et sur le point où nous étions, notre supériorité sur l'ennemi était écrasante au point que nous ne subissions plus de pertes du tout.

Les batteries tiraient comme elles tirent sur la cible au polygone. Il nous venait des spectateurs, comme il en vient aux écoles à feu. Les nôtres étaient des officiers des corps de troupe tenus en réserve, des médecins militaires, voire même un aumônier.

Tout d'un coup une ligne de cavalerie prussienne venant de la direction d'Illy s'approcha de la pointe nord de la forêt, du point où se trouvait le calvaire. Une masse épaisse d'infanterie aux pantalons rouges sortit de la forêt et se précipita au-devant de cette cavalerie en ouvrant le feu depuis les carrières du calvaire. Ce fut pour nous un moment de grande surexcitation. Nos pièces, que nous avions immédiatement pointées sur ce point, seront-elles en état de refouler l'infanterie ennemie et l'empêcheront-elles d'anéantir notre cavalerie, sur laquelle elle tirait? C'était là ce qui préoccupait chacun d'entre nous. L'aumônier lui-même dit fort justement à un canonnier qui se tenait à ses côtés auprès d'un caisson : « C'est maintenant qu'il faudrait que beaucoup d'obus prussiens éclatassent au milieu de cette infanterie française! — Soyez sans inquiétude, monsieur le pasteur, répliqua le canonnier, qui avait entendu donner l'ordre de pointer les pièces sur l'infanterie ennemie, nous allons nous en charger, vous n'avez qu'à faire attention. »

Et au même instant la plupart des pièces ouvrirent leur feu rapide; une masse d'obus qui éclataient en touchant terre enveloppa l'infanterie ennemie d'une épaisse fumée de poudre, et bientôt on la vit disparaître dans la forêt. L'ecclésiastique poussa les cris de stupéfaction les plus expressifs, qui provoquèrent une hilarité générale. Je renonce à les reproduire ici, mais s'il vous fallait le témoignage d'un oint du Seigneur pour croire à l'efficacité de notre tir, je vous donnerai son nom et vous pourrez vous adresser à lui, il vous renseignera.

Les batteries furent derechef pointées sur la forêt et continuèrent à la canonner. Enfin le moment d'attaquer

semblait venu; les ordres étaient donnés, une salve tirée par toutes nos pièces réunies devait donner le signal de l'exécution. La salve retentit à deux heures et demie précises, comme il avait été convenu, et notre infanterie, se mettant en marche depuis Givonne, commença à gravir la montagne.

Nous étions dans une attente fiévreuse; tous les regards étaient fixés sur la forêt; on se demandait si l'enlèvement de la lisière coûterait autant de monde que celui de la lisière de Saint-Privat. Mais cette fois-ci on rencontra une résistance qui équivalait à peu près à zéro (ouvrage du grand état-major, page 1266). Sur la plupart des points, les Français, absolument découragés, s'avançaient à la rencontre de nos troupes en criant : « Pitié! pitié, nous n'en pouvons plus; nous sommes écrasés par le feu de votre artillerie. »

Dans l'intérieur seul de la forêt, ils essayaient de lutter sur certains points, mais nulle part la résistance ne fut bien opiniâtre. Si je ne m'abuse, le corps de la garde recueillit en cet endroit de 11 000 à 14 000 prisonniers qui n'étaient pas blessés. Toute l'infanterie du corps ne compta, pour toute cette bataille, que 120 officiers et 320 hommes morts ou blessés.

Je vous ai donc donné un aperçu des résultats de notre tir dans les deux grandes batailles principales de notre dernière guerre, autant que j'ai pu m'en rendre compte par moi-même. Je passerai sous silence les engagements de moindre importance auxquels j'ai pris part; je me contenterai de vous communiquer quelques observations spéciales faites par d'autres que moi.

J'ai là devant moi une lettre privée d'un de mes camarades, M. de Dresky, alors colonel, actuellement général de division. Il commandait alors l'artillerie de corps du III[e] corps d'armée et écrivit cette lettre peu après

les grandes batailles livrées autour de Metz; il la compléta plus tard par des annotations. Je transcris les passages suivants (il débute par la bataille du 16 août) :

« A Tronville je ne reçus pas d'ordres, et je me dirigeai donc sur Vionville. Je venais de faire ôter l'avant-train à deux batteries à cheval quand le général de Bulow m'ordonna d'aller occuper la hauteur qui, au sud de Flavigny, court de l'est à l'ouest, avec l'artillerie de corps, et de m'y maintenir. Le général d'Alvensleben me prévint que l'artillerie de corps était destinée à former le centre de sa position, et qu'il comptait avec certitude que je m'y maintiendrais.

« Je donnai l'ordre de remettre l'avant-train, et pendant qu'il était exécuté par l'*Abtheilung* à cheval, je me portai vivement en avant dans le but de découvrir un point de passage où nous puissions franchir le fossé profond et marécageux qui, de Flavigny, s'étend à l'ouest. Je trouvai un pont à Tantelainville, pont de l'autre côté duquel s'élève immédiatement en pentes escarpées la hauteur sur laquelle je devais prendre position. Avant de m'éloigner du pont, j'avais bien examiné la situation pour savoir s'il ne pouvait pas être commandé par le feu ennemi. La localité la plus rapprochée que l'ennemi occupât était Flavigny. On n'y voyait que de l'infanterie, la distance qui nous en séparait se montait, d'après mon évaluation, à environ 1600 pas; je ne tins donc pas le passage du pont pour dangereux.

« Mais au moment où la tête de l'*Abtheilung* s'apprêtait à le franchir, elle se vit soudain couverte d'une telle grêle de balles de chassepot depuis Flavigny, qu'un officier, le trompette-major, trois hommes et six chevaux furent atteints. Je fis faire la sonnerie : « Au galop », sur quoi les pièces et les caissons non touchés franchirent vivement le pont et trouvèrent immédiatemeut un abri derrière la hauteur qui, en cet endroit, formait une pente très escarpée. On se reforma, et, sans subir de nouvelles pertes, on gagna la pre-

mière position. La pièce qu'on avait dû laisser en arrière fut bien vite réparée; elle rejoignit la batterie au bout de peu de temps, sans avoir été endommagée davantage, quoique le feu de l'infanterie fût continué depuis Flavigny.

« Après que l'*Abtheilung* à cheval eut pris position sur la hauteur, dans le voisinage du pont, on ouvrit le feu contre Flavigny. Nos obus eurent vite fait d'incendier la ferme. Quand les Français l'abandonnèrent, je m'avançai en échelons et je poursuivis l'ennemi, qui battait en retraite, par un feu relativement efficace.

« A ce moment arrivaient également les batteries à pied, et quand l'ennemi eut évacué Vionville et Flavigny et qu'il eut reculé jusqu'à Rezonville, je fis avancer toute l'artillerie de corps en échelons et disposai mon monde de telle sorte que deux batteries se trouvassent réunies sous le commandement du capitaine Stumpff au nord de Flavigny, tandis que tout le reste était posté au sud. L'artillerie à cheval se trouvait à l'aile droite et s'appuyait au versant de la colline 311 (M. de Dresky cite la carte de l'état-major français, qui donne les hauteurs en mètres; sur le plan annexé à l'ouvrage du grand état-major prussien, cette hauteur porte l'indication : 998, en pieds).

« C'est là qu'était l'aile gauche de la 5ᵉ division, c'est là que je me tins moi-même pendant la plus grande partie du combat avec les généraux de Stulpnagel et de Schwerin. J'occupai cette position à deux heures de l'après-midi et j'y restai jusqu'à sept heures du soir. Pendant ce temps, la 2ᵉ batterie à cheval (elle avait été détachée à la division Rheinbaben) et la 1ʳᵉ batterie de six de la 5ᵉ division entrèrent en ligne entre les autres batteries. Entre deux et quatre heures et demie, étaient encore arrivées successivement quatre batteries à pied et une à cheval de la 10ᵉ brigade; elles vinrent se placer sous mon commandement. Comme, au début, j'avais énormément espacé mes pièces à cause de la grande étendue de terrain qu'il me fallait occuper, j'avais de quoi loger les batteries qui m'arrivaient de la sorte.

« Il y avait donc en position à Flavigny, vers cinq heures du soir, quatre batteries à cheval et sept à pied quand se produisit l'attaque d'une extrême violence de la garde impériale contre nous. Nous avions en face de nous dix batteries françaises (je les ai comptées à plusieurs reprises) qui, pour la plupart, tiraient sur nous par salves. Quand le combat d'artillerie eut duré environ une demi-heure, l'infanterie française s'avança à l'attaque. On n'en pouvait voir qu'une ligne de tirailleurs très serrée; quant à des troupes en colonne, en arrière, on n'en pouvait point voir. Notre feu fut dirigé contre cette ligne de tirailleurs qui s'avançait, et comme nous occupions cette position depuis deux heures de l'après-midi et que toutes les distances nous étaient connues, nos obus firent de telles trouées dans la ligne ennemie que celle-ci, après s'être très bravement approchée de nous à la distance d'à peu près 1000 pas et s'être vue accueillie par un feu rapide, y riposta par une fusillade vivement fournie et inefficace, puis fit volte-face et battit en retraite. » (Voyez l'ouvrage du grand état-major, page 557.)

« J'ai, en cette occurrence, acquis la certitude qu'une ligne d'artillerie ne saurait être vaincue et forcée de front. A ce moment-là nous n'avions que des obus, et quel effet destructeur, foudroyant, n'obtenait-on pas avec eux! A l'heure qu'il est, l'artillerie dispose de shrapnels, et une attaque de front se verrait repoussée avec des pertes plus terribles encore.....

..... « En outre, le combat de Vionville a établi pour moi que l'on ne saurait, avec quelque chance de succès, barrer un terrain libre et découvert qu'à l'aide d'une ligne d'artillerie, vu que justement il n'est pas possible de l'enfoncer de front. Mais une telle ligne d'artillerie présente un autre avantage encore : elle fait office de réserve destinée à recueillir les corps de troupes battant en retraite. Pendant les alternatives du combat d'infanterie qui se livrait autour de la hauteur 308, près de Vionville, j'ai vu bien des fois des

détachements que l'ennemi venait de refouler se reformer immédiatement derrière la ligne d'artillerie, car là ils se savaient en sûreté; de là, on les menait derechef en avant, à l'attaque. Nous n'avions plus de réserves d'infanterie.....

..... « Mais revenons à Vionville. Vers sept heures du soir arrivèrent sur le champ de bataille des batteries de la 8ᵉ brigade; elles comblèrent l'intervalle entre mes pièces et celles de la 5ᵉ division. Il y avait alors, sur une seule ligne, de 20 à 24 batteries. Il n'y avait pas à craindre que les Français pussent parvenir à enfoncer cette ligne. Par conséquent, nous avions réalisé les vues du général d'Alvensleben. C'était fort heureux, d'ailleurs, qu'il y eût là tant d'artillerie, car notre infanterie s'épuisait lentement dans ces engagements terribles. A la tombée de la nuit, notre feu et celui des Français furent peu à peu arrêtés.

« Je parcourais justement mes batteries, à cheval, et m'informais des pertes qu'elles avaient eu à subir quand on me transmit l'ordre du prince Frédéric-Charles d'avoir à aller vivement en avant sur Rezonville avec l'artillerie de corps, tout en me gardant bien de ne pas m'exposer au feu de l'infanterie ennemie. Quand j'eus fait transmettre aux différentes *Abtheilungen* l'ordre d'avancer, je m'approchai de Rezonville, de ma personne, à une distance d'environ 1500 pas, mais nulle part je n'aperçus de Français, je n'en vis pas un. Les premières batteries qui se portèrent en avant furent celles de la 10ᵉ brigade, sous les ordres du commandant Krause. Quand elles enlevèrent l'avant-train elles reçurent soudain, sur leur front et leur flanc gauche, presque à bout portant, une décharge envoyée par des troupes d'infanterie qui n'avaient pas été aperçues. Quoiqu'elles eussent perdu beaucoup d'hommes et de chevaux, elles ne s'en mirent pas moins très vivement en position et ouvrirent de même leur feu. Les autres batteries arrivèrent peu à peu et prirent leur place dans la ligne, et il se produisit une canonnade au cours de laquelle il ne put être guère question de diriger

le tir et de faire viser exactement. Il était impossible de procéder selon les règles car il faisait déjà nuit, et la fumée de la poudre contribuait à rendre les ténèbres plus épaisses encore. La lutte dura environ vingt minutes, au bout desquelles l'infanterie ennemie cessa son feu.

« On lit à la page 637 de l'ouvrage du grand état-major : « L'artillerie prussienne riposta pendant un certain temps par un feu rapide, puis elle retourna, batterie par batterie, dans les positions qu'elle occupait précédemment. » Ce passage ne signifie pas (et d'après les communications dignes de foi qui m'ont été faites à ce sujet on ne peut pas lui donner ce sens) que ce retour aux anciennes positions ait été forcé par suite du feu ennemi, car ce feu, nous l'avions fait cesser. La bataille était finie. Je reçus du général d'Alvensleben l'ordre de revenir dans mes positions précédentes. La nuit était complètement venue; dès lors il y n'avait plus aucun motif pour maintenir de l'artillerie dans la ligne la plus avancée. J'ordonnai donc de revenir en arrière par batterie. Puis nous établîmes le bivouac à Flavigny.....

..... « Les pertes totales subies le 16 août étaient très grandes, plus grandes que toutes celles que l'artillerie avait eu à subir dans toutes les batailles livrées jusqu'alors. » (D'après l'ouvrage du grand état-major, l'artillerie de corps dont il est question ici perdit 10 officiers, 119 hommes, 249 chevaux; les deux batteries à cheval qui en faisaient partie perdirent à elles seules 139 chevaux, ce qui fait 70 chevaux par batterie.)

« Le 18 août, à une heure de l'après-midi, l'artillerie de corps qui bivouaquait au sud de Flavigny fut appelée aux armes. Nous avions déjà entendu, au nord de notre bivouac, le bruit d'une lutte violente, et nous nous attendions à être envoyés en avant, à tout moment. Mais l'artillerie de corps seule du IIe corps prit part à la grande lutte décisive du 18 août. Les autres fractions de troupes de ce corps d'armée restèrent ce jour-là en réserve.

« On m'assigna une position au sud du cimetière de Vernéville. J'avais pour instruction de ne pousser en avant à aucune condition, même si l'occasion devait m'en sembler favorable, le mouvement en avant devant être exécuté par les ailes de l'armée. Comme la position n'avait de place disponible que pour quatre batteries, j'y postai les batteries à pied, et les deux batteries à cheval qui avaient tant souffert dans la journée du 16, je les fis se tenir en arrière de Vernéville, hélas! à leur détriment, comme je devais le voir plus tard.....

..... « Dans ma position de Vernéville, j'avais en face de moi quatre batteries françaises de canons à Montigny-la-Grange et une batterie de mitrailleuses sur la hauteur de La Folie. Ce jour-là, je ne fus pas exposé au feu de l'infanterie. Pour commencer, je fis tirer sur les batteries de canons, et, après un combat qui dura à peu près une heure, elles furent réduites au silence. Puis je passai aux mitrailleuses; après qu'on leur eût lancé douze obus, elles aussi disparurent. Je n'ai subi que de faibles pertes ce jour-là, toutes causées par les batteries françaises à canons. Les balles des mitrailleuses allèrent toutes donner au pied de la hauteur à pente douce sur la crête de laquelle étaient postées mes batteries.

« Les mitrailleuses parties, mes batteries chômaient, vu qu'elles n'avaient plus d'objectif sur lequel elles eussent dû tirer. Mais bientôt l'officier qui commandait les troupes postées dans la ferme Chantrenne (en avant de ma position) m'invita à canonner un bois situé vis-à-vis de la ferme et fortement occupé par les Français, afin que les nôtres pussent l'attaquer et l'enlever. Ce n'est qu'à contrecœur que je donnai suite à cette demande parce que j'avais, relativement peu de munitions, et qu'en outre je n'atte[illegible] de bon de l'effet que j'obtien-
[illegible] t vint pleinement confirmer
[illegible] e canonnasse la forêt à plu-
[illegible] gré leurs attaques réitérées,

« Dès que je commençais mon feu, celui des Français régulièrement se taisait, mais aussitôt que nos tirailleurs essayaient de franchir la prairie qui s'étendait en avant de la forêt en masquant mes batteries, les Français étaient à leur poste et recevaient nos hommes par un feu tellement formidable que devant lui l'attaque des meilleures troupes même devait forcément échouer. Aussi la forêt ne fut-elle pas enlevée par nous; durant la nuit les Français l'évacuèrent de leur plein gré. Quant à moi, la lutte m'avait coûté 200 obus. Deux jours après, je visitai le champ de bataille avec le général de Bulow en vouant une attention toute particulière aux emplacements où j'avais eu à agir. Quel ne fut pas mon étonnement quand je dus constater que l'effet produit, le 18 août, par nos batteries sur la forêt était des plus considérables et vraiment extraordinaire. On était, malgré soi, pénétré d'une profonde estime pour les valeureux défenseurs qui, malgré les plus grandes pertes, n'avaient pas reculé. » . . . .

. . . .

..... Voici un autre passage encore de la lettre du lieutenant général de Dresky :

« Le 3 décembre 1870 fut livré près de Santeau et de Chilleurs-aux-Bois un combat qui présente un très grand intérêt au point de vue de l'artillerie. Ce jour-là la forêt d'Orléans devait être attaquée par la IIe armée. Le IIIe corps avait pour instruction de s'avancer sur la route de Pithiviers à Orléans (Voyez le plan n° 24 de l'ouvrage du grand état-major). Nous rencontrâmes l'ennemi aux environs de Mareau-aux-Bois et nous rejetâmes, après un léger engagement, ses avant-postes sur Santeau. Arrivé là, l'ennemi nous tint tête. Nous fîmes notre reconnaissance avec soin et constatâmes que nous étions en face d'une position défendue par plusieurs batteries logées derrière des retranchements en terre. . . . . . .

« Le général d'Alvensleben donna l'ordre à la 6e division de s'avancer à droite de la route, à la 5e division de marcher

en avant à gauche; l'artillerie de corps devait suivre la 6e division et prendre position à droite de la grande route.

« Comme l'artillerie de la 6e division devait être également postée entre la chaussée et le remblai du chemin de fer, il n'y avait pas de place pour l'artillerie de corps. Une reconnaissance faite du haut d'un moulin à vent fit constater qu'au sud-ouest du village de La Brosse il se trouvait une position bien plus avantageuse, d'où celle que l'ennemi occupait à Santeau pouvait être prise en flanc et d'où également il était possible de balayer tout le terrain qui s'étendait jusqu'à la forêt d'Orléans.

« Pour arriver à cette position il fallait franchir le remblai du chemin de fer (non encore achevé) de Pithiviers à Orléans. Cela, l'artillerie ne pouvait le tenter qu'en un seul endroit, à savoir dans le voisinage du pont sur le ruisseau de l'Œuf. Il avait gelé pendant la nuit, il était tombé un peu de neige; ce passage avait déjà servi à une grande partie de la 6e division et à toute l'artillerie divisionnaire, si bien qu'il s'était formé sur les talus non encore achevés une sorte de verglas. Beaucoup de chevaux glissèrent et tombèrent, un caisson même versa, et cela surtout fut cause d'un retard fort long. Pendant le temps que l'artillerie de corps mettait à franchir ce passage, je suivais avec une grande inquiétude tout ce qui se passait à l'artillerie ennemie.

« On voyait nettement les officiers français debout sur leurs parapets, la longue-vue à la main, et nous regardant faire. On pouvait s'attendre à tout instant à les voir tirer sur nous. La distance était de 3500 pas. Mais ils ne bougèrent pas. L'artillerie de corps avait franchi enfin le remblai de la voie ferrée quand l'artillerie de la 6e division commença son feu, et alors seulement les Français se mirent à tirer. Il me fallait tourner par le nord le village de La Brosse pour arriver à la position que j'avais choisie auparavant. Mais les batteries n'avançaient qu'avec une extrême lenteur. Nous passions sur des prairies dont le sol faiblement

gelé n'avait aucune consistance, les chevaux portaient à terre, les roues enfonçaient jusqu'à mi-hauteur des rais. Pendant cette longue marche de flanc par pièce en colonne, je fus canonné sans interruption, mais je ne fis aucune perte.

« A peu près au sud-ouest de la Brosse se trouve un petit bois. J'avais donné l'ordre à l'*Abtheilung* à cheval de se poster entre le bois et La Brosse, et à l'*Abtheilung* à pied de prendre position au sud du bois. En prenant cette disposition, je fournissais à mes batteries une magnifique masse couvrante sur leur front par la digue du chemin de fer. Le 2ᵉ régiment de dragons avait pris position pour protéger notre flanc droit; en outre le remblai de la voie ferrée, de même que le petit bois, étaient occupés par des détachements d'infanterie appartenant à la 6ᵉ division. Celle-ci était dans une position abritée en arrière de La Brosse. Depuis la position occupée par l'*Abtheilung* à pied, on commandait tout le terrain découvert qui s'étend de Santeau à Neuville-aux-Bois.

« Après avoir donné les ordres nécessaires à l'officier qui commandait l'*Abtheilung* à cheval qui tenait la tête, je me rendis auprès de l'*Abtheilung* à pied. L'*Abtheilung* à cheval se déploya, s'avança de front et commit une faute en ce sens qu'elle alla ôter l'avant-train à une extrémité saillante du bois que je viens de nommer. En tous cas, les Français connaissaient exactement la distance, car le premier obus ennemi alla éclater au milieu des garde-chevaux d'une pièce, et un autre coupa le pied du premier-lieutenant Frank, commandant la 1ʳᵉ batterie.

« Dès que l'*Abtheilung* à pied ouvrit le feu, l'artillerie ennemie postée à Santeau renonça à continuer la lutte; elle se retira, sous bonne escorte, dans une position située entre Moulin de l'Épine et Chilleurs, d'où elle reprit la lutte contre l'artillerie de corps avec trois batteries à canons et une batterie de mitrailleuses, pour ne le continuer que durant peu de temps et se retirer plus loin encore.

« Je mis alors à profit l'occasion et je fis franchir, par batterie, le remblai du chemin de fer à mon artillerie; nous nous approchâmes de Chilleurs-aux-Bois à la distance de 2000 pas et nous nous mîmes à bombarder la localité. L'ennemi n'attendit pas que notre infanterie dirigeât sur lui une attaque décisive; il commença bientôt à évâcuer la locâlité et à battre en retraite vers la forêt d'Orléans. C'est pendant cette retraite qu'une de ses colonnes fut bombardée avec un tel succès qu'elle dut se débander.

« Le fait que je vais vous raconter ne touche pas, au fond, au sujet dont je m'occupe, mais il présente un certain intérêt, car il permet de voir quelle était la conscience qu'avaient les artilleurs de leur valeur :

« Quand je vis sortir de Chilleurs l'infanterie française, je me rendis, après avoir donné l'ordre général de diriger le feu sur elle, dans la 4e batterie légère dont le chef, le capitaine Müller, avait suivi les cours de l'école de tir d'artillerie et s'entendait à tirer rationnellement. Je me tournai vers ses hommes et leur dit : « Pour chaque coup où vous mettrez en plein dans l'infanterie ennemie, je vous donnerai 3 *thalers* [1]. » Un canonnier me répondit : « Mon colonel, ça va vous coûter cher; nous tirons très bien, nous autres. » Le premier coup porta trop loin, le second pas assez; puis il y en eut sept d'heureux, qui, sans nul doute, furent la principale cause de ce que la colonne dut se débander. Je payai mes 21 *thalers* au milieu des cris de joie que poussait toute la batterie. »

Plus loin nous lisons :

« Pour ce qui est de l'effet de notre tir constaté en cette journée, nous trouvâmes en passant près des positions françaises abandonnées de Moulin l'Épine un certain nombre d'artilleurs et de chevaux tués ou blessés. Pas une pièce ni un caisson démontés. A l'endroit où les obus de la 4e batterie légère étaient venus s'abattre sur l'infan-

1. Soit 11 fr. 25 c.

terie française, nous trouvâmes, outre une vingtaine de morts, trois hommes étendus côte à côte dont le tronc était ou entièrement ou partiellement séparé des jambes. C'était un aspect horrible. L'effet produit par l'artillerie ennemie contre nous se chiffre de la manière suivante :

« Pertes subies par notre infanterie et notre cavalerie : 2 officiers, 57 hommes, 14 chevaux.

« Pertes subies par notre artillerie : 4 officiers, 39 hommes, 54 chevaux.

« Les pertes relativement considérables subies par l'artillerie s'expliquent aisément, car, à Santeau et à Chilleurs, ç'avait été principalement l'artillerie qui avait soutenu la lutte. »

Mais en voilà assez, d'exemples historiques cités à l'appui de ma thèse. Je vous entends d'ici, cher ami, vous écrier tout ennuyé : « *Sapienti sat!* je vous crois, vous avez bien tiré en 1870. L'univers entier le sait ! » Cependant ne m'en veuillez pas trop si je vous ai fatigué de mes exemples. Ne lisons-nous pas dans un ouvrage très connu, indispensable à tout officier d'état-major, un ouvrage dû à la plume d'un militaire qui actuellement se trouve placé au premier plan, ne lisons-nous pas ces paroles : « Chacun sait que l'histoire militaire superficiellement étudiée fournit des preuves à l'appui de n'importe quelle thèse qu'il vous plaira de soutenir, à l'appui de n'importe quelle mesure qu'il vous plaira de recommander. Mais pour fournir la preuve réelle de ce qu'on avance, il est nécessaire qu'on cite un nombre considérable d'exemples de la même nature; il faut, de plus, que l'on démontre qu'il est réellement permis de considérer tous ces exemples comme étant à peu près de même nature par rapport à leur cause et à leur effet. » (Bronsart, *Le service de l'état-major*.) Et voilà pourquoi il m'a bien fallu vous citer un nombre considérable d'exemples de même nature.....

CINQUIÈME LETTRE

PERTES DE L'ARTILLERIE EN MATÉRIEL DANS LA CAMPAGNE DE 1866 ET DANS CELLE DE 1870-1871.

Il me reste à examiner quelques autres points encore par rapport auxquels l'artillerie de 1866 ne produisit pas tout l'effet voulu, tandis que ces mêmes faits ne se renouvelèrent pour ainsi dire plus en 1870. Je suis d'avis, comme je l'ai déjà laissé entrevoir à la fin de ma première lettre, qu'en 1866 l'artillerie fréquemment ne produisit pas tout l'effet voulu parce que les munitions lui faisaient défaut, que par-ci par-là elle rétrograda pour se refaire et que la plupart du temps elle évita de s'exposer au feu de l'infanterie, soit qu'elle ne se portât pas en avant, soit qu'elle se mît à rétrograder dès qu'elle s'en voyait atteinte. Rien de tout cela n'arriva en 1870.

Vous me dispenserez, n'est-ce pas, de vous énumérer un à un tous les cas particuliers où, en 1866, une batterie cessa son feu parce qu'elle avait épuisé ses munitions. La plupart du temps les caissons ne l'avaient pas suivie, ou bien ils s'en étaient vus séparés par d'autres troupes et n'avaient plus pu continuer à avancer, ou bien encore ils n'avaient pas trouvé de points de passage sur les rivières. Les batteries qui, ayant ouvert le feu, se voyaient ainsi soudain réduites à l'impuissance, se disaient qu'il était absolument inutile de rester là à fournir, avec hommes et chevaux, un point de mire à l'ennemi et à exposer leurs canons à lui servir de trophées. Dès lors elles remettaient l'avant-train et s'en retournaient en arrière pour aller chercher de nouvelles munitions.

A la vérité il y a eu, en 1866 également, des batteries qui, ayant épuisé leurs munitions, restaient muettes à leur poste dans la ligne de combat en attendant qu'on leur

amenât des munitions. Telle la batterie von der Goltz à droite de la forêt de Sadowa entre Unter-Dohalitz et Ober-Dohalitz pendant la bataille de Koniggrätz. Mais cette action héroïque ne constitue qu'une exception pour cette guerre-là.

D'ordinaire, les batteries rétrogradaient dès qu'elles n'avaient plus de munitions, et, à considérer la chose de sang-froid, elle paraîtra naturelle, du moins au point de vue purement humain. L'infanterie, en effet, n'a-t-elle pas aussi rétrogradé souvent quand elle n'avait plus de cartouches? Personne n'a songé à lui en faire un crime. Et pourtant l'infanterie avait au moins sa baïonnette pour combattre, tandis que l'artillerie est absolument sans défense quand elle n'a plus de munitions.

Et pourtant il faut que l'artillerie, bien plus que les autres armes, se garde de rétrograder, car quand c'est elle qui bat en retraite, l'effet produit par là sur les autres troupes est par trop considérable.

La cavalerie pourra charger, et refluer par après vers les autres armes, et certes cela lui arrivera même si sa charge a réussi, car elle se verra souvent forcée par les circonstances à se rallier en dehors de la sphère où le feu ennemi acquiert son efficacité décisive. Ce fait se présentera par exemple quand une charge de cavalerie victorieuse a poursuivi l'infanterie jusqu'au bout, c'est-à-dire jusqu'au moment où elle se verra en quelque sorte acculée à la pointe des baïonnettes de troupes ennemies toutes fraîches.

Les lignes d'infanterie, en particulier les lignes de tirailleurs, n'auront pas à rougir d'avoir cédé en quelque sorte à la façon d'une balle en caoutchouc, à la pression de l'ennemi si elle est devenue par trop violente, pour reconquérir le terrain perdu dès qu'elles se seront vues renforcées.

Mais les deux armes ont l'habitude de considérer l'artillerie comme l'élément stable, et d'entendre rouler le tonnerre de ses pièces, cela est pour elles la garantie que l'on se maintient solidement dans la position. Dès lors, dès que

fantassins ou cavaliers voient l'artillerie revenir en arrière, ils en concluent qu'on renonce à continuer la lutte, qu'on considère la bataille comme perdue. Lorsqu'une idée de ce genre s'empare de l'esprit des troupes, elle peut, même si pour le moment elle n'est point fondée encore, n'en pas moins amener la perte du combat. C'est pourquoi il est préférable que l'artillerie tienne avec la plus grande opiniâtreté et que, même si elle a épuisé ses munitions, elle n'abandonne pas sa position pour se reporter en arrière tant que le général commandant le corps de troupes engagé n'a pas renoncé à continuer la lutte.

Pour ce qui est de la guerre de 1870, un nombre excessivement restreint de cas sont venus à ma connaissance où l'artillerie a dû rétrograder par suite du manque de munitions. Dans la plupart des cas, le service du remplacement des munitions épuisées se faisait régulièrement et à temps; il était, par conséquent, très rare qu'une batterie épuisât totalement ses gargousses.

Si par hasard ce fait arrivait, quel procédé employait-on? Si ce fait arrivait à l'avenir, que faudra-t-il faire? La méthode est toute trouvée. Il y a eu à Châteaudun une batterie qui avait épuisé ses munitions. Les officiers firent monter leurs hommes sur les avant-trains et leur firent entonner la *Wacht am Rhein* afin qu'ils passassent agréablement le temps en attendant des munitions fraîches. Bien d'autres surent tenir ferme de la sorte dans d'autres engagements.

Quant à moi personnellement, je n'ai, durant tout le cours de la guerre, pas une seule fois vu l'artillerie se porter en arrière en face de l'ennemi. J'en excepte les combats livrés aux troupes qui, pendant le siège de Paris, faisaient des sorties. Quand nous les avions rejetées derrière la ligne de leurs forts, il fallait bien revenir en arrière pour rentrer, le combat fini et sur l'ordre qu'on nous en donnait, dans notre position d'investissement et dans nos cantonnements.

Mais au cours de la guerre nous avons livré un nombre, il est vrai très restreint, de combats dont l'issue ne nous fut pas favorable. Notre artillerie y a rétrogradé, mais, que je sache, cela n'a guère été parce qu'elle avait épuisé ses munitions, mais bien la plupart du temps sur l'ordre du général qui avait le commandement supérieur des troupes engagées quand il jugeait convenable de renoncer à la lutte.

Le fait qu'on a toujours su parer au manque de munitions est d'autant plus remarquable que, dans les batailles et les combats de la guerre franco-allemande, nous en avons dépensé une quantité infiniment plus considérable que dans ceux de la guerre avec l'Autriche.

Dans la bataille de Vionville-Mars-la-Tour, l'artillerie de corps du IIIe corps d'armée tira, avec six batteries, à elle seule, 5699 coups de canon. A Saint-Privat, l'artillerie de la garde en a tiré plus de 8000; à Sedan plus de 5000 coups de canon. Cette dernière usa en tout plus de 25 000 obus, par conséquent une quantité plus grande que celle qui constituait tout l'approvisionnement en munitions des troupes de campagne.

Si malgré cela il n'y eut jamais pénurie de munitions au cours du combat, il faut bien que quelque chose en ait été la cause. Quant à examiner ces causes, nous ne le ferons que plus tard. Qu'il me suffise, pour aujourd'hui, de dire combien il est important que l'artillerie n'ait pas à souffrir au cours du combat du manque de munitions. En effet, c'est exiger énormément d'une batterie que de rester là sans tirer, en attendant le renouvellement de ses munitions, et de rester là sans défense au lieu de quitter la ligne sans en avoir reçu l'ordre. Ce ne sont que des hommes doués d'une énergie extraordinaire qui pourront, dans ces moments-là, d'eux-mêmes, avoir l'idée de rester là sans munitions, du moment que le règlement n'en a pas fait une disposition formelle.

Il en est de même du mouvement rétrograde que font

les batteries quand elles se dérobent au feu de l'artillerie ennemie pour se « rétablir » comme on dit. Dans l'ouvrage du grand état-major nous pourrons voir se passer ce fait durant la guerre de 1866 à plusieurs reprises, chez les Autrichiens aussi bien que chez les Prussiens. Dès le premier choc, au combat de Nachod, une batterie autrichienne a rétrogradé et a pris une position moins avancée parce qu'elle ne pouvait pas tenir tête au feu de l'artillerie prussienne.

Un peu plus tard, dans le même combat, les deux batteries prussiennes qui étaient entrées en scène les premières, qui par conséquent avaient le plus longtemps tenu contre le feu des pièces ennemies supérieures en nombre, ces deux batteries, dis-je, furent ramenées en arrière pour se rétablir. Elles ne se remirent à tirer que vers la fin de la bataille. Une batterie de quatre, au début du combat de Soor, ouvrit son feu, mais elle fut « relevée » par une autre batterie pour lui permettre d'aller se « rétablir » à cause des grandes pertes qu'elle avait subies, et elle ne prit plus aucune part au combat. On voit des faits de même nature se présenter dans presque tous les engagements de la guerre de 1866, et c'est dans la bataille de Königgrätz qu'ils sont les plus fréquents.

Qu'on ne laissât pas dans la ligne de feu des pièces qui étaient démontées et par conséquent incapables de produire de l'effet, mais qu'on les en retirât pour les mettre en sûreté afin que si la bataille devait, à un moment donné, tourner en notre défaveur, elles ne tombassent pas entre les mains de l'ennemi et ne pussent lui servir de trophées, cela semblait se justifier d'autant plus que le règlement d'alors contenait une disposition d'après laquelle les pièces démontées qui ne pouvaient être rétablies dans le feu même devaient être ramenées en arrière.

Mais en agissant ainsi, en ramenant également en arrière les batteries incapables de « tenir » et qui doivent se refaire, on affaiblit considérablement la ligne de feu. Si

au contraire on prend le parti d'interdire absolument qu'on retire les pièces démontées ou qu'on ramène en arrière des batteries entières pour qu'elles pussent se refaire en dehors du feu, on contraindra la troupe à réparer vivement les pièces atteintes et à continuer à tirer, si bien qu'au bout de peu de temps la plus grande partie des pièces seront en pleine activité.

Des batteries qui ne peuvent pas tenir, il faut les renforcer par d'autres, au lieu de les retirer ou de les relever, et quand il y en aura un nombre suffisant dans la position, elles finiront bien par pouvoir tenir. Mais si vous remplacez une batterie par une autre parce qu'elle n'aura pas pu tenir, cette autre à son tour ne tiendra pas, car elle se verra exposée au même feu que la première. De la sorte on s'expose à ce que l'ennemi supérieur en nombre vous épuise, vous enlève vos forces goutte à goutte en quelque sorte, tandis que, en faisant agir toutes les batteries en commun, on fût parvenu à lui disputer cette supériorité [1].

Qu'on se représente bien l'aspect qu'a une pièce démontée, une batterie démontée. La première pièce a eu tous ses chevaux tués : un seul coup de shrapnel touchant en plein a suffi pour cette belle besogne; la deuxième pièce gît à terre avec ses deux roues d'affût brisées; la troisième pièce a été atteinte par un obus ennemi à l'embouchure même, il l'a tordue de telle façon qu'aucun projectile n'y pourra plus passer. La quatrième pièce a vu éclater son coffret d'avant-train; la cinquième a eu sa hausse enlevée par un obus ennemi, elle ne pourra plus tirer; la sixième a eu la culasse démolie.

Certes, cette batterie-là est bien et dûment démontée. Il

1. Nous n'avons pas l'intention, en disant cela, de blâmer la mesure de retirer les pièces quand on est sur la défensive; on agit très judicieusement en la prenant quand on n'a pas l'intention de continuer la lutte d'artillerie contre un ennemi par trop supérieur en nombre. Alors on fait rétrograder l'artillerie de la position pour la mettre à couvert. Au moment où l'infanterie ennemie exécutera son attaque, elle rentrera en scène. Mais pour cela, *comme pour tout mouvement rétrograde de l'artillerie, il faudra l'ordre du général commandant les troupes engagées.*

faut qu'elle se reporte en arrière, disait-on en 1866. Mais donnez-lui l'ordre de rester en place. Que fera-t-elle? Elle donnera à sa première pièce quatre chevaux de la troisième; pour la seconde, elle enverra chercher des roues de rechange au chariot de batterie (évidemment, il faudra qu'on l'ait sous la main) ou bien elle lui donnera les roues d'affût de la troisième pièce. Cette même troisième pièce cédera son avant-train à la quatrième, de même que son timonier et son sous-verge pour remplacer les bêtes atteintes par l'explosion; elle cédera sa hausse à la cinquième, sa culasse à la sixième.

En dix minutes — certes il n'en faudra pas plus — la batterie pourra ouvrir son feu avec 5 pièces. Si une autre vient se ranger à ses côtés pour la renforcer au lieu de la relever, il y aura un feu de 11 pièces, et ces 11 pièces tiendront plus facilement que les 6 de la seconde batterie qui fussent restées seules si la première avait été se reformer en arrière.

Il n'y aura donc eu qu'une pièce réellement démontée, la troisième. Qu'en fera-t-on? A mon avis, on n'a qu'un parti à prendre, c'est de jeter le canon : on ne pourra quand même plus s'en servir (bien entendu si elle est en acier fondu ou en fer; une pièce en bronze, on ne la jettera pas, car elle est susceptible d'être refondue). On pourra considérer comme démonté pour de bon un canon qui aura été totalement déformé par un projectile plein de l'ennemi, et, dès lors, on emploiera les parties intactes de cette pièce à remplacer celles qui auront été endommagées chez les autres.

Mais il est bien rare qu'un canon soit atteint de la sorte. Étant donné la distance considérable à laquelle les deux artilleries engagent la lutte, le canon d'une pièce formera un but tellement minime que la chance qu'elle a d'être atteinte en général se rapproche considérablement de la différentielle du calcul des probabilités dans les hautes mathématiques. De plus, tout projectile donnant sur ce

canon ne le déformera pas forcément de telle façon qu'on ne pourra plus s'en servir pour tirer. Certes il y a eu de ces coups exceptionnels. Le premier coup tiré, à une distance absolument incroyable, par une pièce de quatre de campagne n'a-t-il pas atteint, en 1866, une pièce en bronze de vingt-quatre de la place de Mayence droit dans l'embouchure et déformé le canon au point qu'on n'a plus pu s'en servir?

Mais c'est là un hasard tel que, durant des années, toutes les pièces de l'artillerie allemande pourront tirer sans que pareille chose se représente. Ce qui est arrivé bien plus souvent, c'est que des projectiles pleins sont venus donner sur un canon sans pour cela l'endommager au point qu'il fût hors de combat. J'ai été témoin d'un de ces cas quand, le 5 septembre, je fus forcé de bombarder Montmédy avec de l'artillerie de campagne. Un lourd projectile, tiré par une pièce de rempart, alla donner sur le canon d'une pièce de six de campagne et éclata. Le canonnier pointeur fut tué, mais l'explosion ne causa pas d'autres dégâts. La pièce continua à tirer, portant à son flanc une cicatrice glorieuse.

Le principe fondé sur l'expérience que je viens d'indiquer plus haut, notre artillerie s'y est conformée dans le cours de la guerre de 1870-1871; elle n'a pas fait sortir de la ligne de feu les pièces démontées tant que durait le combat, elle a au contraire essayé, toutes les fois que cela était tant soit peu possible, de les remettre en état pendant le combat même, et jamais, dans le courant de cette guerre, on n'a vu des batteries en relever d'autres afin que celles-là pussent aller se reformer en arrière. Vous allez peut-être ouvrir l'ouvrage du grand état-major à la page 1159, et la revue « L'artillerie allemande » de Léo, à la page 59 du huitième fascicule, et me dire, texte en main : « A la bataille de Sedan, sous votre propre commandement, la 4e batterie légère a été relevée par la 3e de grosse artillerie. »

Cela est parfaitement vrai, mais celle-là n'a pas été

relevée afin qu'elle pût aller se refaire en arrière, mais bien parce que la distance à laquelle on tirait était trop considérable pour la portée efficace de l'artillerie légère, et que dans cette position on n'avait pas d'autre place à assigner à la 3ᵉ batterie de grosse artillerie qui devait produire plus d'effet, car, à cette heure, on ne pouvait encore songer à occuper la position plus rapprochée où plus tard purent être déployées toutes les batteries de la garde : le corps d'armée bavarois et le XIIᵉ soutenaient, en ce moment-là, des engagements dont l'issue était douteuse au point qu'il n'y eût eu rien d'impossible que la garde dût se porter à leur secours et être engagée sur ce point-là.

Mais je peux vous citer un autre cas d'où il ressort comment on s'y prit pour permettre à des batteries qui ne pouvaient tenir de rester quand même en ligne. C'était dans le combat du Bourget, le 21 décembre 1870. On s'était imaginé, de notre côté, que la sortie dirigée contre le Bourget ne prendrait pas les dimensions grandioses qu'elle prit en réalité. Au début, on s'était contenté d'envoyer au delà des terrains inondés deux batteries seulement (la 4ᵉ légère et la 4ᵉ de grosse artillerie) sous les ordres du capitaine Seeger. Elles avaient pris position à gauche du Bourget pour soutenir celles de nos troupes qui défendaient la localité.

Mais quand le colonel de Helden, qui avait accompagné ces deux batteries, envoya dire que l'artillerie ennemie était trop nombreuse et que le capitaine Seeger ne pourrait pas tenir contre elle, on envoya simplement un plus grand nombre de batteries. D'abord l'*Abtheilung* à cheval partit au galop et vint se poster aux côtés du capitaine Seeger, puis les batteries que la 1ʳᵉ division d'infanterie de la garde envoyait pour le soutenir allèrent également prendre leur place dans la position; finalement les batteries de la 2ᵉ division de la garde entrèrent en scène aussi, et ces onze batteries, soit 66 pièces, étaient fort bien en état de tenir, tandis que l'artillerie ennemie, ne le pouvant plus, dut

rétrograder jusque dans la place. Le capitaine Seeger fut ainsi mis en état de ne pas rétrograder quoiqu'il eût subi des pertes considérables. C'est ainsi qu'il constata le lendemain, en passant l'inspection de ses chevaux, qu'aucun de ceux qui avaient été engagés ne s'en était tiré à moins d'une blessure, légère quelquefois. Il eût donc, au besoin, pu porter tous ces chevaux à la rubrique : « pertes. »

Peut-être me montrerez-vous, à la page 59 du 8ᵉ fascicule de la revue de Léo « l'Artillerie allemande », le passage d'où il ressort qu'à la bataille de Sedan la 5ᵉ batterie légère et la 6ᵉ légère de la garde furent ramenées en arrière, et vous attribuerez cette mesure à ceci qu'elles n'eussent sans doute pas été en état de tenir dans la position avancée qu'elles occupaient. Mais ce mouvement rétrograde n'a pas du tout été fait pour ce motif, mais simplement pour cet autre qu'il fallait rétablir l'alignement, vu que ces deux batteries, dans leur position avancée, obstruaient le champ de tir des autres, lesquelles de leur côté, vu la configuration de la hauteur, ne pouvaient pas prendre position plus en avant.

Dans toute la guerre de 1870-1871, aucune des batteries placées sous mes ordres n'a fait de mouvement rétrograde parce qu'elle y eût été contrainte par le feu ennemi. Ailleurs aussi le cas ne s'est présenté que fort rarement qu'une batterie se soit laissé chasser en arrière par le feu ennemi. Car on ne peut pas dire qu'une batterie a battu en retraite quand son commandant ou les officiers supérieurs dont elle dépend lui ont ordonné ou permis de rétrograder, qu'ils crussent que ce mouvement était commandé par les circonstances ou qu'ils jugeassent inutile de sacrifier éventuellement la batterie.

Partout où les batteries ont reçu l'ordre de tenir, elles se seraient fait anéantir plutôt que de battre en retraite (en avant de Vionville, à Beaune-la-Rolande).

Vous me direz peut-être que, dans la guerre de 1870, nous avions des pièces dont le tir efficace avait une telle

supériorité sur celui des pièces ennemies si mal construites que jamais le cas ne s'est présenté chez nous où il a fallu procéder au rétablissement d'une pièce. Il est incontestable que nos pièces tiraient mieux que les canons français jusqu'au moment où, ayant perdu les pièces ancien modèle (système Lahitte), les Français se mirent à fabriquer leurs canons de sept, d'une construction toute nouvelle. Mais dès le commencement, ils s'entendaient fort bien à tirer bon parti de leurs masses d'artillerie; très souvent la quantité énorme des projectiles parvenait à compenser chez eux ce qui leur manquait sous le rapport de l'exactitude du tir, si bien que celui-ci n'en avait pas moins une efficacité très grande.

Pendant que nous nous portions en avant à Saint-Privat, pendant que nous entretenions par après la lutte contre l'artillerie ennemie postée sur la hauteur de Saint-Privat, mes batteries eurent à souffrir beaucoup des obus ennemis, quoiqu'il faille attribuer la plus grande partie des pertes si considérables qu'elles eurent à subir au feu du chassepot. Je voyais sauter des caissons, j'apercevais bien des pièces qui, comme nous disions, en avaient dans l'aile, c'est-à-dire qui gisaient là misérablement à terre avec une roue cassée, mais pas une ne fut renvoyée en arrière; nos chariots de batterie étant postés tout près, on n'avait qu'à faire deux pas pour avoir les pièces de rechange, de sorte que, par après, je ne pus même pas faire le calcul exact des pièces qui avaient été, au cours de la bataille, démontées d'une manière passagère.

Mais quand, vers le soir, il s'agit de nous porter en avant avec l'infanterie pour soutenir son attaque, tout avait été, au cours de notre canonnade non interrompue, remis en état si bien que trois pièces seulement ne purent être relevées et durent rester en arrière pour l'instant. Ces trois pièces, à la vérité, eussent été perdues si, au lieu d'avancer, nous avions dû nous porter en arrière.

Mais si nous avions renvoyé de la ligne de feu toutes

un effet énergique, devra s'approcher de l'ennemi à la distance si courte de 500 mètres, cette pièce-là ne commandera efficacement que 1000 pas du front de bataille, donc la septième partie de ce que commandera l'autre. On ne pourra pas compter que cette pièce contribuera à préparer la décision si cette dernière doit être amenée à une distance plus grande que 1000 pas.

Tant que nous étions armés de pièces à âme lisse, il y avait donc nécessité absolue de tenir en réserve et inactive une masse considérable d'artillerie. A mesure que la portée des pièces augmente, cette nécessité décroît, et, quand nous arrivons aux portées des pièces rayées, nous la voyons tomber à zéro.

Mais, du moment qu'il n'y a plus aucune nécessité à tenir de l'artillerie en réserve et inactive, le besoin contraire se fera sentir de faire agir autant d'artillerie que possible et cela dès le début de l'engagement.

Dès lors, figurez-vous deux artilleries de force égale, tirant aussi bien l'une que l'autre et placées face à face; l'une apparaîtra au complet, l'autre successivement. Forcément cette dernière se verra anéantie fraction par fraction avant d'avoir pu ouvrir le feu. Cela est si clair, si évident, que vous allez me demander pourquoi notre organisation de l'arme et les principes tactiques suivis dans l'emploi de l'artillerie n'ont pas subi les modifications nécessaires dès le moment où furent introduites les pièces rayées.

Mais je me vois obligé de vous répondre par ce proverbe qui dit : « Les conseillers municipaux en quittant l'hôtel de ville s'en reviennent toujours plus sages que quand ils y sont allés. » Les pièces rayées nouvellement inventées avaient des adversaires très énergiques parmi les plus anciens et les plus écoutés des généraux de l'arme. On les tenait pour trop compliquées, trop artificielles, et c'était là le jugement porté par des hommes dont l'expérience militaire remontait aux guerres de 1813 à 1815. L'un

portée dans le feu de l'infanterie, à la tenue qu'elle a observée dans la campagne de 1870. Dans la première de ces deux campagnes, on obéissait à la règle qu'il n'était pas permis d'exposer l'artillerie au feu de l'infanterie. Elle devait éviter soigneusement de s'y porter, et quand l'infanterie ennemie s'approchait d'elle assez près pour que le feu des tirailleurs fît sentir son efficacité, il fallait que l'artillerie eût hâte de se soustraire à cet effet, qu'on tenait pour destructeur.

Nous ne trouvons que peu de cas où on eut fait exception à cette règle, celui par exemple de l'*Abtheilung* Rustow, qui resta exposée au feu de l'infanterie dans le combat de Gitschin, celui des batteries Schmeltzer et Theiler, qui s'y portèrent, à Königgrätz. Bien plus nombreux sont les cas où les batteries ont dû se soustraire au feu de l'infanterie ennemie en se postant en arrière, comme le voulaient les principes alors en vigueur.

Toute autre fut la conduite de l'artillerie allemande vis-à-vis de l'infanterie dans tous les engagements de la dernière guerre. Les deux batteries Stumpff et Vogt qui, à la bataille de Spicheren, vont se poster sur le Rothe Berg qui vient d'être enlevé et cela au milieu de la plus vive fusillade, les pièces qui, à Wissembourg, s'avancent jusqu'au rebord même du fossé pour enfoncer à coups de canon les portes de la ville, les pièces qui pénètrent dans Bazeilles incendié pour canonner de près les maisons remplies encore d'ennemis qui se battent, tous ces faits pourraient, au fond, être considérés comme des actions héroïques isolées, constituant des exceptions à la règle. Mais en 1870, en réalité l'artillerie avait pour règle de se porter en avant jusqu'à portée du feu de l'infanterie, elle s'était fait une loi de tenir bon dans ce feu, et ce qui le prouve, ce sont justement les grandes masses d'artillerie qui, dans toutes les batailles, ont obéi à cette loi et observé cette règle.

Dès la bataille de Spicheren la masse principale de l'artillerie engagée dans l'action tint bon au milieu du feu de

l'infanterie. Sur la hauteur de Folst et à Wörth, dès que le rebord opposé de la vallée eut été gravi par l'infanterie, l'artillerie y courut; huit batteries prirent position dans le plus épais de la fusillade pour préluder à l'attaque d'Elsasshausen; 80 pièces firent de même pour préluder à celle de Fröschwiller.

A Colombey-Nouilly, toute la ligne d'artillerie qui franchit le bas-fond a tenu bon dans le feu d'infanterie le plus efficace.

A Vionville et à Mars-la-Tour, toute la grande masse d'artillerie, forte de 210 pièces, n'a presque pas cessé de lutter exposée au feu le plus énergique de l'infanterie et elle s'est maintenue dans sa position. Je n'ai pas à ma disposition les indications suffisantes pour me permettre de fixer la part qui, des pertes énormes subies dans cette bataille par l'artillerie, revient à ce feu de l'infanterie et celle qui revient au feu des batteries. Mais je ne doute pas que cette artillerie qui eut, à plusieurs reprises, à repousser sans le secours des autres armes des attaques d'infanterie, je ne doute pas, dis-je, qu'elle ait dû forcément la plus grande partie de ses pertes au feu du chassepot. Et pourtant, je le répète, elle a tenu bon dans sa position.

Disons en passant que les deux batteries à cheval du 3e régiment perdirent les trois quarts des chevaux qu'ils comptaient en s'avançant au combat. Et d'ailleurs je crois pouvoir me faire une idée des pertes subies par l'artillerie à cette bataille par celles que je lui ai vu subir à Saint-Privat. Dans cette dernière bataille, les batteries de l'artillerie de la garde perdirent à peu de chose près un quart des chevaux et un cinquième des hommes présents au moment où la lutte s'engagea, et les trois quarts de ces pertes elles les devaient aux balles du chassepot.

Quand ces batteries furent au feu depuis deux heures jusque vers cinq heures et demie contre Saint-Privat il y avait devant elles, à la distance de 900 à 1000 pas, trois bataillons entièrement déployés en tirailleurs, les hommes

couchés à terre et s'abritant dans les sillons et les limites des champs. A quelques centaines de pas en arrière, il y avait une seconde ligne de force égale; plus loin en arrière encore une troisième. La première de ces trois lignes entretenait un feu continu sur les batteries.

Dans une de mes précédentes lettres, je vous ai raconté que le général commandant le corps de la garde m'envoya dans ma ligne d'artillerie très étendue six compagnies d'infanterie pour me servir d'escorte de sûreté. Or, vous disais-je, elles ne purent pas engager le combat avec l'infanterie ennemie, à cause de la faible portée du fusil à aiguille; il fallut les poster par petits détachements dans les intervalles entre les batteries pour empêcher les ennemis de s'y porter par petits groupes isolés.

Quand le feu des tirailleurs ennemis devint par trop désagréable, je désignai, alors que nous commencions déjà à nous rendre maîtres de l'artillerie ennemie, deux batteries qui devaient tirer sur cette ligne de tirailleurs. L'effet produit se fit bien vite sentir, les tirailleurs se couchaient à plat ventre dans les sillons et ne tiraient plus. Mais aussitôt nous vîmes un officier supérieur descendre la montagne, amenant des détachements empruntés à la seconde ligne qu'il fit entrer dans la première. Il fit reprendre le feu, et à cet effet il longea toute la ligne à cheval en haranguant ses hommes. Cela s'est reproduit trois fois; mais, malgré tout, le feu de l'infanterie ennemie n'est pas parvenu à nous faire rétrograder.

Plus tard, les batteries se portèrent en avant à l'attaque au plus fort du feu de l'infanterie, quelques-unes, comme j'ai déjà eu l'occasion de vous le dire, jusqu'à une distance de 300 à 500 pas, où pour commencer elles ne purent ouvrir le feu qu'avec la moitié de leurs pièces, parce que les autres avaient été démontées en route; malgré cela, elles se maintinrent à leur place. Il en a été de même pour les autres batailles et pour les batteries des autres corps d'armée allemands.

Que des batteries allemandes se soient laissé « chasser » dans la guerre de 1870 par le feu de l'infanterie, cela ne s'est vu qu'exceptionnellement. Mais ce qu'on a pu voir, c'est que des batteries en s'approchant trop près de l'ennemi ont été anéanties ou à peu près, comme ce fut le cas pour un certain nombre de batteries du IX[e] corps d'armée entre Vernéville et Amanvillers, ou pour les batteries postées près de la ferme Saint-Hubert, car elles perdirent à peu près tous leurs chevaux, tous leurs servants, et peu après les troupes amies et ennemies s'en disputèrent la possession. Restées entre nos mains, on leur donna de nouveaux servants; elles reprirent leur feu, et j'en reviens à mon refrain : elles ne s'étaient point laissé chasser. Les batailles de Noisseville et de Beaune-la-Rolande pourraient sans nul doute me fournir d'autres exemples de ce genre.

Ç'avait été un singulier adage, celui qui consistait à dire : « On fait rétrograder l'artillerie par des lignes de tirailleurs. » C'était jadis un principe essentiel, une doctrine dans les cours de tactique, aux manœuvres pour les arbitres. C'est pourquoi elle servit de norme à notre armée quand la première fois de nouveau elle eut à livrer des batailles en rase campagne, en 1866. Mais, dans la guerre de 1870, l'artillerie n'en a pas tenu compte; elle ne s'est pas laissé chasser de ses positions; donc elle n'en fut pas chassée.

Je crois vous avoir suffisamment montré que, dans la guerre de 1866, la règle tactique était que l'artillerie rétrogradât, soit qu'elle eût épuisé ses munitions, soit qu'elle eût besoin de se rétablir, soit enfin qu'elle se trouvât exposée au feu de l'infanterie ennemie. Ce n'est qu'exceptionnellement que, étant dans un de ces trois cas-là, elle a tenu bon. En 1870 et en 1871, au contraire, de tenir bon dans sa position c'était la règle, de rétrograder c'était l'exception.

Et ce fait provient de ce que, en 1866, l'artillerie cher-

chait à éviter autant que faire se pouvait de perdre des pièces, tandis qu'en 1870-1871 elle n'avait plus cette préoccupation-là.

Dans la première de ces deux guerres, on considérait comme honteux pour l'artillerie de perdre des pièces; dans la deuxième guerre, on avait établi ce principe que sacrifier des pièces dans telles ou telles circonstances données pouvait être honorable. C'est ainsi que la perte d'une pièce unique dans la bataille de Beaune-la-Rolande constitue un fait glorieux entre tous dans l'histoire de l'artillerie du Xe corps d'armée. Il en est de même des pièces que le IXe corps perdit à Amanvillers. Je pourrais même vous citer les noms de deux généraux d'artillerie, ayant tous deux une situation déjà élevée, qui avaient été rivaux et émules dans la dernière guerre. L'un disait à l'autre : « Il y a une chose où je vous suis supérieur; j'ai perdu des pièces et vous n'en pouvez pas dire autant. »

SIXIÈME LETTRE

COMMENT S'Y PRIT-ON POUR QUE L'ARTILLERIE APPARUT TOUJOURS A TEMPS?

...Je ne mettrai pas davantage votre patience à l'épreuve, et, dans cette lettre-ci, je commencerai à répondre à votre question; en me basant sur les faits historiques que j'ai cités, sur mes souvenirs que je vous ai racontés, je vais examiner les causes de la différence si frappante entre l'effet produit par l'artillerie en 1866 et celui qu'elle produisit en 1870.

Pour ce qui est de l'emploi de l'artillerie en masse, certes nous l'avions adopté bien avant la guerre de 1866. En théorie, c'était un principe reconnu que l'artillerie devait être employée en masse pour préparer la décision là où l'on avait l'intention de l'amener. Les guerres napoléo-

niennes, au commencement de notre siècle, nous avaient en effet montré que l'effet de ces masses d'artillerie décidait du sort de la bataille.

A Friedland, le général Sénarmont s'était, avec sa grande ligne d'artillerie, approché de l'infanterie russe jusqu'à une distance de 300 à 400 pas, et il lui avait fait perdre sa fière contenance en la couvrant d'une grêle de mitraille. Qui n'aurait pas vu mentionnées dans les livres les grandes batteries françaises d'Austerlitz et de Wagram; qui donc ignorerait qu'à Gross-Görschen ce n'est que grâce à sa grande masse d'artillerie que Napoléon parvint à arrêter les progrès incessants de l'ennemi, en attendant qu'il disposât d'assez de forces pour faire pencher la balance absolument en sa faveur.

Ce n'est que quand ses ennemis se décidèrent à imiter son procédé, qu'ils parvinrent à le vaincre. Le vieux Blücher s'en était bien rendu compte. Quand le duc Eugène de Wurtemberg, au commencement de la guerre de 1813, fit sa connaissance, et qu'en causant il lui dit quelques paroles d'éloge à propos de ses charges de cavalerie des campagnes du Rhin, Blücher répliqua : « Laissez-moi donc tranquille avec les hussards, ils ne prennent pas avec Bonaparte. Vis-à-vis de cet homme, il y a qu'un grand nombre de canons qui servent à quelque chose. »

Et c'est à quoi l'on se conforma. A la vérité, on ne fut pas toujours heureux dans les premières batailles (Gross-Görschen), car de la conception à l'exécution il y a d'ordinaire un grand pas à franchir. Il y a à la guerre une quantité d'obstacles impondérables dont on ne se rend pas le maître avec la même rapidité avec laquelle on formule de nouvelles théories. De plus, les nouveautés sont lentes à se frayer un chemin, et dans la bataille de Bautzen, comme dans le combat de Goldberg, nous trouverons des capitaines commandant une batterie qui ne se porteront pas au combat avec toutes leurs pièces, mais qui tiendront à garder d'abord en réserve une fraction de leurs huit

canons. Mais quand à Leipzig Napoléon vit les grandes masses d'artillerie des alliés ouvrir leur feu contre lui, on prétend qu'il s'est écrié : « Ils ont enfin appris quelque chose. »

C'est en se basant sur les expériences faites pendant les campagnes de 1813 à 1815 qu'on organisa et répartit notre artillerie en vue de la mobilisation. L'organisation qui lui fut donnée alors, elle l'a gardée jusqu'en 1866, sauf de légères modifications qui lui furent imposées par celles qu'on introduisait dans l'ensemble de l'armée, quand, par exemple, on pratiqua, d'une manière passagère, la formation de quatre petites divisions d'infanterie par corps d'armée.

L'organisation de l'artillerie en vue de la mobilisation devait frayer les voies à l'emploi de l'artillerie par grandes masses, car elle attribuait seulement un peu plus de la moitié de l'artillerie du corps d'armée aux divisions d'infanterie, et avec ce qui restait, c'est-à-dire avec une moitié presque complète, on formait l'artillerie de réserve. A la vérité, quelques corps d'armée distrayaient une partie de cette artillerie de réserve pour l'adjoindre à la cavalerie de réserve.

Mais, comme cette cavalerie de réserve avait également pour destination d'entrer en scène au moment décisif, on croyait pouvoir compter sur l'apparition de son artillerie quand on croirait le moment venu de préparer la décision. Cette masse d'artillerie tenue en réserve et disponible se voyait à ce moment-là encore augmentée par les batteries que l'organisation attribuait à la réserve d'infanterie (par exemple deux batteries qui en 1866 étaient attribuées au Ve corps), et de cette façon la masse d'artillerie tenue en réserve se montait à plus de la moitié de l'ensemble des pièces.

Si avec cette masse on apparaissait sur le point où l'on avait l'intention d'amener la décision, on comptait qu'on pourrait se réunir avec les batteries que l'organisation

attribuait à l'infanterie et qui à ce moment-là seraient déjà engagées, on espérait pouvoir faire agir sur le point décisif plus des trois quarts du nombre total des pièces dont on disposait.

En Autriche, on alla plus loin encore, et, outre la réserve d'artillerie des corps d'armée, on se mit à former une réserve d'artillerie de l'armée qui comptait à l'armée du Nord, en 1866, quatre divisions de quatre batteries, la batterie de huit pièces (ce qui donne 126 pièces), et qui était destinée à préparer la décision dans la grande bataille principale. Toutes ces dispositions étaient on ne peut plus rationnelles en tant qu'elles se basaient sur les expériences faites pendant les guerres de 1813 à 1815.

Mais je vous prierais de ne pas perdre de vue que toutes ces grandes réserves d'artillerie n'étaient destinées à être mises en action qu'à l'instant où l'on croyait que le moment décisif était venu, autrement dit au moment où l'on avait reconnu le point décisif et où l'on se décidait soit à l'enlever, soit à empêcher l'ennemi de l'enlever. Dès lors, les réserves devaient être tenues inactives, en arrière, jusqu'à ce qu'on eût résolu en quel point la décision devait être amenée.

Napoléon I[er], le grand maître de la tactique et de la stratégie, ne s'y est jamais pris autrement; il n'a pas commencé par dépenser ses grandes masses d'artillerie; il les a gardées comme un atout dans son jeu et ne les a employées qu'au moment où il avait l'intention de frapper le coup décisif. Pour quel motif agissait-il ainsi? Il ne voulait pas se dessaisir de son artillerie avant que la marche et le développement de la bataille aient clairement montré quel était le point où il lui faudrait l'employer.

Mais le motif pour lequel on retenait en arrière la masse principale de l'artillerie n'existe plus depuis l'introduction des armes rayées. L'artillerie des guerres napoléoniennes, qui, passé 1000 pas, n'avait plus beaucoup de coups

heureux et qui, pour exercer une action nettement décisive, se voyait contrainte de s'approcher de l'ennemi à la distance de 300 à 400 pas (comme fit par exemple Sénarmont à Friedland), cette artillerie, on s'en dessaisissait certes dès qu'on l'engageait, et l'on ne pouvait plus compter l'employer sur un autre point dans la même bataille.

Mais une artillerie qui à la distance de 1900 mètres (actuellement même à la distance de 3 800 mètres) produit un effet énergique, qui n'a donc pas besoin d'engager le combat d'artillerie en se plaçant à une distance moins grande, de celle-là le général commandant sur les lieux ne s'en dessaisit point, elle est absolument à sa disposition quand elle a ouvert son feu. Il lui sera parfaitement loisible encore d'assigner à cette artillerie une autre position, et elle-même sera en état de donner suite à cet ordre tant que le combat n'aura pas le caractère d'une action décisive. En conséquence, le général commandant le corps d'armée ou l'armée n'aura plus besoin de tenir en réserve et inactive la fraction de l'artillerie à l'aide de laquelle il veut amener la décision, et cela jusqu'à ce que le moment en soit venu.

Un autre résultat obtenu par l'élévation de la portée grâce à l'introduction des pièces rayées, c'est que rarement il sera nécessaire que l'artillerie change de position afin de canonner le point où l'on veut amener la décision, mais que très souvent il suffira d'ordonner un changement dans la direction du tir. Figurez-vous que le front de bataille d'un corps d'armée ait l'étendue fort considérable de 5700 mètres. Une pièce qui est capable de fournir un tir efficace à une distance de 3 800 mètres est à même, si on l'établit au centre, d'atteindre n'importe quel point de ce front, en admettant, ce qui ne sera que rarement le cas, que le terrain en avant du front soit dénudé et n'offre pas de couverts à l'ennemi.

Une pièce, au contraire, qui n'aura plus que de très rares coups heureux au delà de 1000 pas et qui, pour produire

un effet énergique, devra s'approcher de l'ennemi à la distance si courte de 500 mètres, cette pièce-là ne commandera efficacement que 1000 pas du front de bataille, donc la septième partie de ce que commandera l'autre. On ne pourra pas compter que cette pièce contribuera à préparer la décision si cette dernière doit être amenée à une distance plus grande que 1000 pas.

Tant que nous étions armés de pièces à âme lisse, il y avait donc nécessité absolue de tenir en réserve et inactive une masse considérable d'artillerie. A mesure que la portée des pièces augmente, cette nécessité décroît, et, quand nous arrivons aux portées des pièces rayées, nous la voyons tomber à zéro.

Mais, du moment qu'il n'y a plus aucune nécessité à tenir de l'artillerie en réserve et inactive, le besoin contraire se fera sentir de faire agir autant d'artillerie que possible et cela dès le début de l'engagement.

Dès lors, figurez-vous deux artilleries de force égale, tirant aussi bien l'une que l'autre et placées face à face; l'une apparaîtra au complet, l'autre successivement. Forcément cette dernière se verra anéantie fraction par fraction avant d'avoir pu ouvrir le feu. Cela est si clair, si évident, que vous allez me demander pourquoi notre organisation de l'arme et les principes tactiques suivis dans l'emploi de l'artillerie n'ont pas subi les modifications nécessaires dès le moment où furent introduites les pièces rayées.

Mais je me vois obligé de vous répondre par ce proverbe qui dit : « Les conseillers municipaux en quittant l'hôtel de ville s'en reviennent toujours plus sages que quand ils y sont allés. » Les pièces rayées nouvellement inventées avaient des adversaires très énergiques parmi les plus anciens et les plus écoutés des généraux de l'arme. On les tenait pour trop compliquées, trop artificielles, et c'était là le jugement porté par des hommes dont l'expérience militaire remontait aux guerres de 1813 à 1815. L'un

d'eux se plaisait à répéter : « Nous avons besoin de généraux rayés (bien stylés), mais non pas de pièces rayées. » Il avait tellement en haine le nouvel armement que sur son lit de mort il demanda qu'à son enterrement les coups de canon d'usage fussent tirés par des pièces à âme lisse et non pas par des canons rayés.

Notre expérience, notre connaissance de la grande guerre datait des luttes soutenues de 1813 à 1815, car il n'est guère possible de compter comme étant de la grande guerre nos campagnes de 1848 et de 1849. Quoi d'étonnant qu'on tînt grand compte des doutes et des hésitations des héros que cette grande époque nous avait légués, et que les généraux de l'arme hésitassent à tirer de l'invention toutes les conséquences qu'elle comportait avant qu'elle ait été mise à l'épreuve, c'est-à-dire qu'elle se soit montrée bonne et efficace dans toute la durée d'une grande guerre de campagne.

Or la guerre de 1864 n'avait pas permis d'expérimenter sous le rapport de la tactique de l'artillerie de campagne dans la grande guerre, vu qu'on n'y a livré que des combats d'ordre secondaire par rapport aux troupes et en particulier à l'artillerie qu'on y employa, et un siège seul avait permis de faire des expériences sur une échelle considérable.

En Autriche, les circonstances n'avaient pas été absolument les mêmes. La guerre de 1859 et en particulier la bataille de Solférino avait fait sentir de la manière la plus palpable à l'armée autrichienne quelle est l'influence prédominante qu'exerce une masse de pièces rayées qui ouvrent leur feu en temps opportun. La même journée qui, par l'attaque à la baïonnette de Benedek, attaque victorieuse et glorieuse qui sauva toute l'armée, fit naître dans l'armée autrichienne l'idée prédominante que la baïonnette était l'unique correctif aux armes de précision de l'infanterie, cette même journée fit naître dans la même armée la tendance à introduire des armes de précision dans l'artillerie et à l'emplover en masse plus tôt que par le passé.

Dès 1864, les troupes autrichiennes, dans le Schleswig-Holstein, n'avaient que des pièces rayées, quand en 1859 il n'en existait pas une seule chez eux, et dans le petit engagement de Veile ils ne furent pas longs à faire avancer des batteries de la réserve d'artillerie du corps d'armée, et, quand ces batteries eurent préludé au combat, alors seulement ils exécutèrent leurs charges héroïques à la baïonnette.

Il était tout naturel dès lors qu'en 1866 l'armée autrichienne se servît de ses réserves d'artillerie de corps d'armée bien moins comme de réserves proprement dites que de grands corps de bataille qu'on a hâte de jeter dans le plateau de la balance, d'ordinaire très peu de temps après qu'on a engagé la lutte, souvent aussi au moment même où on l'engage.

Cela leur était plus facile dans les batailles et les combats défensifs de Skalitz, Gitschin, Soor et Königgrätz, qu'à l'assaillant, qui avant de pouvoir le faire avait à déployer péniblement ses longues colonnes au sortir des défilés de montagnes; mais, malgré cela, les combats nés d'une rencontre fortuite, à Nachod et à Trautenau, prouvent qu'à ce moment-là le principe d'engager de très bonne heure l'artillerie de réserve était plus en vigueur dans l'armée autrichienne que dans celle des Prussiens. Ils ne retenaient en arrière comme réserve proprement dite que la réserve d'artillerie de l'armée, laquelle dès lors n'a pas pu obtenir les mêmes résultats que leurs réserves de corps.

La bataille de Königgrätz eût-elle bien dégénéré en déroute aussi complète si la réserve d'artillerie de l'armée autrichienne se fût partagée en deux fractions, dont l'une, combinée avec les réserves d'artillerie des corps, eût empêché notre Ire armée et notre armée de l'Elbe de passer la Bistritz, tandis que l'autre eût défendu avec opiniâtreté les hauteurs d'Horenowes contre la IIe armée qui s'avançait? Je ne le crois pas.

Vous me direz peut-être que nous pouvions tirer de la guerre de 1859 les mêmes leçons et les mêmes règles de conduite que les Autrichiens, vu que nous avions de nos officiers qui assistaient en spectateurs à la campagne. Mais chaque armée reste en général fidèle à son mode spécial de développement, et nous ne pouvons que nous estimer heureux de ce que les hommes placés à la tête de notre armée n'aient pas tiré des résultats obtenus pendant la campagne de 1859 les mêmes conséquences que l'état-major autrichien, qu'on n'ait pas adopté chez nous la tactique de la charge à la baïonnette, mais qu'on ait basé la tactique de l'infanterie sur le tir exact et le maniement méticuleux du fusil se chargeant par la culasse, tactique qui nous valut principalement, comme chacun se plaît à le reconnaître, les lauriers de 1866.

En outre, vous ne pourrez pas ne pas faire entrer en ligne de compte ce point qu'en 1866 l'artillerie prussienne n'était pas encore intégralement armée de pièces rayées. Six seizièmes des batteries en avaient encore à âme lisse; il n'y avait que dix batteries sur seize qui en eussent de rayées. Et de celles-ci deux seizièmes, c'est-à-dire deux batteries par corps d'armée, avaient été, au moment même de la mobilisation, pourvues en toute hâte de pièces rayées, quoique les hommes n'eussent appris à se servir que des pièces à âme lisse. Pour la moitié presque de l'armement, les principes anciens et éprouvés datant des guerres de Libération étaient encore pleinement en vigueur, et il n'y avait pas de raison pour qu'on se mît à élaborer en vue de l'autre moitié de nouvelles dispositions, de nouvelles règles d'emploi que toute l'armée eût accueillies avec méfiance, parce que ces nouvelles règles n'eussent encore pu être éprouvées nulle part, qu'elles n'eussent pas, en quelque sorte, acquis le droit de cité, et qu'on n'eût pas pu démontrer qu'elles étaient nécessaires en les expérimentant dans une guerre faite par l'armée à laquelle elles étaient destinées.

Dans l'artillerie prussienne de 1866, nous ne trouverons qu'une seule disposition qui, n'ayant pas été prise auparavant, a l'air d'être copiée sur l'organisation autrichienne. C'est la formation d'une grande artillerie de réserve de l'armée, instituée auprès de la Ire armée, et conforme à la réserve d'artillerie de l'armée des Autrichiens.

Elle comprenait quatre *Abtheilungen*, chacune de quatre batteries; elle était donc forte de 96 pièces, dont la moitié était rayée, l'autre moitié à âme lisse (les batteries à cheval).

Mais justement d'avoir sous la main une telle réserve cela contribua du côté des Prussiens aussi peu que du côté des Autrichiens à faire agir dès le début la grande masse d'artillerie. Quiconque a une fois eu l'occasion de voir de près comment on dirige les grandes masses de troupes comprendra d'emblée qu'une masse d'artillerie aussi considérable, du moment qu'elle se trouve sous un seul commandement, d'ordinaire aussi marchera sur une seule route et ne pourra par conséquent pas être amenée à temps dans la ligne de bataille la plus avancée. D'ailleurs, à ce moment-là on ne le voulait pas, on voulait, au contraire, la ménager, la considérer comme une réserve proprement dite.

« Marcher sur différentes lignes, combattre réunis, » c'est là la formule magique qui dévoile le grand art de conduire les troupes, mais ce grand art vous ne le posséderez pas en possédant la formule, ce n'est ni la science, ni la théorie qui le feront vôtre; il faut que vous appreniez à le pratiquer après avoir appris à le reconnaître théoriquement.

Pour l'instant, il nous suffit de savoir qu'on ne voulait pas se servir dès le début des grandes masses d'artillerie combinées. Et c'est ainsi qu'on fut amené à les faire marcher à la queue. De l'artillerie de réserve dépendaient en outre les grandes masses des colonnes de munitions. Elles en couvraient les routes à des distances de plusieurs milles allemands, et la pièce la plus avancée ne marchait

qu'à la suite du dernier homme valide des deux autres armes.

C'est ainsi qu'il pouvait arriver qu'un corps d'armée, même s'il marchait isolément, lorsque pendant cette marche il rencontrait inopinément l'ennemi, avait sa masse d'artillerie distante du champ de bataille de plus d'une journée de marche, et que cette artillerie n'y pouvait arriver que vers la fin de la journée, et cela au prix des plus grands efforts.

Mais quand toute l'armée marchait réunie, qu'il se produisait une rencontre fortuite et qu'un combat en résultait, l'artillerie de réserve n'y pouvait paraître à temps. C'est ainsi qu'elle fit défaut à Münchengrätz et à Gitschin; à Nachod, à Trautenau et à Soor, elle ne put arriver sur les lieux que très tard, même après la tombée de la nuit.

Les officiers d'état-major, lorsqu'ils apercevaient les longues colonnes de pièces et les colonnes du train d'artillerie avec lesquelles l'artillerie de réserve couvrait les routes à la distance de plusieurs milles allemands, se voyaient tout naturellement envahis par la crainte que toute cette masse qui semblait se mouvoir péniblement et gauchement pourrait bien, dans un terrain difficile à franchir, rendre les défilés impraticables, c'est-à-dire causer des difficultés fort sérieuses.

C'est pourquoi, quand nous franchîmes les monts de Silésie, nous ne permîmes pas même, du moins à une partie de notre artillerie de réserve, de marcher immédiatement derrière les autres troupes; nous la fîmes suivre à une ou deux journées de marche, si bien que, le corps d'armée venant, à la fin d'une journée de marche, à rencontrer l'ennemi, son artillerie de réserve se fût vue obligée de parcourir en une fois trois journées de marche pour être à même de prendre part à l'action; or, c'est là un effort qui est au-dessus des forces des attelages.

Les premières rencontres partielles avec l'ennemi dans

les combats de Nachod, de Trautenau, de Munchengrätz, de Skalitz, de Soor et de Gitschin eurent lieu presque en même temps et démontrèrent clairement aux chefs de nos troupes quel effet produisait la supériorité numérique que l'artillerie autrichienne jetait dans la balance dès le début des engagements. Aussi fut-il donné différents ordres qui tous tendaient à faire en sorte qu'on pût employer l'artillerie en masse moins tardivement.

Mais de tels ordres qui sont donnés soudainement et qui se trouvent être en contradiction avec l'ensemble de l'instruction que la troupe a reçue en temps de paix, qui sont, de plus, en contradiction avec l'organisation de l'arme et les principes d'après lesquels on l'avait dirigée jusqu'alors, de tels ordres devaient voir leur exécution entravée par les froissements et les rivalités avec lesquels on a constamment à lutter en temps de guerre.

Quoi d'étonnant que le fait se soit présenté — on le dit du moins — d'un général ou d'un colonel d'artillerie qui, voulant faire traverser un défilé au trot à ses pièces, s'en est vu empêché par un général de division d'infanterie! Il ne voulait pas lui céder le pas, la division d'infanterie, disait-il conformément aux dispositions de l'ordre de marche, passait avant. Tout naturellement, cette fois encore l'artillerie arriva trop tard sur le champ de bataille.

Ailleurs, un général d'artillerie et un général de cavalerie (car la cavalerie était logée à la même enseigne) se disputaient le pas, se barraient réciproquement le chemin, si bien qu'en cette occurrence les deux armes entrèrent en scène trop tard.

Grâce à ces ordres dont nous venons de parler, et qui étaient partis de haut, il y a eu certes quelques *Abtheilungen* d'artillerie de réserve qui ont pu être engagées d'assez bonne heure à Königgrätz; la grande artillerie de réserve de la Ire armée a vu ses deux *Abtheilungen* de pièces rayées ouvrir leur feu peu de temps après que la Bistritz eut été franchie, et, à l'armée de l'Elbe également,

il y en eut une qui fut engagée d'assez bonne heure.

Pour ce qui est de l'artillerie de la garde, je réussis, il est vrai en exigeant de la part des chevaux une telle dépense de forces que nous vîmes des bêtes s'affaisser mortes sous leurs harnais, je réussis, dis-je, à amener au feu l'artillerie de réserve peu après le moment où les batteries d'avant-garde eurent ouvert le leur. Daignez mesurer sur la carte l'espace qui s'étend entre le bivouac de Rettendorf par Königinhof et Chotieborek jusqu'au delà de Jericek, au sud de cette localité; considérez que le terrain est très montagneux et qu'il me fallût la plupart du temps avancer au trot à travers champs, par les blés très hauts, à côté de l'infanterie qui tenait la route, et vous pourrez vous faire une idée des efforts qu'il nous fallut faire pour donner suite le plus vite possible à l'ordre qui exigeait que l'artillerie fût en première ligne, alors que, réglementairement, je marchais à la queue.

Mais les réserves des autres corps ont dû rencontrer des obstacles plus grands encore que ceux avec lesquels il me fallut lutter. Celle du VIe corps d'armée ne put prendre part au combat que fort tard dans l'après-dînée, à Sweti; l'artillerie de réserve du Ier corps d'armée et les huit batteries à cheval de la grande artillerie de réserve de la Ire armée, de même que les deux batteries de la division de cavalerie de la IIe armée n'ont pas tiré, que je sache, un seul coup de canon à la bataille de Königgrätz.

Car il ne suffit pas de vouloir que les masses d'artillerie soient employées en temps opportun, il faut encore qu'on ait étudié et pratiqué la méthode qui vous met à même de les amener à temps sur les lieux.

Il n'est pas possible, d'ailleurs, de passer sous silence une circonstance qui, durant la guerre de 1866, a empêché fréquemment notre artillerie d'ouvrir son feu à temps et de le continuer pendant le temps voulu. Cette circonstance, c'est que notre brave infanterie allait de l'avant partout et toujours, c'est qu'elle avait conscience de la supériorité de

son fusil se chargeant par la culasse et de son habileté au tir, qu'elle ne reculait devant rien, qu'elle se jetait sur tout ennemi, quelque fort qu'il fût, à quelque arme qu'il appartînt, que par conséquent elle masquait l'effet de son artillerie et n'attendait guère qu'on eût le temps d'amener l'artillerie de réserve.

Le succès est venu justifier la manière dont notre infanterie se comportait, manière qui força l'admiration des vétérans mêmes de nos guerres de Libération. On disait à l'un d'eux que les hommes de 1813 avaient été les maîtres et les modèles de ceux de 1866. « En l'an 13, répondit-il, nous n'y avons pas été de main morte non plus, mais nous n'y allions pas aussi carrément que vous. » Le succès, dis-je, justifia la manière de procéder de l'infanterie, mais il ne la justifia que par rapport à un ennemi armé d'un fusil se chargeant par la bouche. Contre un fusil se chargeant par la culasse, comme le chassepot de 1870, cette manière de procéder eut amené des pertes par trop énormes.

Il est avéré, de plus, qu'il se trouvait parmi les généraux d'infanterie des hommes qui pensaient n'avoir pas besoin du tout de l'artillerie; ils voulaient à eux seuls venir à bout de l'ennemi. Cette façon de voir datait encore de la tendance que l'on eut, vers le milieu de notre siècle, de faire toutes sortes d'inventions (telles que les amusettes) destinées à l'infanterie afin de la mettre à même de remplacer l'artillerie, qui coûtait trop d'argent. Rien de plus drôle que de voir les artilleurs se fâcher et crier contre l'infanterie qu'elle se hâtait trop de décider les combats, qu'elle voulait accaparer toute la gloire.

La guerre de 1866 a duré trop peu de temps pour qu'on fût en état de tirer pendant la campagne même profit des expériences qu'on y faisait et d'en faire l'application pratique. En effet, à l'exception de l'engagement final de Blumenau, tous les combats de la grande guerre de Bohême ont été livrés dans l'espace de temps bien court de sept à huit jours.

Mais le zèle fut d'autant plus grand avec lequel on se mit, dans la période de paix qui suivit, à remédier à tous les défauts qu'on avait constatés dans l'armée au cours de la guerre. — Les hommes qui avaient la direction suprême de l'armée donnèrent l'exemple : leur renoncement fut admirable. Au lieu de se complaire dans ses victoires, de s'en déclarer satisfait, de s'entr'encenser, de s'entre-couronner avec les lauriers qu'on venait de conquérir, on se mit à la besogne; tous les défauts qu'on avait constatés, on en rechercha les causes et l'on prit les mesures voulues pour qu'il y fût remédié en cas d'une nouvelle guerre.

On eut à s'occuper de l'artillerie par rapport à son emploi par le généralissime et les chefs d'armée et de corps d'armée. Pendant la guerre, on avait reconnu la justesse de cette idée que, l'artillerie une fois engagée, le généralissime ne s'en dessaisit plus depuis qu'elle est armée de pièces rayées, depuis que, grâce aux rayures, sa portée est bien plus étendue, mais qu'elle reste bel et bien à sa disposition. On avait reconnu la justesse de cette seconde idée que l'artillerie, ayant acquis une sphère d'action plus étendue, pourrait étendre son action, sans changer de position, sur un point bien plus éloigné où il s'agirait d'amener la décision.

Conformément à ces idées, on établit ce principe qu'il n'était plus nécessaire de retenir en arrière une réserve d'artillerie, qu'il fallait au contraire porter en avant et engager le plus tôt que faire se pourrait autant d'artillerie que possible. Cette idée, ce principe, on les rendit en quelque sorte palpables par un changement de nom. On supprima la dénomination d'artillerie de réserve pour la remplacer par celle d' « artillerie de corps d'armée ».

Bien des philosophes diront que le nom ne fait rien à la chose. Mais, vous, mon cher ami, vous penserez sans nul doute, comme moi, que l'armée n'est pas une assemblée de philosophes. Bien au contraire, ce sont des hommes, des êtres participant à la nature humaine et qui s'écarte-

ront·toujours davantage de l'abstraction à mesure que la guerre deviendra plus sérieuse. Des noms, des uniformes aux couleurs voyantes, des décorations, un estomac affamé, ce sont là des choses que le philosophe regarde avec un suprême dédain, mais qui n'en ont pas moins, dans la guerre, une influence décisive. Et c'est ainsi que cette modification de nom fut un acte qui eut la portée la plus grande. Par le fait même que l'artillerie de réserve reçut la dénomination d' « artillerie de corps d'armée », tout général commandant un corps, tout officier d'état-major savait, par là même, qu'elle n'était plus à tenir en réserve, mais qu'elle comptait parmi les corps de bataille principaux.

En même temps qu'on modifiait le nom, on changea aussi la place qu'on assignait à cette artillerie de corps et, avec elle, à l'artillerie divisionnaire tout entière dans l'ordre de marche. L'artillerie avait sa place bien plus en avant que dans les guerres précédentes, et dès lors on la mettait à même d'apparaître sur le champ de bataille bien plus tôt qu'elle ne l'avait pu jusqu'alors.

C'est ainsi que, dans la guerre de 1870, nous trouverons presque partout dans l'armée allemande que la batterie d'avant-garde marche derrière le bataillon le plus avancé et que l'*Abtheilung* d'artillerie d'une division marche derrière le régiment le plus avancé de cette division. Et quant à l'artillerie de corps d'armée, nous la verrons marcher, quand le corps d'armée ne disposera que d'une seule route, derrière la première brigade, tout au plus derrière la première division.

Mais, toutes les fois que la chose était quelque peu faisable, on cherchait à employer pour les corps d'armée plusieurs routes parallèles. Quand on disposait de deux routes, l'artillerie de corps marchait, d'ordinaire, derrière la brigade la plus avancée de l'une des divisions; mais quand on était à même de disposer de trois chemins, l'artillerie de corps, la plupart du temps, marchait au centre, très près de la tête.

En règle générale donc (règle à laquelle naturellement

il fallait quelquefois faire exception), sur les quinze batteries que comptait le corps d'armée, onze (à savoir les quatre d'une des deux divisions et les sept de l'artillerie de corps) marchaient presque à la tête, accompagnées seulement de six à neuf bataillons sur 25 à 29 que comptait le corps. Cet ordre de marche indique clairement quel sera le mode de combat imposé : deux tiers de l'artillerie avaient à ouvrir le feu quand un quart, tout au plus un tiers de l'infanterie pouvait être arrivé sur les lieux. Cette proportion : deux tiers d'artillerie, un quart ou un tiers d'infanterie, montre bien nettement l'intention où l'on était d'engager dès le début le plus d'artillerie qu'on pourrait, et de ne faire marcher devant en fait d'infanterie que tout juste ce qu'il fallait pour protéger l'artillerie pendant la marche et la couvrir dans la première position d'où l'on se mettrait à canonner l'ennemi en attendant qu'on pût prendre une résolution définitive par rapport au point d'attaque décisif.

La différence entre l'effectif qu'avaient les deux armes au moment où, les premières, elles engageaient la lutte, cette différence devenait plus grande encore du moment que l'artillerie prenait une allure rapide pour courir à ses positions, tandis que l'infanterie ne pouvait jamais suivre qu'au pas. Aussi arrivait-il fréquemment qu'un tout petit nombre de bataillons avait atteint la ligne de bataille alors que l'artillerie avait d'ores et déjà ouvert son feu, et qu'au début l'une des ailes seulement de la position d'artillerie, longue de 1900 à 3 800 mètres, était couverte par l'infanterie quand l'autre aile se trouvait être à une trop grande distance de la ligne de marche, et qu'alors il fallait que la cavalerie se chargeât de couvrir cette seconde aile (c'est ce qui eut lieu, par exemple, pour la ligne d'artillerie des Ve et XIe corps d'armée à Sedan).

Il est arrivé en outre que de grandes lignes d'artillerie se portassent en avant de leurs corps d'armée tout entiers, non quelquefois sans s'exposer au danger d'une catastrophe imminente (IXe corps à Saint-Privat).

Quoique la place assignée à l'artillerie dans l'ordre de marche eût été portée bien plus en avant, elle n'eût quand même pas été en état d'apparaître en masse sur les lieux avec la rapidité avec laquelle d'ordinaire elle apparaissait au cours de la guerre de 1870 si elle n'avait pas fait, durant la période de paix, tous les efforts possibles pour arriver à ce résultat. L'instruction telle qu'on la lui donnait précédemment eût été incapable de la mettre à même de faire les marches forcées très étendues qu'elle fournit. C'est que les principes d'après lesquels l'instruction telle qu'on la donnait anciennement se basaient sur les expériences faites dans les guerres de 1813 à 1815, et cela jusqu'en 1866. Les expériences faites dans la guerre de 1866 étaient venues modifier ces principes et ce mode d'instruction.

Au temps des pièces et des fusils à âme lisse, on pouvait se poster sans s'exposer le moins du monde à 1900 mètres des pièces ennemies. A cette distance, les lignes d'artillerie pouvaient tranquillement se déployer, et, quand l'ordre leur arrivait d'avoir à ouvrir le feu, elles n'avaient plus qu'à se porter en avant sur une longueur totale de 1500 pas pour occuper leur position définitive à la distance de 1000 pas de l'ennemi, distance la plus favorable à leur tir.

Dès lors, on ne demandait que fort peu de chose à l'artillerie par rapport à la facilité avec laquelle elle exécutait ses mouvements. L'artillerie dite artillerie à pied n'avait qu'à parcourir au trot quelques centaines de pas. Il y avait même parmi les artilleurs des adeptes inébranlables de la vieille école qui avaient déclaré que c'était la mort de toute artillerie sérieuse que l'on donnât des chevaux aux sous-officiers de l'artillerie à pied et qu'on ne continuât pas à les faire marcher comme par le passé, graves et raides, le sac au dos, devant les chevaux de volée de leurs pièces.

On demandait, à la vérité, que l'artillerie à cheval fût capable de prendre des allures rapides, mais quand elle

avait parcouru à une allure rapide un total de 1500 pas, et au grand galop les 500 derniers pas, on croyait qu'elle avait donné tout ce dont elle était capable, qu'elle avait fait la dépense de forces qu'il était nécessaire et possible qu'elle fît.

Tout cela fut considérablement modifié par l'introduction des pièces rayées et par suite des expériences que nous avions faites en 1866; on dut, dès lors, exiger bien plus de l'artillerie par rapport à la facilité avec laquelle elle devait exécuter ses mouvements. La nécessité d'employer l'artillerie en grandes masses dès le début de l'engagement entraînait cette autre nécessité qu'elle fût capable de parcourir à une allure rapide, non plus des distances de 500, tout au plus de 1500 pas, mais bien des distances qui se chiffraient par milles allemands et même par journées de marche.

Pour pouvoir arriver à temps à ouvrir mon feu, je dus depuis Rettendorf, par Königinhof, Chotieborek jusqu'au sud de Jericek parcourir 22 kilomètres et demi au trot dans un pays montagneux. Et cette vitesse-là, il était permis de le supposer, ne serait pas toujours suffisante à l'avenir. En effet, lors même qu'on eût assigné dans l'ordre de marche à l'artillerie une place plus rapprochée de la tête, l'artillerie de corps, du moment qu'elle marchait à la queue de la division la plus avancée du corps d'armée, n'en était pas moins éloignée de plus de 7 500 mètres de la pointe d'avant-garde. Quand donc celle-ci rencontrait l'ennemi, et que le commandant du corps prenait la résolution de faire jouer sa ligne d'artillerie, il fallait que l'artillerie de corps eût été très bien entraînée à fournir une longue course au trot si l'on devait pouvoir compter avec certitude de la voir apparaître sur les lieux dans l'espace d'une heure (laps de temps comprenant la remise de l'ordre et le mouvement en avant de l'artillerie).

Or, tant qu'on ne marchait pas (c'est-à-dire tant qu'on était au bivouac), il n'était pas possible de rapprocher les

masses d'artillerie davantage de l'ennemi que cela s'était fait jusqu'alors, car au bivouac, et particulièrement durant la nuit, l'artillerie n'est pas capable de se défendre; il faut qu'on la laisse postée en arrière. Donc des marches rapides dans le genre de celle de Rettendorf à Jericek devaient être considérées comme étant de règle à l'avenir, et, en 1870, elles ont dû être fournies bien des fois (artillerie de corps des IIIe et IXe corps d'armée à Vionville, artillerie de corps de la garde à Sedan, etc.).

Mais il fallait pouvoir exiger plus encore sous le rapport de la rapidité lorsqu'il s'agissait de porter vivement des masses d'artillerie de l'une des ailes du théâtre des opérations à l'autre ou d'envoyer en toute hâte de l'artillerie à des troupes détachées au loin. C'est ainsi que la 1re batterie à cheval de la garde fit 51 kilomètres et demi, le 13 août, de Bermering par Oron à Dieulouard, où, dans la soirée même, elle prit encore part au combat, et que la 3e batterie à cheval de la garde marcha en un jour de Saint-Mihiel à Saint-Privat, où elle prit part à la bataille. Il fallait pouvoir exiger plus de vitesse encore pour l'artillerie des corps tenus en réserve qu'on voudrait vivement faire avancer dans la ligne de bataille la plus avancée en vue de former de grandes masses d'artillerie (artillerie de corps du IIIe corps d'armée à Vernéville).

Par contre, on avait vu que, depuis l'introduction des pièces rayées, il était moins nécessaire que l'artillerie parcourût de petites distances à fond de train. Car, à la grande distance à laquelle il est possible actuellement d'ouvrir le feu, l'ennemi très souvent n'apercevra nos pièces que quand elles commenceront à tirer; la plupart du temps, il ne les apercevra qu'au moment où elles enlèveront l'avant-train. lorsqu'elles apparaîtront au sommet de la hauteur où elles se mettront en position.

Précédemment, il s'agissait de gagner quelques secondes afin de pouvoir vivement tirer les premiers coups de canon; actuellement, il ne s'agit plus de cela; au contraire,

on procède, pour tirer ces premiers coups, avec une certaine lenteur, afin de viser avec calme et ponctuellement et afin de bien observer l'effet des premiers projectiles. Par contre, il s'agit de gagner des heures, d'être en avance de tout ce temps-là sur l'ennemi [1].

L'artillerie prussienne en avait parfaitement conscience, aussi se mit-elle, après la guerre en 1866, à exercer ses batteries plutôt à parcourir de longues distances de plusieurs milles allemands à la même allure relativement rapide qu'à franchir de petites distances au galop le mieux réussi ou bien à fond de train. Elle préféra obtenir des chevaux d'haleine capables de fournir des marches forcées plutôt que des bêtes avec lesquelles on put exécuter de jolies manœuvres.

Quand l'inspecteur général de l'arme passait l'inspection, les régiments d'artillerie étaient tenus d'attendre ses ordres dans des bivouacs distants du polygone d'au moins 5 500, quelquefois même 8 000 mètres. Après avoir fait donner le signal d'alarme, il leur faisait franchir cette distance jusqu'à la position en une marche forcée à allure rapide. C'est ainsi que systématiquement, en temps de paix, l'artillerie était exercée à se concentrer vivement en grandes masses après avoir eu à franchir de longues distances.

Mais il y a un autre facteur qu'il ne faut pas oublier de mentionner parmi ceux qui favorisèrent à un très haut

1. Pour arriver à prendre part à la bataille de Sedan, l'artillerie de corps de la garde parcourut les 15 kilomètres qui séparent Carignan de Villers-Cernay en un seul temps de trot, après quoi je fis mettre pied à terre, et, pendant que je faisais ma reconnaissance, les chevaux purent souffler, car ils étaient épuisés. Après un repos de 5 à 10 minutes, les batteries, en partant du fond du ravin, escaladèrent la hauteur escarpée. Mais ce ne fut pas un temps de galop élégant, ce fut une marche pénible; les canonniers, les hommes du régiment des fusiliers de la garde et des hussards qui avaient mis pied à terre durent aider à traîner les pièces et pousser aux roues. Notre longue marche au trot avait permis d'amener la masse d'artillerie sur les lieux avec une avance de plusieurs heures; aussi put-elle trouver les quelques minutes qu'il fallait pour chercher la meilleure position possible et pour l'occuper sans précipitation.

degré la concentration de grandes masses d'artillerie au début de chacun des engagements que nous eûmes à livrer. Je mentionnai dans une de mes précédentes lettres le sentiment de malaise qui s'était emparé des chefs de l'artillerie après la guerre de 1866 et qui provenait de ce qu'ils avaient conscience de n'avoir pas compté assez de coups heureux. Or ils entrèrent en campagne, en 1870, avec la conscience d'obtenir des résultats plus brillants; chacun d'eux dès lors brûlait du désir d'en fournir la preuve, et l'envie qui en résultait chez eux de se mesurer avec l'ennemi, d'avoir à l'attaquer, cette envie était par cela même plus grande encore qu'elle n'est d'ordinaire dans le cœur de tous les officiers prussiens pris dans leur ensemble.

C'est par suite de cela que non seulement ils étaient toujours prêts et disposés à exécuter tous les ordres, mais que, les devinant, ils prenaient sur eux de les exécuter avant même qu'ils leur eussent été transmis. On était même fort souvent quelque peu en droit de craindre que dans leur zèle ils n'allassent trop loin sous ce rapport. Permettez que je vous cite quelques-uns des faits dont j'ai été témoin personnellement.

Quand, dans la bataille de Saint-Privat, nous nous rapprochions de la position ennemie, le général commandant le corps de la garde, après avoir reconnu cette position, me donna l'ordre d'avoir à faire avancer l'artillerie de corps qui, pendant la marche, s'était vu assigner sa place derrière la 1re division d'infanterie de la garde. J'expédiai un aide de camp avec cet ordre et me tournai vers le général commandant le corps pour lui communiquer quelques observations touchant la manière dont j'envisageais la situation. Je n'avais pas fini ma première phrase que le colonel de Scherbening se présenta et nous annonça que « l'artillerie de corps était sur les lieux ». — Tout surpris, je lui demandai : « Mais comment se fait-il que vous soyez déjà ici? » Il me répondit : « Le lieutenant de B... m'en a

transmis l'ordre. — Mais, repris-je, vous marchiez pourtant derrière la 1re division de la garde? — Nous y étions bien, répondit le brave colonel, mais quand j'entendis en avant de nous les premiers coups de canon, j'ai fait prendre le trot aux batteries. Il y a tant d'espace libre sur le flanc de la division, et, me suis-je dit, si l'on ne veut pas m'employer, on m'arrêtera bien et on me fera attendre. »

En effet, nous vîmes à la gauche de la 1re division d'infanterie de la garde toute l'artillerie de corps s'avancer au trot, en colonne par batterie, remplissant l'air du roulement formidable de ses 100 pièces et caissons. Et c'est ainsi que l'artillerie de corps put être amenée au feu, par batteries, simultanément avec celles de la 1re division d'infanterie de la garde. Le combat put donc être engagé, en ce qui regarde le corps de la garde, par 54 pièces, et cela bien avant que le premier de ses fantassins fût arrivé à portée des obus ennemis.

Mais cela n'est pas tout. Quand les batteries que l'ennemi avait commencé par placer dans une position avancée sur la hauteur de Saint-Privat rétrogradèrent, aussitôt la ligne d'artillerie de la garde se porta en avant par batteries pour ne pas dépenser inutilement ses munitions en tirant à une distance trop grande. Heureusement qu'en ce moment-là même le général commandant le corps de la garde put, conformément aux instructions qu'il avait reçues, me donner l'autorisation de me rendre sur le front de la ligne d'artillerie afin de diriger le feu.

En effet, du point où j'étais posté sur la hauteur, j'avais pu voir qu'une ligne épaisse de tirailleurs ennemis avancés s'était cachée dans les sillons d'un terrain qui semblait absolument découvert et que de là elle épiait l'artillerie qui se portait en avant pour l'anéantir. Et ces tirailleurs, les commandants des batteries qui s'avançaient dans le terrain bas ne pouvaient les voir. J'arrivai assez à temps pour pouvoir faire exécuter l'ordre du général comman-

dant le corps de la garde de ne pas avancer davantage. Vous conviendrez qu'il est certes facile de concentrer en temps opportun et de masser contre l'ennemi des troupes qui ont une telle envie de se battre qu'on n'a pas autre chose à faire qu'à les empêcher d'avancer avec trop de témérité.

Je lis ce qui suit dans la lettre du général de Dresky :

« Le 6 août, nous avions fait par monts et par vaux une marche de 22 kilomètres et demi; nous avions trouvé de bons cantonnements à Ottweiler quand soudain l'ordre arriva d'appeler les hommes aux armes et d'accourir à Saarbrück en faisant tous les efforts possibles. L'ordre m'avait été remis à trois heures; à trois heures et demie l'artillerie de corps se mit en mouvement pour courir à Saarbrück, distant d'Ottweiler de 33 kilomètres trois quarts. Le terrain était extrêmement montueux. Mais on n'employa pas le sabot à enrayer, cela eût pris trop de temps. L'*Abtheilung* à cheval ne mit que trois heures à parcourir cette distance de presque 34 kilomètres en montagne (il est vrai sur une grande route excellente). A six heures et demie, je pus me présenter au général d'Alvensleben et lui annoncer que l'*Abtheilung* à cheval était arrivée sur le champ de bataille. Les batteries à pied arrivèrent une heure et demie plus tard. »

Autre passage de la même lettre :

« Le 16, de grand matin, on quitta le bivouac de Pagny et Arnaville pour se diriger au nord, en suivant la vallée de la Moselle. A dix heures, je reçus l'ordre de me porter en avant le plus vite possible en faisant tous les efforts imaginables. A Tronville, je trouverais de nouveaux ordres. Il fallut passer en obliquant par la montagne, par des chemins encaissés et pierreux. L'*Abtheilung* à cheval franchit les onze kilomètres un quart qui nous séparaient du champ de bataille en trois quarts d'heure. L'artillerie à pied ne put pas suivre avec une rapidité aussi grande ; sa tête n'arriva que trois quarts d'heure plus tard. »

Au sujet de la bataille de Beaune-la-Rolande, il écrit ce qui suit :

« L'*Abtheilung* à cheval avait franchi, ce jour-là, pour arriver sur le champ de bataille, la distance de 52 kilomètres et demi. »

La guerre de 1870 nous fournirait un grand nombre de résultats semblables. Je craindrais de lasser votre patience en vous énumérant tous ceux que m'ont communiqués des camarades ou que j'ai pu constater pour les situations analogues à la nôtre, dans l'histoire de la guerre telle qu'elle est faite dans l'ouvrage du grand état-major. Ce serait toujours la même chanson, dite sur un autre air.

Mais ce qu'il importe de dire et de redire, c'est qu'il faut que l'artillerie soit animée d'un tel désir de se battre, qu'elle déploie un tel esprit d'initiative pour qu'il soit possible de mener au combat en temps opportun de grandes masses d'artillerie, et de triompher des obstacles qui s'opposent à la réalisation de ce désir. Ce désir ardent de la lutte et l'esprit d'initiative ne doivent ni ne peuvent disparaître, ils ne disparaîtront point, car l'artillerie aura toujours conscience de ceci que, si en général elle veut être efficace, il faudra tout d'abord qu'elle sache être là où elle doit être et qu'elle sache y être à temps. Elle a montré en 1870 qu'elle savait comment il fallait s'y prendre, après qu'en 1866 elle eût dû apprendre et étudier le procédé.....

SEPTIÈME LETTRE

L'ESPRIT DE CASTE

J'ai tenté dans ma dernière lettre d'établir grâce à quelles circonstances on a été à même, durant la guerre de 1870, d'employer l'artillerie en temps opportun et en masses suffisantes. Mais mes indications seraient incom-

plètes si j'omettais de mentionner un facteur qui jadis était un obstacle pour l'artillerie et l'empêchait de paraître au moment voulu, mais qui, dans ces derniers temps, a cessé d'exister. Je veux parler de l'esprit de caste et de l'isolement de l'artillerie. En 1866, il est vrai, cette arme s'était déjà débarrassée de cet esprit de « bande à part », mais ses conséquences fâcheuses ne s'en faisaient pas moins sentir encore par-ci par-là, et ce n'est qu'à partir de 1870 qu'on peut considérer l'esprit de caste lui-même et les conséquences qui en résultaient comme totalement supprimés. Pour prouver ce que j'avance là, je me vois obligé de reprendre les choses d'un peu loin, pas d'aussi loin que ce brave sergent-major-artificier qui, ayant à faire un rapport sur une fusée d'obus, remonta à Nemrod, mais au moins remonterai-je au commencement de notre siècle.

Vous n'ignorez sans doute pas que l'artillerie fut assimilée chez nous aux autres armes bien plus tard que dans d'autres armées, dans l'armée française par exemple. Jusqu'au moment où, au commencement de ce siècle-ci, l'artillerie fut, en qualité d'arme spéciale, placée sous les ordres d'un prince de la famille royale qui avait le titre d'inspecteur général, on considérait chez nous les artilleurs (à l'exception des artilleurs à cheval) comme une sorte d'artisans instruits plutôt que comme des soldats. Ils en étaient cause eux-mêmes, en partie du moins. Le peu qu'ils étaient tenus d'apprendre en plus des autress oldats pour être à même de faire leur métier, ils en avaient fait eux-mêmes une sorte de science élevée qui, entourée des voiles impénétrables du plus profond mystère, éloignait d'elle les autres militaires, d'autant plus qu'elle semblait plus ennuyeuse par la sécheresse et la platitude avec laquelle on l'enseignait. Je me contenterai de vous rappeler le chapitre qu'on était sûr de trouver en tête, à cette époque-là, de n'importe quel traité d'artillerie : « Du cartonnage et de la manière de préparer la colle, » et de

vous dire les traités de géographie, d'histoire et de hautes mathématiques qui, jadis, faisaient réglementairement partie du contenu de tout caisson d'avant-train des pièces de campagne.

L'artilleur d'alors se plaisait à s'envelopper de mystère, à avoir l'air profondément savant, et, s'il s'aliénait les autres armes par ces airs-là, ils contribuaient d'autre part à lui acquérir auprès d'elles un certain respect que leur inspirait cette science à laquelle elles ne participaient point. Quant au jeune artilleur, lorsqu'il avait soulevé le voile et constaté qu'il n'y avait pas déjà tant de caché derrière, il se remettait de son désillusionnement et faisait comme l'adolescent qui arracha le voile de la statue du temple de Saïs et dont le poète dit : « Ce qu'il vit là, ce qu'il découvrit, jamais sa bouche n'en convint, » lui aussi finissait par trouver un certain plaisir à passer auprès des camarades des autres armes comme un membre de l'arme savante, comme un être particulier.

Cependant il y eut de bonne heure bien des hommes parmi les artilleurs qui reconnurent que le renom de science ne suffisait pas à lui seul pour procurer à l'arme la situation qui lui permettrait, à la guerre, de jouer le rôle auquel elle était appelée, et que cette collaboration guerrière avec les autres armes, il fallait la rendre possible en entrant en relation avec celles-ci sous le rapport tactique comme sous celui des relations sociales.

Vous savez aussi bien que moi l'influence énorme qu'exercent les relations sociales sur la coopération tactique. Les hommes, en effet, ne sont pas des machines, et ceux des êtres humains qui se connaissent bien et qui vivent ensemble de la même vie, en égaux, agissent de concert durant le combat bien mieux que ceux qui sont étrangers les uns aux autres. Aussi la tendance s'accusa-t-elle de plus en plus dans l'arme de l'artillerie de se mettre au niveau des autres armes sous le rapport des relations sociales également, et il est permis de dire qu'en 1866 il

y avait déjà beau temps qu'elle avait renoncé à l'esprit de caste qui jadis lui était inhérent et qu'elle était parvenue à être, sous ce rapport-là aussi, l'égale des autres armes.

Mais il subsistait encore une certaine ligne de démarcation, et cela provenait de dispositions spéciales du règlement et des conséquences qui en découlaient. En tête de ces dispositions était l'obligation de faire un mystère de tout ce qui touchait à l'arme. Tout officier d'artillerie s'engageait à ne divulguer absolument rien des secrets de son arme. Or, comme on ne lui communiquait aucun secret et que, d'autre part, on ne lui disait pas que ce qu'il apprenait n'était pas un secret, il ne savait jamais s'il n'en divulguait pas toutes les fois qu'il parlait de son arme, et volontiers il mettait fin à la oonversation en faisant observer que c'étaient là des questions techniques sur lesquelles il ne lui était pas permis de manifester son opinion.

Or, dès qu'un officier d'infanterie ou de cavalerie entend prononcer ce mot de questions techniques, il prend peur, car ce terme est synonyme pour lui de science ennuyeuse. Eh bien, il arrivait, quand dans les évolutions tactiques l'artillerie se joignait aux autres armes, qu'un vieil officier supérieur de cavalerie ou d'infanterie acceptait la manière de voir du jeune lieutenant d'artillerie commandant les pièces à lui adjointes, et cela pour des raisons techniques qu'on ne jugeait pas opportun d'indiquer autrement, car l'artilleur ne pouvait pourtant pas divulguer ses secrets.

Mais comment en eût-il divulgué, s'il n'en savait pas?

Car, en ce qui me concerne, je puis vous assurer, la main sur la conscience, que jamais je n'en ai appris aucun. Hélas! je crains même en vous disant cela d'avoir divulgué le plus grand de tous les mystères de l'artillerie!

Il existait jadis pour l'artillerie une disposition qui rendait plus difficile encore l'emploi tactique de cette arme : c'était la disposition qui rendait tout officier d'artillerie personnellement responsable de l'emploi qu'il faisait

(même aux manœuvres) des pièces qui lui étaient confiées, alors même qu'il lui fallait obéir à des ordres supérieurs.

Dès lors, si un officier recevait l'ordre d'exécuter une évolution tactique qu'il ne considérait pas comme juste, il était tenu de protester, et il n'était disculpé que si, en réponse à sa protestation, on l'avait formellement déchargé de la responsabilité qui pesait sur lui. Je me souviens encore d'une manœuvre au cours de laquelle je dus — j'étais alors lieutenant — occuper avec mes deux pièces une position qui, en temps de paix, semblait charmante, mais qui, en guerre, eût présenté bien des inconvénients. Je protestai auprès du général commandant l'avant-garde, il me déchargea expressément de toute responsabilité et me dit en riant : « Vous avez raison, mais au fond ce ne sont que des manœuvres que nous faisons, et je ne tiendrais qu'à voir tirer bien vite quelques coups de canon, en guise de jalons, pour ainsi dire. » Bientôt je vis venir à moi mon supérieur direct, l'inspecteur d'artillerie. C'était le général de Strotha, qui jouit d'un grand renom parmi les artilleurs. Il fut mécontent de me voir posté là et me demanda si, me conformant aux prescriptions du règlement, j'avais protesté. Je répondis que oui, et là-dessus il me dit : « C'est bien heureux pour vous, car sans cela je vous mettais aux arrêts. »

Ce principe ainsi appliqué avait pour résultat que l'indiscipline, la désobéissance, l'esprit de contradiction, la manie de soulever des difficultés, que toutes ces belles choses, dis-je, étaient cultivées chez le jeune officier d'artillerie et développées, en quelque sorte, d'office.

En effet, c'était trop tentant pour un jeune officier d'avoir le droit de jouer, vis-à-vis d'un vieil officier supérieur d'infanterie ou de cavalerie, le rôle de maître de tactique. Beaucoup d'entre ces vieux messieurs, quand, aux manœuvres, un blanc-bec de l'artillerie auquel ils venaient de donner l'ordre d'aller à droite, leur répondait que pour des raisons techniques il préférerait aller à gauche, à moins

que monsieur le major ne voulût le décharger de sa responsabilité, préféraient ne pas discuter longuement et disaient au jeune homme, que d'ailleurs au bout d'une heure ils n'auraient plus sous leurs ordres : « Faites comme il vous plaira, au point de vue technique vous devez mieux vous y entendre, et ils s'en allaient en pensant à part eux ce que le grand Napoléon disait tout haut un jour : « Laissons-les faire, ces artilleurs, ce sont de mauvaises têtes! »

Mais personne au monde n'en pouvait vouloir à ces commandants s'ils préféraient n'avoir pas affaire du tout à l'artillerie, si, dans la suite, ils aimaient tout autant ne pas l'employer ou lui laisser faire ce qu'elle voulait plutôt que de s'exposer à se voir continuellement contredits et même régentés par des officiers plus jeunes qu'eux.

Si donc, au cours de la guerre de 1866, le cas s'est présenté, à ce qu'on dit, que l'artillerie n'ait pas reçu d'ordres du tout lors de tel ou tel engagement, qu'on l'ait laissée en arrière, ou que les généraux commandant les unités d'infanterie l'aient même absolument oubliée, il faudra attribuer ces faits, en grande partie du moins, à la situation qu'avait produite la prescription du règlement dont nous parlions plus haut.

Si, en outre, bien des généraux commandant des unités d'infanterie, après avoir, en 1866, arraché la victoire à l'ennemi sans que l'artillerie les ait soutenus, ou quand elle ne les avait soutenus qu'imparfaitement, ont peut-être ressenti à ce sujet de la joie et éprouvé un sentiment de triomphe plus ou moins malveillant de ce qu'ils n'avaient pas eu besoin pour cela de l'arme savante, eh bien, la chose ne me paraîtrait que fort naturelle.

Nous disions plus haut que l'artillerie avait senti le besoin de se rapprocher des autres armes sous le rapport des relations sociales et sous celui de la tactique; mais, d'autre part, nous trouvons une tendance diamétralement opposée à ce sentiment, tendance toute particulière, qui est nettement exprimée dans beaucoup d'écrits : c'est celle

de démontrer théoriquement et pratiquement que l'artillerie est une arme indépendante. Pour ma part, je n'ai jamais pu saisir le sens réel de cette thèse.

Je voudrais bien qu'on me dise comment s'y prendrait un corps d'armée pour opérer en toute indépendance s'il était exclusivement composé d'artillerie. Il n'y a, avec les procédés actuels de faire la guerre, qu'une seule arme qu'il soit possible d'appeler indépendante, c'est l'infanterie (jadis il y avait aussi des armées exclusivement composées de cavalerie, mais il y a beau temps de cela). C'est l'infanterie qui, à proprement parler, constitue l'armée, la nation armée. Elle a besoin des autres armes pour son soutien, et celles-ci sont et resteront les armes auxiliaires de l'infanterie; elles ne pourront le mieux remplir leur destination, donner tout ce dont elles sont capables, que si elles ont toujours conscience de ce qu'elles sont, que si elles ne perdent jamais de vue qu'elles sont les auxiliaires de l'infanterie et si elles n'ont d'autre but constant et final que de venir en aide à l'armée, c'est-à-dire à l'infanterie.

Au contraire, si l'artillerie élève la prétention d'être une arme indépendante, elle exigera que les combats pivotent exclusivement autour de son action à elle, que les autres armes ne servent qu'à couvrir ses positions, qu'elles n'attaquent jamais que là où elle aura commencé à agir, à préparer leur action. Mais ceci s'appellerait méconnaître absolument la situation, car elle, l'artillerie, ne doit exercer son action préalable, elle ne doit aider que là où l'armée, c'est-à-dire l'infanterie, et, s'il s'agit d'un combat de cavalerie, la cavalerie voudront attaquer. En altérant ainsi la situation, l'artillerie deviendra souvent un *impedimentum* au lieu d'aider, elle entravera au lieu d'être une auxiliaire. L'infanterie, c'est-à-dire l'armée, ne peut ni ne veut se régler sur son arme auxiliaire; en aucun cas elle n'attendra que celle-ci soit arrivée; si elle arrive tardivement, car elle ne voudra pas se laisser anéantir durant ce temps

d'attente, elle préférera mener à bonne fin les combats sans le secours de l'artillerie.

Les premiers combats de la guerre de 1866 démontrèrent de la manière la plus palpable, même à ceux des artilleurs qui avaient été les adeptes les plus enthousiastes de l'indépendance de leur arme, que celle-ci n'était en état de rendre des services que si elle se répétait sans cesse qu'elle n'est qu'une arme auxiliaire, que si elle se tenait toujours prête à venir en aide à l'infanterie.

La guerre ne dura pas assez de temps pour permettre aux artilleurs de prouver par les faits qu'ils avaient modifié leur manière de voir. Mais, dès que la guerre eut pris fin, cette modification, ce revirement dans les idées se manifestèrent partout, dans les conversations, les conférences et les écrits. On ne parlait plus d'élever l'artillerie au rang d'une arme indépendante ; bien au contraire; tous ceux qui en faisaient partie manifestaient le désir de renoncer à l'organisation indépendante de l'arme et de se voir, comme c'était le cas pour la cavalerie, subordonnés en temps de paix déjà, aux généraux commandant les corps d'armée.

Dès lors, quand éclata la guerre de 1870, on put constater dès la mobilisation et pendant les marches la tendance très marquée qu'avaient les artilleurs de se rendre utiles aux autres armes, de leur venir en aide, et, par contre, de ne jamais les incommoder en élevant des prétentions personnelles, de ne plus jamais susciter de difficultés.

Dans la guerre de 1866, on avait, par exemple, entendu gémir les artilleurs quand il arrivait à un général commandant une unité d'infanterie de demander les attelages d'une batterie pour faire chercher le pain de l'infanterie. L'artillerie, entendait-on dire, est une arme de combat et non pas un parc de voitures. Tout à l'opposé, on pouvait, dès les premiers jours de marche, en 1870, voir des batteries s'offrir d'elles-mêmes et de bon cœur pour faire de semblables corvées afin de soulager les fantassins accablés sous leur charge si lourde et exténués par les fatigues.

L'artillerie, en effet, peut se prêter à des services de ce genre, car, pendant la marche, la fatigue est bien moindre pour elle que pour l'infanterie; ses hommes ne portent pas le sac; elle est bien moindre pour elle que pour la cavalerie, laquelle, outre ses marches, a à faire des reconnaissances qui allongent singulièrement ses étapes. Je pourrais vous citer bien d'autres occasions encore où l'artillerie, dès avant que la lutte fût engagée, se rendit utile aux autres armes.

Mais, pour ne pas mettre votre patience à une trop rude épreuve, je me contenterai de vous citer les paroles que j'entendis prononcer, avant les premiers engagements, à des généraux commandant des unités d'infanterie ou de cavalerie : « C'est vraiment remarquable, disaient-ils, dans cette guerre-ci, l'artillerie nous vient partout en aide, elle ne suscite jamais de difficultés, elle ne nous incommode jamais et ne demande rien pour elle-même. »

De cette façon, l'artillerie sut se bien faire venir des autres armes dès les premières marches; partout elle était la bienvenue, et on lui facilita sa tâche d'arriver au feu au moment voulu. Pour vous rendre compte de ce que cela veut dire, dans la pratique, vous n'avez qu'à vous représenter l'état-major d'une division où, dans le cours des premières journées de marche, l'officier supérieur commandant l'artillerie a suscité beaucoup de difficultés et ennuyé le général de division. Il en est résulté des froissements, des paroles aigres, de la mauvaise humeur, et, chez les deux hommes, le désir a pris naissance d'avoir ensemble le moins de rapports possible. Le général n'appellera auprès de lui l'officier d'artillerie que s'il y a urgence absolue; celui-ci, de son côté, attendra qu'on lui donne des ordres.

D'ordinaire, sa place est à l'état-major de la division; mais il n'y aura rien d'étonnant de le voir enclin à prolonger le temps où sa présence est nécessaire auprès de ses batteries. Soudain la pointe d'avant-garde, ou une

patrouille envoyée en avant font un rapport concernant l'ennemi. Le général se concerte sur la situation avec son chef d'état-major, puis il donne ses ordres. Ceux-ci finissent bien par arriver au chef de l'artillerie, mais il pourra fort bien se faire qu'il ait fallu le chercher pendant un certain temps.

Une fois qu'ils lui auront été remis, il se rendra auprès du général pour lui demander d'être renseigné sur l'ennemi et sur les dispositions prises contre lui. Il ennuiera le divisionnaire, car celui-ci n'a pas de temps à perdre; il lui faut prendre d'autres dispositions encore, ou bien il voudra se porter en avant afin de reconnaître l'ennemi et la situation. Peut-être même qu'il sera déjà parti et que l'artilleur ne pourra le trouver qu'au bout d'un certain temps. Celui-ci, dès lors, n'obtiendra que des renseignements trop sommaires, ou bien il n'en obtiendra pas du tout; il ne pourra prendre ses dispositions peut-être que d'une manière incomplète; en tout cas, il ne pourra les prendre qu'après avoir perdu un bon bout de temps.

Supposez, au contraire, l'état-major d'une division en marche où l'officier commandant l'artillerie s'est fait bien venir de tous en ne suscitant jamais de difficultés, en se montrant toujours disposé à venir en aide à l'autre arme. Sans s'en rendre compte, le général le voit volontiers chevaucher à son côté, il cause volontiers avec lui pour tuer l'ennui des longues heures de marche, de même que l'officier d'artillerie sera heureux de mettre à profit tous ses moments libres pour marcher à côté de son général.

On n'aura, dès lors, pas besoin de faire transmettre à l'artilleur les rapports concernant l'ennemi par la filière hiérarchique, et rien n'est plus naturel que de voir le divisionnaire lui permettre de dire son avis également sur les résolutions qu'il s'agit de prendre. Et, dès que le général prendra une résolution, l'officier commandant l'artillerie l'entendra, et il sera en état de prendre immédiatement ses

dispositions. Il y a telles circonstances où, grâce à cela, l'artillerie ouvrira son feu une demi-heure et même plus, avant le moment où elle l'eût ouvert dans notre première hypothèse.

Vous qui connaissez la guerre, vous n'avez qu'à étendre ce que nous venons de dire là de la division aux corps d'armée, à l'armée tout entière, pour voir combien les rapports amicaux ou tendus — dans la vie de tous les jours et dans les cantonnements — peuvent exercer d'influence par rapport au moment où l'artillerie apparaîtra les jours de combat.

En l'an 1870, l'artillerie avait su se faire bien venir des officiers et des généraux des autres armes, même avant que les premiers engagements eussent été livrés; mais ce sentiment s'accrut encore quand on l'eut vu dans les premières batailles et les premiers combats entrer en scène de très bonne heure et avec le nombre de batteries voulu. Dès lors, elle fut traitée par tous on pourrait presque dire en enfant gâtée. C'est à la modestie même qu'elle mit à se considérer simplement comme une arme auxiliaire, à l'empressement avec lequel elle saisit toutes les occasions de rendre service aux autres armes et de leur venir en aide, qu'elle dut d'être, à partir de ce moment, l'égale absolue de celles-ci.

Après la dernière guerre également, le désir fut exprimé par un grand nombre d'officiers d'artillerie de voir disparaître l'organisation spéciale de l'arme, qui, malgré tout, l'isolait un peu des autres, et de la voir subordonnée aux généraux commandant les corps d'armée, tout comme la cavalerie. Dès lors vous pensez quel ne fut pas mon étonnement quand, dans les années qui suivirent, j'entendis des écrivains militaires de l'artillerie qui avaient un certain nom et dont les écrits étaient très lus, quand je les entendis émettre l'opinion que l'arme était indépendante sous le rapport de la tactique, qu'il fallait qu'elle maintînt et affirmât cette indépendance.

Quant à moi, je suis persuadé qu'en écrivant cette phrase ronflante ils n'avaient aucune idée de ce que serait le cas concret. Mais tout ce que je viens de dire vous prouve que de ces phrases-là peuvent avoir des conséquences fâcheuses. A la vérité, un général commandant un corps d'armée — il appartenait à l'armée de l'infanterie — m'a dit un jour, après avoir exprimé l'admiration que lui inspirait la manière héroïque dont l'artillerie avait tenu dans ses positions, que, dans cette guerre, il avait constaté chez elle des qualités qu'il ne lui supposait pas auparavant, car, disait-il, elle est capable de mener des combats à bonne fin toute seule, sans le secours des autres armes. Mais je suis persuadé qu'il ne voulait parler que de combats défensifs contre des attaques de front menées sur un terrain découvert battu par l'artillerie.

Toutes les fois qu'il s'agira de prendre l'offensive, l'indépendance de l'artillerie n'existera plus. Voici, d'ailleurs, ce que le général de Dresky dit à ce sujet dans sa lettre déjà citée :

« Pour ce qui est de canonner une troupe d'infanterie qui se trouve postée derrière un couvert, j'ai fait à Vionville une expérience que les combats livrés plus tard sont venus confirmer. J'ai constaté qu'on ne réussissait pas, à l'aide du seul feu de l'artillerie, à chasser de sa position une bonne infanterie. Sur la grande route de Rezonville à Vionville, à environ 1000 pas à l'ouest du premier de ces villages, se détache de la route un chemin vicinal conduisant dans la direction du sud à Flavigny.

« En cet endroit se trouve une levée de terre plantée de haies et longue d'à peu près 300 pas. Derrière cette haie étaient couchés des tirailleurs français qui faisaient subir des pertes sensibles aux deux batteries postées au nord de Flavigny (la 4e d'artillerie légère et la 4e de grosse artillerie). Quoiqu'à plusieurs reprises on canonnât cette levée de terre depuis les deux batteries que je viens de nommer comme depuis les batteries de l'aile gauche de la ligne

d'artillerie établie au sud de Flavigny, on ne parvint pas à en chasser les tirailleurs ennemis. C'est probablement de cette haie que venait le feu qui, vers le soir, empêcha la 4e batterie légère et la 4e de grosse artillerie de se porter en avant, comme celui qui fit subir des pertes si considérables à l'aile gauche de l'artillerie qui marchait en avant. »

La même chose arriva au général de Dresky dans la journée du 18 août, quand, depuis sa position de Vernéville, il canonna le bois situé en face de la ferme de Chantrenne, comme je vous l'écrivais précédemment déjà (voir la quatrième lettre), et il termine la description qu'il donne de cette affaire en faisant observer qu' « il n'y a pas moyen de chasser exclusivement avec de l'artillerie une bonne infanterie d'une position bien protégée ».

Les perfectionnements apportés à l'arme à feu de l'infanterie n'ont pas peu contribué non plus à bannir l'esprit de caste de l'artillerie. Cela vous a l'air d'un paradoxe, et pourtant cela n'est déjà pas si difficile à démontrer. Tant que le fusil du fantassin était une arme à âme lisse qui, même à la distance de 100 pas, n'avait pas un tir efficace bien précis, les officiers d'infanterie n'avaient guère de motifs pour se livrer à des recherches scientifiques. Mais par suite de la précision et de la portée de l'arme rayée, par suite surtout des perfectionnements apportés à cette arme par les différents systèmes de chargement par la culasse, ils se virent contraints de s'occuper sérieusement des sciences qui se rapportent à la trajectoire, pour voir jusqu'à quel degré on pourrait pousser la portée et la précision du tir afin d'obtenir le meilleur fusil d'infanterie possible.

L'influence exercée par la composition de la poudre, celle qu'exerce la résistance de l'air et son élasticité, le rapport qui doit exister entre le poids du projectile et la charge, l'influence qu'exerce la rotation du projectile sur la précision et la déviation, tout cela obligeait les officiers d'infanterie à tenir compte de la physique, de la chimie et

des mathématiques tout autant que l'artilleur avait dû en tenir compte jusque-là, et, dès lors, celui-ci n'avait plus seul l'apanage de la science.

Cette auréole scientifique, grâce à laquelle les artilleurs s'étaient précédemment isolés des autres armes, disparut davantage encore quand l'artillerie se vit de beaucoup dépassée par l'infanterie moins savante pourtant, quand celle-ci arma ses troupes de fusils se chargeant par la culasse. L'artillerie eut fort à faire pour reconquérir l'égalité en introduisant chez elle des perfectionnements basés sur les principes que l'infanterie avait adoptés avant elle, à savoir le principe de charger les armes par la culasse et de les pourvoir de rayures.

Depuis lors, les armes de tir de l'infanterie, de la cavalerie et de l'artillerie sont devenues à peu près semblables et elles exigent de la part des officiers le même degré d'instruction scientifique pour être employées convenablement. Car actuellement il n'existe au fond d'autre différence entre la trajectoire du projectile d'une arme à feu portative et d'une pièce, d'un mousqueton, d'un fusil Mauser d'une part, d'un canon de campagne et même d'un mortier rayé de 21 centimètres de l'autre, que celle-ci : la trajectoire des premiers est plus tendue et moins longue de la moitié ou d'un tiers, celle des seconds est plus courbe et plus étendue.

La chose ne se complique un peu pour l'artillerie que pour ce qui est du tir avec les shrapnels. Mais cette complication ne nécessite nullement une dose de science plus considérable. Au demeurant, les armes sous le rapport du système de fermeture, etc., sont les unes tout aussi compliquées que les autres; il faut toutes les étudier, car elles ne diffèrent guère entre elles que sous le rapport de la dimension.

Peut-être que pour l'officier d'artillerie le service est un peu plus compliqué, parce qu'il est obligé de s'occuper du harnachement, du matériel roulant, du dressage des che-

vaux, de la conduite des voitures. Mais ce ne sont pas des sciences que tout cela; on n'apprend pas cela dans les livres, on ne l'apprend que par la pratique. C'est en s'y exerçant qu'on acquiert l'adresse et les connaissances voulues.

Mais si l'on fait le compte des exercices pratiques et des connaissances techniques (dénomination que je préfère de beaucoup à celle de « science ») qu'il faut exiger actuellement des officiers de toutes les armes, je ne crois pas qu'aucune des deux autres soit inférieure sous ce rapport à l'artillerie. L'infanterie, en effet, a ses exercices de tir si multiples sur des buts verticaux et horizontaux; elle a ses études de la trajectoire et de la longueur battue, ses feux par grandes unités et ses feux de précision; elle a son service en campagne et son service de sûreté, et en plus son service de fortification passagère.

La cavalerie, elle, a son service d'équitation et de tir, son service de reconnaissance et d'éclaireurs pour lequel en particulier on serait tenté d'exiger que tout jeune lieutenant possédât tout le vaste domaine de la tactique et de la stratégie. Quant au corps des officiers du génie ou de pionniers, je n'en parle pas : il a, de tout temps, dû faire autant d'études spéciales que celui de l'artillerie.

Je me résume donc, et je dis que tout officier, qu'il appartienne à telle arme ou à telle autre, devra posséder un fonds sérieux de connaissances s'il veut être à même de bien remplir ses fonctions.

Aussi faut-il que tous sans exception travaillent sans cesse, du matin au soir, de janvier à décembre, pour être non seulement capables de remplir leurs fonctions, mais encore pour développer leur instruction. Tous sont convaincus qu'ils sont égaux, quelle que soit l'arme à laquelle ils appartiennent, sans que jamais on ait formulé ce principe d'égalité. L'infanterie et la cavalerie ne considèrent plus l'artillerie comme une arme spécialement savante, l'artillerie ne se croit plus meilleure ou plus savante

depuis que cette auréole de science a disparu. Et c'est elle qui a eu tout le profit de cette modification dans la manière de voir générale. Ce n'est que depuis ce moment qu'elle a été l'égale absolue des autres armes sous tous les rapports.

Cette modification, à la vérité, ne s'est pas, comme je l'ai déjà dit, accomplie tout d'un coup dans l'espace de temps qui sépare la guerre de 1866 de celle de 1870. Elle se préparait et se faisait insensiblement bien avant le moment où éclata la guerre de 1866. Dans celle de 1870, elle a été achevée et en quelque sorte scellée par ce fait que l'artillerie avait conscience de sa situation modeste d'arme auxiliaire, qu'elle n'a voulu faire de grandes choses qu'en cette qualité et qu'elle y est réellement parvenue.....

HUITIÈME LETTRE

COMMENT L'ARTILLERIE APPRIT A TIRER

..... La seconde question que vous m'adressez est celle-ci : « Comment se fait-il qu'en 1866 l'artillerie comptait encore un nombre trop restreint de coups heureux et comment se fait-il qu'après cette guerre elle ait si vite appris à tirer? » Si vous désirez connaître ma réponse, il faudra me permettre de vous rappeler d'abord comment, au temps passé, l'école à feu était pratiquée, grâce à laquelle l'artillerie devait apprendre à tirer.

Je suppose que, pendant le temps que vous avez passé jadis à l'Académie de Guerre, vous avez eu l'occasion d'assister à une de ces écoles à feu. Mais si je devais me tromper, eh bien, il suffira que vous vous procuriez un exemplaire de ces règlements lithographiés du temps des pièces à âme lisse, règlements que l'on nommait « Dispositions de Revue », et que vous le compariez avec les « Dispositions de Revue » de 1869 ou de 1870.

Ces dispositions contenaient, comme on sait, toutes les prescriptions spéciales concernant les exercices d'une brigade sur son polygone, et étaient, d'ordinaire, valables pour un laps de temps de cinq semaines et un jour. Comme il n'était pas possible que toutes les batteries, et, de plus, les compagnies d'artillerie de forteresse tirassent en même temps, les unes faisaient, pendant que les autres étaient au tir, d'autres manœuvres ou travaux d'artillerie ou bien encore l'exercice et la manœuvre.

Si vous étudiez dans ces « Dispositions de Revue » la distribution du temps pour ce qu'avait à faire une batterie, vous constaterez qu'on commençait par consacrer quelques journées à ce qu'on appelait le « tir d'instruction » à des distances différentes avec des boulets, des obus, de la mitraille et des shrapnels. Puis suivait une manœuvre appelée « tir d'épreuve à des distances déterminées », ensuite une autre appelée « tir d'épreuve à des distances indéterminées. » Un jour était consacré au tir pour des prix. A la fin de la période d'instruction, un ou deux jours étaient consacrés à ce qu'on appelait le « tir d'instruction et d'étude », et quatre journées étaient prises par l'inspection, faite par un inspecteur général ou un inspecteur.

De ces quatre journées il y en avait une où l'on tirait. Par conséquent, au cours de ces cinq semaines, une batterie tirait de huit à neuf fois, et elle avait en outre l'occasion de voir tirer pendant le « tir d'instruction et d'étude ». Car cette dernière manœuvre comprenait l'exécution de différents essais, soit pour faire connaître à la troupe des inventions de la commission d'expériences d'artillerie qu'elle croyait propres à être introduites dans l'arme ou à en faire l'essai pour voir si elles étaient praticables, soit encore pour faire voir telle chose qui sortait du cadre ordinaire et que la commission établie en vue du « tir d'instruction et d'étude » avait imaginée. Tous les officiers et sous-officiers étaient tenus d'y assister.

Il existait quatre buts pour l'artillerie de campagne : un

panneau pour le tir à boulets, long de cinquante pas, haut de six pieds; un but pour le tir avec les shrapnels, représentant une colonne; en plus trois cibles du même genre placées à vingt pas l'une derrière l'autre; un panneau pour le tir à la mitraille de la même longueur, mais ayant une hauteur de neuf pieds et représentant de la cavalerie; enfin une redoute, dont la plus grande partie n'était figurée que par un tracé sur le sol, tandis qu'on n'en avait élevé qu'une faible partie.

Ces buts restaient à la même place, non seulement pendant toute la période des exercices de tir, mais, en partie du moins, pour toute une série d'années, car derrière le panneau pour le tir à boulets on avait élevé une butte pour être à même de retrouver plus facilement les projectiles tirés; quant à la redoute, on la perfectionnait un peu d'année en année. Le panneau pour le tir à mitraille et le but pour le tir avec les shrapnels eussent seuls pu être établis ailleurs l'année d'après. Mais cela ne se faisait que rarement, parce que le besoin ne s'en faisait pas sentir.

Les distances auxquelles on devait tirer pendant le « tir d'instruction » et pendant le « tir d'épreuve à distances déterminées » étaient fournies d'avance, par l'inspecteur général, si je ne m'abuse; on les mesurait avec la plus grande exactitude à l'aide de la chaîne d'arpenteur. Elles étaient indiquées par des piquets munis de chiffres et placés de cent en cent pas.

A la vérité, ces piquets étaient enlevés pour le « tir à distances indéterminées », afin que la batterie qui devait se porter en avant et opérer d'après un thème tactique quelconque et qui recevait l'ordre d'ouvrir le feu sur n'importe quel point commençât par faire l'évaluation de la distance. Mais tous ceux qui avaient quelquefois seulement parcouru le polygone connaissaient si exactement les distances qui séparaient les différents points des buts restant toujours à la même place qu'il n'arrivait que très

rarement des erreurs et que, quand il s'en commettait, tout le monde en était saisi d'étonnement.

Cet exercice du « tir à des distances indéterminées » était donc, au fond, illusoire, et les résultats qu'on en obtenait pour l'instruction n'étaient pas meilleurs que ceux du « tir d'instruction » et du « tir à des distances déterminées ». Pour ceux-ci, d'ailleurs, outre que les distances étaient exactement mesurées et fixées, la hausse qu'il fallait prendre était également indiquée minutieusement. Il pouvait, d'ailleurs, être rarement question de corriger la hausse, car le tir des anciennes pièces à âme lisse était par trop inexact. Rationnellement, on ne pouvait faire cette correction qu'après avoir tiré avec la même pièce, à plusieurs reprises, trop loin, puis trop près, et chacune des pièces ne tirait déjà pas un nombre tellement considérable de coups de canon. Il arrivait d'ailleurs qu'un canon exactement pointé, à 1200 pas, portait trop loin deux fois de suite, trop près deux autres fois, et qu'il ne parvenait pas du tout à mettre dans la grande cible, et il n'y avait pas de quoi tant s'étonner de la chose.

Il était donc tout naturel qu'on n'attachât pas une importance bien considérable à ce que les pièces fussent pointées très exactement et qu'on n'arrivât guère à pratiquer le réglage du tir d'après les observations faites à l'aide de coups d'essai ou qu'on n'y arrivât tout au plus que quand on tirait avec des shrapnels ou dans le tir à courbe élevée des obus. D'ailleurs ce réglage du tir, là où on le pratiquait, n'était pas instructif, car il y avait des « distanciers » (vulgairement appelés « viseurs à la cible ») qui, à l'aide de signaux prescrits et définis, annonçaient à chaque coup s'il avait été trop court ou trop long, s'il avait passé à droite ou à gauche. De cette façon, aucun artilleur n'apprenait à juger l'effet du coup qui venait d'être tiré d'après ses observations personnelles.

Au demeurant, on était conséquent et on n'attachait pas une aussi grande importance à l'effet du tir qu'actuelle-

ment. Après chaque exercice de tir, il est vrai, on amenait la troupe auprès de la cible pour qu'elle se fît une idée générale de l'effet produit, mais on ne pouvait pas, avec ce système, faire la critique des mesures prises par chacune des pièces en particulier et du réglage auquel on avait pu s'y livrer, on ne pouvait pas faire ressortir un enseignement par l'étude des trous faits à la cible et dire d'après cela si les mesures avaient été bien ou mal prises par chacune des pièces.

On n'obtenait qu'un aperçu général de l'effet produit par le canon, c'est-à-dire on constatait qu'à telle distance on pouvait compter sur tant pour cent de coups heureux sur une cible haute de tant et large de tant, et il était facile d'arriver à cette conclusion que contre des buts moins grands, par exemple des canons, des tirailleurs, des soutiens, on ne compterait qu'un nombre excessivement restreint de touchés.

En même temps, on se convainquait que la manière dont la pièce était servie exerçait une influence infiniment peu sensible sur l'effet du tir, et il n'y a rien de surprenant que l'opinion se soit universellement accréditée que, dans un combat d'artillerie, l'essentiel était de toujours continuer à tirer bravement, le hasard seul décidant du nombre des coups heureux.

Par contre, les artilleurs pouvaient se convaincre *de visu* à ces écoles à feu de l'ancien temps qu'une masse d'artillerie s'approchant de l'ennemi à la distance ordinaire à laquelle on avait l'habitude de tirer à mitraille devait se hâter considérablement de passer du mouvement en avant au tir, car, si elle s'arrêtait à 400 pas du but, celui-ci, s'il était formé d'infanterie, pouvait, en moins d'une minute et demie, accourir et s'approcher tellement de l'artillerie que celle-ci eût à redouter d'être écrasée par son feu. Si ce but était formé de cavalerie et que celle-ci fît une charge résolue, la batterie pouvait être envahie dans une demi-minute.

Il fallait donc ajouter la plus grande importance à ce que l'artillerie, si elle se portait en avant, fût à même d'ouvrir son feu très rapidement si jamais, à l'instar de Sénarmont à Friedland, elle voulait jouer le rôle décisif que l'artillerie française joua ce jour-là. Car, à proprement parler, ce n'était qu'au feu de mitraille qu'il était possible d'attribuer un effet réellement foudroyant; l'effet du feu des shrapnels était, en ce temps-là, douteux encore; il était minime, comparé à la sûreté que ce tir possède actuellement.

C'est pourquoi on était tenu d'exiger absolument de l'artillerie qu'elle fût en état de produire un effet intense par le feu à mitraille une demi-minute après que l'ordre de faire halte et d'ôter l'avant-train eût été donné. Il va donc de soi que l'officier supérieur ou général qui inspectait une troupe d'artillerie faisant des exercices à feu avait pour principal critérium de contrôler, ayant en main sa montre à secondes, le temps qui s'écoulait entre le commandement : « Halte, ôtez l'avant-train! » et le premier coup tiré. Sans nul doute vous vous rappellerez qu'en moyenne cela ne durait qu'un peu moins ou qu'un peu plus de vingt secondes.

Aux manœuvres, ce temps était encore sensiblement diminué, et les spectateurs étrangers à l'arme n'en croyaient pas leurs yeux quand ils voyaient une batterie à cheval arriver à fond de train et tirer son premier coup de canon quand à peine cette allure si rapide venait de cesser. Quiconque avait de bons yeux pour voir et un cheval doux qui lui permettait de ne rien perdre de ce qui se passait au milieu de la batterie dans son galop furieux et le trouble général qui suit le commandement : « Otez l'avant-train, » celui-là pouvait fort bien voir que la batterie s'était portée en avant avec ses pièces toutes chargées (ce qui était contraire au règlement) et que la pièce qui obtenait le prix pour avoir tiré la première (car le capitaine payait une prime quand l'inspection était une de celles qui avaient

beaucoup d'importance), que cette pièce, dis-je, n'avait pas la flèche d'affût posée à terre, mais que les servants la tenaient encore dans leurs bras quand on faisait feu.

Vous imaginez bien que dans ces conditions-là il n'eût pas pu être question ni de pointer ni d'atteindre le but si l'on avait tiré à boulet; vous voyez également que forcément il se produisait une manière en quelque sorte sauvage de servir les pièces qui ne pouvait être que préjudiciable à l'effet du tir et qui causait même de temps en temps des malheurs, car il pouvait arriver que le servant chargé de mettre le feu à la pièce fît partir le coup, dans sa précipitation, pendant qu'on retournait le canon et que sa bouche était tournée encore vers les autres pièces au lieu d'être dirigée sur l'ennemi.

Pour le tir à boulets et à obus également, le temps écoulé entre le commandement : « Halte ! » et le premier coup, formait le critérium. Et plus on regardait à ce qu'il fût très court, moins on ajoutait de prix à l'exactitude du pointage.

Jamais, jusqu'au moment où furent adoptées les pièces rayées, je n'ai vu qu'un officier supérieur ou général qui inspectait une troupe d'artillerie prît les résultats du tir comme base d'appréciation de l'instruction, bonne ou médiocre. On inspectait la troupe par rapport à l'exécution correcte des évolutions et du pas cadencé, au maniement dans le service des pièces, à l'équipement correct des hommes et des chevaux, au temps que mettait une batterie à ouvrir le feu, toutes choses, certes, qui sont également importantes.

Mais quand l'effet produit et le nombre des touchés étaient inférieurs au pour cent établi par une longue expérience, on se montrait extrêmement indulgent et l'on passait outre en faisant remarquer que c'était là une affaire où le hasard jouait le grand rôle. En effet, on savait que la pièce était défectueuse sous ce rapport, et dès lors il fallait bien se montrer indulgent. Si donc un capitaine avait eu par hasard beaucoup de coups heureux et qu'il

eût voulu se targuer d'avoir bien tiré, on se fût bonnement moqué de lui, et tout le monde était de cet avis que ni le chef ni toute la batterie n'y avaient pu être pour rien.

Au moment même où les pièces rayées étaient adoptées, un officier qui demandait qu'on s'intéressât surtout au pointage et à l'effet du tir faisait une conférence dans laquelle, en termes fort clairs, il déplorait que les officiers supérieurs ou généraux, en inspectant les manœuvres de tir, s'occupassent surtout de contrôler la ferrure des chevaux, les brides, les mors et les harnais, et considérassent le tir simplement comme une occasion de se débarrasser des gargousses à boulet, d'un transport si incommode; l'assistance fut remplie de la plus vive indignation, que ressentaient sans doute le plus ceux que ce reproche atteignait.

En tout cas, on avait raison, à ce moment-là, d'attacher plus d'importance à ce que les évolutions fussent correctes et élégantes qu'à obtenir un bon tir. Vous connaissez le paradoxe de cet artilleur à cheval qui disait : « L'artillerie serait un bien beau corps si elle n'avait pas à traîner après elle des canons. » Il exprimait bien là ce que tout le monde à peu près pensait, sans toutefois oser le dire. Certes, on méconnaissait le caractère même de l'artillerie, mais c'était là le résultat naturel de l'imperfection de nos pièces et d'une longue période de paix qui faisait oublier le but guerrier de l'arme.

Je me contenterai de vous rappeler les nombreuses évolutions tellement peu naturelles que vous pouviez voir exécuter en ces temps-là sur le champ de manœuvres, telles que le « Déployez-vous sur le mouvement de flanc », le « En colonne par sections sur la section A ou B » (évolution qu'on faisait exécuter à toute une *Abtheilung*) et enfin et surtout le changement central de front d'une batterie de quatre pièces ayant ouvert le feu, et cela autour d'un pivot qu'il fallait supposer entre la seconde et la troi-

sième pièce. Cette évolution-là, du temps où j'étais lieutenant, a fait mes délices à moi aussi.

Vous m'objecterez peut-être que l'on faisait au moins pour l'une des journées de manœuvres un tir pour des prix et que ce tir, par cela seul qu'il existait, prouve qu'on attachait de l'importance à l'efficacité du tir. Mais vous ne me feriez pas cette objection si vous vouliez regarder d'un peu plus près comment les choses se passaient à ce tir pour les prix. On tirait sur la grande cible à une distance minutieusement mesurée à l'aide de la chaîne d'arpenteur, à 900 mètres pour les pièces de six, si je me souviens bien. Le nombre des coups heureux décidait du prix.

Les servants qui le remportaient avaient tellement conscience de le devoir au hasard pur et simple qu'ils ne le gardaient pas pour eux; l'argent de tous les prix était mis en une masse que la batterie mangeait et buvait en commun, c'était de tradition. Il semble qu'on eût à ce moment-là absolument oublié que les gagnants avaient le droit d'opter entre le prix en argent et une médaille commémorative. Quand je pris le commandement d'un régiment d'artillerie et qu'après que les pièces rayées eussent été adoptées, je mis la main sur ce vieux règlement et m'informai des hommes qui avaient préféré la médaille, je ne trouvai personne dans tout le régiment qui en sût le premier mot ni qui pût m'indiquer où il fallait s'adresser pour avoir les médailles.

Permettez que j'ajoute un mot encore sur ce qu'on appelait le « tir d'instruction et d'étude ». Comme je vous le disais plus haut, ce tir avait lieu à la fin des exercices de tir. L'instruction et les enseignements qui en résultaient n'étaient donc pas mis en pratique cette année-là par la troupe, et, jusqu'à l'année d'après, la plupart les avaient oubliés. Souvent aussi on ne mettait à exécution que les idées personnelles de tel ou tel membre de la commission d'expériences de l'artillerie, idées qui n'étaient guère viables. La troupe ne recevait des instructions nettement

définies et ayant le caractère de dispositions réglementaires que quand il s'agissait d'introduire une nouveauté, comme par exemple, en 1849, l'emploi des projectiles à chambre excentrique, puis le tir indirect avec les obusiers de vingt-cinq à âme lisse et plus tard la pièce de douze courte. Il était rare qu'on montrât aux troupes comment il fallait s'y prendre pour tirer sur un but mobile. Cela entraînait de grandes difficultés et de grands frais aussi pour la caisse de tir qu'épuisait d'ailleurs considérablement le coût si élevé des grandes cibles. La difficulté résidait en ceci, qu'il eût fallu, vu le peu de précision des pièces, faire rouler la cible mobile sur un câble comparativement très long, qui s'enchevêtrait très facilement par suite des inégalités du polygone; la cible alors ne marchait plus, et d'ailleurs il était, en général, très difficile de la faire mouvoir, tellement il la fallait grande pour le tir des pièces à âme lisse. Il était donc extrêmement rare que les hommes vissent, en général, un tir tel qu'il se pratique à la guerre, c'est-à-dire sur un but mobile dont la distance est inconnue. Pour ce qui est de les y exercer, cela était impossible. Et, quand par hasard ils y assistaient, ils n'en retiraient qu'une conviction, à savoir qu'on manquait le but. Cela ne leur donnait pas le sentiment d'assurance vis-à-vis d'un ennemi qui vous attaque; ce sentiment, ils ne l'avaient que par rapport au tir à la mitraille. Mais qu'eussent-ils éprouvé en face d'une infanterie ennemie qui eût été armée de fusils rayés se chargeant par la culasse et qui se fût avancée hors de la zone battue par la mitraille, tandis que ses projectiles à elle eussent déjà été efficaces?

On se contentait donc de donner aux hommes des règles générales, aussi bien par rapport au tir sur un but mobile que par rapport à l'évaluation des distances. Pour ce qui est du premier point, ces règles étaient formulées assez laconiquement : « On se porte en avant et on ouvre le feu sur la tête de colonne. » Quant à l'évaluation des distances, on en faisait, il est vrai, l'objet d'une instruc-

tion particulière, et au cours de cette instruction il fallait même que les canonniers apprissent par cœur les règles d'optique s'appliquant à la chose. Mais, comme chacun sait, ces règles ne sont pas applicables à tous les hommes indifféremment, car les yeux de chaque être en particulier reçoivent une impression toute différente par rapport à la distance. Il n'y a là qu'un moyen qui donne des résultats, c'est de s'exercer soi-même à évaluer les distances. Or, d'y exercer les hommes cela eût exigé alors plus de temps qu'on n'y pouvait consacrer, car, s'il faut commencer par mesurer à pas comptés une distance de 1000 à 2 000 pas, on y dépense un quart d'heure ou une demi-heure. En outre, on n'avait pas l'occasion de tirer parti de l'habileté que les hommes eussent pu acquérir dans l'évaluation des distances, on ne pouvait pas non plus tenir note des résultats, donc on négligea la chose.

Ce ne fut que la pièce rayée, dont le projectile touche exactement et dont l'obus éclatant au moment même où il touche terre vous fait voir instantanément si l'on a commis une erreur et si elle est considérable ou non, ce ne fut que la pièce rayée, dis-je, qui de chaque coup de canon tiré faisait un exercice pratique d'évaluation des distances pour tous les hommes de la batterie et qui contraignit tous les officiers à s'exercer à évaluer ces distances, car, quand ils commettaient une erreur d'évaluation, ils n'atteignaient pas le but.

Ce fut en 1860 que l'artillerie reçut les premières pièces de campagne rayées. Elles formaient, comme on sait, le quart de l'armement. Vous me direz peut-être que de 1860 à 1866 on avait bien le temps d'apprendre à tirer avec les nouvelles pièces, et, à première vue, tout le monde partagera votre manière de voir. Mais qui donç devait instruire les hommes, alors que personne n'avait tiré pendant une guerre et comme on tire à la guerre avec les pièces nouvellement inventées? L'instructeur-né, si je puis m'exprimer ainsi, c'eût été l'inventeur. Or cet inventeur, c'était

la commission d'expériences d'artillerie. Son président, le lieutenant général Enke, avait depuis six ou sept ans bien mérité de notre matériel d'artillerie en poussant d'une part l'inventeur proprement dit, M. Neumann, alors colonel, un homme de beaucoup de mérite, à continuer ses recherches, en l'encourageant sans cesse, et, d'autre part, en prenant en main la défense de son invention et en la faisant valoir.

A la fin, le général Enke semblait s'être proposé pour tâche unique la création d'une pièce rayée. Il s'en occupait exclusivement, et, comme il ne vivait que pour le service de l'artillerie (c'est lui qui a dit : « La journée a vingt-quatre heures qui doivent être vouées au service; de plus, on peut travailler pendant la nuit »), il attendait l'école à feu de 1860, où la troupe tirerait pour la première fois avec des pièces rayées, comme un enfant attend la fête de Noël et ses étrennes. Il ne lui fut pas donné de voir cette école. Quelques jours avant qu'elle commençât, on le trouva mort dans son fauteuil.

La nouvelle invention ne pouvait pas fournir un motif suffisant pour modifier totalement le maniement du tir, d'autant moins que l'homme qui en avait été le principal promoteur était mort, et cela à un moment où les trois quarts des pièces, c'est-à-dire la grande majorité, étaient encore des canons de l'ancien modèle, que la nouvelle pièce avait encore de nombreux contradicteurs qui la trouvaient trop compliquée pour la guerre et qui la voyaient avec un sentiment de méfiance, parce que son tir à la mitraille laissait encore trop à désirer.

Les exercices de tir continuèrent donc à être faits d'après les prescriptions de l'ancien règlement, et il n'y avait rien à y dire tant que les pièces rayées ne constituaient point encore la majorité. Celles-ci étaient servies d'après le principe d'après lequel on avait tiré jusqu'alors; elles tiraient quelquefois à des distances un peu plus grandes. Nous nous réjouissions de les avoir, car chacun de leurs coups

portait (elles tiraient à des distances auxquelles actuellement le feu de l'artillerie produit un effet destructeur), et elles coûtaient gros à la caisse de tir, car elles démolissaient tout. En outre, l'artillerie ne fut pas en état de s'habituer suffisamment, dès ce moment-là, à considérer la pièce avec son obus qui éclate comme le diastimètre infaillible par excellence, car la plupart du temps on était tenu de tirer avec des obus chargés à poudre, qu'on recherchait pour les faire servir une seconde fois.

En 1864, le nombre de nos pièces rayées ne constituait pas encore la moitié de toutes nos pièces de campagne réunies. Quelque supérieures que se montrassent nos pièces de siège rayées lors des combats livrés pour arracher à l'ennemi les redoutes de Düppel, quelque supérieures qu'elles se montrassent aux pièces rayées et à âme lisse des Danois, on n'en fut pas moins amené à convenir que la troupe n'avait pas tiré tout le parti voulu de la supériorité de ces pièces, vu qu'elles n'avaient pas pu apprendre suffisamment à s'en servir.

En même temps, on avait de mieux en mieux compris qu'il était tout d'abord nécessaire qu'on apprît aux officiers à tirer avec leurs pièces, afin qu'ils sussent donner les ordres voulus et qu'ils fussent à même de contrôler leurs servants, dont la fonction consisterait, au fond, à n'être plus que les aides des officiers. On avait constaté en même temps qu'un homme ne pouvait apprendre à bien tirer qu'à force de pratiquer la chose.

Mais pour cela les munitions que le ministère de la guerre était à même d'accorder pour les écoles à feu annuelles de tous les régiments et de toutes les brigades d'artillerie de l'armée n'étaient de loin pas suffisantes. C'est pourquoi on créa une école de tir pour les officiers, lesquels au début se chargèrent eux-mêmes de servir les pièces. Le zèle des officiers d'artillerie était si grand qu'ils firent avec la plus grande joie les frais de leur séjour à l'école et que le ministère de la guerre n'eut qu'à accorder

les munitions nécessaires à la première période d'instruction de l'école de tir, établie à titre d'essai.

Quiconque a observé, fût-ce même de loin, le mécanisme d'un État constitutionnel dans lequel la moindre dépense qui vient dépasser le chiffre prévu doit d'abord être votée par les représentants du pays, celui-là sait la lenteur avec laquelle on est obligé d'introduire des améliorations qui nécessitent de grands frais. Le ministère, pour pouvoir demander les fonds nécessaires, est obligé non seulement de se convaincre de l'utilité du perfectionnement, il lui faut, de plus, être à même de la démontrer. C'est ainsi qu'il se fit que la nouvelle école de tir n'avait pas encore pu donner des résultats qui se fussent fait sentir partout quand éclata la guerre de 1866, parce que le ministère de la guerre n'avait pas encore pu augmenter le chiffre des dépenses fixé pour les munitions.

Convaincue comme elle l'était de l'importance d'une école de ce genre, poussée par la conviction que le tir des nouvelles pièces eût été forcément bien plus efficace en l'an 1866 si la troupe avait été mieux instruite, l'artillerie travailla de toutes ses forces à ce qu'une école de tir pour les officiers fût définitivement organisée. Tous ceux que cela regardait se rendirent à ses raisons, et l'école fut fondée.

Destinée étrange, que celle qui était réservée à l'arme savante. Elle se vit obligée d'emprunter à l'infanterie, qui elle n'était pas une arme savante, ses principes, l'arme à feu rayée et le chargement par la culasse; elle dut, de plus, accepter sa méthode théorique d'instruction!

Que les choses ne pussent pas du jour au lendemain, dans ces conditions-là, arriver à une perfection même relative, vous le comprendrez sans peine. Il fallut d'abord former un certain nombre d'instructeurs, puis faire établir par ces instructeurs les règles définitives d'après lesquelles la troupe devait apprendre à tirer avant qu'on pût permettre à ces hommes d'agir directement sur la troupe. Ce

qu'il y a d'étonnant, c'est qu'on réussit au bout de si peu de temps. L'école de tir pour les officiers faisait deux cours par an; elle voyait deux promotions qui devaient travailler par tous les temps, qu'il fît une chaleur torride ou un temps de neige et de gelée. On était arrivé à la fin de l'année 1867 quand on eut à sa disposition un nombre suffisant d'instructeurs pour enseigner aux troupes un tir rationnel. A cette époque-là, on était également parvenu à remplacer, à peu de chose près, toutes les pièces de campagne à âme lisse par des canons rayés.

Alors le moment, à tous égards, était venu de modifier les principes d'après lesquels la troupe faisait ses écoles à feu. Aussi l'inspecteur général de l'arme invita-t-il, dans les premiers mois de l'année 1868, l'école de tir pour les officiers et toutes les brigades d'artillerie à lui faire tenir leurs propositions à ce sujet. Tous les artilleurs avaient fait de ces modifications le sujet de leurs méditations et formulé leurs idées et leur manière de voir. Dès lors les propositions, selon le point de vue et les expériences personnelles faites au cours de la guerre de 1866, étaient tellement divergentes que l'inspecteur général de l'arme laissa aux généraux ou colonels commandant les brigades — tout en leur accordant les fonds très suffisants qui avaient été votés — une liberté à peu près pleine et entière par rapport aux dispositions concernant l'inspection pour l'année 1868.

L'inspecteur se contentait de décider qu'avant chacune de ces écoles à feu il y aurait, en guise d'introduction, un « tir d'enseignement » exécuté par une batterie à cheval et par une batterie d'artillerie légère, enfin par une batterie de grosse artillerie, commandée chacune par un capitaine ayant suivi les cours de l'école de tir afin de faire voir à tout le corps des officiers quel était le procédé qui avait été reconnu comme le plus pratique, après épreuve, par l'école de tir. Ainsi dirigées et instruites, les brigades purent, en 1868, faire des expériences qui servirent de

base aux propositions nouvelles qu'on leur demanda. Ces propositions, combinées avec le résultat des expériences renouvelées faites par l'école de tir, furent le fondement sur lequel on édifia les prescriptions d'après lesquelles durent être rédigées les « Dispositions de Revue » de 1869 et de 1870.

Tout cela actuellement, c'est de l'histoire ancienne, et, à l'heure qu'il est, tout jeune artilleur serait saisi d'étonnement si on lui racontait qu'il y a vingt ans encore l'artillerie pouvait exister sans école de tir pour les officiers. Mais quiconque a traversé les temps où cette école n'existait pas, quiconque a suivi les développements qui sont résultés de sa création, celui-là, aujourd'hui encore, se sent tout ému à la pensée de cette transformation, et, si l'on veut répondre à la question qui fait le sujet de la présente lettre, il faudra nécessairement s'arrêter quelques instants à la fondation de cette école de tir.

Après avoir rapidement esquissé la transformation de l'artillerie, je vous prierai d'étudier avec moi une « disposition de revue » pour l'année 1869 ou 1870, c'est-à-dire celle qui a été prise pour l'une des années où toutes les pièces de campagne étaient rayées, et de la comparer avec celle d'une des années précédentes.

Vous constaterez tout d'abord que les buts représentent des troupes et qu'ils sont bien plus petits que précédemment. La cible d'infanterie et la cible de cavalerie n'ont plus que quinze pieds (largeur de la section et largeur du peloton), la cible d'artillerie représente des pièces, des hommes, des chevaux. On établit en outre des cibles de tirailleurs, les unes représentant des hommes debout, les autres des hommes couchés, d'après le modèle des cibles d'infanterie. Ces cibles, plus petites, coûtaient plus de peine, mais moins d'argent. Il en résulta qu'on avait toujours à sa disposition les fonds nécessaires pour faire marcher constamment une cible mobile et pour s'exercer à tirer dessus. La brigade que je commandais trouva

même les fonds voulus pour faire établir un petit chemin de fer sur lequel la cible allait et venait.

Les exercices de tir commençaient par un « tir d'instruction et d'enseignement préparatoire » où trois batteries sur pied de guerre (une batterie de quatre, une de six et une batterie à cheval), commandées par des capitaines qui avaient suivi les cours de l'école de tir, montraient, en passant par les différentes situations, comment il fallait tirer. Tous les officiers y assistaient comme spectateurs et auditeurs. Le principal objet de l'enseignement, c'était le tir sur un but mobile, que ce but avançât droit contre la batterie ou qu'il marchât obliquement vers elle, ou encore qu'il passât à côté. Les munitions, à cet effet, étaient fournies sans parcimonie aucune. Puis venait le tir élémentaire à boulets (à moins qu'il n'eût eu lieu auparavant); là les recrues, après avoir appris à tirer à blanc, se faisaient une idée de ce que c'était qu'un coup de feu à projectile tiré sur une cible.

Une fois les officiers et les hommes mis au courant des éléments, on commençait l'instruction du tir proprement dite. On ne tirait alors jamais autrement qu'à projectile, c'était un vrai tir de guerre; journellement les cibles étaient changées de place; souvent même une batterie se voyait arrêtée au milieu de son tir et on lui faisait ouvrir le feu sur un autre but. Ce n'étaient pas seulement les batteries qui tiraient une à une; les sections devaient également se porter en avant isolément pour ouvrir le feu, et, de cette façon, les plus jeunes des lieutenants avaient l'occasion de montrer qu'ils savaient évaluer les distances et régler convenablement le tir. Par rapport aux munitions, on ne se montrait plus aussi parcimonieux que par le passé. En dehors du tir effectué en présence de l'inspecteur général, chaque batterie tirait 182 gargousses.

Avec cette quantité, chacune des quarante à quarante-quatre recrues que comptait la batterie ne pouvait pas, il est vrai, devenir un tireur émérite, mais elle suffisait du

moins à apprendre à chaque batterie ce qu'il fallait qu'elle sût en renonçant à enseigner à tous les canonniers à viser. On avait constaté que cela n'était pas nécessaire, car, aux distances auxquelles on tirait avec les nouvelles pièces, tous les canonniers n'avaient pas la vue assez perçante pour pouvoir viser avec l'exactitude voulue. Aussi, dès que les recrues arrivaient au régiment, on les examinait par rapport à la faculté visuelle, et l'on n'exerçait à viser que ceux qui avaient une vue excellente. Parmi ces derniers, on triait une seconde fois les hommes, et ceux qui montraient la plus grande sûreté dans le pointage étaient chargés de viser quand on tirait à boulets. On trouva qu'il était absolument suffisant de bien exercer à viser douze hommes sur les quarante ou quarante-quatre recrues d'une batterie, et ceux-ci étaient alternativement exercés comme pointeurs.

Toutes les dispositions étaient donc prises pour que l'artillerie apprît à tirer et à atteindre le but.

Peut-être verrez-vous avec intérêt que je vous fournisse des données plus détaillées au sujet du tir sur la cible mobile. En votre qualité de chasseur passionné, vous savez combien il est difficile d'atteindre avec une balle le gibier qui passe devant vous en courant. La difficulté est plus grande encore avec une pièce avec laquelle on ne peut pas, comme avec la carabine, suivre le but mobile et faire feu au moment où la hausse et le guidon sont dans la position voulue, car le pointeur ne fait pas feu, il faut qu'il se recule avant que le commandement de faire feu puisse être donné.

La chose devient plus compliquée encore par ceci qu'il faut que le commandement de faire feu soit donné, par conséquent que les pièces de la batterie doivent attendre toutes chargées, et qu'ainsi il s'écoule un temps assez long entre le moment où la pièce a été pointée et celle où elle fait feu, intervalle durant lequel le but mobile change de place.

A l'époque où l'on pratiquait davantage le tir sur un but mobile, il se produisit une violente discussion entre les capitaines sur la manière dont ils devaient s'y prendre pour ce tir. Dans la première année (en 1868), je fis tirer à chacun, lors des exercices élémentaires du tir à boulets, vingt obus chargés à balles sur une cible mobile, sans formuler de prescriptions jusqu'à ce qu'il me fût possible de constater, par les expériences ainsi faites, quelle était la meilleure manière de procéder. En 1869 et en 1870, on put déjà formuler des règles nettement définies qui servirent de norme pour ce tir.

Tous, en effet, étaient d'accord sur ceci, qu'il fallait choisir un point quelconque du terrain, point vers lequel se dirige le but, et que c'était sur ce point qu'il fallait régler son tir. Dès que le tir était réglé de façon à atteindre ce point, il fallait cesser le feu jusqu'au moment où la cible mobile y arrivait, et alors on la couvrait d'une grêle de projectiles. Le procédé se simplifie énormément quand le but se dirige droit sur la batterie, c'est-à-dire quand l'ennemi attaque celle-ci; dans ce cas, on peut faire viser l'ennemi en ligne droite et on n'a qu'à commander de viser à une distance qui, de toute évidence, ne sera pas assez grande, sur quoi l'on prend note du point où l'on a vu toucher et éclater l'obus. Mais comment tirerait-on quand le but serait arrivé à ce point? Là-dessus, l'opinion des capitaines-commandants était très divergente; les uns voulaient fournir une salve de toutes leurs pièces, les autres ouvrir un feu rapide, d'autres enfin croyaient obtenir le plus de touchés en ouvrant tranquillement le feu par pièces successives.

Vous me direz peut-être — et c'était ce que moi-même je me disais tout d'abord — qu'une salve de batterie fournie au moment où l'ennemi atteint le point sur lequel sont pointées toutes les six pièces serait forcément le procédé le plus rationnel. Mais, chose étrange, les capitaines qui avaient recours à cette salve étaient

ceux qui obtenaient le moins de touchés. Les hommes se laissaient facilement impressionner par cette détonation simultanée et devenaient nerveux, inquiets, ce qui sans doute provenait du bruit violent et de l'impression qu'il causait aux organes de l'ouïe.

Ajoutez que la batterie se sentait sans défense une fois qu'elle avait fourni sa salve et que ce sentiment rendait extrêmement difficile de lui faire, avec calme, régler son tir sur un nouveau point. De plus, l'épais nuage produit par la fumée de la poudre qui enveloppe la batterie après une salve était cause que le capitaine ne pouvait guère observer l'effet produit. Si le coup d'essai avait commencé par être mal fait, qu'il eût donc fourni un point de repère faux, toute la salve passait à côté du but.

Meilleurs étaient les résultats obtenus par celles des batteries qui commandaient : « Feu rapide » au moment où le but s'approchait du point fixé par le réglage. Là, les officiers, après que le commandant eût indiqué l'aile qui commencerait le feu rapide, faisaient tirer les pièces à des intervalles bien plus courts que l'intervalle prescrit jusqu'alors (on devait compter lentement de un à quinze entre chaque coup), mais jamais trop vite pour qu'il ne leur fût plus possible, en reportant l'attention de la pièce qui venait de tirer sur celle qui allait faire feu, de contrôler la manière dont les pièces étaient servies.

Mais le plus fort pour cent de coups heureux était fourni par le feu d'aile réglementaire, parce qu'ici les pièces étaient servies avec le plus de calme et surtout pointées avec le plus d'exactitude. Mais on constata que le pour cent se rapportant à la munition dépensée, ces pièces, tirant plus lentement, dépensaient par cela même moins de munitions, et que le feu rapide, pour un laps de temps égal, donnait quand même plus de résultats, quoiqu'il fît dépenser plus de munitions.

Il résultait donc de ces essais que d'ordinaire (c'est-à-dire contre un but formé par de l'infanterie) il faudra employer

le feu lent par pièces successives, et exceptionnellement, contre un but se mouvant avec rapidité (c'est-à-dire contre la cavalerie), un feu rapide commandé depuis l'aile. La salve de batterie fut absolument rejetée. Aussi les batteries qui se trouvaient sous mes ordres pendant la campagne de 1870-1871 ne l'ont-elles employée que quand, au commencement d'un combat, il n'était pas possible de suivre et d'observer un projectile seul et qu'il fallait un groupe de six explosions pour être à même d'observer l'effet; nous nous en servions donc comme d'un diastimètre. J'aurai sans doute l'occasion de vous en reparler plus tard.

Sous le rapport du tir sur un but mobile, nous étions également arrivés à formuler des principes définis et à établir un système, et nous avions exercé la troupe d'après ces principes et en conformité de ce système quand éclata la guerre de 1870. Car elle éclata juste à temps pour que nous (c'est-à-dire la brigade que je commandais, et, sans nul doute, la plupart des autres brigades aussi) pûmes voir les choses indispensables du tir d'instruction et du tir à boulets en vue de la guerre, en sorte que nous entrâmes en campagne avec des troupes d'artillerie parfaitement exercées.

Je ne m'étais pas imaginé que l'instruction acquise durant la période de paix pourrait donner d'aussi beaux résultats, en dépit de la surexcitation que vous cause la lutte. J'étais d'autant plus agréablement surpris quand, dans un combat, je m'arrêtais derrière un capitaine commandant une batterie et, en vue de la troupe qui l'attaquait, faisait ses commandements avec un calme que rien n'était capable d'ébranler : « Contre l'infanterie, changement de front vers la droite, but à 1900 pas de l'aile droite, préparez-vous à tirer! Un coup de canon! » Puis, la longue-vue braquée sur l'ennemi, il attendait que celui-ci vînt près du point établi par le réglage du tir et commandait ensuite : « A partir de la droite, feu rapide! » Alors

un vacarme d'enfer s'élevait, et l'ennemi qui marchait en avant disparaissait à nos yeux, enveloppé d'un nuage de fumée produite par les obus qui éclataient et le mettaient en pièces.

Après une minute ou deux, l'ennemi, toujours allant de l'avant, apparaissait de ce côté-ci du nuage. Il avait dépassé le point dangereux et avançait, malgré les pertes énormes qu'il venait de subir, avec une bravoure à laquelle on est bien obligé de rendre justice. Le capitaine alors commandait : « Halte! 1600 pas, un coup de canon! halte! » et quand l'ennemi arrivait dans le voisinage du nouveau point établi par le réglage du tir, il recommençait : « 1600 pas, à partir de l'aile droite, feu rapide! » L'effet produit était éclatant, horrible, écrasant. Pas une attaque n'y a résisté.

Considérez qu'en 1868 l'organisation de l'école de tir pour les officiers d'artillerie n'était pas assez avancée pour qu'il lui fût possible d'élaborer de nouvelles dispositions concernant la manière de procéder à l'instruction du tir, considérez que ces dispositions ne purent être formulées qu'en 1869, et dites-moi s'il n'est pas étonnant que, dès 1870, l'artillerie prise dans son ensemble eût déjà si bien appris à tirer? Ce résultat n'avait pu être obtenu que grâce à la disposition absolument rationnelle de l'inspecteur général de l'arme portant qu'aux exercices à tir devraient fonctionner comme instructeurs ceux des officiers qui venaient de suivre les cours de l'école de tir.

Actuellement, tous les capitaines-commandants ont suivi ce cours, tous les officiers commandant une *Abtheilung* ont suivi deux fois les exercices de l'école, la troupe donc se trouve dans une situation meilleure encore; elle doit obtenir et elle obtiendra sûrement des résultats plus brillants encore. Figurez-vous ma stupéfaction quand, après la dernière guerre, je demandai à l'un des officiers généraux de l'arme les plus en vue d'un État voisin si cet Etat possédait une école de tir et qu'il me fit cette

réponse : « A quoi bon une école de tir? Ils tirent assez bien, dans la troupe. »

Considérez que dans ces dernières années l'inspecteur général de l'artillerie a dans ses inspections générales jugé de la bonté de la troupe par ces deux points : les touchés au tir (parce qu'ils ne sont possibles que si la pièce est correctement servie) et le parcours rapide et réglementaire de grandes distances afin d'arriver en temps opportun. Ajoutez que pour lui les évolutions élégantes ne venaient qu'en seconde ligne, que les manœuvres par trop artificielles étaient absolument rejetées et condamnées. Considérez que des chefs qui n'appartiennent pas à l'arme ont fait voir qu'ils attachaient le plus grand prix au temps qu'on mettait à viser et à régler le tir (c'est ainsi que le chef suprême de l'armée a, dans ses critiques après les grandes manœuvres, blâmé la trop grande précipitation mise à tirer le premier coup de canon), et vous aurez la clef de l'énigme, vous saurez pourquoi nous avons si vite appris à tirer convenablement.

Le règlement a été également modifié. La nouvelle pièce, en effet, exigeait un autre règlement, cela va de soi. Mais même les principes du nouveau règlement n'étaient plus les mêmes. Tandis qu'auparavant on donnait la plus grande importance au maniement et au pas cadencé, qui sont l'expression d'une bonne discipline, on dut négliger ces points dans le service de la nouvelle pièce partout où ils pouvaient entraver l'exactitude dans le maniement de la pièce et des munitions et porter par conséquent préjudice au résultat du tir.

Mais quand une fois on se fut mis à modifier les différentes dispositions du règlement, on les révisa toutes et on en bannit tout ce qui n'avait pas rapport au but propre de l'arme, qui est d'apparaître au moment voulu sur le champ de bataille et d'obtenir le tir le plus efficace possible. A partir de ce jour, on ne vit plus d'évolutions compliquées et artificielles sur le champ de manœuvres. On

s'efforça d'obtenir des chevaux d'haleine, de les mettre ainsi en état de parcourir à l'allure la plus rapide de longues distances (de 3800 à 7500 mètres, même sur le champ de manœuvre). Arrivée à la position de combat, la batterie ne devait jamais tirer son premier coup de canon d'une façon précipitée, elle ne devait tirer qu'après qu'on eût visé avec soin, dût-on même perdre à cela quelques minutes.

Je suis quelque peu tenté de croire qu'à ce moment-là on eût pu pousser plus loin encore la simplification des évolutions de manœuvre, qu'on eût pu, davantage encore, attacher le plus d'importance à l'instruction correcte de la batterie et réduire plus encore au plus strict minimum les évolutions exécutées par les unités plus grandes sous un seul commandement. Car d'après les expériences que j'ai faites à la guerre — et vous m'accorderez que sous le rapport de l'artillerie elles sont assez nombreuses — on ne demande, en campagne, à peine autre chose à l'artillerie que la colonne de marche « par pièce en colonne », le déploiement, et la marche de front.

Lorsque l'artillerie entra en scène à la bataille de Königgrätz, le major de Miesitschek fit se déployer, immédiatement après avoir franchi le pont sur la Trotinka à Jericek, sous le feu ennemi, la deuxième *Abtheilung*, d'abord à gauche, par batteries, puis il fit serrer en colonne et enfin déployer à gauche. Je lui demandai pourquoi il faisait exécuter cette évolution, qui coûtait un temps si long et pourquoi il n'avait pas préféré mener tout droit la batterie de tête dans la position d'où il devait ouvrir le feu. « La troupe, me répondit-il, est au feu pour la première fois, c'est pourquoi je la veux conduire très correctement comme sur le champ de manœuvre, afin que les hommes conservent leur calme et ne s'imaginent pas qu'il se passe quelque chose de particulier. » Je ne pouvais pas désapprouver la raison qu'il me donnait là et je laissai faire le brave homme. J'aurai occasion de vous raconter

plus tard pourquoi je me suis amèrement repenti d'avoir favorisé ce penchant à faire évoluer les *Abtheilungen*.

Une seconde fois, à Sedan, la chose s'est présentée que sous mon commandement le chef de l'*Abtheilung* ait fait faire de ces évolutions-là. C'était au moment où j'amenais toute l'artillerie dans le voisinage immédiat de Givonne et pour ouvrir une canonnade décisive sur le bois de la Garenne. La première *Abtheilung* d'artillerie à pied était postée en ce moment-là en avant du défilé qui coupe la forêt de Villers-Cernay; elle l'obstruait. A gauche, en arrière de ce défilé se tenait la seconde. Il fallait donc que la première commençât par se porter en avant pour permettre à la seconde de franchir le défilé. Mais nous étions trop près de l'ennemi pour que je pusse exiger de la première *Abtheilung* qu'elle exécutât un mouvement de flanc, il fallait donc qu'elle se portât droit en avant; au moment où elle ouvrait son feu, la seconde aurait pu être portée en avant.

Mais de cette façon la première était amenée à occuper une position qui était contiguë, à droite, à un terrain impraticable (c'étaient des précipices), tandis qu'à sa gauche il y avait place pour la deuxième *Abtheilung*. Celle-ci donc franchit le défilé au trot, en colonne par sections, sa tête fit une conversion à gauche, puis toute l'*Abtheilung* fit front à droite par batteries, se portant également par batteries, dans la position d'où elle devait ouvrir le feu.

Cette évolution compliquée nous réussit sans que nous ayons eu à subir de pertes, parce que l'ennemi était déjà considérablement ébranlé, qu'il tirait plutôt pour faire du bruit, qu'il visait n'importe où et que ses projectiles passaient constamment au-dessus de nos têtes.

Mais ce sont là les deux seuls cas, dans toutes les batailles, dans tous les combats auxquels j'ai assisté, où j'ai vu des *Abtheilungen* exécuter des évolutions. La première fois j'ai eu lieu, comme je le disais, de m'en repentir (j'y reviendrai d'ailleurs), la seconde fois on eût

pu arriver à ses fins en adressant directement les ordres aux batteries sans faire faire des évolutions à toute l'*Abtheilung* réunie, et, de plus, elle n'a pas été exécutée correctement comme évolution de manœuvre.

Dernièrement je lisais une brochure due à la plume d'un officier de cavalerie au mérite et au caractère pratique duquel toute l'armée rend justice. Il y exprimait le vœu qu'on simplifiât le règlement en ceci qu'on indiquerait d'une part, en y ajoutant la plus grande importance, celles des évolutions qui peuvent être exécutées à la guerre, et qu'on citerait séparément celles qui ne sont destinées à être exécutées qu'aux manœuvres, en temps de paix. La proposition n'est pas sans contenir un grain d'ironie.

Si l'on faisait subir cette simplification au règlement de l'artillerie, toutes les évolutions de l'*Abtheilung*, à l'exception de la marche d'étape et de la marche de front, devraient être reléguées dans la seconde catégorie des évolutions. Je ne trouverais pas bon qu'on les bannît absolument du règlement. L'artillerie trouverait ses manœuvres par trop monotones durant la période de paix; or, la monotonie et l'ennui, il s'agit de les éviter partout où la chose sera possible, car elles détruisent la bonne humeur et cette espèce de gaieté que les officiers et les hommes doivent ressentir à faire leur service. D'ailleurs les officiers généraux n'ont pas tous le temps d'inspecter chaque batterie en particulier, ils demanderont donc forcément qu'il leur soit possible d'assister à des évolutions faites par des unités plus grandes, par plusieurs batteries réunies....

NEUVIÈME LETTRE

LE MODE DE REMPLACEMENT, A LA GUERRE, DES MUNITIONS ÉPUISÉES.

.....Je vais m'occuper aujourd'hui d'un sujet qui, je le crains bien, va vous ennuyer outre mesure. Je me propose

d'examiner, en effet, quelles furent les causes pour lesquelles, en 1866, notre artillerie eut à souffrir de la pénurie de munitions, et la manière dont on s'y est pris en 1870 pour parer à cet inconvénient. Mais je ne saurais vous éviter cet ennui; il est en effet de la plus haute importance que les munitions soient renouvelées en temps opportun, car quel effet une ligne d'artillerie serait-elle à même de produire pendant le combat, si elle n'a plus de munitions? On ne pourra pas lui dire à elle ce que ce brave général saxon disait au bataillon de chasseurs à pied qui, dans la bataille de Sedan, avait épuisé ses munitions : « La belle affaire, n'avez-vous pas vos sabres? » Ainsi parla-t-il, mais aussi il resta auprès du bataillon dans la ligne de combat la plus avancée jusqu'au moment où de nouvelles munitions lui furent amenées.

C'est pourquoi l'artillerie a le devoir de se préoccuper avec un zèle tout aussi grand de renouveler ses munitions en temps opportun, que de faire de ses batteries l'emploi tactique voulu. Certes, bien des officiers d'état-major, après avoir élaboré les dispositions de détail concernant les opérations contre l'ennemi, ressentiront de l'ennui et de l'impatience de ce qu'il leur faille se préoccuper en outre du train gigantesque des échelons de colonnes de munitions qui viennent s'accrocher comme un plomb aux talons des corps d'armée; certes, plus d'un fera entendre ce cri du cœur : « Ah, si vous vous mettez à me parler d'échelons, je me sens défaillir! » Mais rien n'y fera, il faudra bien s'en occuper.

J'en conviens, rien que de penser à ces colonnes de chariots infinies qui, d'un pas incroyablement lent, s'avancent derrière l'armée et couvrent les routes (en 1870 chaque corps d'armée comptait neuf colonnes de vingt-sept voitures chaque, occupant chacune une longueur de vingt pas), rien que d'y penser, dis-je, cela anéantit la vision poétique, chevaleresque presque, que le jeune guerrier, dévoré de la soif d'agir, entrevoit en pensant « aux combats gaiement soutenus et enlevés ».

Aussi ne fus-je nullement surpris quand un jeune officier de réserve de la cavalerie de la garde, le rejeton d'une noble famille, qui avait été détaché à l'artillerie pour me servir d'auxiliaire et qui me demandait d'être attaché à une batterie à cheval, quand ce jeune homme, dis-je, faillit s'évanouir de frayeur lorsque je dus l'informer qu'on l'emploierait aux colonnes de munitions. Plus tard il a appris à voir d'un meilleur œil le sort qui lui était fait, car il a trouvé l'occasion de s'engager si avant que son cheval fut blessé dans la fusillade, il a trouvé celle de se distinguer à tel point que, dès la première bataille, sa conduite lui valut la Croix de Fer.

Au demeurant, les perfectionnements apportés aux armes à feu ont fait subir une modificatien considérable à la manière d'envisager la gloire, l'honneur, la conduite chevaleresque qui, dans l'antiquité et au moyen âge, faisaient seuls la loi et se fondaient sur l'habileté avec laquelle on savait combattre avec le glaive, la massue, la lance et la masse d'armes. Car, pour triompher d'un Achille devant les murs de Troie comme d'un Albert-Achille aux forces de géant, il suffirait actuellement du même petit projectile du calibre de neuf millimètres lancé par une arme de précision, à l'aide duquel on abattrait le soldat le plus malingre.

L'action de l'homme à la guerre ne réside plus que pour une portion minime dans le combat individuel. Le soldat d'infanterie est couché dans la tranchée-abri ou derrière une haie; il charge, il vise et fait partir sa machine à lancer des projectiles. L'artilleur combat encore moins de sa personne. L'un commande le pointage et la nature des feux à exécuter, un autre écouvillonne le canon, le troisième apporte l'obus, le quatrième garnit le shrapnel de sa fusée, le cinquième vise et le dernier enfin tire la ficelle de l'étoupille.

Et pourtant ils combattent tout aussi bien que le cavalier qui, l'épée à la main, s'en va bravement ferrailler

comme les anciens preux. Actuellement, l'honneur et la valeur chevaleresque consistent à remplir avec précision, conscience et calme la fonction dont on est chargé, malgré le danger constant qui vous entoure. C'est pourquoi celui-là y participe qui apporte les munitions dans la ligne de feu, au milieu des plus grands dangers tout autant que celui qui dépense ces munitions. Quelle différence y a-t-il donc entre le canonnier qui porte l'obus depuis le caisson d'avant-train jusqu'à la pièce et ceux qui amènent le caisson rempli de gargousses jusque dans la batterie qui tire?

Vous conviendrez donc que de contribuer au renouvellement des munitions épuisées cela fait aussi bien partie du combat, cela demande à être considéré comme tout aussi important que de tirer, d'attaquer, de prendre les dispositions tactiques en vue de la lutte, et dès lors vous vous efforcerez bien de vaincre le sentiment d'ennui qui, involontairement, se produit lorsqu'on traite ce sujet, vu qu'il y a justement là une foule de difficultés des plus dures à vaincre.

Je n'ai pas de données certaines concernant les dispositions spéciales qui étaient prises dans les guerres du commencement de ce siècle pour assurer le renouvellement régulier des munitions épuisées par les armées en campagne. Mais il me semble probable que ce renouvellement devenait rarement nécessaire au cours même de la bataille (à l'exception peut-être de la bataille de Dennewitz, pendant laquelle Bulow envoya au général Tauenzien une colonne de munitions), du moins cette nécessité ne se faisait pas sentir pour les batteries qui arrivaient sur le champ de bataille avec leurs munitions bien complètes; c'est ce que sembleraient indiquer les prescriptions qui, dans notre armée, sont restées en vigueur jusqu'en 1866.

Mais après la bataille on avait pleinement le temps et tout le loisir voulu d'attirer à soi les colonnes de munitions, et cela d'autant plus que les batailles et les combats ne se

succédaient pas à d'aussi courts intervalles que dans nos dernières guerres. Car même à l'époque où Napoléon Ier menait les choses avec le plus d'énergie nous ne trouverons pas une succession aussi rapide d'engagements violents que pendant la campagne de huit jours du 26 juin au 3 juillet 1866 en Bohême, et les guerres de Libération, qui durèrent trois ans, n'en comptent pas autant que la guerre de 1870-1871, dont la durée fut de six mois.

Ajoutez qu'avec les pièces se chargeant par la culasse il pourra se faire que dans les moments critiques on fasse une dépense plus considérable de munitions qu'avec les pièces se chargeant par la bouche, qui exigeaient un temps plus long pour chaque coup de canon qu'on tirait avec elles. Ajoutez en outre que, de parti pris, les masses d'artillerie sont actuellement appelées à ouvrir leur action de bien meilleure heure, et qu'on ne les tient plus inactives en réserve.

En outre, les armées sont bien plus considérables; dans les guerres actuelles, par cela même, la dépense de munitions est plus considérable et il faut les renouveler plus fréquemment. Pour la même raison les routes se voient plus que par le passé couvertes de grandes masses de troupes, et les colonnes de munitions qu'on fait suivre ont donc à lutter avec un plus grand nombre d'obstacles et de difficultés.

Au commencement du siècle il semble que l'on satisfaisait à tous les besoins en fait de munitions, en faisant suivre un certain nombre de colonnes de munitions et en adjoignant des caissons aux batteries. Il ne semble pas qu'on ait organisé un service spécial marchant avec la régularité d'un mécanisme. Du moins quand, après la guerre de 1866, l'inspecteur général de l'artillerie demanda un avis à deux vétérans de la guerre de 1813 qui n'étaient plus en activité de service et voulut savoir d'eux qui il fallait charger du soin d'amener les caissons, l'un d'eux répondit que, pour l'amour du ciel, il n'en fallait pas

charger le sergent-major ou le maréchal des logis chef. « Le mien, ajouta-t-il, en 1813 avait si peu de courage que dans tout engagement il voyait une bataille perdue et qu'il battait en retraite avec son convoi de voitures. » L'autre répondit également qu'il ne fallait pas charger le sergent-major ou le maréchal des logis chef de ce service. « Le mien, disait-il, était un si brave homme que je ne pouvais pas m'en passer à la batterie, quand elle avait ouvert le feu. »

Si les prescriptions concernant le mode de remplacement des munitions épuisées qui sont restées en vigueur chez nous jusqu'en 1866 étaient basées sur les expériences faites pendant les guerres de 1813 à 1815, on serait tenté de croire à la vérité que jamais en ce temps-là aucune batterie n'épuisait en un jour toutes les munitions qu'elle avait avec elle dans les caissons et les coffrets d'avant-train, car ces prescriptions s'arrêtaient au renouvellement des munitions prises dans les coffrets et remplacées par celles qu'on empruntait aux caissons. Pour ce qui est de renouveler les provisions de ces derniers, les prescriptions se contentaient de formuler cette règle : Dans son rapport sur le combat, le capitaine commandant la batterie devra fournir une liste des munitions dépensées et faire une demande de renouvellement. Là-dessus il recevra un bon lui indiquant où il devra prendre livraison des munitions fraîches. Cette demande arrivait par voie hiérarchique jusqu'à l'officier général ou supérieur auquel étaient subordonnés et la batterie et le dépôt (ou colonne) de munitions.

C'est peut-être le contrôle minutieux qu'on pratique dans toutes les branches de notre administration militaire et civile et qui sans doute, à un point de vue général, aura été la principale cause que nous ayons eu des fonctionnaires si parfaits, c'est peut-être ce contrôle, dis-je, qui, avec le temps, aura contribué à faire naître dans la branche du service dont nous traitons cet esprit méticuleux et pape-

rassier qui, quand le service dut pour la première fois fonctionner, en 1866,produisit forcément des retards considérables et même irréparables.

Il fallait que les colonnes de munitions et les batteries, dans cette campagne, fournissent à des intervalles réguliers, d'après un modèle imposé, des états du montant des munitions! Ces états étaient contrôlés par le général commandant l'artillerie du corps d'armée et les rentrées et les sorties devaient se balancer. Conformément à ces états, le général commandant l'artillerie du corps d'armée demandait au général commandant en chef l'artillerie de l'armée le remplacement des munitions, et celui-ci fournissait un bon sur le dépôt des munitions de campagne où les colonnes allaient s'approvisionner.

De plus, après chaque engagement toute batterie avait à fournir, en même temps que son rapport sur le combat, un état extraordinaire du montant des munitions et, conformément à cet état extraordinaire, elle recevait un bon sur les colonnes de munitions en vue du remplacement de celles qu'elle avait dépensées. Quoique les écritures qu'entraînaient tous ces états fussent sensiblement réduites grâce à la précaution qu'on avait eue de faire remettre aux troupes avant leur départ de la garnison des formulaires imprimés pour leurs états du montant des munitions, vous n'en conviendrez pas moins que ces écritures, toutes réduites qu'elles fussent, non seulement devaient considérablement incommoder les batteries après un engagement, mais que, de plus, il devenait impossible de les achever à temps quand la bataille avait duré jusqu'à la nuit tombante, que la batterie devait passer la nuit au bivouac, n'importe où, sous la pluie et dans la boue, pour continuer à marcher le lendemain dès la pointe du jour.

Car le rapport sur le combat devait être accompagné d'un croquis, d'une liste des pertes et d'une liste de propositions pour les décorations. Il se passait quelquefois plusieurs jours avant que le général commandant l'artillerie

du corps d'armée fût, par l'envoi des états du montant des munitions, mis à même de faire établir les bons pour le remplacement des munitions, et pendant tout ce temps, les batteries devaient attendre le renouvellement. Les choses ont dû traîner plus en longueur encore pour les bureaux du commandant en chef de l'artillerie de réserve de la Ire armée en 1866, car là il fallait que les propositions arrivassent au général commandant l'artillerie de l'armée, vu qu'il n'y avait pas de commandant spécial pour les IIIe et IVe corps d'armée, et c'est de là que le bon partait pour arriver au général commandant l'artillerie de réserve de la Ire armée sous les ordres duquel étaient placées les deux *Abtheilungen* de colonnes de munitions.

La quantité de caissons et de voitures de cette grande artillerie de réserve marchant à la queue de l'armée était énorme, et, par suite, les distances qu'il fallait parcourir pour les atteindre étaient tellement considérables que la transmission des ordres de remplacement ne se faisait que très lentement. Considérez que cette artillerie de réserve couvrait, avec ses quinze batteries et ses deux *Abtheilungen* de colonnes de munitions, quand elle était en marche sur une route, une longueur de 45 kilomètres. Cette longueur de colonnes de marche rendait également extraordinairement difficile de transmettre en temps opportun les ordres qui se rapportaient aux marches à exécuter.

Il pouvait fort bien arriver qu'une batterie, quatre jours après un engagement, n'avait pas encore pu remplacer les munitions qu'elle y avait dépensées parce que les colonnes de munitions n'avaient pas encore reçu d'ordre, qu'il ne leur était donc pas permis de procéder au remplacement. Dès lors la batterie se présentait à un nouvel engagement peut-être avec quatre caissons vides, elle avait bien vite fini d'épuiser ses munitions et pourtant on n'en pouvait faire un reproche à qui que ce soit.

Le caractère peu pratique des prescriptions concernant

la manière dont on disposerait les caissons faisant partie intégrante des batteries, rendait également douteux le remplacement en temps opportun des munitions contenues dans les coffrets d'avant-train et dépensées pendant le combat même. Ces prescriptions portaient que les caissons d'une batterie seraient répartis en deux échelons dont le premier, comprenant deux ou trois caissons et un chariot de batterie, aurait à suivre la batterie à la distance de 300 à 400 pas, tandis que le second, comprenant le reste des caissons, devrait se tenir en dehors du feu ennemi, c'est-à-dire à 1000 pas pour le moins.

Il était bien difficile déjà de se conformer à cette prescription quand une batterie agissait pour elle toute seule, comme par exemple quand un lieutenant passait son examen pratique pour obtenir le grade de capitaine, car le chef de chacun des échelons (c'était un sous-officier, quelquefois même un simple premier soldat) ne pouvait pas, quand on changeait vivement de position, recevoir en temps opportun les ordres nécessaires; de plus, étant donné le degré d'instruction de la classe à laquelle appartenaient les hommes, on ne pouvait pas toujours choisir un individu qui eût l'adresse et l'intelligence voulues.

Aussi, quand la batterie exécutait un mouvement rétrograde, on pouvait voir souvent que les échelons lui barraient le chemin, ou bien fermaient un défilé ou que finalement ils se trouvaient être plus près de l'ennemi que la batterie elle-même. Vous vous figurez aisément dans quelle proportion ces difficultés grandissent, comment même, forcément, elles constituent des obstacles qu'il est absolument impossible de surmonter, quand plusieurs batteries s'avancent sur une seule route pour aller occuper une nouvelle position ou quand d'autres troupes encore s'avancent par la même voie pour engager la lutte. Le malheureux premier soldat qui commandera un de ces échelons se verra, avec ses trois ou quatre chariots, considéré par le régiment d'infanterie ou de cavalerie auquel

il barrera la route, comme une fraction de train qui n'a rien à faire par là, c'est-à-dire qu'il sera jeté dans le fossé.

Figurez-vous un corps d'armée qui est engagé et qui a toutes ses batteries au feu. Derrière elles, à une distance de 300 à 400 pas, sont postés autant de petits groupes de trois à quatre voitures qu'il y a de batteries; conformément aux prescriptions, elles chercheront péniblement et vainement « à s'abriter derrière un couvert quelconque qu'offrira le terrain ». Mais à mille pas au moins en arrière sont postés d'autres groupes en nombre égal de sept à huit voitures qui ont pour consigne d'éviter de s'aventurer à la portée du feu ennemi.

Supposez la moindre crise dans la lutte, et forcément il se produira le plus horrible désordre. Je ne sais si réellement la chose est arrivée, mais si les prescriptions d'alors avaient été observées, le deuxième échelon des caissons de munitions appartenant à celles des batteries qui, dans le combat de Nachod, firent avec toute l'avant-garde réunie un mouvement rétrograde eussent forcément dû se hâter de sortir de la zône dangereuse en reculant et se précipiter la tête la première dans le défilé de Nachod à la rencontre du gros du corps d'armée et eussent ainsi empêché celui-ci d'avancer. Et si cela n'a pas eu lieu, eh bien les chefs de ces échelons de caissons-là ont contrevenu au règlement.

J'ai mes raisons pour admettre que ces prescriptions si peu naturelles concernant la manière de conduire les caissons des batteries, prescriptions qui, en 1866, étaient encore en vigueur, n'ont pas été formulées d'après les expériences faites pendant la guerre de 1813, mais que bien longtemps après cette guerre elles ont été élaborées dans les meilleures intentions du monde d'ailleurs, par des aides de camp qui n'avaient jamais fait campagne. Les généraux qui avaient à les sanctionner n'y auront sans doute pas attaché une bien grande importance parce que dans les guerres de 1813 à 1815 on n'aura probablement

pas, pendant les combats, manqué de munitions, et qu'après le combat on avait alors toujours assez de temps pour procéder au renouvellement.

Ce qui me fait supposer cela, c'est une parole dite au moment où je passais mon examen pratique pour le grade de capitaine, par le chef du régiment auquel j'appartenais, le colonel de Röhl. C'était un des vétérans des guerres de Libération, il était décoré de la Croix de Fer. Quand il était de très bonne humeur et qu'il se déboutonnait, il parlait le plus pur berlinois. J'avais à indiquer, dans mon examen, quelles dispositions il conviendrait de prendre en vue du remplacement des munitions épuisées.

Il déclara que mes réponses étaient satisfaisantes, vu, disait-il, qu'elles étaient conformes aux dispositions du règlement. « Mais, ajouta-t-il, vous ne savez pas? Le règlement, c'est des bêtises! A la guerre, personne au monde ne s'y peut conformer. Deux échelons! Des bêtises! A la guerre on marche toujours avec toutes ses voitures, et quand l'ennemi commence à tirer, on dit : Les caissons, filez par là-bas, à droite, dans les champs! puis on va de l'avant et on tire. Puis on envoie quelqu'un aux caissons pour leur dire de venir. » J'exprimai mes regrets au colonel d'avoir dû apprendre quelque chose qu'on nommait par après « des bêtises » et je lui demandai comment il fallait s'y prendre pour découvrir ce qu'il convient de savoir. « Mes petits agneaux, dit-il, n'étudiez donc pas tant; vous deviendrez de plus en plus stupides comme ça. » Vous voyez, on ne pouvait pas le compter parmi les artilleurs savants.

L'ancien règlement dont nous nous occupons ici portait aussi qu'il fallait procéder au remplacement des munitions dépensées (à l'exception de la mitraille, qu'il fallait toujours renouveler sans perdre un instant) dès qu'il se produirait un arrêt dans le feu ou dans le combat en général. On procédera, — au plus tard — continuait le règlement, au renouvellement des munitions épuisées quand on aura

dépensé la moitié des munitions contenues dans les coffrets d'avant-train, c'est-à-dire qu'on n'avait besoin de remplacer les munitions pendant l'engagement même, que si ce cas-là se présentait. Mais avec les pièces rayées on constata qu'à ce moment-là il était déjà trop tard. Ces pièces peuvent être chargées bien plus vite que les pièces à âme lisse, et elles pourront donc en très peu de temps, si l'on devait ordonner d'ouvrir le feu rapide, dépenser cette seconde moitié avant que l'ordre donné de renouveler les munitions ait pu être exécuté.

Ce qu'un commandant d'*Abtheilung* devait faire de ses caissons au cas où il eût à mener au feu toutes les quatre batteries de l'*Abtheilung* réunies sous son commandement, le règlement n'en disait absolument rien. Et pourtant dans la période de manœuvres de cette unité on voyait presque chaque jour des *Abtheilungen* tout entières faire des évolutions d'ensemble, et ces évolutions ne seraient pourtant pas possibles si, à 400 pas derrière chaque batterie, marchaient de trois à quatre caissons. Que vouliez-vous par exemple qu'il advînt de ces groupes de voitures si ce commandement venait à retentir : « A droite par sections, en colonne? »

Quand, le 3 juillet 1866 de grand matin nous entendîmes, dans le bivouac de Rettendorf, le signal d'alarme, on m'appelait à Königinhof, à la gare, pour y recevoir des ordres et j'y courus. Au moment où j'allais repartir, le chef de la deuxième *Abtheilung* à pied, le major de Miesitschek m'adressa la prière de l'autoriser à faire prendre, dans son *Abtheilung*, la tête à toutes les pièces et à faire marcher à la queue tous les caissons, « sans quoi, ajoutait-il, je ne pourrais pas commander l'*Abtheilung* comme formant un tout complet et je ne pourrai pas la mener contre l'ennemi. » J'étais pressé, tout en m'éloignant rapidement je m'écriai : « Soit, — faites comme il vous plaira. » J'ai eu lieu de m'en repentir grandement, car qu'arriva-t-il?

L'ordre donné à Königinhof par le général commandant

le corps de la garde portait que l'artillerie de réserve, marchant derrière la première division d'infanterie de la garde, franchirait l'Elbe à Königinhof, et que la deuxième division d'infanterie ne marcherait qu'après elle. Après avoir conduit la tête de l'artillerie de réserve jusque dans l'intérieur de Königinhof, après avoir prié le général commandant la deuxième division d'infanterie de garde de lui céder le pas, j'avais pris les devants pour courir à Chotieborek afin de me rendre compte de la situation.

Pendant ce temps la deuxième division d'infanterie de la garde avait laissé passer devant elle les batteries de l'artillerie de corps et les avait laissées s'engager dans le défilé. Mais quand elle vit venir derrière les batteries rien que des caissons elle les prit (il y en avait quarante) pour des colonnes de munitions. Désireuse de prendre part à l'action et n'ayant nullement envie d'arriver sur l'ennemi après le « train », la division commença la marche et signifia aux caissons d'avoir à lui faire place, vu qu'il y avait un ordre général portant que, jusqu'à nouvel ordre, les colonnes de munitions n'avaient pas à franchir l'Elbe. C'est ainsi qu'il advint que, pendant toute la bataille, les caissons des batteries de l'artillerie de réserve, ayant franchi l'Elbe après le dernier homme du corps d'armée, couraient de droite et de gauche cherchant sur tout le champ de bataille leurs batteries qu'ils ne devaient trouver que quand la bataille était bel et bien finie.

Si je les avais eues à ma disposition plus tôt, si Miesitschek avait observé le règlement qui prescrit que pour les marches accélérées il doit venir un caisson derrière chaque pièce, j'aurais, à quatre heures et demie de l'après-midi, eu à Chlum mes munitions au complet et j'aurais été en état d'arrêter le mouvement en avant de l'infanterie ennemie sans avoir besoin d'assistance, car le général de Dresky a raison de dire : « Attaquée de front, l'artillerie ne saurait être enfoncée, » bien entendu si elle a des munitions. Mais nous n'en avions pas, nous n'étions donc pas en état de

tenir. Bien des batteries n'avaient plus que quelques gargousses. Je suivis donc notre infanterie, serrée de très près par l'ennemi supérieur en nombre, et qui rétrogradait vers la hauteur sur laquelle est située la fraction septentrionale de la localité de Chlum, après quoi les Ier et VIe corps d'armée prussiens marchèrent en avant et empêchèrent l'ennemi d'avancer. Mais je retins bien cet enseignement : « Ne plus jamais permettre que les batteries soient séparées de tous leurs caissons. »

Si de plus vous tenez compte de ce fait que le règlement est insuffisant par rapport au mode de remplacement des munitions épuisées, qu'il ne contient aucune prescription qui ordonne formellement qu'une batterie n'ayant plus de munitions n'en est pas moins obligée de tenir bon dans la ligne de combat, vous trouverez certes très naturel que des batteries qui, ayant épuisé leurs munitions, étaient sans défense préférassent revenir en arrière plutôt que de voir leurs pièces tomber aux mains de l'ennemi.

Vous désirez savoir d'après quels principes — opposés à ceux qu'on appliqua en 1866 — on procéda dans la guerre de 1870 au remplacement des munitions épuisées. Je vous prierai, en conséquence, de me permettre de vous décrire le mode observé par le corps de la garde, car je ne sais pas si, dans tous les autres corps d'armée, on fit absolument de même. L'inspecteur général de l'artillerie en effet avait remplacé les dispositions qui, dans la guerre de 1866, avaient été reconnues comme insuffisantes par d'autres, et ces nouvelles dispositions accordaient une plus grande liberté d'action pour les détails du service. Mais je ne me rappelle plus exactement quelles étaient les mesures formellement prescrites et quelles étaient celles qui émanaient de l'initiative laissée aux corps de troupe.

Je commencerai par les batteries renouvelant leurs munitions au cours du combat. Pendant la marche, les batteries ne prenaient jamais d'autre formation que celle prescrite pour les marches accélérées; derrière chaque

pièce venait un caisson qui, une fois pour toutes, dépendait du sous-officier chef de pièce. A la queue marchaient les chariots de la batterie, la forge de campagne et les fourgons aux bagages (toutes les voitures du service administratif) sous les ordres du quartier-maître ou sergent d'équipement.

Jamais on n'adopta une autre formation que celle de « par pièce en colonne » ou bien celle de « batterie en bataille ». Dans cette formation-là aussi, les caissons marchaient immédiatement derrière leurs pièces respectives, et, en troisième ligne, venaient les quatre voitures du service administratif.

Quand la batterie avait à occuper une position de combat, on faisait le commandement : « Formez les échelons. » A partir du moment où l'on atteignait la zone battue par le feu ennemi, les pièces se portaient en avant sur le front. Elles étaient suivies immédiatement par le premier échelon des voitures (trois caissons à obus et un chariot de batterie). Les deuxièmes échelons des batteries (il restait six voitures par batterie) de toute une *Abtheilung* étaient réunis sous le commandement d'un officier et postés sur un point que le commandant de l'*Abtheilung* avait à désigner.

Quand la batterie ôtait l'avant-train, les voitures du premier échelon se postaient à la gauche des pièces, sur le même front et avec les mêmes intervalles. Les *Abtheilungen* ne s'avançaient pas dans la position d'où elles devaient ouvrir le feu sous le commandement commun du chef de l'*Abtheilung* (l'unique exception fut l'évolution de la deuxième *Abtheilung* d'artillerie à pied à Sedan déjà mentionnée, pour passer de la première à la seconde position), mais les batteries se portaient en avant l'une après l'autre à mesure qu'elles quittaient successivement la formation en colonne, conformément aux ordres envoyés par le chef de l'*Abtheilung*.

Ces ordres étaient des plus simples : il dirigeait lui-

même la première batterie et envoyait aux autres l'ordre de se poster à gauche ou à droite de celle-ci. Quand le terrain était découvert et qu'il n'y avait aucun autre motif pour ne pas agir ainsi, chacune des batteries arrivant après la précédente se postait à 200, 300 pas plus près de l'ennemi que la batterie voisine qui tirait. Ce procédé-là était de l'invention de Scherbening; il l'avait employé en 1866 à Blumenau avec succès.

Par ce procédé, en effet, l'ennemi, qui est sur la défensive, est induit en erreur : il réglera son tir sur la première batterie, et, ne pouvant pas atteindre les suivantes avec la même hausse, il se verra obligé de régler son tir à nouveau.

Une fois qu'on se sera solidement établi, il faudra faire avancer les batteries postées plus en arrière dans la ligne de feu la plus avancée, afin qu'*elles aient toutes le champ de tir le plus libre possible* en tous sens. Au point de vue du moral des hommes, *on fera bien de prendre cette mesure* également. car cela ne produit pas bon effet de laisser quelques batteries à une distance plus grande de l'ennemi que les autres.

D'ailleurs le procédé Scherbening ne pourra être employé que lorsqu'on ira occuper la première position et que le terrain sera absolument découvert et ne présentera aucune ondulation, comme c'était le cas à Saint-Privat. A Sedan, les crêtes des hauteurs courant entre des vallées aux rebords escarpés imposaient d'une manière si nettement tranchée ses positions à l'artillerie qu'il lui eût été impossible d'avancer ainsi par échelons avec des différences dans les distances de 200 à 300 pas.

Mais je me suis laissé aller là à faire une digression. Laissons la tactique appliquée, et revenons au mode de remplacement des munitions épuisées.

On avait établi le principe qu'il fallait *dépenser d'abord les munitions des caissons et conserver soigneusement les munitions renfermées dans les coffrets d'avant-train*

comme dernière réserve. Tant qu'il était possible de tirer avec une certaine lenteur, il fallait que chaque obus fût pris directement au caisson, et, à cet effet, on en plaçait un derrière la seconde pièce et un autre derrière la cinquième. Il n'était permis de puiser dans les coffrets d'avant-train que pour tirer le premier coup de canon depuis la position qu'on venait d'occuper en attendant que les caissons soient arrivés, ou bien encore quand on recevait l'ordre d'ouvrir le feu rapide. Mais, dès que ces moments critiques avaient pris fin, il fallait le plus rapidement possible compléter le vide fait dans le coffret d'avant-train avec des munitions prises dans les caissons. Les hommes qui étaient assis sur les coffrets des caissons devaient prêter leur concours pour cette opération.

Dès qu'un de ces caissons était vide, on faisait asseoir les blessés dessus, on y plaçait les morts (car il faut, autant que possible, éviter que les hommes de la batterie voient leurs camarades tués) et on le faisait revenir lentement vers les deuxièmes échelons de l'*Abhteilung* formant un tout. Le troisième caisson du premier échelon prenait la place de celui qu'on venait d'envoyer en arrière, et en même temps un nouveau caisson du second échelon accourait à l'allure la plus rapide possible pour se placer sur l'aile de la batterie qui tirait. Le deuxième échelon de l'*Abtheilung* envoyait les caissons qui lui revenaient vides vers le premier échelon des colonnes de munitions dès que celui-ci avait atteint l'endroit où il devait se poster, afin de les faire remplir de nouveau.

Quand, au cours des batailles de Saint-Privat et de Sedan, je parcourai la ligne des batteries et que je passai l'inspection des coffrets d'avant-train, je les trouvai partout *remplis jusqu'au bord.* Et quand, à Saint-Privat, nous marchâmes en avant, de concert avec l'infanterie qui donnait l'assaut, les batteries atteignirent la hauteur située entre Saint-Privat et Amanvillers, hauteur qu'on venait d'enlever; elles atteignirent également la position plus rapprochée encore

tout près de Saint-Privat, en avant de la localité, toujours *avec leurs coffrets d'avant-train remplis*. On eut bientôt l'occasion de constater combien cela était utile.

En effet, à partir de ce moment on dut ouvrir à plusieurs reprises le feu rapide, et dès lors il n'était plus possible de tirer directement les gargousses des caissons. Mais, dès qu'il n'était plus nécessaire d'avoir recours au feu rapide, les munitions enlevées des coffrets étaient immédiatement remplacées par des provisions empruntées aux caissons.

C'est en agissant ainsi qu'on parvint, malgré la dépense énorme de munitions faite au cours de cette bataille, jusqu'au soir sans qu'il se produisît d'embarras, sauf, sur le tard, par-ci par-là, pour celles des batteries de grosse artillerie qui avaient été au feu le plus longtemps (c'étaient celles de la première et de la seconde *Abtheilung* d'artillerie à pied), car les batteries de grosse artillerie avaient moins de munitions que les batteries d'artillerie légère. Aussi dépensèrent-elles le dernier obus du dernier caisson et toutes les munitions contenues dans les coffrets d'avant-train (en cette journée, les quinze batteries de la garde lancèrent de 8 000 à 9 000 obus). Mais les colonnes de munitions parvinrent à parer à ces embarras en temps opportun encore, comme je vous le dirai plus tard.

De poster les voitures du premier échelon sur le front même des batteries, cela présente, à la vérité, cet inconvénient qu'une batterie exige pour son front une étendue de terrain de 200 pas, tandis que sans cela 120 seraient suffisants. On ne pourra donc recourir à cette mesure que quand on disposera de l'espace nécessaire, comme ce fut notre cas à Saint-Privat, tandis qu'à Sedan nous n'avions pas d'emplacement d'une étendue suffisante. Mais, sous tous les autres rapports, cette mesure n'offre que des avantages. Grâce à ce front plus étendu, on enveloppe davantage l'ennemi par les feux. La distance de près de 100 pas qui sépare la pièce de l'aile gauche de celle de l'aile droite permet d'observer avec une facilité plus grande l'effet du

tir, de le corriger plus aisément et de mieux pouvoir loger les hommes que fournit l'infanterie afin de protéger la batterie.

Vous me direz peut-être que les voitures placées ainsi sur le front sont plus exposées à subir des pertes que si elles se trouvaient à une distance de 300 à 400 pas en arrière du front. C'est le contraire qui est vrai. Avec les pièces rayées, le terrain qui s'étend en arrière de la batterie jusqu'à 300 ou 400 pas de distance constitue, grâce aux éclats des obus rayonnant en tous sens, une zone bien plus dangereuse que l'emplacement à la gauche des pièces sur le front même.

Les pièces rayées de l'ennemi sont en état de tirer avec assez d'exactitude pour que leurs projectiles ne s'écartent pas si loin et n'atteignent pas les voitures, car l'ennemi ne vise pas ces voitures, il ne vise que les pièces qui le canonnent. On a été à même de constater que les voitures placées sur le front même, à côté des batteries, étaient moins exposées que si elles étaient postées en arrière, à une distance de 300 à 400 pas. Durant toute la bataille de Saint-Privat, aucun des caissons n'a sauté, tandis que j'ai eu des coffrets d'avant-train qui ont fait explosion.

Je vous ai surtout parlé de la bataille de Saint-Privat, parce que ç'a été celle où l'on a dépensé le plus de munitions. Dans celle de Sedan, les quinze batteries de l'artillerie de la garde n'ont lancé qu'environ 5 000 obus. Sur aucun point, dans cette dernière bataille, il n'eût été nécessaire de recourir aux colonnes de munitions pour compléter les caissons.

Passons maintenant à l'étude du procédé qu'on employait pour le remplacement des munitions des batteries par les colonnes de munitions et de celles-ci par les dépôts de munitions de campagne.

Les neuf colonnes de munitions qui étaient menées à la

suite de chaque corps d'armée étaient divisées en deux échelons dont le premier, comprenant deux colonnes de munitions d'infanterie et une colonne de munitions d'artillerie (après la bataille de Saint-Privat, on établit la proportion contraire), suivait le corps d'armée à une demi-journée de marche. L'autre échelon, comprenant les six colonnes restantes, suivait à une journée de marche entière. Le chef de l'*Abtheilung* des colonnes marchait avec le premier échelon; les ordres journaliers d'après lesquels il avait à se guider lui étaient transmis par le général commandant l'artillerie de corps, qui à son tour les recevait du général commandant le corps d'armée.

La distance à laquelle marchaient les deux échelons rendait extraordinairement difficile la transmission des ordres. En effet, il saute aux yeux que le commandant du corps d'armée ne pouvant prendre ses résolutions et formuler ses dispositions que le soir, après avoir reçu les rapports sur les mouvements de l'ennemi, il lui était très difficile de faire tenir en temps opportun, au cours de la nuit, les ordres concernant la marche du lendemain aux colonnes de munitions, distantes (en y comprenant la profondeur de marche du corps d'armée) de 38 à 45 kilomètres.

Il n'est guère admissible que des aides de camp ou des ordonnances franchissent, de nuit, des distances de 38 à 45 kilomètres et rejoignent le quartier général du corps d'armée, qui aura peut-être fait une marche en avant de 23 kilomètres dans l'intervalle. Aussi ne parvint-on à diriger régulièrement les colonnes de munitions qu'en établissant, d'après les expériences faites au cours de la campagne de 1866, une ligne de relais ambulants de cavaliers porte-dépêches entre le quartier général du corps d'armée, celui du général commandant l'artillerie du corps, et celui du commandant des colonnes, s'étendant finalement jusqu'à son deuxième échelon. Ces cavaliers porte-dépêches se relevaient d'un jour à l'autre.

Cette ligne de relais ambulants était suffisante pour la

transmission régulière des ordres, mais les colonnes avaient sans cesse à lutter contre des difficultés de toute nature et à vaincre des obstacles considérables, car, en arrière des corps d'armée, la route est mise également à contribution par les colonnes du train, les équipages de ponts, les voitures mises en réquisition, les ambulances, au point qu'elle en est obstruée. Dans les cas extraordinaires, quand on avançait en vue de livrer bataille, on envoyait des aides de camp qui, évidemment, avaient à faire alors des courses tout à fait considérables.

En outre, on avait soin d'imposer aux chefs des colonnes de munitions l'obligation de faire tous les efforts humainement possibles pour ne pas laisser la troupe engagée sans munitions; ils devaient, en cas de bataille, marcher sans attendre d'ordres, sous leur propre responsabilité. Quant au chef de l'*Abtheilung* des colonnes, il avait pour consigne de se rendre — dès qu'il apprendrait ou qu'il entendrait qu'une bataille se livrait — immédiatement, sans en attendre l'ordre, auprès du général commandant l'artillerie du corps d'armée et de lui demander, dès qu'il l'aurait trouvé, ses ordres concernant le point où il devait poster ses colonnes de munitions. L'ordre portant cette indication était, au cours de la bataille, communiqué aux divisions et à l'artillerie du corps, afin qu'elles sussent en quel endroit elles pourraient faire remplir leurs caissons vides.

Mais il devenait absolument impossible de soumettre à une direction régulière les colonnes de munitions quand plusieurs corps d'armée marchaient l'un derrière l'autre sur une seule et même route et quand chacun des corps à lui seul occupait, avec ses corps de troupes engagés, une profondeur de 23 kilomètres. Dans ces cas-là, il fallait absolument que le chef d'*Abtheilung* des colonnes de munitions exécutât sa consigne et tâchât de suivre ses batteries et de les rejoindre le plus vite possible, fût-ce au prix des plus grands efforts, et qu'il agît sous sa respon-

sabilité personnelle sans attendre des ordres spéciaux pour la journée.

Permettez que je vous dise comment ces braves officiers savaient comprendre et remplir leur devoir.

Les voies ferrées étaient, au moment où nos armées, en l'an 1870, se concentraient dans l'ouest, tellement mises à contribution par les troupes de combat qu'on ne put, au début, envoyer à la suite de chaque corps d'armée que trois colonnes de munitions (premier échelon). Les dispositions se rapportant au voyage des troupes étaient prises par la section des chemins de fer de l'état-major à Berlin, et les généraux commandant les corps de troupes n'avaient rien à y voir et n'étaient pas tenus au courant de ces dispositions, car elles étaient sujettes à subir, selon les mouvements qu'exécuterait l'ennemi, des modifications qu'il était absolument impossible de prévoir. Ce n'était qu'à partir du moment où les troupes rejoignaient leurs chefs que ceux-ci pouvaient en disposer.

Nous autres (le quartier général du corps de la garde), nous avions été déposés le 1er août sur le quai de la gare de Mannheim; la journée du 2, nous la passâmes dans cette ville; le 3, nous nous rendîmes à Durkheim et le 4 à Kaiserslautern. Juste quand nous arrivions dans cette ville, on débarquait les trois colonnes de munitions formant le premier échelon, après que, dans la même localité, la division de cavalerie de la garde et l'artillerie de corps fussent descendues du train.

J'avais donc à ma disposition au moins le premier échelon de mes colonnes de munitions, mais le commandant des colonnes, le major de Heineccius, n'était pas là. Il avait reçu l'ordre de conduire les six colonnes restantes de Berlin par la grande route à Wittemberg, où elles devaient être embarquées sur le chemin de fer. Voilà toutes les nouvelles qu'on put nous donner de ces six colonnes; nous n'en eûmes pas d'autres jusqu'au 15 août. Il était, en outre, très difficile de diriger les trois premières

colonnes, car trois corps d'armée marchaient sur une seule et même route. Le corps qui nous suivait barrait le chemin aux colonnes, et pourtant il fallait qu'elles nous suivissent. Combien de froissements, de collisions n'y eut-il pas là! C'est à peine si souvent la route était libre pendant la nuit pour les colonnes. Ce ne fut qu'à partir du moment où le déploiement de l'armée sur le territoire français fut un fait accompli, c'est-à-dire à partir du 9 août, que ces trois colonnes purent avancer régulièrement.

Le 15 août arriva un rapport écrit du commandant des colonnes de munitions m'annonçant que le 14 il arriverait, avec les six colonnes restantes, à Sarreguemines. Le 6 août, il avait été embarqué sur le chemin de fer, qu'il dut quitter le 8, aux environs de Mayence. Là, personne ne put lui fournir d'indication précise sur le point où avait été dirigé le corps de la garde (cette direction, d'ailleurs, pouvait être journellement modifiée), et dès lors il marcha à la garde de Dieu dans la direction de l'ouest jusqu'à ce qu'il trouvât la trace de notre corps.

D'après son rapport, il avait l'intention de faire marcher les colonnes, le 15, jusqu'à Verminy, près de Morhange, le 16 jusqu'à Nomeny, le 17 jusqu'à Dieulouard. Si vous prenez la peine de suivre sur la carte la marche de Mayence à Dieulouard, vous penserez comme moi que de telles marches forcées exécutées par des fractions de troupes tout nouvellement formées méritent des éloges d'autant plus grands que les colonnes n'avaient pas d'ordres du tout et qu'elles allèrent de l'avant, sous leur propre responsabilité, mues uniquement par leur zèle pour le service.

Le 16 août, de grand matin, le commandant de l'*Abtheilung*, qui avait pris les devants, se présenta au général commandant le corps de la garde, et, le 17 août au soir, les ordres donnés au corps font, pour la première fois, mention du deuxième échelon des colonnes de muni-

tions. C'était vraiment une grande chance que, la veille de la grande bataille décisive, il ait été possible de donner pour la première fois des ordres réguliers pour les dernières fractions du corps d'armée descendues de chemin de fer, et qu'ainsi le remplacement des munitions épuisées par les colonnes fût rendu possible.

Le 16 août, l'état-major du corps de la garde arrivait à Bernécourt, le premier échelon des colonnes de munitions à Manonville, le deuxième (comme je l'ai dit plus haut) à Nomeny. Pour la journée du 17, le corps avait l'ordre de marcher jusqu'à la Meuse; le premier échelon fut dirigé sur Apremont, tandis qu'on attendait pour le soir l'arrivée du deuxième échelon à Dieulouard.

Les événements du 16 forcèrent, comme on sait, le 17, le corps de la garde à prendre la direction du nord. Aussi les colonnes du premier échelon furent-elles dirigées, par un second ordre modifiant les dispositions du premier, daté du 17, trois heures du matin, et apporté par un aide de camp, de Manonville à Limey.

Par les ordres donnés au corps le 17 au soir, qui prescrivaient à la garde de se trouver réunie le lendemain matin, formée sur la place d'alarme, à Mars-la-Tour, les colonnes de munitions étaient dirigées de telle façon que le premier échelon devait atteindre le 18 à sept heures du matin Sponville, et le second échelon Thiaucourt, à une heure qui n'était pas fixée.

Le 18 août, peu après que le premier coup de canon eut été tiré, le commandant des colonnes de munitions se présenta à moi pour me demander des ordres. Je fis d'abord avancer les colonnes jusqu'à Doncourt et je les postai derrière le corps de la garde, qui avait engagé la lutte, et tout à sa portée, entre Habonville et Batilly. Cet emplacement fut porté à la connaissance des divisions et de l'artillerie du corps.

Au début de la bataille donc, j'étais rempli d'un sentiment d'assurance et de sécurité, car les résultats des

exercices de tir que nous venions d'achever immédiatement avant d'entrer en campagne m'avaient montré que les batteries avaient appris à parfaitement tirer et qu'elles seraient invincibles, que l'effet qu'elles produiraient serait irrésistible si, à aucun moment, elles ne manquaient de munitions, car le remplacement en semblait assuré.

Mais, au cours de la longue canonnade, le général de Colomier, commandant en chef de l'artillerie de l'armée, s'en vint le long des batteries et m'avertit qu'il avait assigné toutes les munitions d'artillerie de mon premier échelon aux batteries des IIIe et X^e^ corps d'armée. « Elles ont, disait-il, dépensé avant-hier des quantités si énormes de munitions que leurs propres colonnes ne sont pas à même de combler les vides. »

Vous voyez d'ici la terreur qui s'empara de moi. J'avais engagé la lutte la plus violente, et, en arrière de mes batteries, on me privait de mon organe vital. Malgré tout, dans mon for intérieur, il m'était impossible de donner tort au général. Lui, en effet, avait à pourvoir au remplacement des munitions pour toute l'armée, et à quoi eussent pu lui servir les batteries des IIIe et X^e^ corps d'armée si elles n'avaient pas eu de munitions. Pouvait-il savoir d'avance quelles étaient les batteries qui en dépenseraient le plus dans cette journée?

La nouvelle me causa un désappointement d'autant plus grand que, peu d'instants auparavant, le commandant de l'*Abtheilung* des colonnes m'avait quitté pour faire avancer ses caissons dans la position qui leur était assignée entre Habonville et Batilly. Quand il revint auprès de moi, il me fit un rapport qui me consola quelque peu. Il me dit que lui aussi avait eu connaissance des dispositions prises par le général de Colomier et que, ensuite de cela, il avait envoyé à Thiaucourt l'ordre au deuxième échelon des colonnes de munitions d'avoir à pousser en avant, si faire se pouvait, jusqu'au premier échelon.

Malgré tout, il était permis de croire que ce jour-là elles

ne pourraient plus arriver jusqu'à nous. En effet, elles étaient arrivées la veille au soir seulement à Dieulouard, après les différentes marches forcées qu'elles avaient été obligées de faire depuis leur départ de Berlin. De Dieulouard, elles avaient fait ce jour-là même vingt-trois kilomètres jusqu'à Thiaucourt, distant du champ de bataille de trente autres kilomètres.

Disons en passant que, après m'avoir fait son rapport, le commandant resta auprès de moi pour voir sur quels points les munitions viendraient à manquer. Puis il accompagna la batterie Prittwitz, qu'il avait commandée pendant la guerre de 1866, sur la hauteur de Saint-Privat, où elle fut, comme je l'ai déjà raconté précédemment, la première à ouvrir le feu.

Les colonnes du deuxième échelon donnèrent plus qu'on n'avait osé espérer d'elles. Elles n'avaient pas attendu l'ordre de continuer à avancer. Le vacarme de la gigantesque bataille s'était fait entendre jusqu'à Thiaucourt; elles avaient donc continué à avancer. Deux colonnes de munitions (Planitz et Keudell) marchèrent droit au champ de bataille, et, se frayant un chemin avec la plus grande énergie, au travers de tous les véhicules possibles et impossibles des colonnes de vivres, des ambulances, des parcs de voitures, etc., qui couvraient les routes, elles parvinrent à fournir directement le soir même des munitions aux batteries, à chacune desquelles elles envoyaient un caisson ou deux. C'est ainsi qu'on put éviter les embarras dont on était menacé; mais on n'y parvint que grâce à l'énergie qu'elles déployèrent et à l'indépendance avec laquelle elles surent agir et prévenir les besoins des batteries.

Le lendemain, dès l'aube, on s'occupa de garnir complètement les coffrets d'avant-train et les caissons des batteries, et à deux heures de l'après-midi toutes les cinq colonnes de munitions étaient absolument dépouillées.

J'ai eu précédemment déjà l'occasion de vous dire que,

pour cette opération, les batteries n'avaient pas d'écritures à faire. Elles envoyaient simplement leurs caissons vides aux colonnes; là, ils étaient remplis; le conducteur indiquait le numéro de la batterie à laquelle les munitions étaient destinées et signait un reçu.

Mais nos colonnes pourvoyaient à un autre remplacement encore. Les batteries avaient perdu beaucoup de chevaux (275), et les chevaux de réserve ne suffisaient pas à combler les vides; les colonnes de munitions durent nous céder deux cents bêtes, car pour traîner les voitures vides elles n'avaient plus besoin que d'un petit nombre de chevaux, et on leur laissa la liberté de compléter leur chiffre pendant la marche à l'aide de réquisitions.

En outre, elles durent nous céder des officiers et des hommes. Beaucoup de nos capitaines-commandants avaient été tués ou grièvement blessés. Les officiers commandant les colonnes de munitions d'artillerie, qui, au nombre de quatre, appartenaient au régiment d'artillerie de campagne de la garde, durent prendre le commandement des batteries. Pour les remplacer, on prit des officiers de réserve de la cavalerie de la garde qu'on nous avait attribués comme auxiliaires et qui, dans l'intervalle, s'étaient mis au courant du service des colonnes; ils furent nommés au commandement des colonnes de munitions.

Une certaine pédanterie inhérente à tout officier qui a servi depuis un temps assez long me faisait craindre, au début, que ces cavaliers ne fussent pas très aptes à remplir ces fonctions. Mais dans la suite les événements prouvèrent que c'était le choix le meilleur qu'on eût pu faire. En temps de paix, ces messieurs, en leur qualité de grands propriétaires fonciers, avaient acquis beaucoup de routine dans le maniement des hommes et des chevaux, ils s'entendaient au harnachement, ils avaient l'habitude d'agir en toute indépendance et sous leur propre responsabilité, et c'est ce que dans leur nouvelle fonction on était souvent obligé d'exiger d'eux quand ils marchaient seuls. Pour la

conservation et l'entretien des munitions et pour la tenue des écritures, la colonne avait son artificier. Je devais bien vite être mis à même de constater quels excellents services les commandants de colonne étaient en état de nous rendre.

Car, dès qu'ils eurent fini de verser toutes leurs munitions, ils durent revenir sur leurs pas. Les premiers d'entre eux se mirent en route dès le 19 août dans l'après-midi.

Pour vous donner une idée complète du mécanisme de ce service du remplacement des munitions, il me reste à vous parler du procédé qu'on employait pour fournir les munitions aux colonnes depuis les garnisons d'artillerie.

Pendant la bataille de Saint-Privat, l'officier adjoint au général de Colomier m'avait dit que le parc de réserve des munitions de campagne de la IIe armée avait suivi son armée jusqu'à Herny, à l'est de Metz, et que dans cette localité les colonnes de munitions pourraient renouveler leurs provisions. C'est donc sur Herny que furent dirigées toutes les colonnes de munitions d'artillerie, au nombre de cinq, que nous avions vidées; on leur adjoignit la moitié de la colonne de munitions d'infanterie, car nos fantassins avaient comparativement dépensé très peu de munitions.

Le commandant de l'*Abtheilung* des colonnes resta avec les trois colonnes et demie de munitions d'infanterie qui marchaient à la suite du corps d'armée. L'état-major de cette *Abtheilung* établit, d'après les quittances remises par les conducteurs des caissons, les états du montant des munitions et les demandes de remplacement par listes et conformément au formulaire. Ces états étaient remis par le général commandant l'artillerie du corps d'armée au général commandant en chef l'artillerie de l'armée afin que celui-ci fît remettre au parc de réserve des munitions de campagne les bons de renouvellement. En même temps,

le général commandant l'artillerie de corps avisait le parc, par le télégraphe de campagne, du chiffre des munitions qu'il aurait à fournir. On s'arrangeait donc de façon à ne pas perdre une minute, tout en établissant les comptes les plus exacts et les plus minutieux. Le contrôle s'exerçait dans les batteries par des revisions imprévues des coffrets d'avant-train et des caissons : on voyait ainsi si elles avaient réellement leurs munitions au complet.

Mais le remplacement des munitions pour les colonnes ne marchait pas tout seul pour cela. Elles cherchèrent à arriver à Herny en passant par Pont-à-Mousson. Mais à Herny elles n'obtinrent — rien du tout! J'imagine que les munitions qui y étaient accumulées avaient été épuisées par suite de la quantité énorme qui avait été dépensée par la Ire et la IIe armée dans les trois grandes batailles livrées sous Metz, car il ne faut pas perdre de vue que, dans cette guerre, les pièces qui tiraient et les munitions qui étaient dépensées atteignaient des chiffres dont on n'avait pas idée dans les guerres précédentes.

Mes colonnes donc continuèrent à cheminer et trouvèrent enfin les munitions dont elles avaient besoin dans la forteresse prussienne de Sarrelouis! De là elles prirent la direction de l'ouest, elles apprirent que le corps de la garde constituait une fraction de l'armée de la Meuse, elles se mirent à sa recherche, trouvèrent sa trace et se mirent à le suivre en faisant des marches forcées. Et tout cela elles l'exécutèrent sans avoir reçu un seul ordre de marche, car à l'état-major de la garde on ne pouvait jamais savoir au juste où étaient les colonnes.

Quand pensez-vous bien qu'elles rejoignirent le corps? Quant à moi, je croyais que je rêvais lorsque, le 29 août, je reçus l'avis que la première de ces colonnes était arrivée au corps de la garde. Le 31 août, par conséquent la veille de la bataille de Sedan, toutes étaient arrivées. La première colonne avait donc fait en dix jours 338 kilomètres; les dernières en avaient fait 375 en douze jours. Mais de ces

dix ou douze jours il faut en retrancher un qu'on passa à prendre réception des munitions et à les charger sur les caissons.

Le 1er septembre, les colonnes atteignirent le village de Villers-Cernay, d'où elles procédèrent au remplacement des munitions, en partie dès le soir même. Je l'ai déjà dit, nous n'avions tiré à la bataille de Sedan que 5 000 obus, c'est-à-dire que nous n'avions pas dépensé en totalité les munitions que les batteries menaient avec elles dans leurs coffrets. Mais le bombardement de Montmédy le 4 septembre nous coûta derechef tout près de 4 000 obus, et, le 6 septembre, toutes les colonnes de munitions de l'artillerie étaient encore dépouillées de tout leur contenu.

Elles retournèrent de nouveau en arrière, par Saint-Mihiel et Pont-à-Mousson; elles durent derechef, en grande partie du moins, pousser jusqu'à Sarrelouis et de là se remettre à courir à la suite de l'armée pour essayer de la rejoindre. Quand nous arrivâmes devant Paris, le 19 septembre, la première de ces colonnes (Räbel) rejoignait déjà le corps. Du 6 au 19 septembre, par conséquent en quatorze jours, elle avait fait plus de 525 kilomètres. Elle avait fourni là une marche absolument énorme, qui paraîtra plus étonnante encore si l'on considère que souvent il fallait s'arrêter en route ou que la marche était entravée, et que le lendemain il s'agissait de rattraper le temps perdu en fournissant une marche plus considérable encore.

Je ne me souciais pas de savoir combien de chevaux étaient restés en route qu'on dut remplacer en faisant des réquisitions dans le pays. Je n'ai pas poussé l'esprit de contrôle jusqu'à demander combien de fois et pendant combien de temps on avait fait monter dans les voitures les hommes qui formaient l'escorte de sûreté des colonnes et quelles distances on put ainsi franchir en trottant carrément. J'étais trop heureux que les munitions fussent arrivées et que les colonnes eussent leurs attelages au complet et leur équipement aussi. Certes, elles n'avaient pas perdu beau-

coup de temps à se présenter aux commandants d'étape et à faire des billets de logement. Elles marchaient le matin, elles marchaient l'après-dîner, à midi elles faisaient la soupe au bivouac, et les nuits elles les passaient, pour la plupart, dans des villages situés loin de la route, où par conséquent elles étaient sûres qu'il n'y eût pas de garnisaires, et là leur escorte de sûreté, avec ses fusils d'infanterie, se chargeait du service de garde.

Les engagements qui suivirent ne furent pas violents au point que le remplacement des munitions dût présenter de bien grandes difficultés. De plus, en ce moment-là, le parc de munitions de campagne avait été transféré à Épernay.

Malgré que, dans toutes les batailles auxquelles j'ai assisté pendant la guerre de 1870 à 1871, on réussit à renouveler en temps opportun les munitions, je n'en ai pas moins été amené à me convaincre que la quantité de munitions que nous transportons avec nous aussi bien aux batteries qu'aux colonnes n'est pas suffisante. On ne pourra pas compter, et cela particulièrement dans les batailles principales, où de grandes masses de troupes s'entassent en vue de frapper le coup décisif, on ne pourra pas, dis-je, compter avec certitude que les colonnes réussiront, dans la journée même où se livrera la bataille, à se frayer un chemin jusqu'auprès de la troupe engagée. C'est pourquoi il faudra munir les batteries, caissons et coffrets d'avant-train, d'autant de munitions qu'ils pourront en dépenser pendant toute la durée d'un jour de bataille. Cette quantité, nous ne l'avions pas en 1870. Le 18 août, nous ne fûmes engagés qu'à midi passé, et pourtant, le soir venu, il fallut recourir aux colonnes pour éviter des embarras. Je suis persuadé que la provision eût été insuffisante si nous avions été engagés dès le matin de très bonne heure.

De même j'estime que les quantités de munitions que les colonnes transportèrent à notre suite en 1870 ne sont pas suffisantes. Après la dépense de munitions faite dans la journée du 18 août, toutes les colonnes avaient leurs

caissons vides. Si cette dépense avait été plus forte, ce qui, comme je l'ai dit, eût été possible au cas où la bataille eût commencé plus tôt, on n'eût pas trouvé dans les colonnes les quantités voulues pour garnir les caissons et les coffrets d'avant-train des batteries en vue d'une nouvelle bataille. Mais il faut qu'ils soient garnis dans cette perspective, si l'on ne veut pas lier les mains au généralissime pour tout le temps que les colonnes mettraient à chercher de nouvelles munitions.

On a soulevé après la guerre la question de savoir à quelle quantité on pourrait réduire les munitions d'infanterie que transportent les colonnes, vu que dans toute la guerre de 1866 il n'a été tiré que de sept à onze cartouches en moyenne par homme et qu'en 1870 on n'avait eu besoin de compléter qu'un tout petit nombre de caissons de cartouches d'infanterie alors que déjà tous les caissons de munitions d'artillerie étaient vidés.

Mais il n'est pas possible de tirer de ces faits d'expérience une conclusion nettement définie, vu qu'en 1866 la surprise causée par l'efficacité de notre fusil se chargeant par la culasse amenait la plupart du temps une décision rapide, de sorte que les combats d'infanterie n'étaient que de courte durée. En 1870, au contraire, notre brave infanterie dut, la plupart du temps, subir patiemment le feu du fusil ennemi, dont la portée était plus grande, tant qu'il ne lui était pas possible de riposter. Quand il y aura lutte entre deux infanteries dont l'armement sera également bon, il y aura à l'avenir pour la nôtre une plus grande dépense de munitions que dans les deux dernières guerres. Pour arriver à nous former une opinion à ce sujet, il nous faut donc faire abstraction des expériences faites dans ces guerres et nous placer à un autre point de vue.

Je vous disais dans une de mes précédentes lettres qu'un jour je fis ouvrir à une compagnie sur pied de guerre et à une batterie sur pied de guerre au polygone, l'une étant

postée à côté de l'autre, un feu rapide rationnellement dirigé et fait par des hommes sachant viser, et que les deux armes dépensèrent approximativement une quantité égale de munitions (comme poids et comme coût). Or, le poids joue un rôle décisif quand il s'agit du remplacement des munitions.

Si nous admettons que les deux armes soient engagées durant toute une journée et qu'elles entretiennent un feu rapide violent et rationnellement dirigé, nous arrivons à cette conclusion que chacune des compagnies dépensera, sous le rapport du poids, autant de munitions que chacune des batteries. Un corps d'armée compte 25 bataillons, donc 100 compagnies et 19 batteries, et, à ce compte, il lui faudrait transporter à sa suite cinq fois plus de munitions d'artillerie.

Mais cette dernière arme dépensera proportionnellement plus de munitions (sous le rapport du poids), parce qu'elle tire à de plus grandes distances et par conséquent pendant un temps plus long. On peut admettre que la portée de l'artillerie est cinq fois supérieure à celle de l'infanterie, c'est pourquoi une batterie usera, dans la bataille, cinq fois plus de munitions qu'une compagnie. A mon avis donc, nous devrons, à l'avenir, mener à la suite des corps d'armée autant de colonnes de munitions d'infanterie que d'artillerie.

Si vous désirez savoir quelle est la proportion entre les obus et la mitraille dépensés, eh bien, je crois qu'on pourrait s'en tenir aux chiffres de la guerre de 1870. Les batteries de l'artillerie de la garde dépensèrent dans tout le cours de la guerre environ 25 000 obus et une cartouche à mitraille. Cette dernière s'était brisée pendant le transport.

Que si vous deviez penser que je vous ai tenu bien longtemps avec cette question des munitions, veuillez considérer ceci : avec des munitions, l'artillerie, dans un terrain découvert et sur son front, est invincible; sans munitions,

ses pièces constituent des *impedimenta* pour l'armée à laquelle elles appartiennent et des trophées pour l'armée ennemie.....

DIXIÈME LETTRE

COMMENT, DANS LA DERNIÈRE GUERRE, L'ARTILLERIE S'EST-ELLE SOUSTRAITE A L'ACTION DE L'ENNEMI?

..... Il nous reste à examiner un point par rapport auquel l'artillerie, au cours de la guerre de 1870 à 1871, s'est montrée sous un jour plus favorable que dans celle de 1866. Dans cette dernière campagne en effet, elle a eu nombre de pièces qui, soit pour se rétablir, soit pour éviter le feu de l'infanterie ennemie, ont dû rétrograder, tandis qu'en 1870 le fait ne s'est pas présenté. Qu'il se soit présenté en 1866, la faute en est à des prescriptions qui avaient été élaborées, à des habitudes qui avaient acquis force de loi au cours d'une longue période de paix. Ni les unes ni les autres ne se basaient sur l'expérience acquise pendant la guerre.

Rappelez-vous simplement ce passage du règlement ayant trait aux travaux appelés « manœuvres de force et de rétablissement ». Souvenez-vous qu'une grande partie de ces manœuvres n'avait d'autre but que de « sauver » les pièces. La principale d'entre ces manœuvres, celle à laquelle on exerçait tout d'abord les hommes, c'était d'attacher une poutrelle traînante sous l'essieu, à défaut de roue. Quelle importance n'attachait-on pas à ce que les différents genres de ligatures fussent faites avec le plus de soin possible? Mais à quoi pouvait-on employer une poutrelle traînante, sinon à traîner la pièce en arrière, c'est-à-dire à la faire battre en retraite?

On disait, il est vrai, aux hommes que, même soutenue par une poutrelle traînante, la pièce pouvait tirer, et, pour

le leur prouver, on tirait un coup de canon à blanc avec une pièce arrangée de la sorte. Mais quand un jour, à l'occasion d'un tir d'instruction ou d'étude, on tira avec une telle pièce un coup de canon chargé à boulet, la poutrelle, par suite du recul, se brisa comme un cure-dent, au grand ébahissement du corps d'officiers, qui certes, ce jour-là, voyaient leur instruction bien et dûment complétée.

Où prendre, d'ailleurs, immédiatement une poutrelle? Le règlement répondait à cette question en prescrivant d'abattre et d'équarrir un arbre qu'on trouverait à proximité. Or, il saute aux yeux que ce travail de charpentier prend plus de temps qu'on n'en mettra à aller chercher une roue de rechange au chariot de batterie; mais l'emploi de la poutrelle traînante n'en resta pas moins la manœuvre de force de prédilection.

Rappelez-vous en outre la manœuvre qui consistait à attacher la pièce sous l'avant-train, manœuvre qui avait pour but de sauver la pièce, c'est-à-dire de permettre de battre en retraite en temps opportun. Mais, dans les quatre campagnes de 1864, de 1866, de 1870 et de 1871, je n'ai jamais aperçu ni une poutrelle traînante ni une pièce attachée sous l'avant-train. J'irai même jusqu'à soutenir qu'aucun officier n'a vu pratiquer ni l'une ni l'autre de ces manœuvres pendant les mêmes campagnes.

A la vérité, le règlement prescrivait de faire, « si la chose était possible », toutes ces manœuvres de force et de rétablissement dans la ligne de feu même; mais il ajoutait que les pièces qui ne pouvaient pas être rétablies dans la ligne de feu devaient la quitter et être ramenées en arrière, pour être, en dehors de la zone rendue dangereuse par le feu ennemi, remises en état de servir. Or, le mouvement rétrograde que nécessitera cette réparation s'est vu considérablement étendu et allongé depuis l'invention des pièces rayées; il est possible qu'actuellement la pièce doive rétrograder de 3800 mètres. Si un capitaine renvoyait en arrière une pièce isolée sous le commandement d'un sous-

officier, il devrait forcément craindre de ne plus jamais la revoir.

En outre, il est très difficile d'établir d'avance s'il est ou s'il n'est pas possible de procéder à la réparation au milieu du feu ennemi. En effet, cela dépend bien trop de l'efficacité de ce feu telle qu'elle sera pendant le temps que durera le travail lui-même. On ne pourra jamais savoir d'avance s'il sera violent ou non. Donc, toutes les fois que chacune des pièces de la batterie ou la plupart d'entre elles avaient besoin d'être réparées, il était loisible au capitaine-commandant de rétrograder « afin de procéder au rétablissement, » sans pour cela contrevenir au règlement.

Ajoutez que c'était une très grande honte lorsqu'il vous arrivait de perdre une pièce. Depuis les guerres de Libération, on avait pris pris l'habitude de se montrer très sévère à cet égard. Quand Bernadotte hésita à donner suite aux invitations réitérées que lui adressait Blücher de venir prendre part à la bataille de Leipzig parce que, disait-il, le mouvement qu'on lui demandait d'exécuter lui semblait par trop risqué, il disait emphatiquement qu'il avait assisté à tant et tant de batailles sans jamais perdre de pièce.

Certes, il est de toute évidence que le canonnier doit préférer tomber mort sous sa pièce plutôt que de la perdre. Sur la pièce en effet est gravée l'aigle royale, c'est en imposant la main sur la pièce qu'il prête, lui, son serment au drapeau; la pièce pour lui, c'est le drapeau. Mais, malgré tout, il vaut mieux perdre une pièce plutôt qu'une bataille.

Aussi a-t-on, après la guerre de 1866, établi des principes tout autres à ce sujet. En 1870 et en 1871, nous avons aussi perdu des pièces dans les combats, de même que nous avons perdu un drapeau. Mais quelle gloire ces pièces perdues n'ont-elles pas value aux corps de troupes qui ont dû les abandonner à l'ennemi! Ces pertes constituent un des faits les plus glorieux de notre histoire militaire. C'est que le principe avait fini par prévaloir que de perdre une

pièce ne constituait pas une honte par cela même qu'on la perdait, mais que ce qu'il fallait considérer, c'était la manière dont la troupe s'était comportée ce jour-là.

Après la guerre de 1866, on avait formulé ce principe qu'aucune pièce, en quelque état qu'elle fût, ne pouvait être renvoyée de la ligne de feu pour se porter en arrière à l'effet d'être rétablie. C'est pourquoi, dans la guerre qui suivit, toutes les pièces restèrent dans la position et se voyaient réparées à l'aide des pièces de rechange empruntées au chariot de batterie, lequel était posté tout à côté de celle-ci, dans le premier échelon des voitures et caissons.

Et ce principe, il avait fallu le formuler, car la tentation peut-être était grande pour maint capitaine-commandant d'obéir à un semblant de nécessité et de quitter le combat en exécution des prescriptions du règlement, voire même qu'il fût poussé par le désir louable de conserver toutes ses pièces.

Précédemment déjà, j'ai eu l'occasion de vous faire observer que l'instinct de conservation inhérent à la nature humaine ne manifestait jamais son action directement chez les personnes instruites et bien élevées, mais que, pour exercer son influence sur le moral de ces personnes, cet instinct se servait d'un prétexte plausible quelconque, et que, grâce à ce prétexte, il y prenait lentement le dessus. Mais, du moment que le prétexte fait défaut, l'instinct est lui aussi, par cela même, réduit au silence, car tout homme instruit et bien élevé veut, avant toute chose, faire son devoir.

D'avoir à réparer des pièces, de manquer de munitions, d'être exposé au feu de l'infanterie ennemie (ce dernier point, nous en parlerons plus tard), c'étaient là de ces prétextes, et c'étaient même des prétextes en quelque sorte légaux. Or, il est bien difficile d'établir à quel moment l'instinct qui se cache derrière ce prétexte parle au cœur des hommes : cela dépend absolument de leurs nerfs et de la force de résistance qu'ils offrent.

Bien des hommes qui assistent pour la première fois à un engagement me faisaient l'effet d'une réunion de gens qui, pendant une journée d'été extrêmement chaude, se baignent dans une rivière dont l'eau est très froide. C'est avec le plus grand entrain qu'ils se jettent à l'eau; au début, la fraîcheur des ondes leur cause un sentiment délicieux. Mais, au bout de quelque temps, quelques-uns d'entre eux se mettent à frissonner, ils ont envie de sortir de l'eau; d'autres sont pris de cette envie-là un peu plus tard, à d'autres enfin elle ne vient qu'au bout d'un temps fort long. C'est qu'il faut avoir les nerfs solides et une grande habitude pour se sentir à l'aise dans l'eau durant des heures. Mais en tout cas toute la compagnie est plus gaie au moment de s'habiller, après le bain, que pendant qu'elle était à l'eau.

Les nerfs en 1870 étaient absolument les mêmes qu'en 1866, mais les prescriptions du règlement avaient été modifiées. Le premier principe était qu'aucune ligne d'artillerie, qu'aucune pièce ne pourrait exécuter de mouvement rétrograde à moins d'en avoir reçu l'ordre. C'est pourquoi, au cours de la guerre de 1870, je n'en ai vu rétrograder aucune à l'effet de procéder à des réparations.

Par contre, il y en a eu un certain nombre de démontées. A la bataille de Saint-Privat, comme je vous l'ai déjà raconté, il y avait en tout trois pièces incapables d'avancer, pour toutes les batteries placées sous mes ordres, au moment où il s'agissait de suivre l'infanterie et de soutenir son attaque. Il va de soi qu'elles ne purent avancer avec les autres, elles restèrent sur place. C'est là qu'elles furent réparées, et le plus vite qu'elles purent elles vinrent nous rejoindre dans notre nouvelle position. A Sedan, j'ai eu une de mes pièces absolument hors de combat. Le canon avait éclaté. Mais, malgré tout, la pièce resta à sa place dans la ligne de feu. Je crois qu'aux autres corps également, en 1870, le fait a dû être extrêmement rare qu'une ligne d'artillerie ou une pièce ait rétrogradé sans en avoir reçu l'ordre.

Ce qu'il y a de mieux, c'est qu'avant 1866 il existait des évolutions réglementaires qui aboutissaient bonnement à enseigner aux hommes, s'il m'est permis de m'exprimer ainsi, à déguerpir devant l'ennemi. Il faut bien que je me serve de ce mot, je n'en trouve pas d'autre. Bien plus, c'étaient ces évolutions-là et pas d'autres qu'on pratiquait de préférence et qu'on montrait le plus aux hommes. car, quand elles étaient bien exécutées, elles offraient un joli coup d'œil.

Qu'était-ce autre chose qu'une fuite déguisée, cette manœuvre qui consistait à faire partir pour revenir en arrière une batterie à cheval à la sonnerie « Au trot » au moment où l'on accrochait la flèche d'affût à l'avant-train, alors que les cavaliers avaient encore à se mettre en selle et que le capitaine-commandant les conduisait à la suite de la batterie en faisant le commandement : « Demi-tour à gauche, conversion, au galop! » Avez-vous jamais vu, avant 1866, une batterie à cheval faire l'exercice sans que cette manœuvre ait été exécutée?

Certes, le spectacle était vraiment joli qu'offraient ces cavaliers sautant à cheval avec une adresse merveilleuse et suivant à fond de train leurs pièces. Mais supposez que la moindre petite faute soit commise, devant l'ennemi, dans l'exécution de cette manœuvre. Supposez simplement que le capitaine ne se soit pas aperçu que sa sixième pièce n'a pas eu le temps de mettre l'avant-train et qu'il ait fait sonner trop tôt « Au trot ». Qu'arrivera-t-il? Cinq pièces et un avant-train partiront trop tôt, les artilleurs à cheval se mettront à galoper à leur suite, les projectiles que l'ennemi lancera après les pièces ne feront qu'accélérer la course des chevaux de trait, leur trot se transformera en galop, finalement ils détaleront à fond de train.

C'est en vain que le capitaine cherchera à rattraper au moins l'avant-train sans pièce : les chevaux qui y sont attelés courront aussi vite que le sien. Le roulement des voitures couvrira sa voix et les signaux qu'il fera faire,

l'allure du capitaine qui va à fond de train pour rattraper son avant-train semblera être la preuve pour ses hommes qu'il est content de les voir retourner en arrière avec une telle vitesse, et c'est ainsi que toute la masse rétrogradera au triple galop et parcourra peut-être une distance de 3 800 mètres, jusqu'à ce qu'enfin un obstacle que présente le terrain finisse par arrêter la batterie.

Pour comble de malheur, il pourra arriver que les dragons avec lesquels il avait marché en avant lui amènent la pièce laissée en arrière à l'aide de la corde aux fourrages avant que l'ordre qu'il aura donné d'aller la chercher ait pu être exécuté. Dès lors il ne lui restera qu'à les remercier en rougissant de honte de la bonté qu'ils ont eue de lui ramener l'enfant prodigue.

Je ne sais si, en 1866, pareille chose est arrivée chez nous, je ne le crois pas; mais ce que je sais, c'est qu'après la guerre de cette année-là on mit dans le règlement cette prescription que, si l'artillerie recevait l'ordre de battre en retraite, elle ne pourrait le faire qu'au pas et qu'elle ne devrait prendre une allure plus rapile qu'exceptionnellement, quand elle serait contrainte de dégager le front d'une ligne d'artillerie ayant ouvert le feu après avoir rétrogradé, ligne d'artillerie à l'aide de laquelle elle devrait aller se poster. En tout cas, ajoutait-on, *l'artillerie battant en retraite ne devrait jamais parcourir les cent premiers pas qu'elle ferait après avoir remis l'avant-train à une autre allure qu'au pas.*

Or, le nouveau règlement contient la même disposition. C'est de cette manière qu'on fit du coup disparaître du champ de manœuvres cette façon élégante de déguerpir devant l'ennemi qu'avaient les batteries à cheval. Dans l'intervalle qui sépara la guerre de 1866 de celle de 1870, on ne l'a plus jamais vu pratiquer.

Il y avait une autre formation, plus élégante encore pour les mouvements rétrogrades rapides prescrits par le règlement : c'était de faire exécuter par les artilleurs à cheval

une attaque en ordre dispersé pendant que les pièces battaient en retraite pour aller occuper une position en arrière de celle qu'ils venaient de quitter. J'avoue que, comme lieutenant, j'avais toujours le plus grand plaisir à exécuter une de ces attaques.

Quand elle était exécutée, la sonnerie « appel » ou ralliement faisait revenir les cavaliers, et ceux-ci parcouraient au triple galop l'espace qu'ils venaient de parcourir et qui quelquefois avait une longueur de 1500 pas. Tous ces cavaliers, allant à fond de train, couvraient tout le champ de manœuvres. Il fallait qu'ils fissent rendre à leurs chevaux tout ce dont ils étaient capables, afin d'arriver à temps entre les pièces et de ne pas se mettre devant les bouches des pièces qui ouvraient le feu, car à peine les artilleurs à cheval étaient-ils arrivés auprès de la batterie que déjà partait la première pièce, chargée par les canonniers montant les porteurs des seconds attelages, qui avaient mis pied à terre, et tous les spectateurs et militaires appartenant aux autres armes laissaient un libre cours à l'admiration que leur inspirait le magnifique spectacle auquel ils venaient d'assister.

Mon cœur alors se gonflait aussi, et, surexcité par le mouvement rapide que je venais de me donner, flatté de l'approbation des camarades, je m'imaginais presque avoir pris part à une action héroïque, car cette manœuvre était, en quelque sorte, le couronnement des exercices préparatoires de l'artillerie. Je ne considérais pas qu'une telle attaque dirigée contre l'ennemi n'était guère réalisable, et que, si elle était réalisable, elle constituait une faute et qu'il n'y avait pas de quoi être si fier d'avoir fui, car ce couronnement de nos évolutions ne représentait autre chose qu'une fuite!

Peut-être que vous ne partagerez pas ma manière de voir par rapport à cette attaque, que vous la trouverez réalisable et que vous ne voudriez pas convenir que, si on la réalise, on commet par cela même une faute. Voyons

un peu! A quelle distance en avant du front faut-il que je suppose l'ennemi lorsqu'on devra exécuter cette attaque? A cent pas? Mais alors il culbutera mes artilleurs à cheval, et pêle-mêle avec eux il se précipitera à la suite des pièces et il les rejoindra, car elles n'auront pas une avance assez considérable. Ou bien mettrons-nous quatre cents pas et davantage? Mais alors moi, capitaine-commandant, je ferai mon mouvement rétrograde avec tous mes artilleurs, je ne leur ferai pas exécuter l'attaque, et l'ennemi ne me rejoindra pas. Je n'aurai pas eu besoin de sacrifier la moitié de mes servants et d'affaiblir ainsi l'efficacité et l'exactitude du tir de la batterie.

Car vous ne supposez au moins pas que la charge puisse être couronnée de succès? Si l'ennemi était si peu nombreux au point que les quarante-huit artilleurs à cheval de la batterie puissent triompher de lui dans une attaque de cavalerie, une salve à mitraille bien dirigée et tirée à 200 pas le décimera au point que les survivants, s'ils devaient atteindre la batterie, ne seraient plus en nombre suffisant pour lui nuire.

Ou bien se trouverait-il quelqu'un pour demander que les artilleurs à cheval aillent se joindre à une ligne de cavalerie exécutant une charge, afin de renforcer cette ligne? Mais cela, à mon avis, reviendrait, pour un chef de bataillon, à faire mettre pied à terre au peloton de hussards qui lui sont adjoints en vue d'attaquer un village afin qu'ils soutiennent un combat à pied et qu'ils renforcent sa ligne de tirailleurs. Cette mesure-là, certes, a déjà été prise, mais uniquement au jeu de guerre, par un lieutenant qui venait de quitter le corps des cadets.

Quelque circonstance que vous puissiez imaginer, la batterie mettra hors de combat, par ses feux, dix fois plus d'ennemis que par une attaque exécutée par les servants à cheval, et elle arrêtera l'ennemi bien mieux que par une de ces attaques en ouvrant le feu, pourvu que les hommes visent avec calme. Par conséquent, on fera mieux de tirer

que de faire une de ces attaques, donc celles-ci constituent une faute.

La disposition d'après laquelle l'artillerie devait toujours et partout parcourir, en rétrogradant, les cent premiers pas en marchant au pas, cette disposition, dis-je, fit disparaître cette manœuvre aussi, si brillante qu'elle fût, dans l'intervalle qui sépara la guerre de 1866 de celle de 1870.

Depuis que l'artillerie à cheval est armée de pièces rayées et que l'infanterie a des fusils à longue portée, toute autre attaque exécutée par les servants, et non seulement celle qu'ils exécuteraient pour protéger la retraite des pièces, ne pourra plus, à mon avis, se produire à l'avenir. En effet, ces différentes attaques exécutées par les canonniers à cheval ont leur point de départ dans un cas unique qui s'est produit pendant les guerres de Libération.

A cette époque-là, il y eut une batterie à cheval qui, ayant ouvert le feu, s'était vue attaquée de flanc par une petite troupe de tirailleurs ennemis; ceux-ci, à une faible distance, l'incommodaient au point que, malgré la faible portée des fusils à âme lisse alors en usage, leurs balles allaient donner dans la batterie. D'après les idées sur la tactique qui avaient cours à cette époque-là, ç'eût été le cas de faire rétrograder la batterie. Mais le capitaine-commandant était un homme valeureux; il fit monter à cheval une partie de ses servants et mit de la sorte en fuite les tirailleurs ennemis. Il en rejaillit sur lui une grande gloire, et cela à bon droit. Plus tard, il est devenu chef de l'état-major de l'artillerie (le général de Jenichen), et finalement il fut nommé inspecteur de la deuxième inspection d'artillerie. Dans le fait, c'était un des généraux les plus considérés de l'époque. Ses idées avaient force de loi, ses hauts faits servaient d'exemples à toute l'artillerie. On introduisit donc l'attaque de cavalerie exécutée par les canonniers à cheval sous les formes les plus différentes. Il va de soi que toutes les fois que le célèbre Jenichen pas-

sait l'inspection, on n'avait garde d'omettre cette manœuvre.

Mais actuellement le fait qu'on mit en fuite les tirailleurs ennemis par une attaque de ce genre ne pourra plus se présenter, car ces tirailleurs nous incommodent présentement à une distance de 1000 pas, et certes vous ne voudriez pas qu'on envoyât au loin les servants, à plus de 1000 pas, pour batailler à cette distance-là avec quelques tirailleurs. Les feux de la batterie jouent un rôle plus efficace et plus important que le petit nombre de sabres des canonniers, et actuellement dix tirailleurs suffisent pour abattre cinquante canonniers à cheval qui exécuteraient une attaque contre eux.

Pour que les batteries, au point de vue exclusif de l'artillerie, rendissent le plus de services possible, il serait très utile que le servant n'eût d'autre arme que sa pièce, qu'il concentrât toute son activité au service de cette pièce et qu'il vît en elle son seul moyen de salut. Je pourrais vous nommer un officier d'artillerie d'un grade élevé (s'il m'avait autorisé à donner son nom) qui chevauchait avec le plus grand calme entre ses batteries, tout en jouant avec la cravache qu'il tenait à la main, parce qu'il montait un cheval auquel il arrivait souvent de ne pas vouloir sauter les obstacles. Il se promenait ainsi pendant qu'une charge de cavalerie s'avançait à fond de train contre ses batteries. Son aide de camp lui demanda s'il n'allait pas mettre l'épée à la main. « Je m'en garderai bien, répondit-il; les canonniers auraient vite fait de suivre mon exemple au lieu de viser et de tirer, et dès lors nous aurions pour sûr les cavaliers ennemis sur les batteries ! » Or la charge s'arrêta net à cinquante pas en avant des pièces, enrayée qu'elle était par le tir à mitraille.

Malheureusement il y a d'autres raisons qui nous interdisent de mener à la guerre des soldats ne portant pas d'arme au côté. Ils en ont besoin par-ci par-là, pendant la marche ou dans les cantonnements, afin de se défendre

contre les habitants hostiles. De plus, un guerrier sans armes ferait triste figure.

Le général de Dresky, dans sa lettre que j'ai citée déjà, m'écrivait que, courant par des chemins étroits à Vionville pour arriver à temps pour la bataille, il plaça à la tête de l'artillerie de corps les servants de deux pièces de l'artillerie à cheval, afin qu'ils balayassent la voie des voitures, chariots et autres objets qui eussent pu barrer le chemin. Si ces servants n'avaient pas eu de sabres, il est certain qu'ils n'eussent point été à même de remplir cette mission-là.

Mais ce n'est pas là une raison pour apprendre aux artilleurs à cheval à exécuter des attaques de cavalerie. Il suffira qu'ils sachent monter à cheval et manier le sabre. En général, on commet une erreur quand, en se basant sur un fait exceptionnel qui se présente pendant la guerre, on se met à faire apprendre aux hommes la manœuvre pratiquée alors. On dépense ainsi inutilement une portion du temps si précieux et si parcimonieusement accordé pour les exercices et les manœuvres.

Il m'est bien arrivé un jour qu'une *Abtheilung* d'artillerie à cheval placée sous mes ordres devait occuper les cantonnements qu'on lui avait assignés et qui se trouvaient dans le voisinage presque immédiat d'une place forte ennemie, sans qu'il y eût entre cette place forte et l'artillerie des troupes qui eussent pu protéger celle-ci. Je ne sais qui était la cause (la chose, d'ailleurs, n'a aucune importance pour le point que je traite) que les troupes des autres armes désignées à cet effet n'eussent point encore atteint leur lieu de destination. Ce qu'il y a de certain, c'est que le commandant de l'*Abtheilung* fit établir des grand'gardes, posta des vedettes et poussa des patrouilles dans la direction de la place forte jusqu'à ce qu'au bout de quelques heures les troupes des autres armes arrivèrent. Mais il ne m'est pour cela jamais venu à l'esprit de demander que, à cause de ce cas exceptionnel

et unique, les servants de l'artillerie à cheval dussent, en temps de paix, être exercés au service d'avant-postes de la cavalerie.

Dans ses souvenirs, le général de Dresky raconte ce qui suit :

« Après la prise d'Orléans, le 5 décembre 1870, le III[e] corps reçut la mission d'opérer sur la rive gauche de la Loire, en remontant le cours du fleuve, dans la direction de Bourges. Le corps marchait sur une seule route dans l'ordre suivant : 5[e] division, artillerie de corps, 6[e] division. Pour éviter les à-coups et les arrêts qui en résultent, les troupes se suivaient à de grands intervalles. C'est ainsi que je suivais la 5[e] division à environ 1900 mètres.

« Le 8 décembre, nous approchions de Gien, quand nous entendîmes en avant de nous une fusillade assez vive. Mais bientôt tout rentra dans le silence. C'est pourquoi je continuai ma marche, et bientôt l'artillerie arriva à Gien, que la 5[e] division venait de traverser. Elle avait dû livrer un combat à des francs-tireurs qui s'étaient logés dans les maisons du faubourg situé sur la rive gauche de la Loire. Le pont qui passait sur le fleuve, on l'avait fait sauter, et la Loire charriait beaucoup de glaçons.

« Les rues de la ville sont, les unes parallèles, les autres perpendiculaires au fleuve. Quand la tête de ma colonne entra dans une de ces dernières, des coups de fusil isolés, tirés depuis les maisons du faubourg, nous atteignirent. C'étaient probablement les francs-tireurs qui y étaient revenus et qui tiraient sur nous. Comme je n'avais pas d'infanterie avec moi, je ne pouvais, pour l'instant, rien entreprendre dans les rues étroites de la ville. D'ailleurs, je ne subissais pas de pertes, car l'ennemi tirait toujours trop haut.

« Au sortir de Gien, la route de Briare longe le bord même de la Loire, qui a, en cet endroit, une largeur d'environ 500 pas. Du côté du fleuve, la route est plantée de

grands peupliers; sur le côté opposé, il y a des maisons. Mais quand j'eus franchi la porte avec une partie de la batterie qui tenait la tête, le feu ouvert sur nous depuis le faubourg devint si violent que j'eus des blessés; heureusement ils ne l'étaient que légèrement. Les projectiles atteignaient surtout les chevaux. L'ennemi tirait par trop mal, et, de plus, les arbres nous protégeaient tant soit peu. J'ordonnai alors à la batterie de grosse artillerie qui marchait à la tête d'ôter l'avant-train, de prendre le faubourg en flanc et de canonner les francs-tireurs.

« La batterie tira deux fois, une maison fut incendiée, et les francs-tireurs disparurent, si bien que je pus continuer ma marche sans être autrement inquiété. »

Il ne viendra à l'idée de personne de demander, eu égard à la situation exceptionnelle dont il vient d'être question, que le règlement contienne une disposition prescrivant d'exercer l'artillerie à traverser une ville occupée par l'infanterie ennemie.

Peut-être que vous n'êtes point encore convaincu, et que vous allez me dire que, malgré tout, le cas pourrait se présenter où il faudrait que l'artillerie quittât précipitamment sa position pour rétrograder. Vous m'accorderez peut-être que, si la cavalerie parvient à l'approcher de si près qu'il lui faudrait battre en retraite avec la plus grande hâte, il serait quand même trop tard pour rétrograder, et que, dès lors, il est forcément préférable que l'artillerie continue à tirer.

Mais, me direz-vous, si c'est l'infanterie qui soudain se jette sur elle? Eh bien, vous n'allez pas demander qu'on revienne aux anciens errements et qu'on établisse ce principe que l'artillerie doit tourner les talons quand quelques projectiles d'infanterie viennent tomber au milieu des batteries? Elle tiendra, elle pourra et elle devra tenir même si l'infanterie s'approche d'elle à une distance de 1000, voire même de 500 pas. C'est alors justement qu'elle prêtera le secours le plus efficace à l'infanterie

amie combattant à ses côtés, c'est alors qu'elle décimera peut-être l'ennemi en train de prendre le dessus et le contraindra à reculer.

Mais que fera l'artillerie, demanderez-vous peut-être, si l'infanterie ennemie se montre soudain devant elle, à 100 pas, par surprise? Mais alors, mon cher ami, en aucun cas les pièces ne pourront rétrograder, si l'on devait essayer de mettre l'avant-train et de s'éloigner au trot, car l'infanterie ennemie aura au moins assez de coups heureux pour abattre un cheval par attelage, et dès lors la pièce ne pourra plus avancer et tombera aux mains de l'ennemi.

L'artillerie, dans ce cas-là, n'aura qu'un seul et unique moyen de salut à sa disposition, à savoir de refouler l'ennemi par ses feux, et peut-être y parviendra-t-elle en tirant son dernier coup de canon alors que l'assaillant ne sera plus qu'à dix pas de la pièce. C'est ce que fit la cinquième batterie de quatre de la garde à la bataille de Königgrätz, quand à Rosberitz elle allait battre en retraite avec un petit nombre de compagnies refoulées par un ennemi supérieur en nombre et que soudain, à 100 pas devant elle (c'est le chiffre qu'indique le rapport fourni par la batterie), elle vit surgir d'un creux de terrain fortement évasé une masse d'infanterie ennemie forte d'un bataillon ou d'une division de deux compagnies.

Le capitaine commandant ordonna de tirer à mitraille. Disons-le en passant, il y avait des obus dans les canons, on commença par les faire partir, et, en éclatant dans la masse serrée de l'infanterie ennemie, ils produisirent plus d'effet encore que la mitraille. Grâce à ce feu donc, combiné avec le feu rapide d'une compagnie qui fit front encore une fois, on fit rétrograder l'ennemi un bon bout de chemin. Et c'est ce moment-là que la batterie mit à profit pour revenir en arrière avec calme et en bon ordre.

En général, l'artillerie ne devra jamais rétrograder pendant le temps où une attaque ennemie est dirigée sur elle. Car c'est là le moment le plus favorable pour l'effet qu'elle

est appelée à produire. Si elle a l'ordre de revenir en arrière, elle devra, pour cela, mettre à profit le moment où l'ennemi s'arrêtera devant son feu et reculera pour renouveler son attaque l'instant d'après, alors que des forces fraîches encore seront venues le soutenir.

Mais si l'artillerie devait recevoir l'ordre de se porter en arrière (car sans un ordre elle ne rétrogradera jamais) de la part du général commandant sur les lieux trop tard pour qu'elle puisse opérer son mouvement de recul en bon ordre et avec calme, eh bien alors, elle ne devra plus du tout revenir en arrière, et, si elle perd ses pièces, ce n'est pas elle qui en sera responsable. Il vaudra donc mieux pour elle de succomber glorieusement en continuant à faire feu que de se faire prendre en fuyant.

Tels étaient les principes qu'on dicta à l'artillerie après la guerre de 1866 et qu'elle suivit durant la campagne de 1870. C'est parce qu'elle les a observés qu'on a pu se maintenir à Spicheren sur le *Rothe-Berg*, qu'à Vionville la ligne d'artillerie tint bon au centre même de la bataille, qu'on perdit glorieusement des pièces à la bataille de Saint-Privat près d'Amanvillers et à celle de Beaune-la-Rolande, et qu'à Coulmiers, où nous perdîmes la bataille, nous ne perdîmes pas de pièces.

Disons en passant qu'à Amanvillers nous eûmes plus de pièces mises temporairement hors de combat que nous n'en vîmes tomber aux mains de l'ennemi, car bien des batteries, comme le prouvent leurs états des pertes, virent tomber tous les servants et tous les chevaux qui se trouvaient dans la ligne des feux ; plus tard, elles reçurent d'autres servants et d'autres attelages ; elles continuèrent donc à figurer comme batteries actives.

A Coulmiers, on ne perdit pas de pièces, parce que les batteries profitèrent, pour exécuter l'ordre qu'elles avaient reçu de battre en retraite, d'un moment où le mouvement offensif de l'ennemi subit un léger arrêt.

Il existait dans le règlement de l'artillerie beaucoup

d'autres dispositions qui faisaient qu'on attachait une bien trop grande importance à sauver les pièces et qui étaient de nature à rendre peu ferme la contenance de l'arme vis-à-vis de l'ennemi, non pas qu'elle craignît l'ennemi, mais elle craignait le blâme.

Permettez-moi de vous citer quelques-unes de ces dispositions. Je possède un vieux *Manuel pour les officiers de l'artillerie prussienne.* A la page 696 de ce manuel, paragraphe 5, *b*, se rapportant au choix de la position, je lis ce qui suit : « Il faut que le terrain qu'on choisit à l'intérieur du champ de bataille pour y établir des batteries soit tel qu'on puisse se mouvoir en tous sens, mais *particulièrement en arrière.* »

Si cette disposition avait été en vigueur en 1870 encore, le général de Bulow n'eût pas eu le droit, à Spicheren, de conduire les deux batteries par le chemin à travers bois, chemin étroit, escarpé et qui longeait une pente raide et rocheuse, afin d'assurer la position de *Rothe-Berg*. De même à Vionville, le colonel de Dresky eût contrevenu au règlement en établissant son artillerie de corps dans une position immédiatement après avoir franchi un fossé marécageux et un pont étroit qui, de plus, était battu par les projectiles des fusils de l'infanterie française.

Ces deux exemples suffiront, je pense; si je voulais citer tous ceux que je connais, je me verrais obligé d'écrire tout un gros livre à ce sujet, car je suis convaincu que les trois quarts de toutes les positions choisies par notre artillerie dans la campagne de 1870 et de 1871 appartiennent à la catégorie des positions exclues par la prescription ci-dessus mentionnée.

Mais, après la guerre de 1866, ces prescriptions avaient été modifiées; aucune d'elles ne parlait plus de mouvements rétrogrades. Au contraire, elles établissaient que le devoir le plus sacré de l'artillerie était de garnir de pièces, et cela le plus rapidement possible, toutes les positions enlevées par l'infanterie, afin d'en assurer la possession

d'une manière durable. Et quand elle agit de la sorte, elle a, neuf fois sur dix, un défilé sur ses derrières, et, par conséquent, elle n'a plus sa « liberté d'action en arrière ».

Mais, pour le cas où il n'y avait plus moyen du tout de sauver l'artillerie, notre manuel indiquait par-ci par-là un expédient encore. A la page 812, vous trouverez par exemple cette disposition concernant la reddition d'une place forte : « L'officier commandant l'artillerie de la place remettra tout ce qui, conformément aux livres de réception, par rapport à la qualité et la quantité, se trouvera dans le dépôt d'artillerie, et il cherchera à s'en faire délivrer un reçu. » *Sapienti sat.*

Or ce manuel n'est pas, comme on pourrait le croire, une publication émanant d'un particulier, comme c'était le cas pour le compendium de Oelze, tant répandu jadis. Il portait imprimée en sous-titre cette mention : « Imprimé sur l'invitation des chefs de service. » Cette mention lui imprime le caractère, sinon d'une publication ayant force de loi, du moins celui d'un livre officieux.

Vous serez, comme moi, on ne peut plus étonné que de telles dispositions aient pu s'introduire dans les règlements d'une arme qui, pendant les guerres de Libération, s'était signalée par tant de hauts faits renommés. Quant à moi, je ne trouve d'autre explication à cette énigme que le fait suivant : plus la période de paix était longue, plus aussi on se guidait sur les expériences faites sur le champ de manœuvre et plus l'expérience acquise à la guerre était oubliée et négligée.

Or, dans les grandes manœvres, comme sans doute vous vous le rappellerez, la plus grande honte, jusqu'à la guerre de 1864, consistait, pour l'artillerie, à être faite prisonnière et à voir prendre ses pièces; pour les autres armes, c'était un titre de gloire de prendre des pièces ennemies, aussi leur donnaient-elles la chasse avec frénésie. Un bon soldat joue volontiers sa vie, mais non son

honneur. Il était donc tout naturel que l'artillerie ne s'exposât pas volontiers à être prise.

Ç'a dû être cette disposition, et probablement aussi l'esprit de fidèle comptabilité et d'administration méticuleuse qui ont guidé les officiers chargés d'élaborer ces règlements et qui les ont poussés à y introduire des dispositions qui certes n'étaient pas le résultat de l'expérience acquise à la guerre. Car ces officiers, pendant cette longue période de paix qui dura cinquante ans, n'avaient pas fait campagne. Et que les vétérans des guerres de Libération aient autorisé l'impression de ces dispositions, on se l'explique par leur volume. Le manuel dont je viens de vous parler compte 871 pages grand in-octavo d'un caractère fort petit. Quel est le général d'artillerie qui, à côté de ses occupations professionnelles si étendues, trouvera le temps de lire attentivement et de contrôler scrupuleusement tout ce que contient un volume aussi étendu?

Je vous dirai en passant qu'en vous parlant des dispositions contenues dans ce manuel je ne vous ai pas dévoilé des choses dont l'artillerie faisait mystère. En effet, ce livre était dans le commerce, tout le monde pouvait l'acheter.

Pour ce qui est de faire éviter à l'artillerie la zone dangereuse du feu de l'infanterie, cela aussi lui a été enseigné au cours de cette longue période de paix. On tenait même sérieusement la main à ce qu'elle l'évitât. « Mais vous voici exposé en plein au feu de l'infanterie! » C'était là un des reproches les plus graves qu'on pût adresser au capitaine-commandant d'une batterie pendant les grandes manœuvres. Une ligne d'artillerie exposée au feu de l'infanterie était tenue de rétrograder, aux grandes manœuvres, qu'elle le voulût ou qu'elle ne le voulût pas. Si un capitaine avait déclaré qu'il ne voulait pas rétrograder, qu'il croyait que le moment était venu de tenir bon malgré tout, on lui aurait bonnement répondu : « Ne dites donc pas des bêtises. » D'ailleurs, l'arbitre ordonnait toujours cette

retraite, et il faut bien obéir à l'arbitre, sans quoi les grandes manœuvres ne seraient pas possibles.

Depuis que le feu de l'infanterie acquit une portée bien plus grande par l'adoption des armes rayées se chargeant par la culasse, l'artillerie, tant qu'elle n'eut pas de pièces rayées, donc de 1850 à 1860, joua un rôle peu enviable aux grandes manœuvres, qui forcément devait faire naître chez elle le découragement. Il ne lui était guère possible de s'avancer contre l'ennemi afin d'exercer sur lui une action énergique, car l'infanterie tirait presque aussi loin qu'elle, et il ne lui était pas permis de rester postée dans son feu. Et, toutes les fois qu'elle occupait une position, elle en était bien vite chassée par les feux de l'infanterie, au dire de l'arbitre.

C'est ainsi qu'on la chassait de position en position, et, pendant qu'elle se rendait de l'une à l'autre, elle était, de plus, obligée à bien se garder d'être faite prisonnière par un escadron ennemi. Et les autres armes, à cette époque-là, préféraient avoir affaire à l'artillerie ennemie qu'à la leur propre. Celle-ci, en effet, ne leur était pas d'un grand secours; elles étaient, de plus, obligées de la défendre, et, quand elle se laissait prendre, on leur en faisait un reproche.

L'artillerie ennemie, au contraire, elles pouvaient la faire prisonnière, et, de cette manière, elles se distinguaient. Étant donné tout cela, on comprendra qu'un officier qui ne brillait pas par la vivacité de son esprit se fût écrié : « L'artillerie, je préfère ne pas l'employer du tout. Je reçois des blâmes constamment, à cause d'elle. »

Je pourrais citer des centaines, des milliers de cas, dans la guerre de 1870 à 1871, qui prouvent que l'artillerie n'a pas besoin de rétrograder devant le feu de l'infanterie si elle veut tenir bon. On peut donc considérer comme étant l'une des décisions les moins fondées, les plus irrationnelles des arbitres, quand ils contraignent, pendant les grandes manœuvres, l'artillerie à battre en retraite devant

le feu de l'infanterie. Ces décisions ont, en outre, des conséquences funestes, car, si on les répète sans cesse au cours d'une longue période de paix, tous les officiers chargés d'un commandement dans l'artillerie qui n'auront pas assisté à une campagne finiront par croire que l'artillerie est incapable de tenir contre les feux de l'infanterie, et la conséquence toute naturelle sera qu'à la guerre ils battront en retraite devant ces feux, comme beaucoup d'autres l'ont fait avant eux.

Or les officiers qui n'ont pas fait campagne formeront bientôt la majorité dans notre armée. Au jour où je vous écris cette lettre, quatorze ans se sont écoulés depuis la bataille de Saint-Privat, et, sur nos frontières, au point de vue politique, tout vous a un aspect si pacifique que l'on serait tenté de croire qu'aucune guerre ne nous menacera plus d'ici à la fin du présent siècle. Il est donc essentiel qu'on fasse entendre à temps cet avertissement, qu'il faut bien se garder, au cours d'une longue période de paix, de laisser s'implanter aux grandes manœuvres des habitudes, des errements grâce auxquels des idées fausses pourraient prendre naissance, et qu'on ne prenne pas des déterminations sur lesquelles les officiers, tenus à l'obéissance, se guideraient également au début de la guerre en s'exposant ainsi, bien innocemment d'ailleurs, au soupçon bien grave d'avoir volontiers évité les feux ennemis.

Je le répéterai encore et ne saurais assez le répéter : *L'artillerie ne pourra jamais, en thèse générale, être chassée de sa position par l'infanterie si elle ne veut pas s'en aller de son plein gré.* Au contraire, c'est au moment où les feux de l'infanterie atteindront la plus grande véhémence qu'elle pourra le moins battre en retraite, parce que ces feux lui tueraient un trop grand nombre de chevaux. Mais, pour ne pas pouvoir rétrograder, elle ne devra pas se considérer comme perdue, loin de là. Tant que quelques rares servants par pièce resteront debout, qui continueront à charger et à viser avec calme, elle conservera toute

sa vigueur, son action pleine et entière; cette vigueur et cette action ne prendront fin qu'au moment où le dernier canonnier sera mis hors de combat.

Il est certain qu'aux grandes manœuvres l'arbitre ne pourra pas toujours attribuer la victoire à l'artillerie. Mais il ne pourra quand même pas la contraindre à prendre la fuite si elle est décidée à ne pas fuir. Il n'aura qu'à prendre une décision autre, n'importe laquelle; il pourra, par exemple, déclarer qu'elle est anéantie. Mais si elle a opéré en se conformant aux principes de la tactique, si au point de vue spécial de l'artillerie elle a fait ce qu'elle devait faire, l'arbitre, dans sa critique des manœuvres, devra la louer de s'être fait anéantir, il devra bien se garder de l'en blâmer et surtout de lui en faire honte. Cette méthode est la seule qu'il soit possible d'appliquer pendant les grandes manœuvres, si l'on veut que l'artillerie montre toujours à la guerre l'esprit de sacrifice qui doit l'animer.

Je mentirais si je prétendais que tous les arbitres ont adopté cette méthode depuis la guerre de 1866. Bien au contraire, la décision prise par eux que l'artillerie devait battre en retraite parce qu'elle se trouvait exposée aux feux de l'infanterie, cette décision était tout aussi fréquente, et en quelque sorte stéréotypée, entre 1866 et 1870 (et même après la guerre de 1870) qu'avant. Seulement, l'artillerie elle-même était animée du désir de fournir la preuve que, tout aussi bien que l'infanterie, elle était capable de tenir bon contre la fusillade. C'était donc l'arme elle-même qui, animée du véritable esprit militaire prussien, prenait l'initiative de cette résolution de tenir bon.

Cela prouve également que ce n'était pas la faute des [illegible] i commandaient l'artillerie en 1866 si leur [illegible] ence de la guerre, se basant simplement [illegible] ituelle et les prescriptions du règlement, [illegible] ces aussi signalés, aussi brillants

que ceux de 1870. En 1870, l'artillerie était poussée par le très vif désir de prouver qu'elle était l'égale de l'infanterie, chose que les événements de 1866 semblaient rendre contestable.

C'est de là que provenait cette sorte de contradiction où elle se mettait vis-à-vis des sentences arbitrales émises jusqu'alors, c'est de là que provinrent l'héroïsme que déployèrent les batteries postées sur le *Rothe-Berg*, près de Saarbrück, et l'opiniâtreté avec laquelle toutes les batteries, à la bataille de Vionville, tinrent dans la première position occupée par le colonel de Dresky. C'est là aussi ce qui explique ces paroles que prononça le capitaine commandant la 6e batterie d'artillerie légère de la garde (Ising), alors qu'on lui demandait, après la bataille de Saint-Privat, quand on lui eut coupé un bras, s'il souffrait beaucoup. « Les souffrances, nous répondit-il, la belle affaire! cela ne signifie rien; je me ferais volontiers couper mon autre bras aussi du moment que nous avons montré comment nous savons tenir sous le feu de l'infanterie! » C'est encore ce qui explique cet ordre que donna l'officier commandant une ligne d'artillerie dans une des grandes batailles de 1870, quand un de ses subordonnés lui fit la remarque que la ligne d'artillerie était exposée au feu de l'infanterie et que finalement il lui faudrait peut-être rétrograder : « Tiens, c'est vrai, dit-il! Faites faire la sonnerie : Conducteurs, pied à terre! Maintenant, ajouta-t-il, nous ne pourrons plus revenir en arrière. »

Je ne vous ennuierai pas davantage avec des exemples empruntés à l'histoire militaire, car à la longue ils pourraient vous lasser. Peut-être que c'est déjà fait. Permettez seulement que j'ajoute cette conclusion, basée sur la statistique. Si les médecins militaires étaient tenus de fournir un rapport sur les blessures survenues en 1870 et en 1871 dans le corps de l'artillerie allemande, rapport disant combien de ces blessures doivent être attribuées à l'artillerie ennemie et combien à l'infanterie, le résultat,

j'en suis convaincu, serait le suivant : soixante-quinze pour cent de ces blessures proviendraient des feux de l'infanterie ennemie. C'est là au moins la proportion que l'on a pu constater dans les batteries placées sous mes ordres, et je n'ai aucun motif de croire que d'autres corps de l'arme ont été moins opiniâtres à tenir bon. Certes, ceux qui l'ont été le plus, ce seront les batteries du *Rothe-Berg* à Spicheren et la ligne d'artillerie de Vionville.

Si l'artillerie veut rester sauve, il faut qu'elle anéantisse l'ennemi. C'est là le seul salut qu'elle puisse trouver. Si ce mode n'est pas pratiqué par elle avec succès, au moins elle aura l'honneur sauf.....

ONZIÈME LETTRE

LE GÉNÉRAL DE HINDERSIN

..... Je ne saurais admettre que j'ai traité à fond mon sujet, qui est d'examiner les motifs pour lesquels l'artillerie de l'armée prussienne s'est perfectionnée de 1866 à 1870, si je ne vous parlais pas d'un homme en particulier, et je le ferai, même si je devais m'exposer au danger de me voir accusé d'inconséquence par vous. En effet, j'avais dit en commençant que je n'examinerais pas à quels hommes, mais simplement à quels faits il fallait attribuer ce perfectionnement.

Mais il est clair et évident que dans une armée dans laquelle, comme c'est le cas pour la nôtre, c'est la discipline qui est l'élément vital et la base même de son existence, une arme ne pouvait pas se perfectionner à ce point dans un espace de quatre ans avec cette uniformité et dans toutes ses parties s'il ne s'était pas trouvé à sa tête un homme capable de lui imprimer la direction seule bonne et juste. En effet, si l'impulsion était partie d'en bas, c'est-à-dire de la majorité des officiers de l'armée, ces perfection-

nements eussent rencontré, de la part de la minorité, de la part d'un certain nombre d'hommes, une résistance quelconque qui ne leur eût pas permis d'atteindre le plus haut point.

Mais l'impulsion partit de l'inspecteur général lui-même, du général de Hindersin, qui fut à proprement parler l'âme et la cheville ouvrière de la réforme opérée dans l'artillerie après la guerre de 1866. Certes, il trouva dans toutes les fractions de la troupe les esprits tout disposés à l'écouter, les mains toutes prêtes à se mettre à l'œuvre, car tous sans exception sentaient le besoin de ces réformes. Mais ce fut Hindersin lui-même qui y présida, qui les dirigea; c'est lui qui mit, ce qui était la chose capitale et essentielle, de l'unité dans les idées, dans les propositions si nombreuses et souvent si divergentes, et c'est lui qui activa le mouvement et hâta l'achèvement de la transformation de l'arme.

On s'efforçait d'une part, en haut lieu, de pousser, par les arrêtés qu'on prenait, les critiques qu'on faisait aux grandes manœuvres, à ce que l'arme reçût l'emploi tactique voulu; d'autre part, Hindersin modifiait le système et la marche de l'instruction de l'artillerie et la rendait ainsi propre à être employée comme on voulait qu'elle le fût. C'est lui qui forgeait l'arme et lui donnait son tranchant, tandis que les prescriptions et les arrêtés pris en haut lieu indiquaient la manière de s'en servir.

L'homme placé à la tête de l'artillerie était une figure des plus originales. Fils d'un pauvre pasteur, il avait reçu une instruction complète qui avait formé le cœur en même temps que l'esprit; mais il avait dû se frayer sa voie dans la vie en se livrant à un dur labeur et en subissant les plus grandes privations. C'est ce labeur sans doute et ces privations qui, tout en lui donnant une volonté de fer, le détournèrent des plaisirs de la vie du monde, et plus jamais il ne voulut se donner la peine d'acquérir la forme polie et facile des relations mondaines. Il mettait par exemple son orgueil à ne paraître jamais, même aux bals, qu'en bottes du veau le plus ordinaire.

Ses débuts, si pénibles et si sévères, il les avait faits peu après la fin des guerres de Libération, sous des supérieurs qui étaient des officiers d'artillerie de la vieille école, et il avait copié leur façon d'être rude et sans fard. Quoique son instruction fût des plus étendues (il était très fort en mathématiques, en physique et en chimie, il savait le français et l'anglais), il ne faisait pas grand cas de ce qu'il y avait de scientifique et de « savant » dans l'arme; il mettait bien au-dessus de la science proprement dite les connaissances tactiques et l'habileté pratique. Il suivait l'exemple du général von Enke en mettant lui-même en pratique son adage : « La journée est de vingt-quatre heures de service. » Mais aussi il exigeait beaucoup des autres.

Il était emporté et très violent, et son humeur colérique était augmentée encore par l'impatience qui le dévorait de voir avancer son œuvre. Cette impatience provenait de ce qu'il était convaincu qu'il n'atteindrait pas un âge fort avancé; son père, en effet, et tous ses frères, n'avaient pas atteint l'âge auquel il était parvenu; ils étaient tous morts jeunes d'une apoplexie du cœur. Il s'attendait à mourir d'un jour à l'autre. Mais, avant que la mort vînt le frapper, il tenait à voir réalisés les résultats de l'activité qu'il déployait depuis qu'il se trouvait placé à la tête de l'arme.

C'est ainsi que se produisit en lui une activité fébrile qui contraignait tous ses subordonnés à déployer de leur côté le plus grand zèle. Bien des réformes furent accélérées de la sorte, quoique de temps en temps la trop grande précipitation avec laquelle il procédait eût des effets nuisibles. On cite un mot qui peint bien son caractère et la fièvre qui le dévorait. Il venait d'ordonner à un de ses aides de camp d'élaborer un rapport très étendu et présentant des difficultés fort grandes. Le jeune homme faisait triste figure à la pensée des journées nombreuses et de la peine que lui coûterait ce grand travail. « Cela ne presse pas, dit le général, vous pourrez dîner avant de vous mettre à l'œuvre. »

Comme tous les hommes violents, il avait, au fond, très

bon cœur. Il était compatissant aux hommes et il aimait sa très nombreuse famille. Mais il ne croyait pas qu'il fût digne d'un militaire de montrer qu'il avait bon cœur, et il trouvait bon de faire montre de rudesse et de sécheresse de cœur, même vis-à-vis de sa famille. Son fils aîné mourut d'une blessure reçue à Saint-Privat, après avoir langui et souffert pendant des mois. Il ne dit que ceci : « Le sort de ce jeune homme est digne d'envie. Un jeune officier ne saurait trouver de mort plus belle que n'a été la sienne; de l'une de ses mains il tenait la main de sa mère et de l'autre la Croix de fer. » Et il disait cela du même ton bourru dont il adressait des paroles de blâme à un subordonné. Mais un léger tremblement du menton trahissait la profonde émotion qui l'emplissait. Puis sa mine devint plus rigide, plus dure encore qu'elle n'était d'ordinaire, et il se mit à parler d'affaires de service.

Car il avait les traits durs et rigides; la face, large et bronzée, était surmontée d'un front vaste et large, et encadrée de favoris d'un blond qui tirait sur le roux; la moustache était de la même nuance; il était trapu, de taille moyenne, et sa tenue était tout aussi rigide que ses traits. Il riait rarement et ne goûtait guère la plaisanterie. Quand les officiers organisaient un spectacle d'amateurs où l'on représentait quelque facétie, il était capable de se lever au beau milieu de la comédie et de s'en aller en s'écriant : « C'est par trop bête, cette histoire-là ! »

Il n'essayait point de se rendre populaire, il ne tenait pas à être aimé, aussi ne l'était-il pas; la grande majorité de ses subordonnés le craignait. Dans l'intimité, les jeunes officiers l'appelaient « la statue du Commandeur ».

Quoiqu'il s'y donnât des airs de tyran, sa famille connaissait son bon cœur. Je pourrais vous en citer maints traits touchants qui m'ont été rapportés à ce sujet ou dont j'ai été moi-même témoin. Mais ce sont là des détails de la vie intime auxquels le grand public n'a rien à voir.

Hindersin n'aimait pas à décerner des éloges. Il crai-

gnait que les louanges ne paralysent le zèle de ses subordonnés. Mais quand il était contraint d'en décerner, il aimait à les diminuer en glissant une restriction quelconque dans l'exorde ou la péroraison. Or l'éloquence n'était pas justement son fort, et il pouvait très bien arriver que, après avoir estompé l'éloge dans l'exorde, il l'estompât une seconde fois dans la péroraison, s'imaginant l'avoir déjà décerné. De la sorte, il lui arrivait de ne pas dire du tout le bien qu'il pensait d'une chose ou d'un homme.

C'est ainsi qu'un jour, au milieu d'un corps d'officiers, il dit d'une conférence faite par un jeune officier et qui lui avait plu : « Quoiqne je ne sois pas absolument du même avis que l'orateur sur tous les points qui viennent d'être traités par lui, je n'en ai pas moins à faire bien des réserves. » L'officier pâlit et me demanda peu après s'il pouvait risquer, après ces paroles de blâme, de continuer sa conférence (elle devait être répartie sur plusieurs soirées subséquentes). Je demandai à Hindersin, quand je me vis en tête à tête avec lui, ce qui lui avait déplu si considérablement dans cette conférence pour avoir exprimé un blâme si violent. Ma question lui causa le plus grand étonnement, il croyait bonnement avoir décerné les plus grands éloges au jeune officier.

Aussi à la séance suivante il répara le mal en témoignant à l'orateur toute sa gratitude et en lui serrant la main tout en lui exprimant son approbation. A moi personnellement, il m'est arrivé de m'entendre dire par lui, de la sorte, les grossièretés les plus violentes, tandis qu'il s'imaginait m'avoir donné son assentiment pour la manière dont j'envisageais l'affaire que j'avais à traiter avec lui.

Sans être, à proprement parler, ni myope ni frappé de surdité, Hindersin n'avait pas justement la vue très perçante ni l'ouïe très fine. Si c'est là la cause de sa méfiance ou si elle provenait d'aventures désagréables, je ne saurais le dire. Mais il était animé, vis-à-vis de ses subordonnés et de la troupe, d'une méfiance qui se manifesta maintes fois

d'une manière des plus pénibles et qui était d'autant moins flatteuse pour ceux auxquels elle s'adressait qu'il l'exprimait toujours sans le moindre ménagement. Il avait pour principe non seulement d'inspecter les corps de troupes, mais encore de les épier, car il croyait qu'il était toujours possible qu'on lui fît prendre des vessies pour des lanternes et qu'on n'exécutât pas ses ordres tels qu'il les avait donnés.

Un jour, il inspectait un corps de troupes placé sous mes ordres au moment des exercices de tir. Quand je voulus faire exécuter telle ou telle manœuvre, il me dit que c'était inutile. « Je l'ai vue, ajouta-t-il, il y a huit jours, et j'en ai été satisfait. » Je lui répondis que je le priais de vouloir bien me pardonner si je ne m'étais pas présenté à lui ce jour-là, comme c'eût été mon devoir, ajoutant que je ne m'étais pas aperçu de sa présence. « Vous ne deviez pas savoir, reprit-il, que j'étais là. Je m'étais caché dans la forêt et je suivais la manœuvre à l'aide de la longue-vue. Je voulais voir comment vous faisiez cela quand je n'y suis pas. »

Une autre fois, il avait fixé six heures du matin comme étant le moment où il commencerait son inspection. C'était au plus fort de l'été et il faisait une chaleur étouffante. Dès le lever du soleil, c'est-à-dire depuis trois heures et demie, il se tenait sur une éminence dans la forêt et observait de là, à l'aide de sa longue-vue, nos manœuvres préparatoires, notre marche en avant, la manière dont nous placions nos pièces, etc. Il s'était rendu à cet endroit depuis Berlin, sans être vu de qui que ce soit, à l'abri des ténèbres de la nuit. Quand finalement on l'aperçut dans sa cachette, je m'y rendis et lui fis mon rapport, portant que la brigade faisait ses manœuvres préparatoires. « Vous ne me ferez votre rapport, me dit-il, que quand vous serez sur le point d'ouvrir le feu. Je ne suis pas encore ici officiellement. Je suis ici parce qu'il me plaît de faire une promenade à cheval dans la fraîcheur du matin. »

Quand il inspectait, il fallait toujours que la construc-

tion des batteries se fît pendant la nuit. Mais il ne procédait pas comme avaient fait ses prédécesseurs; ceux-ci n'assistaient qu'au début de la construction, puis ils rentraient chez eux. Lui il restait là toute la nuit, et, dès l'aube, il faisait ouvrir le feu depuis la batterie qui venait d'être construite, afin qu'il ne fût pas possible d'accélérer la construction par quelque moyen illicite comme il en connaissait. Une de ces journées d'inspection donc commençait dès la veille au soir, à la tombée de la nuit, et durait jusqu'au lendemain dans l'après-dîner. Il montrait, dans ces occasions, une ténacité énorme et un très grand empire sur lui-même. Lors de sa première inspection en qualité d'inspecteur général, à Magdebourg, en 1864, il eut le pied meurtri et les médecins lui interdirent de monter à cheval. Il n'en continua pas moins les opérations de l'inspection en endurant les plus terribles souffrances.

Un homme de ce caractère inspire le zèle le plus infatigable à ses subordonnés, rien que par l'exemple qu'il leur donne. Mais quiconque n'avait pas la conscience entièrement nette, quiconque avait à se reprocher la moindre négligence, le moindre manquement dans son service, celui-là n'avait qu'à trembler devant Hindersin, car il pouvait être certain que celui-ci saurait bien s'arranger de façon à le prendre sur le fait.

Je mentirais si je voulais nier qu'au début je n'aimais pas à avoir affaire à lui, il m'inspirait une sorte d'inquiétude. Mais quand plus tard je l'eus pénétré, que je me fus convaincu de l'honnêteté, de la pureté de ses intentions, je le voyais volontiers, et, connaissant l'excellence du fruit caché sous une si rude enveloppe, j'avais appris à faire abstraction de cette dernière.

Car ses intentions étaient toujours honnêtes et pures. Il ne craignait rien tant que de pouvoir être entraîné à se montrer injuste vis-à-vis de qui que ce soit. Je pourrais vous citer un des officiers placés sous ses ordres et qu'il

tenait pour incapable. Mais jusqu'à sa propre mort il hésita à agir en se conformant à cette manière de voir, parce que, dans son jeune âge, il avait eu un duel avec ce même officier et qu'il craignait que la répulsion que lui inspirait sa personne, la mauvaise idée qu'il en avait de parti pris ne pussent avoir exercé une influence par trop marquée sur sa manière de juger ses capacités.

Quoiqu'il fût un homme de l'ancien temps et qu'il fût sorti de la vieille école, il n'en accueillait pas moins toute nouvelle invention, toute nouvelle idée. Il accueillait même les nouveautés qui étaient portées à sa connaissance avec beaucoup de zèle et d'enthousiasme, et, quand on lui montrait les difficultés que rencontrait la nouveauté, quand on la discutait ou y contredisait, il lui arrivait même de s'emporter et de se fâcher, mais il n'en voulait pas pour cela à son contradicteur. Bien au contraire. Il pesait bien mûrement, à part lui, toutes les objections qu'on lui avait faites, et, quand il arrivait à se convaincre de leur justesse, il laissait bien vite tomber la nouvelle proposition pour laquelle il s'était enthousiasmé pendant un instant. Mais si, après avoir tout bien pesé, la proposition nouvelle lui paraissait bonne à être mise en pratique, alors il se mettait à l'œuvre avec cette ténacité qui seule est capable de créer des choses durables et fortes.

Pour être à même d'apprécier selon leur mérite toutes les nouveautés qui se produisaient dans le domaine de son arme, il ne se faisait pas seulement faire un rapport sur toutes les nouvelles inventions, mais il assistait encore à toutes les conférences qui se faisaient à Berlin sur des sujets ayant trait aux sciences militaires, et il lui arrivait parfois de trouver, même dans les idées les moins mûries de jeunes officiers, quelque chose qui se trouvait être bon et viable.

Pendant un hiver, il alla jusqu'à faire, dans une des salles de l'École d'artillerie, des réunions périodiques composées de tous les généraux et officiers supérieurs d'artil-

lerie présents à Berlin, et il leur faisait faire des conférences sur les inventions les plus récentes par des officiers de l'école de tir et de la commission d'expériences d'artillerie. Il dut bientôt abandonner cette expérience, parce qu'il acquit la conviction que ces officiers étaient trop âgés pour être réunis dans des salles de classe, que, de cette façon, on exigeait trop de travail intellectuel de leur part, mais cette entreprise n'en rend pas moins un éclatant témoignage du zèle dévorant dont il était rempli.

Mais toutes ses actions, toutes ses décisions étaient dictées par un sentiment dominant, son attachement au monarque. Et cet attachement était sans bornes et se traduisait par une vénération profonde pour le souverain qui était à notre tête dans les campagnes que nous avons faites. Cette vénération est générale, elle est ressentie par tous, elle ne constitue pas un mérite spécial et ne mériterait pas une mention spéciale si, pour le général de Hindersin, elle n'avait pas, comme pour peu d'hommes en dehors de lui, constitué la norme même de la plus insignifiante de ses actions et de ses décisions et si elle ne s'était manifestée à la moindre occasion.

Un homme comme lui était bien fait pour reconnaître les défauts de l'arme, pour y remédier et pour accomplir la grande transformation qu'elle devait subir.

En 1864, Hindersin avait été chargé de diriger l'artillerie devant les redoutes de Düppel. Après avoir victorieusement mené ce siège, il fut nommé deuxième inspecteur général de l'artillerie. Le premier inspecteur général d'alors était empêché par la maladie de quitter son cabinet, et il se vit contraint, peu de mois après, à renoncer au service actif. Hindersin prit sa succession.

Au cours du siège de Düppel, la supériorité énorme des pièces rayées sur les pièces à âme lisse avait été universellement reconnue et reconnue pratiquement, comme tous ceux qui ont été les spectateurs des événements de ce

temps-là le savent fort bien. Mais à ce moment-là l'introduction dans notre armée de pièces de campagne rayées avait en quelque sorte subi un arrêt. Nous avions, en fait de pièces de campagne, un quart de rayées sur trois quarts de pièces à âme lisse; ces canons rayés étaient des pièces de six. Une seule batterie de pièces de quatre avait, à titre d'essai, pris part à la guerre. On n'était pas définitivement fixé sur l'adoption des pièces de quatre, sur l'augmentation des pièces de campagne rayées, sur la suppression des canons à âme lisse.

La première chose que Hindersin résolut de réaliser fut d'introduire exclusivement des pièces de campagne rayées. C'est à ce moment-là que j'entrai pour la première fois en relation avec cet homme d'un caractère si original. C'est lui qui vint me trouver. J'étais fort surpris de recevoir, moi tout jeune officier supérieur, la visite d'un général si ancien. Mon étonnement s'accrut quand je l'entendis me dire que, depuis sa nomination au poste d'inspecteur général, il n'avait pu trouver le sommeil et que moi je devais lui rendre le repos de ses nuits.

Là-dessus il me développa sa manière de voir sur les pièces rayées, il me dit qu'elles étaient à tel point supérieures aux pièces à âme lisse qu'il fallait absolument n'avoir que des pièces de campagne rayées. C'est pourquoi, ajouta-t-il, il est de mon devoir d'insister sur ceci qu'on n'entre à l'avenir en campagne qu'avec des pièces rayées. Si je ne fais pas, sous ce rapport, tout ce qu'il est en mon pouvoir de faire, et si la Prusse se voit entraînée, avec son artillerie composée pour les trois quarts de pièces à âme lisse, dans une grande guerre contre une puissance qui, elle, ne posséderait que des pièces rayées, il est probable qu'elle perdra une bataille décisive. Or la perte d'une bataille décisive peut entraîner la perte et l'anéantissement de notre patrie. Donc, si moi je ne fais pas tous les efforts possibles pour que les pièces rayées soient adoptées, si sous ce rapport je commets la moindre négligence, cette

négligence, cette omission de ma part pourront causer la perte de ma patrie. C'est là la pensée qui sans cesse me tourmente, c'est celle qui me ravit le sommeil. »

En conséquence, il me pria de l'annoncer auprès de Sa Majesté afin qu'il pût lui développer les raisons pour lesquelles il fallait augmenter le nombre des pièces de campagne rayées. C'était chose facile pour moi de faire ce qu'il me demandait. En effet, c'était une des obligations de ma charge — j'étais alors aide de camp de service — d'annoncer auprès de Sa Majesté les chefs de service toutes les fois qu'ils en exprimaient le désir.

Hindersin développa ses vues devant le chef suprême de l'armée. Différents autres personnages prirent part à la conférence. On fit valoir bien des raisons pour que les pièces à âme lisse ne fussent pas totalement supprimées; on insista sur ceci, que le tir à mitraille de ces dernières était supérieur à celui des pièces rayées; on cita, comme je vous l'ai déjà dit dans une de mes précédentes lettres, les États-Unis d'Amérique, qui, dans la dernière guerre qu'ils venaient justement de terminer en ce moment-là, avaient continué à faire construire un quart de pièces à âme lisse, semblables en outre à nos pièces de douze courtes. Malgré toutes ces objections, les arguments d'Hindersin remportèrent la victoire auprès de Sa Majesté.

En juin 1864, l'ordre fut donné d'introduire autant de pièces de campagne de quatre rayées que les fabriques en pourraient livrer. Or vous savez que, surtout quand la matière travaillée est de l'acier fondu, cette fabrication prend du temps. Quand donc, au bout d'un peu moins de deux ans, l'événement qu'Hindersin, avec sa grande sagacité politique, avait prévu, se réalisa, quand nous fûmes engagés dans une grande guerre, la moitié seulement de notre artillerie de campagne avait vu ses pièces à âme lisse remplacées par des pièces rayées. Au bout d'un an et demi, au début de l'année 1866, chaque corps d'armée possédait, sur seize batteries de campagne, huit qui avaient des pièces rayées,

à savoir quatre batteries de pièces de six et quatre de pièces de quatre.

Dès que les complications politiques en 1866 rendirent probable une guerre avec l'Autriche, Hindersin résolut d'accélérer la transformation des batteries à âme lisse en batteries rayées. D'après les principes administratifs alors en vigueur, on tenait pour nécessaire d'avoir sous la main, pour être à même de réparer les pertes qu'on pourrait subir, une réserve d'une certaine quantité d'armes et, par conséquent aussi, de canons rayés. Hindersin revint à la charge avec son argument de la bataille décisive. « Dans cette guerre, dit-il, il y en aura une, et si vous la gagnez, cette bataille décisive, vous n'aurez pas besoin de remplacer les pièces rayées qui peut-être auront été démolies, car il vous faudra, par après, moins d'artillerie. » Il obtint que tous les canons rayés de la réserve fussent immédiatement attribués à l'artillerie de campagne.

C'est ainsi que, peu avant l'entrée en campagne, deux batteries en plus des huit de chaque corps d'armée furent armées de pièces de quatre, et, de la sorte, nous avions dix seizièmes de notre artillerie de campagne qui étaient armés de pièces rayées quand la guerre éclata. Il n'était pas davantage homme à se laisser arrêter par des objections, quand une fois il avait pris une résolution bien arrêtée. On lui objectait que les batteries ne savaient pas bien se servir de leur nouvelle arme. « Qu'elles tirent, répondit-il, aussi mal qu'elles voudront avec leurs pièces rayées, elles tireront encore mieux qu'avec les pièces à âme lisse, quelque bon que pourrait être le tir de ces dernières. » On eut à peine le temps d'instruire très superficiellement les batteries. Chacune d'elles ne put plus consacrer qu'une seule journée au tir avec les obus non chargés. Puis elles partirent pour le théâtre des opérations.

Hindersin avait vu juste. Une seule bataille décisive décida de cette guerre. Les batteries transformées en dernier lieu et à la hâte se conduisirent bien. Si, dans l'ouvrage

du grand état-major, vous suivez les numéros des batteries, vous constaterez que beaucoup de ces cinquièmes et sixièmes batteries de quatre (c'étaient là les numéros portés par celles qui avaient été transformées peu avant de quitter la garnison) se sont signalées, qu'en tout cas elles n'ont pas plus mal tiré que toutes les autres batteries armées de canons rayés. Toute l'artillerie qui, dans la guerre de 1866, n'a pas été employée dans les différents engagements et dans la bataille décisive, c'étaient principalement, ou du moins en grande majorité, des batteries armées de pièces à âme lisse.

Une fois la guerre de 1866 terminée, toutes les batteries qui avaient encore des canons à âme lisse furent pourvues de pièces rayées au fur et à mesure que les fonds nécessaires à cette transformation devenaient disponibles.

C'est avec le même esprit de suite, que rien n'était capable d'ébranler, qu'Hindersin, des pièces rayées, passa à la création d'une école d'application d'artillerie. Dès le siège de Düppel, il avait constaté que la troupe, avec les pièces de siège rayées, n'avait pas la moitié des coups heureux qu'elle eût dû avoir d'après les données fournies par les inventeurs. Quelques-uns de ceux-ci avaient été invités à assister au siège. Partout où, dans une batterie, ils avaient indiqué comment il fallait s'y prendre, aussitôt les résultats avaient été meilleurs.

De plus, quand en 1864 il inspecta pour la première fois les écoles à feu, il constata que la troupe n'obtenait, de loin, pas les résultats sur lesquels on croyait pouvoir compter avec les nouvelles pièces. C'est lui qui le premier, en faisant la critique de l'inspection, en appréciant celle-ci, a fait résider le principal critérium d'après lequel une troupe pour lui était plus ou moins bonne, dans les résultats du tir.

Pendant qu'il critiquait les évolutions, les mouvements, la situation, la façon dont on se comportait dans les batteries, etc., on établissait le tableau d'ensemble des résultats

obtenus aux cibles, et, dès que ce tableau lui était remis, il continuait sa critique en disant : « Et maintenant, messieurs, nous arrivons à l'essentiel, à la chose en vue de laquelle nous sommes ici, c'est-à-dire aux résultats obtenus, aux coups heureux. » Puis il faisait donner lecture des résultats, formulés sèchement, comme il suit : « D'après les indications fournies par la commission d'examen, il doit y avoir tant pour cent de coups heureux; aujourd'hui il y en a eu tant. » Tous les officiers faisaient grise mine, car les résultats obtenus étaient horriblement médiocres. Le général disait sèchement et brièvement : « Ces chiffres en disent assez. Je n'ajouterai pas un mot. Il faut que cela change du tout au tout. »

Il lui arrivait, à la vérité, de dire, sous quatre yeux au chef de telle ou telle batterie, en fiche de consolation, que toutes les autres batteries de l'artillerie tout entière n'obtenaient pas de résultats plus brillants. Puis il ajoutait : « Pourquoi l'infanterie obtient-elle des résultats plus brillants? Parce qu'elle possède une école de tir. Moi aussi je veux en avoir une pour l'artillerie. »

Et, dès le moment où il entra en fonction comme inspecteur général de l'artillerie, il répétait, comme l'orateur romain, son *ceterum censeo* à la fin de chacune de ses critiques, dans chacune de ses conversations avec le chef suprême de l'armée : « Il faut que j'aie une école de tir. »

La critique amère qu'il faisait des résultats infimes du tir qu'obtenait l'artillerie fit naître une foule de théories, de propositions se rapportant à la manière dont il fallait s'y prendre avec le canon rayé pour tirer, pour corriger le tir et pour en observer l'effet. A tout cela il faisait sans cesse la même réponse : « A quoi toutes ces propositions peuvent-elles me servir? Il me faut une école de tir! »

Et il en eut une. Au début, ce n'était pas grand'chose. On ne pouvait pas de suite créer une troupe spéciale *ad hoc*. Pour cela, il eût fallu ouvrir de nouveaux crédits au budget, il eût fallu que la Chambre des députés les votât.

L'opposition systématique que faisait alors la majorité ne permettait pas d'inscrire un nouveau chapitre au budget; cette opposition avait, en effet, produit ce qu'on appelait « la situation sans budget ».

Mais cette situation n'empêcha pas Hindersin de réaliser ce qu'il jugeait être absolument nécessaire. Il créa une école de tir composée d'officiers volontaires. En effet, après avoir insisté sur la nécessité de créer une telle école, après avoir déclaré qu'il était sûr que tout officier ferait volontiers des sacrifices d'argent pour arriver à ce but, il désigna les premiers élèves de l'école de tir. Ils répondirent tous à son appel et supportèrent les frais qu'entraînait la nouvelle institution (je crois avoir mentionné ce fait précédemment déjà). On vit alors cette première promotion de l'école de tir, à l'instar de l'école de tir anglaise, composée d'officiers supérieurs déjà âgés, de jeunes et de vieux capitaines, et tous, de leurs propres mains, servaient d'une part les pièces légères de l'artillerie de campagne et d'autre part les grosses pièces de place pour acquérir l'habitude requise dans le service des pièces.

Mais il va de soi que tout cela était insuffisant. Bientôt on constata une chose que tout officier d'artillerie sait actuellement, à savoir que la principale difficulté réside non seulement en ceci, que les pièces soient bien servies par les canonniers, mais encore que les officiers sachent observer exactement l'effet du tir, qu'ils sachent parfaitement le régler et faire les mouvements en conséquence. Or, pour apprendre comment on s'y prend pour vaincre cette difficulté, il faut s'exercer au commandement; il faut, par conséquent, que l'école de tir dispose d'un corps de troupes spécial.

La guerre de 1866 et les victoires que nous remportâmes avaient mis fin à ce qu'on appelait « la situation sans budget »; la Chambre des députés accordait de nouveau de l'argent. On eut à sa disposition les fonds nécessaires à la création d'une école de tir. Mes lettres précédentes vous ont montré comment l'habileté avec laquelle notre artillerie

sut tirer résulta de la création de cette école, qui fut l'œuvre personnelle de Hindersin. Les résultats obtenus en 1870 furent brillants.

Après que l'école eût été fondée depuis un certain nombre d'années, ceci je vous l'ai également écrit, le système élaboré dans ses cours, système basé sur des règles nettement établies, fut introduit pour les écoles à feu. Il avait fallu qu'un certain temps s'écoulât avant qu'on parvînt à formuler un système défini, car au début il se produisit des masses incroyables de propositions et de projets les plus profonds, bien des fois on fit fausse route avant de trouver ce qu'il fallait. Je ne vous rappellerai que le tir à échelle graduée et d'autres choses artificielles de ce genre. Hindersin, en effet, tout en tenant fermement à ce que le système élaboré fût non seulement mathématiquement juste, mais encore simple et facile à comprendre si l'on voulait qu'au moment du danger il rendît tous les services qu'on en attendait, n'en accordait pas moins à l'école de tir une certaine latitude par rapport à ces essais artificiels et les lui laissait continuer jusqu'à ce qu'elle se fût elle-même convaincue de leur caractère peu pratique.

En agissant ainsi, en maîtrisant la précipitation qui lui était naturelle, il donnait une grande preuve de bon sens, car il ne pouvait lui-même pas savoir lequel de ces systèmes on finirait par trouver le meilleur après tous ces essais. Or, pour se former un jugement propre sur le système qu'il s'agissait d'élaborer, il passait de préférence à l'école de tir tout le temps libre que lui laissaient les affaires de sa charge. On pouvait le voir pendant des journées entières, au tir, sur le polygone, ou bien dans les salles de l'école, assistant aux délibérations, aux cours, aux discussions et aux critiques, tout cela en auditeur muet. Il ne dérangeait personne, ne donnait pas son avis, mais chaque jour il emportait chez lui, dans sa tête, une nouvelle idée. Et c'est ainsi qu'il laissa, pendant un certain temps, toute sa liberté d'action à l'école de tir.

Je vous l'ai écrit précédemment déjà, ce n'est qu'à partir de 1868 que l'instruction du tir proprement dite donnée aux troupes, les écoles à feu, furent faites d'après des prescriptions telles qu'elles répondaient à la construction toute spéciale des pièces rayées. Je n'attirerai pour aujourd'hui votre attention que sur ce seul point, combien Hindersin agit sagement en laissant pendant un certain temps se développer l'école de tir avant de songer à modifier les exercices de tir. En agissant de la sorte, il avait non seulement formé un certain nombre d'instructeurs pour chaque régiment; il avait, en outre, éveillé chez la troupe le sentiment général de la nécessité qu'il y avait de modifier l'ancien système; de la sorte, non seulement il avait affaire à des gens prêts à lui obéir, mais bien encore à des hommes qui venaient au-devant de ses désirs, de ses idées. Ce fut au point que quand, au commencement de l'année 1868, le général invita l'école de tir et les brigades d'artillerie à lui faire des propositions concernant le nouveau mode de procéder pour les exercices de tir, celles-ci lui envoyaient de leur côté des propositions concernant cet objet : ces propositions et l'invitation de l'inspecteur général se croisèrent.

A partir de cette date, le général, dans ses inspections, tint avec la plus rigoureuse sévérité à ce que les batteries obtinssent au tir les résultats les meilleurs possible. Dès lors, la troupe la mieux instruite à ses yeux était celle qui, tout en étant réglementairement équipée, franchissait le plus rapidement, en observant toutes les dispositions du règlement, de grandes distances, pour arriver sur les lieux où le combat était censé devoir s'engager, et celle en outre qui, en observant les dispositions du règlement, entrait dans la ligne des feux et obtenait le plus de coups heureux.

Tout officier d'artillerie qui n'aura pas été au service durant cette période de transition aura de la peine à se faire une idée juste du mérite de Hindersin et des services rendus par lui. Aujourd'hui, en effet, il n'y a guère de capi-

taine, d'officier supérieur qui n'ait suivi une ou plusieurs fois les cours de l'école de tir; il est donc difficile de se faire une idée de l'état où se trouvait l'arme, de la méthode pédante, vieillie, abêtissante à laquelle il fallut l'arracher pour lui faire adopter un mode de développement pratique et rationnel.

Vous vous figurerez aisément que les choses ne se passèrent pas sans que tel ou tel eût à souffrir des procédés un peu brutaux de l'inspecteur. Il est tout naturel qu'un homme aussi brusque qu'il l'était, d'un caractère aussi soupçonneux, froissât bien du monde; il est naturel également que quelquefois il faisait tort à tel et pensait trop de bien de tel autre. Aussi les corps de troupes ne l'aimaient-ils pas; ils le craignaient. Mais il ne voulait pas être aimé; il voulait simplement, tant qu'il vivait, poursuivre et mener à bonne fin l'œuvre dont il avait fait le but de sa vie.

A côté du tir, Hindersin ajoutait une grande importance au jeu de guerre. Il le faisait enseigner d'office et systématiquement aux élèves de l'école de tir, et, dans la suite, il en faisait une partie du service obligatoire au corps. Le jeu de guerre, il est vrai, n'est qu'un jeu. Il s'éloignera toujours plus ou moins de la réalité, selon que celui qui le dirige aura plus ou moins l'expérience de la guerre et le sens pratique. Mais au moins ce jeu apprend-il à apprécier le terrain, à en tenir compte, à lire les cartes et à réfléchir au rôle que les différentes armes sont tenues de jouer l'une vis-à-vis de l'autre.

Les officiers d'artillerie, en pratiquant le jeu de guerre, avaient donc à employer toutes les armes, et, par cela, le rôle que l'artillerie est tenue de jouer dans l'ensemble de l'armée, ce rôle ils le saisissaient avec plus de clarté. Peu à peu, sans qu'on eût besoin de spécialement l'affirmer, ils eurent conscience de cette vérité que l'artillerie ne saurait jamais être autre chose qu'une arme auxiliaire, que la condition essentielle de son action résidait justement en ce qu'elle dépend du grand tout, de l'armée. De cette façon, le

jeu de guerre contribua essentiellement à étendre le cercle d'idées des artilleurs, à faire disparaître chez eux ce qu'on pourrait appeler l'esprit borné, à anéantir le vieil esprit de caste.

Hindersin tirait profit de tout ce que ses subordonnés pouvaient trouver en fait de perfectionnements et d'idées nouvelles. C'est ainsi qu'en automne, à l'époque où, les manœuvres terminées et les hommes de la réserve congédiés, l'artillerie ne peut pas, faute d'hommes, faire des manœuvres avec les batteries attelées, il vit un groupe d'officiers et de sous-officiers chevauchant à travers champs. On lui dit qu'ils parcouraient le terrain pour y chercher des positions d'après un thème de guerre ou de combat supposé et pour discuter le mode d'action qu'il faudrait adopter dans ces positions. Immédiatement il se rendit chez lui et fit élaborer toute une théorie concernant ces excursions en vue de faire des reconnaissances. Elles devinrent, depuis, une branche du service.

Comme je ne traite ici que de l'artillerie de campagne, je ne pourrai que vous parler très en passant de l'action d'Hindersin dans le domaine de l'artillerie de forteresse. Il suffit, d'ailleurs, que vous considériez cette seule chose : c'est lui qui a créé des régiments indépendants d'artillerie à pied avec les *Abtheilungen* d'artillerie de place, qui formaient jusqu'alors un appendice des brigades d'artillerie médiocrement en faveur. C'est donc lui qui transforma entièrement le caractère de cette troupe. Jusqu'alors, elle n'avait connu d'autre mission, d'autre but final que de faire journellement sur le bastion destiné aux exercices les mêmes pas, les mêmes mouvements réglementaires pour servir des pièces qui jamais ne changeaient de place. Journellement elle tirait sur la même cible, et il ne lui était pas permis, il lui était interdit d'apprendre à connaître, dans la forteresse

où elle tenait garnison, un autre ouvrage que le bastion qui lui était assigné pour ses exercices.

Considérez qu'Hindersin fit faire à cette troupe des simulacres de siège et de défense aux alentours de la place, et dès lors, si vous daignez quelque peu passer en revue tous les détails que comporte cette modification, vous vous rendrez un compte exact de la grandeur du service qu'il rendit et du mérite qu'il eut à le rendre. C'est en 1869 que, sur la motion d'Hindersin, eurent lieu les premiers « exercices plus étendus du service de place et de siège ». A ce moment-là, ces manœuvres étaient à peine ébauchées, en quelque sorte en train de naître ; actuellement, elles forment tout un système. Dans aucun régiment d'artillerie à pied (car c'est là actuellement le nom officiel de cette troupe) on ne croirait l'instruction annuelle terminée si ces exercices du service de place et de siège ne venaient la couronner. Et avant Hindersin la chose était totalement ignorée! C'est lui le premier qui en a senti le besoin, c'est lui qui l'a créée.

Considérez en outre les faits suivants : c'est à cette époque justement que fut réellement mis en œuvre le remplacement de toutes les pièces de siège à âme lisse qu'on ne voulait pas garder comme pièces de flanc; le matériel qu'il s'agissait de transformer était énorme; ce matériel, rien que parce qu'il était là, par sa masse énorme, offrait une résistance des plus difficiles à vaincre; c'est à ce moment-là que durent être transformés tous les règlements sans exception de l'artillerie, aussi bien de celle de campagne que de celle de place; Hindersin en contrôlait chaque mot, chaque syllabe; toutes les dispositions qu'ils contenaient, il en faisait faire l'épreuve pratique devant lui avant de les approuver; c'est ainsi que vous vous ferez une idée exacte de l'activité dévorante que cet homme déploya dans l'espace de sept à huit ans pendant lesquels il se trouva à la tête de l'artillerie.

« Personne n'est heureux avant la mort, » dit un des sages de la Grèce. Hindersin est mort, et maintenant il est

permis de dire de lui que ce fut un des mortels les plus heureux : sa vie, l'action qu'il exerça, l'œuvre qu'il entreprit, sa fin sont dignes d'envie.

Il n'avait, à proprement parler, d'autre pensée, d'autre préoccupation que de perfectionner l'artillerie. Dans la guerre de 1870 à 1871, cette artillerie perfectionnée par lui fut mise à l'épreuve, elle la subit avec un plein succès. Les services qu'elle rendit furent si nombreux et si grands que la renommée en fut répandue partout et qu'elle vint à occuper parmi les autres armes une place enviable. Hindersin put se dire avec un sentiment de profonde satisfaction qu'en grand le succès total était son œuvre. Il lui fut donné de voir les fruits de son labeur, et quand l'an 1871, l'année de la victoire, prit fin, il prit du repos, c'est-à-dire qu'il mourut.

Il avait le pressentiment qu'il mourrait d'un coup d'apoplexie du cœur. Il ne se trompait pas. Un jour, en prenant congé d'une personne qui avait passé la soirée chez lui, il lui dit : « La première fois que vous franchirez ce seuil, ce sera pour assister à mon enterrement. » Sa prédiction se réalisa. Huit jours après, nous le conduisîmes à sa dernière demeure. Il mourut le 23 janvier 1872.....

DOUZIÈME LETTRE

QUELS SONT LES PRINCIPES D'APRÈS LESQUELS ON EMPLOIERA, A L'AVENIR, L'ARTILLERIE DE CAMPAGNE

..... Lorsque je terminais ma dernière lettre, je croyais avoir satisfait votre curiosité, votre question se rapportant à la manière dont, entre la guerre de 1866 et celle de 1870, s'était accomplie la transformation de notre artillerie, je m'imaginais l'avoir traitée tellement à fond que je n'aurais plus aucune raison de vous parler de sujets ayant trait à l'artillerie de campagne.

Mais vous continuez à me questionner; vous voulez,

entre autres, connaître mon avis sur la manière dont, à l'avenir, on devra employer l'artillerie de campagne, maintenant que celle-ci a tellement étendu sa sphère d'action qu'avec des obus elle obtient à 5 000 mètres des résultats en réalité fort marquants; ses shrapnels, en outre, produisent à 3 500 mètres des effets considérables; ces effets, on serait tenté de les appeler réellement destructeurs jusqu'à une distance de 2 000 à 2 500 mètres, si l'on consent à ce que l'on prenne pour norme et base des spéculations les résultats obtenus au polygone. D'ailleurs, si vous avez envie de contrôler ces résultats, vous n'avez qu'à acheter le règlement de 1877; vous le trouverez chez tous les libraires, et les tableaux des résultats des différents tirs y sont imprimés.

J'ai failli me refuser à étudier en détail cette question, car premièrement voilà tantôt douze ans que je suis plus ou moins étranger à l'arme; je ne puis donc plus rendre un compte exact de sa nature et de son caractère actuel; je ne connais pas ses secrets, et, pour ce motif, je ne saurais plus formuler un jugement qu'on devrait prendre pour définitif. Je pourrais vous dire : Laissez le passé à la vieillesse, et, pour ce qui est de l'avenir, adressez-vous aux jeunes.

En second lieu, je pourrais vous faire remarquer que j'ai consacré dix lettres à vous exposer quelles transformations ont subies les principes réglant l'emploi de l'artillerie de campagne de 1866 à 1870, par suite du perfectionnement apporté à la précision avec laquelle tirent les pièces, et par suite, également, de l'extension de leur sphère d'action. Ces principes, vous disais-je, ont, dans la guerre de 1870 à 1871, subi l'épreuve avec le plus grand succès. Je pourrais donc vous éconduire en vous disant que des perfectionnements ultérieurs plus considérables encore n'entraîneraient nullement un changement de système, mais feraient simplement faire à l'artillerie un pas en avant dans la voie qu'elle a suivie et qu'elle a reconnue être bonne.

En troisième lieu enfin, je pourrais vous rappeler que, dès l'année 1869, j'ai tenu devant la société militaire de

Berlin, une conférence dans laquelle j'ai développé mes idées sur l'emploi de l'artillerie de campagne combinée avec les autres armes, après que toutes les troupes eussent été armées de fusils et de pièces rayés. Vous-même vous y avez assisté, mon discours a été imprimé et mis en vente, et je pourrais ajouter que les expériences que j'ai faites pendant la guerre de 1870 à 1871 ne m'ont nullement fourni l'occasion de modifier mes idées.

Mais, en me relisant, j'ai dû constater que les termes que j'ai employés ne répondent plus tout à fait à l'organisation actuelle des troupes de nos corps d'armée, avec leurs deux divisions d'infanterie, leur artillerie de corps et — éventuellement — leur brigade ou leur division de cavalerie, tandis qu'auparavant on parlait de l'avant-garde, du gros et de la réserve d'un corps d'armée. J'ai constaté, en outre, que j'indiquais en bien des endroits comme *maximum* des chiffres qui ne concordent plus avec la sphère d'action, maintenant plus étendue, des pièces et du fusil d'infanterie. Il me faudrait remanier totalement ma conférence, si elle devait avoir de la valeur et de l'intérêt pour le temps présent.

Je me décide donc, tout en suivant la même marche que dans le discours de 1869, à examiner quelles modifications les perfectionnements apportés depuis notre dernière guerre à nos armes à feu entraîneront par rapport à l'emploi de notre artillerie de campagne. A mon grand regret, je me verrai forcé d'abandonner souvent le procédé que j'ai suivi dans toutes mes précédentes lettres, le procédé d'induction qui se base sur les événements et qui tire de l'expérience les enseignements qu'elle contient. Et alors il me faudra employer le procédé de déduction de la logique, procédé qui, faute d'expérience, a recours à la spéculation. Mais je ne pourrai guère faire autrement, car nous n'avons pas encore acquis à la guerre de l'expérience avec nos nouvelles pièces de campagne.

D'ailleurs, je ne me cache pas tous les dangers auxquels

on s'expose en employant le procédé de la déduction : bien des fois déjà elle a entraîné les gens à se livrer à des spéculations artificielles qui, plus tard, en face de la réalité, écrasées par les faits, se sont dissipées comme des brouillards et des nuages. Souvent, en effet, la logique même la plus serrée s'éloigne de la réalité quand on prépare un système à coups de mots et de paroles, « car toute théorie n'est qu'une vaine fumée, » comme dit le diable dans *Faust*.

Pour commencer, nous devrons établir avec précision quelle est la sphère d'action des différentes armes, d'après les résultats obtenus au polygone et aux différentes cibles.

D'après la hausse, l'infanterie commence à avoir un feu efficace à 1600 mètres; à partir de 1200, l'effet de ses feux est sensible ; cet effet va toujours croissant jusqu'à 500 mètres, distance à laquelle on peut admettre qu'il devient décisif; de 200 à 300 mètres et à plus petite distance encore, cet effet est destructeur.

L'effet produit par les feux de l'artillerie commence à se faire sentir à une distance de 5 000 mètres déjà. Le tir avec les shrapnels devient efficace à 3 500 mètres et moins; l'effet de ce tir est décisif à une distance de 2 000 à 1500 mètres; l'effet produit par l'artillerie est absolument destructeur à une distance de 1100 à 1000 mètres, en supposant que le champ de tir soit libre. Depuis que les shrapnels à corps de fusée gradué à zéro produisent un effet si horriblement meurtrier, le tir de l'artillerie à une distance très rapprochée, à laquelle il avait subi un affaiblissement parce que le feu à mitraille était moins efficace, ce tir de l'artillerie est devenu absolument destructeur.

L'effet produit par la cavalerie s'est vu, pour ce qui est de l'essentiel, restreint à l'arme blanche, et cet effet est par conséquent, à l'heure actuelle, égal à zéro dans une attaque de front dirigée sur un terrain libre et facile à dominer de de loin contre de l'infanterie ou de l'artillerie intactes et pourvues de munitions. Mais cette même cavalerie est

restée en possession de sa force absolument destructive vis-à-vis de ces deux autres armes dès qu'elle réussit à les surprendre ou bien encore quand elles n'ont pas de munitions ou qu'elles sont ébranlées de façon ou d'autre.

Mais l'effet produit par l'artillerie subit des modifications plus considérables encore que par le passé par l'habileté plus ou moins grande avec laquelle on vise, par l'exactitude plus ou moins grande avec laquelle on évalue les distances, avec laquelle on observe l'effet du tir, avec laquelle on le règle, par le don qu'on a ou qu'on n'a pas d'apercevoir l'ennemi, qualités que l'artilleur comprend toutes sous une seule dénomination, celle de « régler le tir des batteries ».

Or, à mesure que les distances auxquelles on tire deviennent plus considérables, la difficulté que présente le réglage du tir augmente également; il devient même problématique, vu qu'aux distances les plus grandes il est finalement impossible de voir, même avec la longue-vue la meilleure. Plus grande donc que devient la portée d'une pièce, plus exact que devient son tir, plus il importe qu'on vise, qu'on observe l'effet du tir, qu'on le règle le plus soigneusement possible, et moins il importe que les coups de canon qu'on tire se succèdent rapidement.

Mais il importera d'autant plus aussi de faire prendre position à ses batteries rapidement, plus rapidement que l'ennemi, et en nombre supérieur, afin de gagner ainsi le temps dont on aura besoin pour tirer avec calme, pour régler systématiquement son tir et pour écraser l'ennemi de sa supériorité.

Par contre, les distances énormes auxquelles l'artillerie actuellement peut ouvrir son feu et atteindre l'ennemi ont fait surgir un nouvel élément qui mérite qu'on le considère avec la plus grande attention, parce qu'il favorise l'assaillant et qu'il nous sera très agréable, à nous qui, depuis l'époque du grand roi, procédons de préférence offensivement. Sur cent cas, en effet, on pourra avec sûreté compter que, dans quatre-vingt-dix, l'artillerie de l'assail-

lant trouvera dans le terrain, à une distance de trois à cinq kilomètres de la position défensive de l'ennemi, des positions qu'elle pourra occuper sans être aperçue de l'ennemi, vu qu'elle sera favorisée par des couverts, par le jour qu'il fera, par un temps trouble, ou simplement par la distance; l'artillerie de l'assaillant ne sera remarquée de l'ennemi que quand elle ouvrira ses feux.

La plupart du temps, par conséquent, l'assaillant aura le temps de bien établir ses batteries. En 1870, nos pièces rayées portaient moins loin; eh bien! je ne me souviens d'aucun cas où les feux de l'artillerie du défenseur aient le moins du monde inquiété nos batteries au moment où elles ouvraient le feu. Notre artillerie seule, — j'avance la chose pour ce qu'il m'a été donné de voir en tant que témoin oculaire, — notre artillerie seule, dis-je, a anéanti des batteries ennemies au moment où elles ôtaient l'avant-train, avant qu'elles eussent pu ouvrir le feu, et cela à Sedan. Mais cela, elle l'a pu à une distance de 1200 à 1600 pas, c'est-à-dire de 900 à 1200 mètres, et lorsqu'elle disposait d'une supériorité vraiment écrasante.

De tirer d'une façon trop précipitée, d'ouvrir le feu sur des buts fixes sans que le feu soit systématiquement dirigé, cela sera plus inefficace encore actuellement, vu que le tir de nos pièces est bien plus exact. Plus que jamais, la nécessité se fera sentir de donner à l'artillerie le temps dont elle a besoin pour tirer chaque coup de canon sans se presser (elle n'a pas pour cela besoin d'affecter une lenteur pédantesque), car, comme nous le disions, un feu trop précipité, fourni par des artilleurs qui ne prennent pas la peine de viser, ce feu-là ne produira aucun effet. On fait bonnement du bruit, et ce bruit-là inspire du courage à l'ennemi.

Avec le matériel de notre artillerie de 1870, on a cherché à entretenir le combat d'artillerie à des distances inférieures à 2500 pas, parce que, à des distances plus considérables, ce combat n'était plus qu'une canonnade traînante. Eh

bien! à l'heure présente, où le terrible shrapnel porte à 3 500 mètres, on devra préluder au combat d'artillerie à une distance de 4 à 5 kilomètres. Cela n'empêchera pas que, partout où la chose pourra se faire, on ne cherche pas à atteindre, étant à couvert, une position plus rapprochée, car il faudra toujours avoir pour premier principe qu'en tout temps on devra s'approcher de l'ennemi le plus qu'on pourra.

On ne devra s'attendre à un effet décisif de la part de l'artillerie qu'à des distances inférieures à 3 500 mètres (le règlement exige même qu'elles soient inférieures à 2 500 mètres). Cette distance est assez considérable encore, pour qu'il arrive facilement qu'on se trompe dans les observations qu'on fait, que l'ennemi puisse se mettre à couvert de façon qu'on ne le voie plus. Dès lors on se verra contraint, dans la plupart des cas, de se rapprocher à une distance sensiblement moindre, du moment qu'on cherchera à frapper le coup décisif. L'effet de l'artillerie ne deviendra, actuellement encore, absolument destructeur qu'à une distance de 1000 à 1600 mètres et moins.

Quand elle aura de l'infanterie devant elle, l'artillerie, au début et quand elle en aura le choix, cherchera à ouvrir son feu à des distances supérieures à 1600 mètres. Mais, au cours du combat, elle ne devra pas hésiter à s'exposer par-ci par-là aux feux de l'infanterie à une distance de 1100 à 1200 mètres. Mais l'artillerie, quand elle combat isolément, devra éviter de s'approcher davantage de l'infanterie tant que celle-ci sera intacte. Une fois que cette infanterie sera ébranlée et que l'artillerie combattra de concert avec les autres armes, elle ne devra pas hésiter à se rapprocher davantage, surtout si elle est sur la défensive. En effet, depuis qu'avec le shrapnel à fusée graduée à zéro on obtient un effet tellement destructeur à très petite distance, on pourra espérer qu'avec ce feu-là on fera vivement battre en retraite un ennemi qui sera arrivé jusque devant les bouches de vos pièces.

Les différents buts que l'artillerie se propose d'atteindre sont restés les mêmes; ce sont ceux que vous connaissez pour les avoir appris étant officier-élève. Les voici :

1° Elle doit préluder au combat; 2° traîner le combat en longueur; 3° elle a la mission de préparer la décision; 4° elle doit attirer sur elle, en l'éloignant des autres armes, les feux de l'artillerie ennemie; 5° elle a pour mission de poursuivre l'ennemi et 6° de servir de soutien à d'autres troupes.

Pour qu'elle remplisse d'une façon satisfaisante ces différentes missions, il faut que le chef de l'artillerie reste en communication permanente avec le général commandant auquel il est attaché et qu'il fasse en sorte de toujours être au fait des intentions de ce général. Je vous ai précédemment (dans ma 7e lettre) parlé de cela en détail. D'ordinaire, le chef de l'artillerie ou bien recevra directement les ordres du général, ou bien il connaîtra au moins ses desseins en gros, de façon à pouvoir, en s'y conformant, agir sans ordres.

Dans le cas seul où le général dirigera son attaque contre un ennemi résistant avec une opiniâtreté telle qu'il se verra obligé d'engager ses dernières réserves et de se rendre de sa personne au plus fort de la lutte, dans ce cas-là seul le chef de l'artillerie devra, pour attaquer, agir selon sa propre inspiration. Mais, en ce cas, sa conduite sera toute tracée. Il devra vivement se porter en avant, de façon à atteindre le plus vite possible avec ses pièces la position enlevée par son général, car le feu seul de vos canons rendra définitive la possession d'une position conquise.

Jusqu'ici on n'a vu, dans le combat d'artillerie qui précède chaque moment critique de la lutte, non pas un combat décisif, mais simplement un combat par lequel on préludait à la bataille, tout au plus un combat qui faisait passer celle-ci d'une phase à une autre. Sans nul doute, cette manière de voir se modifiera à l'avenir. Le shrapnel,

en effet, et l'obus à double paroi produisent un effet tellement meurtrier qu'il est permis de considérer le combat comme décidé en faveur de celle des deux parties dont les batteries auront, dans le combat d'artillerie, triomphé de celles de l'adversaire. Ces batteries, en effet, pourront dès lors lancer le plus vigoureusement du monde tous leurs projectiles sur les autres armes de l'ennemi.

Dès lors, le duel d'artillerie formera le début de la décision, dès qu'on l'engagera en obtenant avec les shrapnels un effet prépondérant. On devra donc s'appliquer, plus encore que par le passé, à n'entrer en scène qu'avec de grandes masses d'artillerie, afin d'être, dès le début, tellement supérieur à l'ennemi sous le rapport du nombre des pièces, qu'on écrasera son artillerie. Rien alors ne nous sera plus agréable que de voir les batteries de l'adversaire entrer en ligne successivement : elles se feront écraser une à une, car alors nous les anéantirons ainsi sans subir de pertes de notre côté.

Plus le tir de l'artillerie sera exact, plus la portée des pièces sera grande, plus aussi il importera de la faire agir de bonne heure et avec son effectif complet. On l'emploiera donc en masse; dès lors on devra établir en principe que jamais elle n'entrera en scène batterie par batterie, mais toujours par *Abtheilungen* complètes. Ce qui plaide encore en faveur de ce mode, ce qui exige qu'on n'emploie, par principe, l'artillerie qu'en *Abtheilungen* de trois ou quatre batteries, c'est qu'ainsi il sera bien plus facile de diriger le tir, de concentrer le feu de plusieurs batteries sur le point le plus important de façon à obtenir un effet destructeur, d'observer l'effet du tir et de régler celui-ci.

On ne fera d'exception à cette règle que s'il s'agit d'artillerie détachée auprès d'une brigade (d'infanterie ou de cavalerie), ou bien d'une avant-garde ou d'une arrière-garde d'un effectif si minime qu'on ne saurait lui attribuer plus d'une batterie.

A la vérité, l'artillerie devra toujours avoir pour premier

principe qu'il faut éviter des canonnades sans effet à de trop grandes distances, mais souvent nous nous verrons absolument contraints d'ouvrir, malgré nous, le combat d'artillerie à des distances considérables. D'ailleurs, ce combat devient actuellement efficace à des distances auxquelles, dans la guerre de 1870, on était bien obligé de déclarer que les feux qu'on ouvrait ainsi constituaient une dépense inutile de munitions.

C'est pourquoi, à l'avenir, bien des engagements se dérouleront tout autrement que jusqu'à ce jour. Les tableaux des trajectoires pour nos pièces de campagne rayées indiquent, d'après le règlement de 1877, une distance de 7000 mètres, par conséquent de presque un mille allemand. A cette distance, la moitié des projectiles tirés atteignent encore un but large de 15 pas. Si donc, par exemple, une batterie du défenseur occupait le prolongement d'une route large de 15 pas, elle pourrait, à presque un mille, canonner les colonnes d'infanterie couvrant cette route, et cela d'une manière si efficace qu'on ne ferait pas bien de leur faire continuer leur marche sur cette route.

Dès lors, l'assaillant se verra contraint de commencer le combat d'artillerie à très grande distance, afin de dégager la troupe en marche, et il pourra se faire qu'on sera en butte au feu de l'artillerie et forcé d'y répondre, qu'on commencera donc un combat d'artillerie avant que les pointes des deux infanteries se soient rencontrées, tandis que, jusqu'à ce jour, la danse commençait par des coups de fusil des deux infanteries, qui poussaient en avant leurs premières lignes en quelque sorte comme des antennes.

Mais plus la distance est grande à laquelle on prélude au combat, plus épais aussi est le voile qui cache les dispositions de l'ennemi. C'est pour lever ce voile qu'on fait commencer l'attaque par l'artillerie. De la sorte, l'ennemi se trahira au moins grâce à son artillerie; il naîtra une canonnade pendant laquelle l'assaillant pourra faire des reconnaissances et prendre des résolutions. C'est ainsi que, grâce

à la plus grande extension donnée à la sphère d'action des pièces, toute la masse de l'artillerie se verra employée bien plus tôt.

Quand l'assaillant aura pris sa résolution quant à l'endroit et au moment où il attaquera, alors seulement le chef de son artillerie pourra, en se conformant à cette résolution, s'avancer dans le but d'engager un combat d'artillerie décisif à la distance à laquelle les shrapnels produiront tout leur effet, car il devra, lui aussi, chercher à amener avec son artillerie la décision à l'endroit où devra avoir lieu plus tard le combat décisif de l'infanterie.

De tout cela il ressort que la canonnade par laquelle on préludera à l'action durera plus longtemps encore que jusqu'ici, parce qu'elle commencera à une distance plus grande. A la vérité, le combat décisif entre les artilleries des deux parties durera moins longtemps, vu l'effet énorme des shrapnels, mais on fera bien de l'engager plus tard, afin que l'infanterie, c'est-à-dire l'arme qui constitue l'armée proprement dite, ait le temps de s'avancer et de se déployer pour faire suivre immédiatement la décision du combat d'artillerie de l'action énergique de l'infanterie, pour contribuer à exploiter les succès obtenus par l'artillerie avant que celle de l'ennemi ait eu le temps de se rétablir pour être de nouveau à même de prendre part à la lutte. Alors l'artillerie suivra son infanterie dans le combat de près, elle l'y soutiendra, finalement elle assurera la possession de la position conquise, et de là elle prendra part à la poursuite.

Permettez que je rende plus claire par des exemples concrets cette idée générale. Figurez-vous qu'une forte ligne de nos pièces de campagne du modèle le plus récent occupe les hauteurs de Lipa (champ de bataille de Königgrätz). Elle battra la grande route jusque vers la hauteur de Dub, avec cinquante pour cent de coups heureux, et contraindra l'assaillant — au cas où il voudrait faire suivre cette route à ses colonnes de marche — à commencer sa

canonnade préliminaire depuis la ligne de hauteurs à l'ouest de Mzan-Dub-Ober-Cernutek, afin de détourner les feux ennemis de ses colonnes de marche à lui.

Le 3 juillet 1866, l'artillerie de l'assaillant a pu et dû s'avancer jusqu'à la montagne de Roskos, afin de lutter contre les batteries du défenseur, qui s'étaient avancées jusqu'au bois de Skalka et dans le voisinage de Sadowa, et, quand ces batteries furent ramenées jusque dans la position principale de Lipa, la distance qui séparait cette position de la montagne de Roskos était trop considérable pour l'artillerie de l'assaillant, et d'ouvrir le feu à cette distance, c'eût été une dépense inutile de munitions.

Actuellement, un combat d'artillerie engagé par la grande ligne d'artillerie de Gravelotte contre la position du Point-du-Jour et de la ferme de Moscou (2500 mètres) amènerait bien vite la décision, grâce à l'effet meurtrier du shrapnel. Ce combat d'artillerie, dans la journée du 18 août, avait duré pendant toute la bataille sans que l'une ou l'autre des deux lignes d'artillerie eût reculé.

Dans mon discours, je pouvais, en me basant sur la sphère d'action de nos pièces, établir ce principe que le feu de l'artillerie à une distance de plus de 2500 pas n'était qu'une canonnade traînante. Actuellement, à cette distance-là, l'une ou l'autre des deux parties devra bientôt renoncer à continuer la lutte.

L'artillerie à cheval aussi se verra contrainte de modifier ses procédés quand il s'agira pour elle de soutenir la cavalerie dans un combat engagé par celle-ci. Jadis on pouvait admettre que l'artillerie à cheval, même quand elle commençait à agir à temps, n'avait, pendant que la division de cavalerie à laquelle elle était attachée passait de la colonne de marche à la formation de combat, tout au plus un quart d'heure ou une demi-heure pour préluder à l'attaque. On tirait de là la conclusion qu'elle devait se mettre à tirer sur la cavalerie ennemie dès qu'elle l'apercevrait, sans se soucier de l'artillerie de l'adversaire.

Actuellement, grâce à la sphère d'action plus étendue de l'artillerie, le temps que durera la canonnade préliminaire sera plus long. D'autre part, l'effet meurtrier des shrapnels de l'artillerie ennemie contre notre cavalerie nous imposera la nécessité absolue de paralyser d'abord cette artillerie, après quoi seulement nous dirigerons nos feux sur la cavalerie ennemie. D'ailleurs, cela ira de soi, si, de part et d'autre, la cavalerie est habilement dirigée, car les deux parties seront obligées de se tenir plus éloignées l'une de l'autre, et dès lors on aura plus souvent l'occasion, grâce aux plis du terrain qu'on trouvera, de cacher la cavalerie aux regards de l'artillerie ennemie. Cela n'empêchera pas de faire tirer au moins une fraction de l'artillerie sur la cavalerie ennemie dès que celle-ci se laissera prendre à portée efficace des pièces, car il n'est pas permis de jamais perdre de vue qu'il importe avant tout de battre la cavalerie, et que, si l'on atteint ce but, l'artillerie de l'adversaire tombera également entre vos mains.

Ce même principe, on devra l'appliquer également pour l'artillerie qui jouera le rôle d'arme auxiliaire dans le combat d'infanterie, et l'artillerie devra bien se garder de croire que, du moment que le duel de l'artillerie par lequel toute bataille débutera est devenu plus long et plus important, elle n'a d'autre but final que ce duel. Le but final est et sera toujours de battre l'armée ennemie; donc l'infanterie et l'artillerie devront toujours contribuer pour leur part à ce que ce but final soit atteint toutes les fois que l'occasion s'en présente, n'importe où qu'elle se présente.

Ce que nous venons de dire sur le mode d'emploi à venir de l'artillerie nous amène à parler d'un des points essentiels concernant cette arme, à savoir de la place qu'elle devra occuper dans l'ordre de marche, car il est tout naturel que, dans l'offensive, les troupes soient engagées dans l'ordre dans lequel elles arrivent. Quoique l'artillerie, mobile surtout comme elle l'est actuellement en prenant le trot, puisse dépasser l'infanterie en marche dès qu'on la porte en

avant, il ne faudra quand même pas que la distance qui la sépare de la tête de la colonne (c'est là, en effet, le premier théâtre de son action) soit trop grande, qu'un temps trop long s'écoule avant qu'elle puisse apparaître en masse suffisante; les masses d'infanterie seraient, en effet, obligées de l'attendre trop longtemps tout en étant exposées au feu du défenseur jusqu'à ce qu'elle eût détourné d'elles ce feu.

Il faudra donc que l'artillerie marche le plus avant possible. Pendant la guerre de 1870-1871, on avait déjà compris cela; les motifs qui alors rendaient la chose nécessaire n'ont fait que devenir plus nombreux, plus pressants, grâce à l'extension de sa sphère d'action. Et quelle place lui assignerez-vous en avant? me demandez-vous. Je ne chercherai pas à préciser cette place, je ne vous demanderai que de considérer ce qui suit :

Le général commandant l'ensemble des troupes aura hâte, plus encore que par le passé, d'engager toute son artillerie afin de pouvoir, à l'abri d'une canonnade fournie par le plus grand nombre de pièces possible, commencer par reconnaître l'ennemi et prendre sa résolution. Jusqu'à ce que ceci soit fait, il ne lui faudra pas, en avant de son gros, d'autres troupes que celles qui seront nécessaires pour reconnaître le terrain et servir d'escorte à cette ligne d'artillerie.

On peut même prétendre que, jusque-là, il devra lui être désagréable d'y voir plus de troupes, parce qu'elles y seront inutilement exposées au feu ennemi et qu'il ne sait pas encore s'il ne les dirigera pas de préférence vers un autre point. Pendant qu'il fera tirer par exemple son artillerie près de Dub, dans la ligne de hauteurs à l'ouest de Mzan-Dub-Ober-Cernutek, les dispositions prises par l'ennemi pourraient lui faire prendre la résolution de diriger le gros de son infanterie par Cernutek et Hnewcowes contre le flanc droit de l'ennemi, et il lui serait bien plus agréable si, au moment où il prendra sa résolution, la tête du gros de son infanterie n'arrive qu'à Milowitz que s'il commençait déjà à se déployer près de Dub.

Dès lors, ce n'est que sur la ligne de marche qu'au début l'infanterie pourra couvrir la première position de l'artillerie. L'autre aile, si l'artillerie ne prend position que sur un des côtés de la route, au cas contraire les deux ailes devront, au début, être couvertes insuffisamment par de la cavalerie.

D'ailleurs, cette escorte sera suffisante au début, car la position ennemie est fort éloignée encore; il suffira donc de faire battre le terrain, afin qu'on ne tombe point dans une embuscade.

Le peu d'effet qu'aura le combat d'artillerie à cette grande distance contraindra l'assaillant, dès qu'il disposera d'un nombre de pièces suffisant, à se rapprocher de l'ennemi alors même qu'il ne désirera pas encore engager, à la distance exigée pour les shrapnels, un combat d'artillerie décisif. Pour nous en tenir à notre exemple, la ligne d'artillerie s'avancera bientôt, soit en deux échelons, soit avec toutes ses pièces simultanément de front jusqu'à la ligne qui va de Mzan à la montagne de Roskos. Il arrivera donc fort souvent qu'elle sera de beaucoup plus avancée que les fractions de son infanterie qui tiendront la tête. Et alors, se trouvant plus près de l'ennemi, elle sera exposée à de plus grands dangers; dès lors elle devra user de prudence, en faisant exactement reconnaître le terrain sur son front et ses flancs.

Même avec la moindre portée des anciennes pièces rayées il arrivait que de grandes lignes d'artillerie étaient obligées de précéder de beaucoup leur infanterie la plus avancée. Je ne vous rappellerai que le premier mouvement en avant de Dresky avec l'artillerie de corps à Vionville, alors qu'il franchit le pont dont il a été question déjà, au moment où Flavigny se trouvait encore entre les mains de l'ennemi.

L'ouvrage du grand état-major nous parle (à la page 704) d'un mouvement semblable exécuté par l'ensemble de l'artillerie de corps du IXe corps d'armée pour se porter dans la position entre Vernéville et Amanvillers au début de

la bataille de Saint-Privat, mouvement pendant lequel elle fut surprise par l'infanterie ennemie, qui s'était embusquée et qui lui fit subir des pertes fort sensibles.

Quand le corps de la garde, dans la même bataille, fut engagé, et que la première *Abtheilung* à pied s'avança en échelons avec l'artillerie de corps, nous fûmes, pendant un certain temps, de 1900 mètres en avant de notre ligne d'infanterie, en train de soutenir la lutte. A droite, la ligne d'artillerie s'appuyait à la division hessoise, mais son flanc gauche, à Saint-Ail, n'était, pendant un temps assez long, couvert uniquement que par le régiment des hussards de la garde.

Le colonel de Dresky écrit ce qui suit, sur sa position du 18 août : « A ce propos, je voudrais qu'on évitât, en reconnaissant ses positions, de procéder avec la légèreté dont je me rendis coupable à Vernéville. La position choisie par moi était bordée à droite par une forêt. Tout absorbé par la lutte, je ne m'étais pas assuré si les nôtres occupaient cette forêt. Plus tard, j'appris qu'au moment où mes batteries prirent position le bois était encore occupé par les Français. Qu'il leur eût été facile de m'apercevoir! et, s'ils m'avaient aperçu, ç'en était fait de l'artillerie de corps du III[e] corps d'armée. J'en ai tiré cet enseignement qu'en choisissant une position il fallait toujours faire reconnaître le terrain couvert qui se trouvera à droite et à gauche par des sous-officiers ou des trompettes avant de prendre position et d'y laisser ces hommes en observation jusqu'à ce que notre infanterie eût occupé cette bande de terrain.

Rappelons également que la position de l'artillerie des V[e] et XI[e] corps, au moment où ils furent engagés, à la bataille de Sedan, était tellement éloignée des lignes d'infanterie que leur aile gauche au début ne put être couverte que par de la cavalerie.

Plus la sphère d'action de l'artillerie prendra d'extension, plus fréquents seront ces mouvements en avant isolés des grandes lignes d'artillerie de l'assaillant.

Une fois que l'infanterie s'avancera à son tour pour en-

gager le combat de près, l'artillerie ne se trouvera plus exposée, et dès lors elle engagera le duel d'artillerie décisif.

Je vous ai exposé d'une façon si détaillée mon opinion sur la manière dont, après ce duel décisif, l'artillerie devra soutenir l'infanterie dans son attaque, quand dans mes lettres sur l'infanterie je traitais spécialement l'attaque sur une plaine découverte, que je ne ferais que répéter ce que je disais alors si j'étudiais derechef ce point.

Je crois avoir suffisamment développé ma manière d'envisager l'emploi à venir de l'artillerie dans les engagements en rase campagne; si vous y ajoutez ce que précédemment déjà je vous donnais comme étant le résultat des expériences que j'avais faites à la guerre, vous pourrez formuler vous-même le système concernant l'emploi de l'artillerie combinée avec les autres armes. Quant à moi, je n'aime ni les systèmes, ni les tableaux établis d'avance; je préfère ce que j'appellerai la tactique opportuniste.

De tout ce que je vous ai dit en détail sur l'artillerie, je relèverai les thèses suivantes :

1° Il faut que l'artillerie considère comme le point essentiel de son action, qu'elle apprenne à bien tirer et ce qui s'ensuit.

2° Il faut que, dans ses manœuvres, l'artillerie tende d'abord de toutes ses forces à être à même d'apparaître en masse, et cela en temps opportun, c'est-à-dire à fournir au trot allongé des courses longues, très longues, longues même de plusieurs milles allemands, et cela en marchant par pièce en colonne et de front.

3° Ce qu'on devra éviter surtout, c'est de tenir à ce que le premier coup de canon soit tiré immédiatement après qu'on aura enlevé l'avant-train. Il n'est pas nécessaire qu'on perde inutilement du temps, mais l'essentiel est que pour ce premier coup de canon on vise bien et qu'on observe bien l'effet du tir, afin que l'on soit à même de bien régler celui-ci.

4° A mon avis, l'extension de la sphère d'action de l'artillerie aura pour conséquence que le feu, en général, sera ouvert plus tôt, le duel d'artillerie gagnera en importance et par conséquent en violence, il sera donc à supposer que l'action de l'artillerie durera jusqu'à la dernière phase du combat d'infanterie; l'artillerie, durant la poursuite, sera la dernière des armes qui cessera d'agir. Dès lors, à l'avenir, **on dépensera pour l'artillerie une plus grande quantité de munitions encore que durant la dernière guerre, et l'on devra prendre ses dispositions afin que les munitions ne soient jamais épuisées, qu'elles ne le soient surtout pas dans les moments critiques.**

Quelque ennuyeuse que soit la chose, je tiendrais à parler en détail de ce dernier point. Il me semble absolument nécessaire qu'on considère comme partie intégrante de la batterie en tant qu'unité de combat son premier échelon de caissons (trois caissons et un chariot de batterie) et de toujours le faire suivre immédiatement. Ce n'est que quand le capitaine, arrivé dans une position, voudra y faire enlever l'avant-train, qu'il pourra donner l'ordre à ces voitures de se poster sur telle ou telle aile, à moins qu'il ne les fasse se poster derrière la batterie.

Mais même les voitures du deuxième échelon ne devront pas être trop éloignées de la batterie, elles ne devront surtout pas s'en séparer trop tôt, sans quoi on s'expose à ne plus les revoir de toute la bataille. Quand le chef de l'*Abtheilung* assignera leur position à ses batteries, alors, mais alors seulement, il sera temps de donner l'ordre que les voitures des deuxième et troisième échelons se réunissent sous le commandement d'un officier et de leur assigner la place où elles devront se tenir.

Considérez, je vous prie, que le règlement, pour le feu rapide, fixe les intervalles entre chaque coup de canon à six, tout au plus huit secondes. De la sorte, tous les caissons de la batterie sans exception seront vidés en moins d'une demi-heure. Vous conviendrez qu'il peut fort bien se faire

qu'au moment critique on soit embarrassé, c'est-à-dire qu'on manque de munitions si, dès l'abord, les voitures du premier échelon n'ont pas été maintenues si près de la batterie que, en tirant systématiquement avec lenteur, on ait pu aller prendre les gargousses une à une aux voitures afin de n'être pas obligé d'entamer les caissons et de pouvoir les laisser complets en vue du feu rapide.

En effet, si vous commencez par dépenser environ la moitié des munitions contenues dans les caissons pour le feu lent et qu'en même temps les voitures du premier échelon soient à une certaine distance de la batterie (ce qui, au cours de l'engagement, pourra bien entraîner une interruption des communications entre celles-là et celle-ci), que soudain une crise se produise dans le combat qui nécessitera le feu rapide, la batterie se trouverait, en moins d'un quart d'heure, privée de munitions et, par conséquent, à la merci de l'ennemi.

Les autres échelons non plus ne devront pas se séparer trop tôt de la batterie; ils ne devront pas en être trop éloignés si l'on veut être sûr que les munitions épuisées soient toujours remplacées, si l'on ne veut pas que la circulation soit coupée par d'autres troupes.

Présentement, on peut lire dans beaucoup d'ouvrages intitulés « études » ou autrement, et de fort méritoires d'ailleurs, que leurs auteurs, pour la simple marche de guerre, alors qu'on n'entend ni ne voit encore rien de l'ennemi, assignent dans la colonne de marche une autre place aux seconds échelons qu'à leurs batteries, qu'ils les placent par exemple à la queue de l'avant-garde, voire même à celle de toute la division.

D'autres proposent même, pour le cas où l'on assignerait aux batteries des cantonnements de rassemblement dans le voisinage immédiat de l'ennemi, de faire cantonner les seconds échelons sur un tout autre point.

En présence de ces propositions, je ne peux m'empêcher de craindre qu'après une période de paix de treize ans on

ne songe de nouveau à faire adopter des dispositions artificielles qui, appliquées en temps de guerre, auraient les conséquences les plus néfastes. Figurez-vous un peu les deuxièmes échelons marchant à la queue de la division, par conséquent à 3 800, voire même à 7 500 mètres des batteries. Supposez que celles-ci reçoivent l'ordre de gagner une position au trot et qu'elles parcourent à cette allure les distances que je viens d'indiquer. En peu de temps les deuxièmes échelons seront éloignés de presque 15 kilomètres de leurs batteries, car elles ne trouveront pas un bataillon qui leur fasse place pour les laisser passer. L'infanterie, elle aussi, aura hâte d'engager l'action et ne consentira pas à se laisser barrer le chemin par ce qu'elle appellera « une colonne de munitions ». Probablement, ces batteries auront le sort que j'ai eu à Königgrätz, c'est-à-dire que, de toute la bataille, elles ne reverront plus leurs caissons.

Autre chose encore. Nous sommes assurés de dépenser à l'avenir plus de munitions que par le passé. Il est donc probable, il est même sûr que, dans toute bataille où la lutte sera quelque peu violente, l'artillerie devra, pendant la durée même de la bataille, renouveler ses munitions en puisant aux colonnes de munitions. Déjà à Saint-Privat, où nous tirâmes notre premier coup de canon à midi passé, nous fûmes obligés d'aller chercher des obus à ces colonnes pour pouvoir continuer à tirer.

Si une bataille commence, par une journée d'été, de grand matin, on pourra être sûr, comme je l'ai déjà démontré précédemment, que les munitions contenues dans les coffrets et les caissons de la batterie ne suffiront pas pour toute la journée. Ces munitions-là, le feu rapide les épuisera en moins de deux heures. A la vérité, on ne saurait se figurer un feu rapide de cette durée-là, mais le feu ordinaire (avec des intervalles de quinze à vingt secondes) les aura épuisées en quatre ou cinq heures.

Alors même qu'une batterie ne tire pas sans interruption, il faudra pourtant avoir pris ses dispositions de façon que

ses munitions puissent être épuisées dans l'intervalle de six à huit heures et que les coffrets d'avant-train puissent avoir été remplis derechef avec des munitions provenant des colonnes. Or les voitures des deuxièmes échelons ont pour destination spéciale d'aller chercher ces munitions aux colonnes. Celles-ci suivent la troupe à 7 500 mètres, voire même à une demi-journée de marche, par conséquent elles suivent la tête à la distance d'au moins 15 kilomètres. Elles pourront atteindre le point qui leur aura été assigné au plus tôt trois ou quatre heures après que le combat aura été engagé. Mais, à ce moment-là, les caissons des deuxièmes échelons des batteries devront avoir atteint ce point-là aussi, afin qu'on les remplisse, car on perd du temps à transborder des munitions, à les mener aux batteries, où on les transborde une seconde fois.

Or il est impossible de venir à bout de la besogne dans le temps prescrit si les deuxièmes échelons marchent à la queue de la troupe, même s'ils devaient réussir à trouver leurs batteries pendant l'engagement et à établir les communications entre celles-ci et les colonnes de munitions; en effet, elles n'y parviendraient au plus tôt qu'après un intervalle de trois à quatre heures. C'est pourquoi il est absolument nécessaire que les deuxièmes échelons des batteries, pendant la marche de guerre, forment une partie intégrante de celles-ci jusqu'à ce qu'elles sachent où elles devront elles-mêmes prendre position et que, d'après cela, il leur soit possible de fixer le point où devront s'arrêter les deuxièmes échelons.

Il me reste à traiter un point qui concerne tout spécialement l'artillerie. Je vous en ai, à la vérité, parlé en passant à plus d'une reprise, mais je ne saurais le passer sous silence dès que l'occasion se présente d'y revenir, car je le tiens pour important. Voici ce dont je veux vous parler :

A mon avis, il n'est pas permis à une batterie de revenir

en arrière simplement parce qu'elle a épuisé ses munitions. Si ce cas se présente, elle n'a qu'à rester au feu tout en ne tirant plus. Vous me trouverez peut-être bien cruel, bien tyrannique. Moi aussi je trouve que c'est cruel, mais il faut que cela soit. A Königgrätz, le capitaine von der Goltz donna l'ordre à sa batterie de rester au feu, et il y resta, et, en 1870, cela était formellement prescrit.

D'ailleurs, il est étonnant de voir avec quelle rapidité une batterie se procure des munitions, dès qu'elle est contrainte de rester au feu sans tirer. Von der Goltz procéda, dans le cas ci-dessus cité, « par voie d'annexion. » Le sabre au poing, il s'empara de caissons qui ne le regardaient en rien et qui ne savaient où trouver leurs propres batteries. Et, dans ce cas-là, ce n'était vraiment pas un malheur : au moins ces munitions-là furent-elles lancées sur l'ennemi, lui causèrent-elles des pertes, au lieu d'être charriées de ci de là sans servir à rien. Au demeurant, toute batterie qui aura ouvert son feu viendra volontiers en aide à la batterie voisine dont les munitions seront épuisées, et la chose ne pourra que lui être profitable.

Supposez, en effet, qu'une batterie n'ait plus de munitions et que celle d'à côté dispose encore de deux caissons complets, c'est-à-dire de quoi garnir entièrement les coffrets d'avant-train de ses six pièces. Si elle cède à la première un caisson, c'est-à-dire quinze salves, elle pourra compter qu'au moins pendant le temps que dureront les quinze salves les plus rapprochées l'ennemi sera canonné par le nombre de pièces double. Et, jusqu'à ce que ces quinze salves-là soient fournies, les munitions peut-être pourront être renouvelées.

Si, au contraire, elle ne cède pas la moitié de ses munitions, la batterie d'à côté ne pourra pas prendre part à l'action, et elle-même s'expose au danger d'être écrasée par l'ennemi, parce que six pièces seulement auront continué à tirer. Par conséquent, non seulement l'esprit de camaraderie, mais encore l'instinct de conservation personnelle

ne produisait autre chose qu'une canonnade traînante, et qu'un feu à une distance de 4 000 à 5 000 pas constituait une dépense inutile des munitions. Quand éclata la guerre de 1870, j'ordonnai aux batteries placées sous mes ordres d'éviter autant que possible d'ouvrir le feu à une distance au-dessus de 2 000 pas. Peu après, nous reçûmes du général commandant en chef l'artillerie de toute l'armée l'ordre de ne pas tirer à une distance supérieure à 1800 pas.

J'étais fermement résolu à agir en conséquence quand, le 18 août, j'abordai le champ de bataille, et mes batteries se hâtèrent de s'approcher de l'ennemi à la distance où le combat devient décisif. Au moment où le corps de la garde commença à prendre part à l'action, elles rivalisaient même entre elles à qui arriverait la première pour tirer sur les batteries que l'ennemi avait, au début, poussées en avant sur le plan incliné depuis la position de Saint-Privat. Qu'arriva-t-il? Ces batteries avancées rétrogradèrent jusque dans l'intérieur de la position, et le mouvement en avant des miennes fut arrêté par cette ligne serrée de tirailleurs poussés fort en avant dont je vous ai déjà parlé et qui, de ses trois mille chassepots, nous commanda impérieusement de ne plus bouger.

Nous voici donc au pied de la hauteur, et l'artillerie ennemie que nous avions en premier lieu à combattre était quand même éloignée de 2 200, de 2 800 et même de 3 200 pas. Que fallait-il faire? Nous approcher davantage, c'eût été passer tout droit à l'ennemi; reculer, reculer avec une ligne de cinquante-quatre pièces (c'était là le chiffre de celles qui, sur ce point, avaient commencé la lutte), c'eût été avouer que la bataille en cet endroit était perdue pour nous. Rester là sans tirer et se laisser canarder par l'infanterie et l'artillerie ennemies, c'eût été une insanité; on eût de la sorte exigé des canonniers une ténacité et un courage plus qu'humains.

Il n'y avait donc d'autre parti à prendre que d'engager le combat à des distances considérables, en dépit de ma

valeur morale, ont eu la tendance de lui fournir un appui en ayant une artillerie très forte et à remédier de la sorte à cet état de choses fâcheux. En outre, si nous considérons ce qui a été fait chez nos voisins, il semble absolument pratique d'augmenter l'artillerie. Si l'augmentation de deux batteries par corps d'armée devait, elle aussi, être insuffisante, chose que je ne saurais ni affirmer ni contester, alors il faudrait porter les *Abtheilungen* des régiments de l'artillerie divisionnaire de trois batteries à quatre.

On a fait valoir également cet autre argument contre l'augmentation de l'artillerie, qu'il y avait de grands inconvénients à augmenter le train de l'armée. Eh bien, mon cher ami, je me refuse à discuter avec des hommes qui, après les journées de Vionville, de Saint-Privat et de Sedan, donnent à l'artillerie le nom de train et non pas celui de troupe de combat.

Quand une division isolée fait marcher devant une avant-garde qui ne comprendra qu'un seul régiment, il n'est guère à supposer qu'elle lui adjoigne jamais plus d'une batterie. En ce cas, il n'est pas nécessaire de lui attribuer plus d'artillerie, car le gros de la division sera plus rapproché et pourra plus rapidement envoyer son artillerie pour soutenir l'avant-garde. Si mon avis devait prévaloir et qu'on adjoignît à chaque division un régiment d'artillerie de six batteries, alors il faudrait attribuer d'ordinaire à toute brigade d'infanterie détachée une *Abtheilung* de trois batteries.

Aux régiments qu'on détacherait, on ne pourrait, par contre, pas adjoindre plus d'une batterie.

De fractionner des batteries et d'attribuer des sections à telles ou telles unités, ceci il faudrait l'éviter absolument. J'ai indiqué les motifs qui plaident en faveur de ma proposition dans la conférence que j'ai tenue en 1869; ces motifs n'ont fait que devenir plus pressants depuis que le tir de nos pièces est devenu meilleur encore.

Pour ce qui est de l'artillerie à cheval attribuée à la divi-

sion de cavalerie, je vous ai dit ce que j'en pensais quand je vous écrivais mes lettres concernant la cavalerie. J'ai démontré qu'il était absolument désirable, dans l'intérêt de l'artillerie, de ne point fractionner l'*Abtheilung* et de toujours en adjoindre une entière pour toute la durée de la guerre à chaque division de cavalerie. Tous les motifs possibles, qu'on les emprunte à la tactique, à l'administration, à l'organisation de l'armée, militent en faveur de ma proposition. Lors de la mobilisation, on ne disloque aucune des autres armes, on ne détache aucune unité de la force d'une compagnie ou d'un escadron. On devrait le faire moins encore pour celle des armes qu'il est le plus difficile de diriger, pour celle qui a les tâches les plus difficiles à remplir.

C'est que l'ancien principe que l'artillerie à cheval devait éviter d'engager un combat d'artillerie, ce principe-là n'a plus cours. Dès 1870, les batteries à cheval attribuées à l'artillerie de corps prirent une part essentielle au combat d'artillerie, parce qu'elles étaient à même d'ouvrir le feu plus tôt que les autres (voir ce que dit le général de Dresky sur la bataille de Vionville), et non seulement elles, mais encore les batteries à cheval des divisions de cavalerie, dès qu'il s'agissait de livrer bataille (Vionville, Saint-Privat, Sedan).

Pendant la bataille, en effet, la division de cavalerie n'a nullement besoin de l'artillerie à cheval, car elle n'a de charges à faire qu'aux endroits où l'artillerie et l'infanterie lui ont préparé le terrain. C'est pourquoi le corps de la garde n'adjoignait une *Abtheilung* à cheval à sa division de cavalerie uniquement que quand celle-ci était détachée pour être envoyée devant. Mais, dès qu'on livrait une bataille, l'*Abtheilung* à cheval faisait retour à l'artillerie de corps.

Plus l'artillerie tire exactement, plus l'effet produit par son tir est meurtrier, plus il importe de mener rapidement au feu un nombre de pièces supérieur à celui dont dispose l'ennemi, plus aussi il serait fâcheux qu'on voulût, pendant la bataille, laisser l'artillerie à cheval attribuée aux divi-

sions de cavalerie inactive auprès de celles-ci jusqu'au moment où elles feront leur charge et qu'on privât la ligne d'artillerie de toutes ces pièces.

Dans la réponse que vous avez faite à ma dernière lettre sur la cavalerie, vous m'objectez que d'attribuer toute une *Abtheilung* à la division de cavalerie, cela reviendrait à rendre celle-ci trop peu maniable, à lui attacher un plomb au pied. En théorie, votre objection a l'air absolument juste, mais elle ne l'est plus dans la pratique. Trois livres sont plus lourdes que deux; d'après cela, trois batteries devraient être plus difficiles à manier que deux. Mais une division de cavalerie organisée pour agir étant isolée a bien d'autres poids à traîner, bien d'autres plombs qui entravent son vol, tels que ses ambulances et ses colonnes de vivres. En comparaison, l'obstacle que constitue une batterie en plus équivaut à zéro.

On n'aura qu'à bien tenir réunie toute l'*Abtheilung*, on n'aura qu'à observer strictement le principe qu'il ne faut l'employer qu'en masse, et dès lors il sera tout à fait indifférent, au point de vue de la mobilité de la division, qu'elle soit flanquée d'une, de deux ou de trois batteries. Mais cela n'est pas indifférent au point de vue de la vigueur avec laquelle elle soutiendra le combat. Pendant la guerre, nulle division n'a eu trop de trois batteries, c'est le contraire qui était vrai. Le général de Voigts-Rhetz n'a-t-il pas immédiatement porté l'artillerie à cheval de la cinquième division de cavalerie au nombre de quatre batteries, avec lesquelles le major de Körber, à Vionville, surprit les camps français. Ce n'est qu'en temps de paix qu'on trouve qu'il y en a trop, alors qu'on ne sait pas bien ce qu'il faut en faire.

Ce dont il faudra bien se garder, c'est d'éparpiller les batteries en les attribuant aux brigades
sont pas organisées en vue d'une
elles n'ont que rarement à agir
exception, ce cas se présentera

on pourra lui adjoindre une batterie; mais on n'en devrait pas moins établir cette règle que l'*Abtheilung* tout entière doit toujours être employée comme ne formant qu'une seule batterie.

Même quand la division envoie devant une brigade comme avant-garde, je ne lui adjoindrais d'ordinaire pas de batterie. Ces brigades de cavalerie légère n'auront, en règle générale, d'autre mission que de voir ce qui se passe, d'inquiéter l'ennemi ou les populations, d'apparaître et de disparaître aussitôt. Quand c'est là sa mission, l'artillerie sera facilement un *impedimentum* pour elle. Mais, si elle est destinée à combattre, alors on lui attribuera une batterie. La question de savoir si on le fera sera tranchée par la nature des nouvelles recueillies sur le compte de l'ennemi, le terrain et le but qu'on poursuit.

Si une brigade est partie devant sans artillerie et que la situation devienne autre, que la destination de la brigade change, alors on pourra envoyer une batterie qui devra la rejoindre. C'est ainsi que nous avons procédé en 1870. La division de cavalerie de la garde avait commencé par envoyer en avant sans artillerie sa brigade de dragons. Quand celle-ci s'approcha de la Moselle et que là le cas pouvait se présenter où elle eût à enlever ou à défendre des défilés, on lui envoya une batterie d'artillerie.

Pour moi, le cas est fort probable où toute l'*Abtheilung* de la division se verra momentanément détachée à l'avant-garde. Si, par exemple, une localité ou un défilé est barré par un détachement d'infanterie relativement faible, soutenu également par quelques pièces d'artillerie, et s'il importe d'en vivement déloger l'ennemi, on préférera de faire rapidement agir une artillerie supérieure en nombre plutôt que de faire mettre pied à terre à la cavalerie légère pour l'engager dans un combat à pied où on l'exposerait à subir des pertes trop considérables eu égard à ce point qu'il s'agit d'enlever.

Au cas où une division aurait à protéger deux routes ou

que commande le feu de shrapnels du défenseur. Il faudra donc que l'infanterie commence par s'en emparer. Mais l'infanterie chargée de cette opération devra-t-elle parcourir les derniers 500 mètres qui la séparent de la Bistritz, exposée qu'elle sera aux shrapnels du défenseur, qui les lancera en toute liberté? Croyez-vous qu'elle en soit capable. si l'effet du shrapnel est aussi meurtrier que le font admettre les résultats obtenus au polygone? Quant à moi, je ne le pense pas.

On n'aura donc d'autre parti à prendre que de poster des batteries sur la montagne de Roskos et près de Mzan, afin d'engager un combat d'artillerie et de lancer sur les batteries de l'ennemi une grêle d'obus telle qu'il sera contraint de ne plus s'occuper de l'infanterie. Cela n'empêchera pas des batteries isolées de mettre à profit de petits couverts pour chercher une position, par exemple derrière la *tuilerie*, à côté du petit bois qui se trouve auprès de la raffinerie de sucre ou bien partout où elles trouveront à se masquer afin d'ouvrir le tir avec les shrapnels pour renforcer l'effet produit par les obus. Vu la grande distance, il pourra fort bien se faire qu'une heure et plus s'écoule avant que le combat amène un résultat ; il pourra s'écouler un temps bien plus long même, si l'on ne réussit pas à régler rapidement le tir.

Je vous disais dans une précédente lettre déjà que, à en juger par les tableaux du tir au polygone, il était probable que le défenseur pourra battre de ses feux depuis Lipa la grande route jusqu'à Dub avec une telle violence que l'infanterie marchant sur cette route devra renoncer à avancer en colonne, et qu'alors la situation de cette infanterie exigera impérieusement qu'une ligne d'artillerie tire sur ces batteries de Lipa. Dès lors, il sera peut-être nécessaire que l'artillerie de l'assaillant, avant de se poster à la montagne de Roskos, prenne position à Dub. On conviendra donc que l'artillerie de l'assaillant devra tirer pendant deux heures ou deux heures et demie en tout avant que son infanterie

commandant la division. Quand une fois l'artillerie ouvrira son feu, ce général viendra, d'ordinaire, se placer à côté d'elle, car de la position élevée qu'elle occupera il pourra le mieux donner ses ordres; le chef de l'artillerie sera donc auprès de lui, et il n'en sera séparé qu'au moment où le général de division se portera de sa personne en avant avec ses dernières réserves pour prendre part à la lutte. C'est alors que viendra, pour le chef de l'*Abtheilung*, le moment le plus critique, car il devra prendre une décision des plus importantes : suivra-t-il le général à une allure rapide afin d'assurer la victoire ou bien restera-t-il dans la position qu'il occupe pour, en cas de défaite, arrêter et faire reculer par ses feux l'ennemi qui poursuivra les cavaliers de sa division et pour indiquer à ceux-ci le point où ils devront se rallier?

Permettez que je dise un mot encore sur cette question : Devra-t-on adjoindre à l'artillerie une troupe qui aura pour mission spéciale de couvrir celle-ci? Vous savez que je suis un adversaire de l'escorte spéciale permanente. En règle générale, on devra poster l'artillerie de façon que la situation générale soit telle que les troupes formées en combat la couvrent. Mais, comme d'ordinaire une *Abtheilung* à cheval sera postée à l'une des ailes de la division et qu'elle ouvrira son feu de là, il faudra que son aile extérieure soit couverte. Si la position de l'artillerie est bien choisie, elle ne sera guère menacée à cette aile extérieure. Il suffira, pour la protéger, que l'on y envoie un peloton de cavalerie, avec l'ordre d'envoyer ses vedettes assez loin en avant pour mettre l'artillerie à l'abri de toute surprise. D'enlever à la division de cavalerie une escorte spéciale assez forte pour engager un combat, ce serait enlever à celle-ci des forces par trop considérables et qui lui feraient défaut au moment où elle aura à livrer la lutte décisive.....

TREIZIÈME LETTRE

QUE FAUT-IL PENSER DE LA PROPOSITION DE NE FAIRE OUVRIR SON FEU A L'ARTILLERIE QUE PEU AVANT LE COMBAT D'INFANTERIE, MAIS ALORS DE LA FAIRE TIRER IMMÉDIATEMENT A UNE DISTANCE D'OU L'EFFET DE SES FEUX SERAIT DESTRUCTEUR?

..... Je m'attendais à votre première objection et à la question qui en découle. On est tenté de tirer du fait que l'effet des feux de l'artillerie de campagne est devenu très meurtrier cette conclusion que, grâce à cet effet, l'anéantissement de l'adversaire serait obtenu en un temps plus court; par conséquent, si l'on voulait faire attaquer l'infanterie immédiatement après, il faudrait attendre, avant de faire tirer l'artillerie, que l'infanterie se fût suffisamment rapprochée de l'ennemi afin qu'elle profitât, pour exécuter son mouvement offensif, du moment où l'effet produit par l'artillerie serait le plus efficace; l'adversaire ébranlé de cette façon n'aurait pas le temps de se soustraire à ce choc ou de se remettre et de se refaire.

J'ai entendu émettre cette idée à plusieurs reprises, et une brochure très sérieuse, parue tout récemment et qui traite de la manière de conduire l'artillerie, l'a adoptée également. On y précise même le temps qu'il faudra, et l'on admet que, pour soutenir victorieusement ce duel d'artillerie qu'on devra commencer à une distance de 2 000 mètres, un quart d'heure suffira, et qu'il faudra employer le même laps de temps pour ébranler l'infanterie ennemie. On tire de cela la conclusion que le combat d'artillerie ne devra commencer qu'une demi-heure avant le moment qu'on supposera être celui où les lignes de tirailleurs, en attaquant l'ennemi, masqueront leurs propres batteries.

Avant de discuter ce point en détail, il faut que je vous

prie de faire un retour en arrière et de vous reporter jusqu'à l'époque des Romains. Quand les triumvirs se disputaient l'empire du monde, les grandes batailles qui se livraient entre eux ne se terminaient d'ordinaire que quand l'armée qui succombait était presque entièrement exterminée. Du côté des vaincus alors, cent mille cadavres couvraient le champ de bataille, à ce que nous rapportent les historiens. Dans les siècles qui suivirent, les batailles devenaient de moins en moins sanglantes; plus les armes qu'on inventait étaient meurtrières, plus la distance devenait grande à laquelle portaient les projectiles.

Depuis que balles et boulets remplacèrent la flèche et la lance, les pertes se réduisirent encore, et cela d'une manière sensible. Frédéric le Grand (*Histoire de la Guerre de Sept ans*) nomme la bataille de Prague « une des plus meurtrières de ce siècle ». D'après lui, « les pertes de l'ennemi se montèrent à 24 000 hommes; y compris 3 000 prisonniers, et les siennes à 18 000 combattants, sans compter le maréchal Schwerin, qui seul valait au delà de 10 000 hommes. » Les Autrichiens comptaient 61 000 combattants, les Prussiens 64 000, qui prirent part à la bataille. Le nombre des morts et des blessés se monte, par conséquent, de part et d'autre, à environ trente pour cent des combattants. Au dire du roi, la bataille dura de neuf heures du matin à huit heures du soir.

Dans la bataille d'Aspern, qui dura deux jours, 75 000 Autrichiens combattaient (d'après Höpfner) contre plus de 80 000 Français (ce chiffre est celui de l'effectif des Français, déduction faite des pertes subies pendant la première journée). D'après le rapport autrichien officiel, les pertes de l'armée impériale se montèrent à près de 20 000 morts et blessés. Le bulletin de Napoléon donne les chiffres suivants : 1100 morts et 3 000 blessés; mais Höpfner, après avoir étudié toutes les pièces officielles françaises, admet que, en dehors des prisonniers, les pertes se montèrent à 42 000 combattants. Ces chiffres se répartissant sur deux

journées, la lutte a été moins sanglante à Aspern qu'à Prague.

D'après Höpfner, l'armée autrichienne était, à Wagram, forte d'environ 124 000 hommes, et les pertes se montèrent à un peu moins de 24 000. On n'a pas été à même de fixer le chiffre des pertes subies pendant cette journée par l'armée de Napoléon, forte de 180 000 hommes. Les bulletins, comme pour Aspern, parlent de 1100 morts et de 3 000 à 4 000 blessés. En tout cas, la lutte pour la bataille de Wagram, dont la durée fut également de deux jours, a été bien moins meurtrière qu'à Aspern.

Je ne sais pas si, en citant ces deux batailles, j'ai nommé les plus sanglantes des guerres napoléoniennes, mais je suis tenté de le croire. A Leipzig, du moins, les alliés ne perdirent, pendant les trois journées que dura la bataille, que 49 000 hommes sur 330 000, par conséquent un sixième de leur effectif, ce qui, par jour, fait de cinq à six pour cent.

L'un des combats les plus sanglants de ce siècle fut celui qu'on livra lors d'une sortie faite par la garnison de Fridericia en 1849, combat durant lequel l'armée schleswigeoise perdit un quart, c'est-à-dire vingt-cinq pour cent de ses combattants. Ce fut sans doute une des dernières rencontres où l'on ne combattit qu'avec des armes à âme lisse. Depuis cette époque, toutes les armées ont été pourvues de fusils et de canons rayés.

De toutes les batailles qui ont été livrées par des troupes armées de la sorte de part et d'autre, les plus sanglantes furent, sans conteste, celle de Vionville-Mars-la-Tour, livrée le 16 août 1870, et celle de Saint-Privat le 18, et, dans les deux, les Allemands perdirent, tant en morts qu'en blessés, un tant pour cent plus considérable que les Français, à savoir (chiffres de l'ouvrage du grand état-major) pour la première bataille 16 000 hommes sur 80 000 combattants, et, dans la seconde, un peu plus de 20 000 sur 210 000, par conséquent dans la première journée un cinquième, et, dans la seconde, un dixième des combattants. Dans toutes les batailles et

tous les combats subséquents, le pour cent des pertes est bien inférieur.

Nous voyons, par conséquent, que plus on s'ingénie à perfectionner les armes destinées à donner la mort, plus leur portée est grande, moins les batailles sont sanglantes. En vous disant cela, je ne vous apprends rien que vous ne sachiez déjà. Ce fait est si connu, si universellement reconnu que, il y a plus de vingt ans de cela, l'inventeur d'une nouvelle fusée prétendait, dans la préface de l'ouvrage où il décrivait son invention, que celle-ci constituait un bienfait rendu à l'humanité, vu que de la sorte il perfectionnait les armes meurtrières et que plus on les perfectionnait, moins les combats étaient sanglants.

Quand, en présence de ces faits historiques, j'entends soutenir que l'effet de l'artillerie (tir avec les shrapnels) se trouve, par les perfectionnements les plus récents, tellement augmenté qu'en moins d'un quart d'heure on obtiendra forcément l'anéantissement d'une des deux armées engagées, je me sens en quelque sorte contraint d'examiner de plus près les raisons pour lesquelles les combats étaient moins sanglants à mesure que la portée des armes devenait plus grande, que leur tir était plus exact, qu'elles devenaient plus meurtrières. De cette façon, j'arriverai peut-être à trouver un motif qui portera à admettre que réellement les perfectionnements les plus récents apportés à nos armes de guerre puissent avoir un résultat tout opposé.

Les inventions qui nous mettent à même de tirer à de grandes portées ont en premier lieu cet avantage de nous permettre d'engager également le combat à de grandes distances. Une fois le combat à distance terminé, on passe, s'il a été heureux, au combat de près. Mais, si les résultats du combat à distance font prévoir que le combat de près n'aura pas de succès, la grande distance qui sépare les deux armées permet à celle des deux qui ne croit pas pouvoir compter sur la victoire de se soustraire à la lutte subséquente avec la plupart de ses forces ou même avec

toutes. Plus les portées seront grandes, plus il sera facile de battre en retraite en temps opportun, et cela pour les fractions de troupes engagées au cours de la bataille dans certaines phases spéciales, de même que pour l'armée entière qui, en se retirant, mettra fin à toute la bataille.

A l'époque où le glaive romain si court constituait la principale arme des troupes, les combattants ne pouvaient plus se séparer une fois qu'ils s'étaient mêlés : l'anéantissement seul d'une des deux parties mettait fin à la lutte. En l'an 1870, on lançait des projectiles à des distances si considérables que Bazaine, le 18 août, put commencer la retraite avec toute son armée sans être inquiété après que Saint-Privat eût été pris d'assaut, c'est-à-dire que sa position fût devenue intenable. Ce n'est que dans ce village même qu'il y avait eu mêlée proprement dite, et c'est pourquoi les défenseurs de cette localité furent totalement anéantis (c'est-à-dire qu'ils tombèrent ou qu'ils furent faits prisonniers).

Vous pourriez peut-être exiger qu'une artillerie bien dirigée ne doit pas ouvrir le feu à des distances trop considérables, mais qu'elle cherche à amener promptement la décision à des distances moindres, c'est-à-dire qu'elle engage le duel d'artillerie, qui peut être terminé en quinze minutes, à la distance de 2000 mètres, avec les shrapnels. Vous ajouterez peut-être que, si l'on exige de l'infanterie qu'elle ne dépense pas inutilement ses munitions en tirant à de trop grandes distances, il est permis d'exiger la même chose de l'artillerie.

Les expériences que j'ai faites personnellement me permettent de vous répondre à cela ce qui suit :

Personne plus que moi ne blâmait sévèrement l'artillerie d'ouvrir le feu à des distances trop considérables. Dans la conférence que je fis le 18 mars 1869, et dont il a déjà été question, je disais qu'on ne devait attendre la décision que si le combat d'artillerie était livré à des distances au-dessous de 2000 pas, qu'à une distance au-dessus de 2500 pas on

ne produisait autre chose qu'une canonnade traînante, et qu'un feu à une distance de 4 000 à 5 000 pas constituait une dépense inutile des munitions. Quand éclata la guerre de 1870, j'ordonnai aux batteries placées sous mes ordres d'éviter autant que possible d'ouvrir le feu à une distance au-dessus de 2 000 pas. Peu après, nous reçûmes du général commandant en chef l'artillerie de toute l'armée l'ordre de ne pas tirer à une distance supérieure à 1800 pas.

J'étais fermement résolu à agir en conséquence quand, le 18 août, j'abordai le champ de bataille, et mes batteries se hâtèrent de s'approcher de l'ennemi à la distance où le combat devient décisif. Au moment où le corps de la garde commença à prendre part à l'action, elles rivalisaient même entre elles à qui arriverait la première pour tirer sur les batteries que l'ennemi avait, au début, poussées en avant sur le plan incliné depuis la position de Saint-Privat. Qu'arriva-t-il? Ces batteries avancées rétrogradèrent jusque dans l'intérieur de la position, et le mouvement en avant des miennes fut arrêté par cette ligne serrée de tirailleurs poussés fort en avant dont je vous ai déjà parlé et qui, de ses trois mille chassepots, nous commanda impérieusement de ne plus bouger.

Nous voici donc au pied de la hauteur, et l'artillerie ennemie que nous avions en premier lieu à combattre était quand même éloignée de 2200, de 2800 et même de 3200 pas. Que fallait-il faire? Nous approcher davantage, c'eût été passer tout droit à l'ennemi; reculer, reculer avec une ligne de cinquante-quatre pièces (c'était là le chiffre de celles qui, sur ce point, avaient commencé la lutte), c'eût été avouer que la bataille en cet endroit était perdue pour nous. Rester là sans tirer et se laisser canarder par l'infanterie et l'artillerie ennemies, c'eût été une insanité; on eût de la sorte exigé des canonniers une ténacité et un courage plus qu'humains.

Il n'y avait donc d'autre parti à prendre que d'engager le combat à des distances considérables, en dépit de ma

propre résolution et de l'ordre de mon supérieur. L'auteur de cet ordre, le général de Colomier, vint, pendant le combat d'artillerie, vers mes batteries, qu'il longea à cheval. Je m'excusai d'avoir ouvert le feu à cette grande distance en lui montrant l'épais essaim de tirailleurs que nous avions devant nous. Il approuva mes dispositions et me mit en garde contre l'envie d'aller inconsidérément de l'avant. « Tout à l'heure, me dit-il, presque toute l'artillerie de corps du IX[e] corps d'armée s'est fait horriblement malmener à droite du bois de la Cusse; tâchez, pour votre compte, d'éviter une catastrophe comme celle-là. » La situation était donc plus forte que notre volonté.

Plus tard seulement, quand l'action devint plus générale, que l'infanterie y prit part, nous pûmes choisir des positions plus rapprochées. Sur tout le front de bataille, le combat d'artillerie fut engagé à ces mêmes distances. La grande ligne d'artillerie de la I[re] armée à Gravelotte se trouvait à 2 500 et même à 3 200 pas des positions ennemies, et le général de Dresky nous dit dans sa lettre à propos de la position qu'il occupait ce jour-là qu'il avait réglé son tir étant distant de 3 200 pas des batteries ennemies.

De comparer l'artillerie à l'infanterie, cela n'est pas absolument juste. A la vérité, nous exigeons de l'infanterie qu'elle n'ouvre pas son feu trop tôt lorsqu'elle prend l'offensive, mais nous ne lui demandons cela que pour le cas où il nous est possible de faire tirer l'artillerie sur l'ennemi contre lequel elle s'avance. Mais présentement personne n'ira plus exiger que l'infanterie marche en rase campagne jusqu'à la distance de 500 mètres sans tirer un coup de fusil contre l'infanterie ennemie intacte encore et occupant une position. Au contraire, dans les lettres que je vous écrivis sur l'infanterie, nous sommes arrivés à ce résultat que, pendant la marche en avant de celle-ci, l'artillerie devait se charger de la protéger en tirant avec des shrapnels, et que, si l'artillerie n'était pas disponible, d'autres troupes

d'infanterie devaient la protéger en fournissant des salves à la distance d'environ 1000 mètres.

A la vérité, l'artillerie, par ses feux ouverts à de grandes distances, peut faciliter à l'infanterie sa marche en avant et lui permettre de s'approcher à courte distance sans qu'elle ait besoin de tirer un coup de fusil, mais l'inverse n'est pas vrai, car l'infanterie n'a pas une arme qui lui permette de tirer d'aussi loin que l'artillerie. Pour cette arme-ci, il n'en existe pas une autre qui tire de plus loin encore; il faut donc qu'elle fournisse elle-même à grande distance les feux à l'abri desquels elle s'approchera au moment opportun à la distance d'où elle engagera avec la plus grande chance de succès le duel d'artillerie.

En outre, l'artillerie n'a pas à tenir compte de la principale raison qui oblige l'infanterie à ménager ses munitions durant l'offensive; il est impossible de faire suivre celle-ci de ses caissons tant que dure l'attaque; l'artillerie, au contraire, peut, pendant la canonnade même, remplacer ses munitions épuisées.

Figurons-nous bien ce que c'est qu'un combat semblable aux nombreux engagements auxquels j'ai assisté, avec cette seule différence que la distance à laquelle jadis on entretenait la canonnade traînante est maintenant celle à laquelle se livrera le duel d'artillerie décisif, lequel, en un quart d'heure, devra amener l'anéantissement d'une des deux parties. Dès lors, je ne sais absolument pas comment il sera possible que l'artillerie, dans l'offensive, attende, pour ouvrir son feu, qu'une demi-heure seulement la sépare du moment où l'infanterie ouvrira un feu énergique de tirailleurs (à 500 mètres par conséquent de l'ennemi), comment il sera possible que l'artillerie ouvre son feu de suite à la distance de 2 000 mètres.

L'infanterie ne pourra pas parcourir le chemin qu'elle a à faire jusqu'à ce qu'elle soit arrivée à 500 mètres de l'objectif de son attaque, sans arrêt et bonnement comme elle ferait une étape. Il faut qu'elle marche en avant étant dé-

ployée, formant des lignes de tirailleurs, etc.; elle avancera peut-être par bonds, et la plus grande distance qu'on pourra supposer être parcourue de la sorte en une demi-heure dans son mouvement en avant se montera à la moitié de celle qu'elle parcourrait en faisant une marche ordinaire, soit 1500 mètres.

Au moment donc où l'artillerie devra commencer le duel à la distance de 2000 mètres et une demi-heure avant le combat de tirailleurs qu'on s'attend à voir commencer de suite, l'infanterie devra se trouver également éloignée de 2000 mètres de l'ennemi, par conséquent à peu près à la même hauteur que l'artillerie. Comment les deux armes pourront-elles, sans ouvrir elles-mêmes le feu, s'approcher tellement de l'ennemi, chez lequel il nous faut supposer le même armement et qui, par conséquent, pourra les couvrir de shrapnels depuis le moment où nous aurons été à une distance de 3500 mètres de lui?

L'infanterie pourra-t-elle tenir dans un feu aussi efficace sans que ses chefs s'écrient, pleins de dépit : « Mais pourquoi donc avons-nous de l'artillerie, si elle n'est pas capable d'éloigner de nous le feu ennemi? En avant l'artillerie, qu'elle se remette donc à tirer! » L'artillerie devra-t-elle donc s'abstenir de tirer afin que sa propre infanterie, décimée par le feu d'enfer des batteries ennemies, cesse son mouvement en avant, que par conséquent l'attaque échoue? Ou bien l'artillerie devra-t-elle, étant isolée, précéder l'infanterie jusqu'à 2000 mètres de l'ennemi et commencer la lutte? En premier lieu, elle agirait contrairement au principe que nous discutons, car elle ouvrirait son feu plus d'une heure avant le moment où les lignes de tirailleurs commenceront le combat par les feux. Ensuite il est permis de se demander si, en général, l'artillerie pourrait, étant isolée, se poster du premier coup si près de l'ennemi. Ce n'est qu'exceptionnellement qu'on trouvera un terrain qui vous permette de marcher à couvert jusqu'à ce qu'on ne soit plus qu'à 2000 mètres de

l'ennemi, à moins que celui-ci n'ait très mal choisi sa position défensive. Toutes les fois que ce sera là le cas, surtout quand on pourra atteindre une position si rapprochée en marchant à couvert, c'est-à-dire en surprenant l'ennemi, l'assaillant sera certainement tenté de l'enlever immédiatement. Mais si quelques endroits sur la ligne de marche peuvent être efficacement battus par les shrapnels de l'ennemi, comment l'artillerie pourra-t-elle marcher en avant contre les pièces de l'adversaire qui tireront sans être inquiétées, bien tranquillement comme au tir à la cible? Et si, de plus, il y a des obstacles sur le front de la ligne d'artillerie qui s'avance, et cela dans le terrain battu par les batteries de l'ennemi, le mouvement en avant immédiat jusqu'à une distance de 2000 pas deviendra en tout cas impossible.

Pour plus de clarté, je me reporterai avec vous à la situation non plus abstraite, mais simple et concrète du champ de bataille de Königgrätz, qui a, dans ma précédente lettre, déjà servi de base à mes considérations. Nous supposerons donc que le défenseur ait posté son artillerie sur les hauteurs de Lipa, jusqu'à la hauteur 733 à l'ouest de Langenhof, par conséquent à peu de chose près le long du chemin qui conduit de Lipa à Stresetitz. Il a détruit les ponts sur la Bistritz, et nous supposons que cette rivière roule le même volume d'eau considérable que le 3 juillet 1866. Les shrapnels du défenseur portent à 3500 mètres, par conséquent jusqu'à Zowetitz, à la tuilerie de Sadowa et à Kopanina.

L'assaillant s'avance depuis Klenitz; il doit faire une attaque de front. (Admettons, si vous voulez, que les ailes des deux artilleries se trouvent prolongées par d'autres troupes.)

Comment l'artillerie de l'assaillant parviendra-t-elle à occuper sa première position à une distance de 2000 mètres de l'ennemi? Elle ne pourra tout de même pas franchir au trot les ponts de la Bistritz qui ont été détruits et

que commande le feu de shrapnels du défenseur. Il faudra donc que l'infanterie commence par s'en emparer. Mais l'infanterie chargée de cette opération devra-t-elle parcourir les derniers 500 mètres qui la séparent de la Bistritz, exposée qu'elle sera aux shrapnels du défenseur, qui les lancera en toute liberté? Croyez-vous qu'elle en soit capable. si l'effet du shrapnel est aussi meurtrier que le font admettre les résultats obtenus au polygone? Quant à moi, je ne le pense pas.

On n'aura donc d'autre parti à prendre que de poster des batteries sur la montagne de Roskos et près de Mzan, afin d'engager un combat d'artillerie et de lancer sur les batteries de l'ennemi une grêle d'obus telle qu'il sera contraint de ne plus s'occuper de l'infanterie. Cela n'empêchera pas des batteries isolées de mettre à profit de petits couverts pour chercher une position, par exemple derrière la *tuilerie*, à côté du petit bois qui se trouve auprès de la raffinerie de sucre ou bien partout où elles trouveront à se masquer afin d'ouvrir le tir avec les shrapnels pour renforcer l'effet produit par les obus. Vu la grande distance, il pourra fort bien se faire qu'une heure et plus s'écoule avant que le combat amène un résultat; il pourra s'écouler un temps bien plus long même, si l'on ne réussit pas à régler rapidement le tir.

Je vous disais dans une précédente lettre déjà que, à en juger par les tableaux du tir au polygone, il était probable que le défenseur pourra battre de ses feux depuis Lipa la grande route jusqu'à Dub avec une telle violence que l'infanterie marchant sur cette route devra renoncer à avancer en colonne, et qu'alors la situation de cette infanterie exigera impérieusement qu'une ligne d'artillerie tire sur ces batteries de Lipa. Dès lors, il sera peut-être nécessaire que l'artillerie de l'assaillant, avant de se poster à la montagne de Roskos, prenne position à Dub. On conviendra donc que l'artillerie de l'assaillant devra tirer pendant deux heures ou deux heures et demie en tout avant que son infanterie

puisse songer à s'emparer de la Bistritz et à rétablir les ponts.

Là encore, la force des choses vous empêchera absolument de mettre à exécution la résolution même la plus ferme d'attendre, par principe, le moment où l'on pourra commencer le duel d'artillerie à la distance de 2 000 mètres. La logique des faits suit des voies tout autres que celle des déductions théoriques les plus correctes.

Nous voici arrivés à l'argument capital que je ferai valoir contre le système qu'on voudrait faire adopter de ne faire ouvrir les feux de l'artillerie qu'à la distance de 2 000 mètres en engageant de suite le duel d'artillerie décisif, et cela une demi-heure seulement avant que commence le feu efficace de l'infanterie. Qui donc vous garantit que la décision sera amenée au bout d'un quart d'heure? Êtes-vous sûr que votre artillerie pourra vivement régler son tir? Ne pourra-t-elle pas, peut-être pendant une demi-heure et davantage, manquer le but, tout en s'imaginant qu'elle l'atteint? En temps de paix, l'artillerie a une grande pratique, elle suit un système très simple pour régler le tir. Il est si facile d'observer l'effet qu'il produit. Quand la fumée de l'obus qui éclate couvre le but, on n'a pas tiré assez loin, et, quand on aperçoit le but en avant de la fumée, on a tiré trop loin; le troisième, le cinquième, au plus tard le septième coup devra l'atteindre. Voilà ce que se dit maint artilleur en se basant sur les résultats qu'il obtient au polygone.

Mais à la guerre, c'est d'abord le terrain qui joue des tours réellement comiques au capitaine commandant la batterie. Si en avant du but il se trouve dans le terrain un creux faiblement évasé qu'on n'aperçoit pas depuis la batterie et dans lequel on ne voit pas immédiatement les obus qui touchent et qui éclatent, la fumée, en s'en échappant, monte en se dissipant et laisse entrevoir le but avec une netteté si grande que celui qui observe l'effet du coup de

canon s'imagine que la vapeur se trouve en arrière du but, que par conséquent il a tiré trop loin. Quand une de ces dépressions se trouve de 500 mètres en avant du but, la batterie pourra se tromper de 500 à 600 mètres en moins pour la distance entre le coup trop long et le coup trop court et dépenser toutes ses munitions en pure perte. J'ai assisté à un tir où l'un des professeurs les plus expérimentés de l'école de tir, en pleine paix, continuait de la sorte à tirer des coups de canon trop courts de 500 pas. Dans une bataille, j'ai vu une ligne d'artillerie considérable à côté de laquelle j'étais posté qui, pendant des heures, tirait des coups de canon trop courts. A la fin, je m'en aperçus et je l'avertis de l'erreur qu'elle commettait. L'ennemi sur lequel elle tirait avait établi ses batteries sur le rebord du plateau le plus éloigné de nous; au milieu du plateau se trouvait le creux, et l'artillerie, par l'effet trompeur de la fumée, avait été portée à croire que l'ennemi était posté sur le rebord même qui lui faisait face.

Vous me direz peut-être qu'il existe d'autres moyens encore d'observer l'effet des projectiles. Le capitaine se tient, la lunette à l'œil, à l'abri du vent, sur l'aile de la batterie. En admettant que ce soit par exemple l'aile gauche, il saura que tout obus éclatant dont on aperçoit la fumée à droite du but provient d'un coup de canon trop court et que tout obus éclatant à gauche provient d'un coup de canon trop long. Cela est simple et facile. Mais, même en temps de paix, il arrive qu'une pièce se trompe de but, l'ennemi étant représenté par une ligne de pièces, et, dès qu'une de nos pièces aura par erreur visé un canon ennemi qu'elle ne devait pas viser, le capitaine forcément se trompera et arrivera à formuler des conclusions fausses.

Mais à la guerre l'observateur aura à lutter avec bien d'autres obstacles encore. Il pourra se faire que la fumée d'un coup de canon tiré par l'ennemi lui cache celle de son obus à lui; par conséquent, il ne pourra pas observer celui-ci. Si l'on canonne l'ennemi de plusieurs côtés, on pren-

dra peut-être l'obus d'une autre batterie pour le sien, on tirera une conclusion fausse et l'on tirera bien des coups de canon d'après une donnée inexacte. Après un certain temps, on s'en apercevra et l'on commencera de nouveau à régler le tir.

Mais, pendant ce temps, le feu de l'ennemi sera également devenu plus intense et il aura réussi à régler son tir. On voudra observer un coup de canon, mais la fumée d'un obus ennemi qui éclate passera près de votre lunette d'approche, elle voilera la vue et salira peut-être le verre. On le nettoiera avec son gant et l'on donnera l'ordre de tirer un autre coup de canon. A ce moment, votre cheval s'effarouchera à cause d'un obus qui aura passé tout près de lui, et l'on s'estimera heureux de n'être pas tombé de cheval au lieu d'avoir pu observer le projectile. Puis un autre obus viendra tomber au milieu de l'attelage d'un avant-train, il éclatera, les chevaux prendront le mors aux dents et se jetteront sur vous au moment où vous voudrez observer un nouveau coup de canon. Les obus ennemis tombent dru à côté de vous, de plus en plus nombreux. Vos hommes se montreront un peu agités, ils ne prendront pas la hausse avec toute l'exactitude voulue, ils viseront moins juste, et, de la sorte, vos observations n'auront plus aucune valeur.

Ce que je vous raconte là, ce sont des choses qui me sont arrivées à moi personnellement à la bataille de Sedan, quand j'eus posté les deux premières batteries de l'artillerie de corps. Elles se trouvaient derrière une haie et des arbres, et j'espérais que ceux-ci cacheraient notre position à l'ennemi. Mais nos premiers obus éclatèrent dans les branches, immédiatement en avant des pièces. Il fallait, dès lors, commencer par abattre ces arbres, qui entravaient notre tir, et cela dura plus d'un quart d'heure. Puis se présentèrent tous les faits que j'ai énumérés plus haut, et, avec cela, l'ennemi nous inquiétait considérablement.

Je n'avais d'autre parti à prendre que de faire d'abord

cesser le feu sur toute la ligne, de contrôler le pointage de chacune des pièces, puis de faire fournir des salves à chacune des batteries, afin que l'explosion simultanée de six projectiles permît de mieux voir et de mieux contrôler. Cette façon primitive de mesurer les distances se trouva être bonne, et celui qui l'avait proposée dans le temps, le colonel de Scherbening, venait à l'instant même d'être tué par un obus. Nous commençâmes à avoir bien des coups heureux; l'ennemi ne tirait plus avec calme, ses feux n'avaient plus beaucoup d'effet; bientôt nous eûmes le dessus.

Mais plus d'une heure s'était écoulée avant que nous ayons pu atteindre le but. La distance se montait, si je ne m'abuse, à 3 200 pas, ce qui ferait 2400 mètres (l'artillerie comptait par pas géométriques, mesure alors en vigueur, et ce pas constituait les trois quarts d'un mètre, et non les quatre cinquièmes, comme le pas que le règlement impose actuellement à l'infanterie). Nous étions donc à peu près à la distance qu'on considère comme étant la plus propice pour le duel meurtrier d'artillerie qui, à ce qu'on prétend maintenant, doit amener la décision en un quart d'heure.

Après que la ligne d'artillerie eût fait taire celle de l'ennemi, je me rendis auprès des autres batteries pour voir si elles atteignaient le but, et j'étais dans cette situation d'esprit qui nous entraîne facilement à intervenir d'une manière prématurée. « Mais, capitaine, m'écriai-je, vous tirez trop loin! » Le capitaine sourit et répondit qu'il n'avait pas même tiré assez loin. Je lui montrai la fumée produite par l'explosion d'un obus bien loin en arrière de l'ennemi. « Cet obus-là n'est pas de moi, » telle fut sa réponse, faite sur un ton très affirmatif. J'exigeai impérieusement qu'il tirât à une distance plus courte de 500 pas. Il le fit, et je vis qu'il avait raison.

Je lui abandonnai la direction du réglage et je constatai qu'il atteignit le but au bout de peu de temps. Ce qui me frappa, c'était qu'il ne regardait jamais le but, mais uni-

quement sa batterie, à côté de laquelle il se tenait. Je lui demandai pourquoi il agissait de la sorte, et il me répondit : « Le volontaire d'un an Klopsch suit le vol de chaque obus; il passe d'une pièce à l'autre au fur et à mesure qu'elles font feu, se place à l'abri du vent, et, après chaque coup de canon, il me fait un signe convenu. » Vous voyez qu'il y a des moyens bien différents de régler son tir. Si chaque batterie avait un volontaire d'un an doué d'une vue aussi perçante que le nommé Klopsch, le réglage serait chose facile. Il n'existe pas de recette, de règle précise et ayant cours partout. Il n'y a qu'une chose qu'il faille recommander : c'est d'acquérir la pratique de la chose, et les règles qu'on vous donne à l'école de tir ne sont qu'un point d'appui, utile d'ailleurs.

Ce fut pour moi une piètre consolation de constater que nous n'avions pas été les seuls, mes batteries et moi, à commettre de ces erreurs-là pendant la guerre pour ce qui était d'observer et de régler le tir. Tout à l'heure, je vous racontais comment j'ai vu moi-même une ligne d'artillerie voisine qui, pendant fort longtemps, tirait des coups de canon trop courts. Le général de Dresky nous écrit ce qui suit sur la part qu'il prit à l'action, le 18 août 1870 :

« Il m'a été donné de faire une autre expérience intéressante, qui prouve qu'il est possible de se tromper dans l'observation du but, malgré la lunette d'approche. Voici de quoi il s'agit : Il nous semblait que les quatre batteries de canons françaises sur lesquelles nous ouvrîmes tout d'abord notre feu le 18 août, et qui avaient pris position en avant de Montigny-la-Grange, se trouvaient placées derrière des embrasures ouvertes dans le mur d'un jardin. On ne voyait que l'éclair des décharges, et celles-ci, sans nul doute, sortaient des embrasures, et ce sont elles que nous visâmes.

« Deux jours après, nous visitâmes ce point, et nous dûmes constater que les batteries étaient postées en avant de la muraille, car c'est là que nous trouvâmes des artil-

leurs, des chevaux tués et beaucoup d'éclats de bois, tandis que nous vîmes qu'aucune meurtrière n'avait été pratiquée dans le mur et que ce que nous avions pris pour des meurtrières, c'étaient simplement des branches qui dépassaient la muraille. La distance, depuis celles-ci jusqu'à notre position du 18, était de 3 200 pas (par conséquent de moins de 2 500 mètres). Le terrain avait été labouré en tous sens par nos obus, et, si nous avions obtenu quand même de beaux résultats par rapport aux batteries ennemies, cela provenait sans doute de ce que celles-ci étaient placées trop près de la muraille, de ce que les projectiles naturellement s'éparpillent, et de ce que nous avions fait une dépense assez considérable de munitions (environ 1200 obus). »

Je pourrais vous citer d'autres officiers supérieurs d'artillerie fort bien stylés à l'école de tir, qui m'ont dit avoir fait la même expérience; mais je ne leur ai pas demandé l'autorisation de publier leurs noms, et, au demeurant, je me dis que ce que je vous ai raconté suffira bien. D'ailleurs, vous trouverez tout naturel qu'il n'est déjà pas si facile de régler le tir à une distance de 2000 à 2500 mètres, si vous considérez que 2000 mètres cela fait un peu plus d'un quart de mille et que 2500 font un tiers. Montez une fois sur une éminence, fixez un point distant d'un quart à un tiers de mille, dites-vous que là-bas, derrière une ondulation du terrain ou derrière une haie, un village, brillent les éclairs des coups de canon et que les obus vous arrivent, dites-vous que les éclairs sont la seule chose que vous voyiez, que vous commencez à faire tirer des coups d'essai, et que, pendant l'observation, vous êtes constamment dérangé. Vous ne vous étonnerez pas que dans ces conditions-là on commette des erreurs, ou pour le moins qu'on tire et qu'on observe durant un quart d'heure, voire même durant une heure entière, avant d'avoir pu régler son tir.

En tout cas, vous conviendrez qu'il est impossible de compter sûrement sortir vainqueur du duel d'artillerie

un quart d'heure après que le premier coup de canon aura été tiré. Mais qu'allez-vous faire si le duel d'artillerie engagé à 2000, à 2500 mètres n'amène pas la décision à laquelle vous vous attendiez, bien plus, s'il constitue un échec pour votre artillerie? Le général commandant le corps auquel vous êtes attaché se basera sur la perspective que vous, artilleur, vous lui aviez ouverte par rapport à l'issue de ce combat; il comptera que le duel d'artillerie prendra un quart d'heure, que le quart d'heure suivant vous l'emploirez à canonner l'infanterie ennemie. Ce général, à ce que vous m'écriviez, dira, s'il se conforme aux idées qui ont cours actuellement, au chef de l'artillerie : « Vous avez une demi-heure pour faire votre besogne; au bout de ce temps, je serai avec mes tirailleurs si près de l'ennemi que je masquerai vos feux. »

Or, au moment même où le chef de l'artillerie ouvre le feu à la distance de 2000 à 2500 mètres, l'infanterie, qui jusqu'alors s'est tenue à la même distance, abritée naturellement par un repli de terrain et où elle s'est formée en vue de l'attaque, commence son mouvement en avant. Au bout d'une demi-heure, elle se trouve à 500 mètres de l'infanterie ennemie. Mais son artillerie s'est trompée dans ses prévisions, elle n'a pas encore réussi à régler son tir. L'infanterie donc, si en général, étant donnée cette situation, elle a pu parvenir aussi loin, se trouve, au moment où elle masque son artillerie, en face de la position ennemie encore intacte, et elle se voit décimée considérablement non seulement par l'infanterie ennemie, qui n'a été nullement ébranlée, mais encore par une partie au moins de l'artillerie de l'adversaire.

La catastrophe est encore plus inévitable si les batteries de l'assaillant ont eu le dessous dans le duel d'artillerie au lieu d'être victorieuses, tandis que leur infanterie, qui comptait sur cette victoire, s'avançait contre l'ennemi. De cette façon, l'artillerie, si elle s'est trompée dans ses calculs, s'expose non seulement à être anéantie elle-même, elle

expose en outre son infanterie à se voir décimée en attendant trop longtemps pour ouvrir le feu, en ne voulant ouvrir le duel d'artillerie qu'à une distance de 2000 à 2500 mètres, de plus en se croyant assurée d'amener la décision par ses feux au bout d'une demi-heure.

En présence de ce danger, le général commandant ne donnera pas son approbation à une combinaison aussi risquée, surtout si une première fois il a éprouvé à ses dépens combien il était dangereux de la mettre à exécution. Il ordonnera bonnement à l'artillerie d'occuper celle de l'ennemi afin d'en détourner les feux de son infanterie dès qu'elle l'incommodera, et, une fois cette besogne faite, de préluder à l'attaque des fantassins au moment où il voudra l'exécuter.

Dès lors, on procédera comme actuellement pour les combats d'artillerie, sauf que les distances seront plus considérables. D'abord on engagera une canonnade, et j'entends par là le feu peu efficace qu'on est obligé d'ouvrir afin d'attirer sur soi l'attention et les projectiles de l'artillerie ennemie ou d'empêcher que celle-ci n'entrave dès ce moment la marche en avant de l'infanterie. J'ai précédemment déjà expliqué que, vu la portée actuelle des pièces, les circonstances exigeront peut-être qu'on commence cette canonnade à la distance même de 5 kilomètres et davantage.

Puis le général commandant fixera le point où il est résolu d'exécuter la première attaque. Une fois qu'il aura pris sa résolution à ce sujet, l'artillerie se portera en avant jusqu'à la limite extrême de la portée du shrapnel (par conséquent à 3500 mètres environ), et, ouvrant un combat d'artillerie en lançant des obus, elle cherchera à prendre le dessus. Ce n'est qu'au moment où l'on s'apercevra que l'artillerie l'emporte sur celle de l'adversaire que le général commandant sera à même de fixer l'instant où il fera faire l'attaque.

Alors seulement l'artillerie pourra prendre la résolution

d'engager le duel décisif par les feux. Elle s'avancera par échelons en tirant profit des couverts qu'offrira le terrain et tout en continuant à tirer. Si ce duel a pour résultat de réduire au silence l'artillerie du défenseur, alors le moment sera venu où le général commandant lancera en avant son infanterie, qui, étant formée en vue de l'attaque, n'attendait que l'ordre d'avancer. Elle ne pourra donc atteindre l'ennemi qu'une demi-heure après que le duel d'artillerie aura pris fin. Elle effectuera son mouvement en avant depuis la distance de 1500 à 2000 mètres pendant que l'artillerie couvrira l'infanterie ennemie d'une grêle de shrapnels, tout en suivant son infanterie à elle en échelons, comme je vous le disais dans mes lettres sur l'infanterie.

Par conséquent, de ce que la portée des pièces est devenue plus considérable, il ne résulte non seulement pas qu'il faille retarder plus que par le passé le moment où l'on ouvrira le feu de l'artillerie ; il en résulte, au contraire, qu'on se verra contraint d'ouvrir la canonnade plus tôt même qu'on ne le faisait jusqu'à présent. Qu'on le veuille ou non, il en résulte en outre que cette canonnade durera plus longtemps. Cela est tout naturel, car plus une arme porte loin, de plus loin aussi l'on ouvrira le feu. Je n'en maintiens, il est vrai, pas moins mon dire qu'il n'est pas permis de commencer à de trop grandes distances une canonnade inutile et que, si l'ennemi commet la sottise de dépenser en pure perte ses munitions en ouvrant le feu de si loin, on peut s'en réjouir sans l'imiter. Mais si l'adversaire, en agissant ainsi, vous atteint, alors on devra lui répondre et tirer également. En attendant, les distances deviendront plus grandes encore, grâce aux perfectionnements apportés à la construction des pièces, et la distance à laquelle jadis, en tirant, on dépensait inutilement ses munitions, sera celle où à l'avenir on amènera la décision. C'est pourquoi le combat d'artillerie devra forcément être engagé à des distances dont jadis il ne pouvait pas être question.

D'autre part, grâce à ce perfectionnement des armes de

guerre, les batailles deviendront moins sanglantes. Car, toutes les fois que dans le duel d'artillerie en dehors de la portée efficace du shrapnel on aura le dessous, le général commandant sera à même, trois fois sur quatre, d'éviter la lutte décisive, vu qu'il sera encore éloigné de 3 500 mètres de l'adversaire.....

QUATORZIÈME LETTRE

L'ARTILLERIE DEVRA-T-ELLE, A L'AVENIR, ÉVITER LES ATTEINTES DES FEUX DE L'INFANTERIE?

... Votre seconde objection ne m'a pas surpris le moins du monde, car j'ai, à plus d'une reprise, entendu soutenir que l'artillerie, depuis qu'avec les shrapnels elle obtenait à 2000 mètres un effet qui ne devient pas *sensiblement* plus considérable à une distance moindre, n'avait plus du tout besoin de se rapprocher davantage de l'ennemi et qu'elle s'exposait tout à fait inutilement à subir des pertes en s'avançant jusqu'à portée des projectiles de l'infanterie. Dès lors, ajoutait-on, elle devra, au contraire, éviter de s'exposer aux feux de l'infanterie ennemie. A différentes reprises, je vous ai écrit que je suis d'un avis tout à fait contraire, et je vous ai alors énuméré les cas où l'artillerie, selon moi, qu'on prenne l'offensive ou qu'on soit sur la défensive, ne devait pas se soustraire au feu efficace de cette infanterie. Cependant je ne saurais me dispenser de citer à l'appui de ce que j'avance, et comme argument destiné à réfuter vos opinions, différentes raisons qui n'ont pas été suffisamment étudiées par moi et qui plaident en faveur de ma thèse.

La première de ces raisons, c'est qu'à la distance de 2 000 mètres, alors que de part et d'autre les lignes d'infanterie se sont rapprochées l'une de l'autre, on s'expose à confondre amis et ennemis et à canonner ses propres troupes.

J'ai eu une fois l'occasion, après une bataille, de comparer le rapport officiel d'un capitaine commandant une batterie d'une des deux armées avec celui d'un chef de bataillon d'infanterie appartenant à l'autre. Le premier écrivait ce qui suit : « A trois heures, je pris position à la bifurcation des chemins qui conduisent à M., à L. et à N. J'ouvris le feu sur un bataillon ennemi battant en retraite sur la route de S. à N. jusqu'à ce qu'il disparût dans un chemin creux. J'ai observé que trois de nos coups atteignirent l'ennemi. Distance, 2 500 pas. »

Le rapport du chef de bataillon disait : « Je marchai depuis S. sur N. pour prendre part au combat qui se livrait, et dont le prix devait être la possession de ce village. Trois obus atteignirent le bataillon avant qu'il pût se mettre à couvert en pénétrant dans le chemin creux près de N. » Il n'est pas possible que deux rapports concordent davantage. En mesurant les distances sur la carte, je constatai que depuis la bifurcation jusqu'à l'entrée du chemin creux il y a juste 2 500 pas. Et c'est un capitaine très calme et très brave qui a pu commettre une erreur aussi grave, et cela à la distance de 1 875 mètres.

Le général de Dresky m'écrit ce qui suit sur la part qu'il prit à la bataille du Mans :

« Le 12 janvier, à la pointe du jour, l'artillerie de corps du IIIe corps d'armée reçut l'ordre de soutenir l'attaque dirigée contre la hauteur de Champagné. Par le plus grand des hasards, on avait trouvé une bonne position dans ce terrain si couvert, si coupé et qu'on ne pouvait dominer d'où que ce fût. Nous allions nous mettre à tirer sur les troupes qu'on voyait distinctement sur les champs couverts de neige, quand un de nos officiers, qui avait une lunette extrêmement bonne, m'assura, avec le ton d'un homme qui est sûr de son fait, que les troupes que nous avions devant nous étaient des Prussiens. Pour être tout à fait sûr de la chose, j'envoyai en avant mon adjudant avec deux ordonnances à cheval, et à leur

retour ils m'affirmèrent que la chose était vraie. Les Français avaient d'ores et déjà abandonné la hauteur de Champagné. »

Je vous dirai en passant que la distance qui sépare la position de M. de Dresky, près de la ferme les Morinières, de la ferme les Rumaldières, sur la hauteur de Chapagné, se monte à 2 000 mètres (voir l'ouvrage du grand état-major, tome II, page 860, plan n° 29).

De tels malentendus, où l'on tirait sur ses propres troupes, ont eu lieu, il est vrai, à l'époque également où l'on n'avait que des pièces et des fusils à âme lisse. Götz de Berlichingen ne nous raconte-t-il pas, en effet, qu'il eut la main enlevée par le projectile d'une pièce amie? Je n'ai pas besoin de vous rappeler qu'à Wagram les deux divisions du corps de Bernadotte se combattirent l'une l'autre pendant un certain temps. Mais, dans ce dernier cas, le malentendu provenait surtout de la différence des uniformes, l'une des divisions étant saxonne et l'autre française.

Cependant ces malentendus étaient extrêmement rares jusqu'au moment où l'on introduisit les armes rayées. Ils sont, au contraire, bien plus probables présentement, vu la grande distance à laquelle on ouvre le feu avec elles. Il faut donc les éviter avec d'autant plus de soin, car rien ne démoralise autant une troupe que de recevoir sur ses derrières le feu d'une troupe amie tandis que de front elle lutte contre l'ennemi. Dans deux batailles différentes, la chose m'est arrivée. Mes hommes, à la vérité, ne songeaient pas encore à fuir, mais cette résignation menaçait de se produire qui paralyse toute activité et qui s'empare de l'homme quand il est contraint de se dire : « Tout est fini. » Un certain moment, j'entendis même un des capitaines qui faisait le commandement : « Pendant le feu, volte-face! » et il allait se remettre à tirer. Vous vous figurez aisément quelle confusion impossible se serait produite si son ordre avait été suivi. Par bonheur, je l'avais entendu et j'en empêchai l'exécution.

L'impression qu'on reçoit dans ce cas est certes plus terrible encore pour l'infanterie qui attaque : le combat de près est engagé avec l'infanterie ennemie, il est des plus violents; peut-être est-ce la dernière phase de l'attaque d'un village, et voilà que sa propre artillerie la couvre sur ses derrières d'une grêle de shrapnels destructeurs, et dès lors une catastrophe semblera inévitable.

Postez-vous derechef, je vous prie, en rase campagne, sur un point qui vous semblera être une position d'artillerie dans un combat. Supposez qu'à 2 000, voire 2 500 mètres, c'est-à-dire à un tiers de mille de là, un combat d'infanterie soit engagé avec des hauts et des bas pour les deux parties qui se disputent un village ou une forêt, et demandez-vous si vous pourrez toujours dire avec certitude que telle colonne d'infanterie que vous voyez apparaître là-bas, tel groupe de quatre à six files de tirailleurs qui courent par ici appartient à votre armée ou à celle de l'ennemi. Oseriez-vous, si vous commandiez l'artillerie, y lancer des obus ou des shrapnels?

Considérez, en outre, qu'il faut avoir égard à l'éparpillement naturel des projectiles, à la vitesse plus ou moins grande de combustion des fusées, dont l'une ou l'autre aura peut-être été construite d'une manière défectueuse, dites-vous que certains projectiles pourront s'écarter considérablement de la trajectoire normale, écarts trop considérables par rapport à la nature du canon et qu'on attribuera à quelque faute commise dans le service de la pièce (dans le pointage), mais qui se produiront toujours par-ci par-là (nous nommons ces projectiles égarés des « déserteurs »), et dès lors, effrayé par les conséquences désastreuses que peuvent avoir ces coups de canon-là, vous préférerez ne pas tirer du tout. Il faudrait donc que toute l'artillerie se tienne inactive (nous supposons qu'elle a totalement réduit au silence l'artillerie ennemie) pendant que l'infanterie livre la lutte décisive, au lieu de faire pencher la balance en sa faveur en ouvrant sur l'ennemi un

feu de shrapnels destructeur (comparez le paragraphe 203 du règlement, dernier alinéa).

Pour ne pas faire de redite, je vous renverrai à ce j'ai dit dans les lettres que je vous écrivis sur l'infanterie, de la part que prendra l'artillerie à l'attaque exécutée par l'autre arme dans une plaine découverte. Je vous exposais alors que l'artillerie n'est pas exposée à être anéantie si elle s'avance à portée du feu efficace de l'infanterie, du moment que celle-ci est tenue en échec par le feu de la nôtre.

Certes, ce serait folie de se porter en avant avec l'artillerie jusqu'à 600 ou 800 mètres d'une position occupée par l'infanterie (d'un village, d'une forêt), tant que cette position ne sera pas battue par le feu de troupes d'infanterie plus rapprochées. Mais à une distance supérieure à 1000 mètres l'effet du feu d'infanterie n'est plus destructeur; il le sera d'autant moins si les troupes ennemies sont tenues en échec par notre infanterie à la distance de 500 mètres.

Pendant la guerre de 1870, les Français avaient déjà des fusils d'infanterie qui, depuis, n'ont été que peu perfectionnés sous le rapport de la portée et de la précision. Et, malgré cela, Dresky, avec l'artillerie à cheval, put, à la distance de 1600 pas (1200 mètres) de Flavigny, franchir le pont de Tantelainville en ne laissant en arrière qu'une seule pièce, qui bientôt rejoignit. Malgré le chassepot, moi aussi j'ai pu tenir bon avec toute ma ligne d'artillerie de 54 pièces de deux heures à cinq et demie, le 18 août, quoiqu'une ligne de tirailleurs très nombreux fût couchée à terre, à 1000 pas en avant de nous, qui, sans un moment d'interruption, nous envoyait ses balles.

Par contre, quand le combat d'infanterie fut devenu intense, nos batteries n'hésitèrent pas à s'approcher de bien plus près encore, et, côte à côte avec l'infanterie, elles prirent part à la lutte; certaines d'entre elles prirent même place dans la ligne des tirailleurs. De même ces batteries-là n'ont pas été anéanties qui se portèrent en avant au plus

fort du feu des tirailleurs ennemis pour enlever le *Geissberg* à Wissembourg, et à Wörth en s'avançant depuis Elsasshausen.

Dans ces cas-là, l'artillerie subira des pertes, elle aussi. Sans pertes il n'y a pas de victoire. Mais, je vous l'ai déjà dit, dans une batterie les hommes ne sont pas si près les uns des autres que dans une ligne serrée de tirailleurs, donc ils ne sont pas exposés à perdre autant de monde. Et puis un canonnier est-il plus précieux qu'un fantassin? Ne sont-ils pas tous deux combattants dans une seule et même armée? Ne dépense-t-on pas, pour instruire un fantassin, autant de peine et de temps que pour l'artilleur?

Un jour j'ai vu aux grandes manœuvres une ligne d'artillerie qui resta en position à 2 500 mètres de l'ennemi au moment où l'infanterie s'avançait pour engager le combat de près, parce que la position la plus rapprochée, distante de 1000 mètres de l'ennemi et séparée de la première par une vallée encaissée, lui semblait n'être pas assez éloignée du feu des tirailleurs ennemis. Elle se tenait là bien en arrière et tout à fait inactive, et, quand les réserves même de l'infanterie prirent part à l'action, qu'elles se trouvaient par conséquent à 500 mètres seulement de l'ennemi, l'artillerie était postée à la distance de 2 000 mètres (à plus d'un quart de mille) de ces réserves, comme si elle ne faisait pas le moins du monde partie de ce corps.

Le défenseur profita de cette inaction. Deux de ses escadrons s'avancèrent avec rapidité et beaucoup d'habileté, couverts qu'ils étaient par des forêts et des ravins, en tournant les ailes de la ligne d'artillerie, la surprirent, l'attaquèrent sur ses derrières et s'en emparèrent.

Je ne pus m'empêcher de me poser à moi-même différentes questions : Que doit donc faire le général en chef si son artillerie est obligée de rester si loin en arrière? Devra-t-il pas hasard lui laisser deux bataillons comme escorte et rendre son attaque moins vigoureuse pour couvrir l'artillerie, dont la collaboration va lui faire défaut? Comment,

les réserves ennemies n'avançaient plus qu'avec hésitation.

A la vérité, les généraux de Pape et Budritzky envoyèrent des aides de camp pour demander que l'artillerie soutînt leur mouvement en avant, mais ces aides de camp rencontrèrent les batteries qui se portaient en avant. Quelle eût bien été l'issue de ce combat si l'artillerie de la garde et celle du XIIe corps d'armée avaient voulu éviter les atteintes des feux de l'infanterie?

L'un des généraux du temps présent qui jouissent de la plus grande autorité disait un jour, en faisant la critique après les grandes manœuvres où l'artillerie, lors de l'attaque, avait évité de s'exposer aux projectiles de l'infanterie : « Voilà qui ne peut aboutir à rien; l'artillerie tirera le mieux du monde à la plus grande distance qu'il lui plaira; finalement il faudra bien qu'elle prenne sa part de la fête. »

« Prendre sa part de la fête, » c'est là le cri du cœur. La froide raison aurait beau prescrire qu'au moment décisif l'artillerie restera en arière, le cœur la pousserait en avant. Le soldat doit faire ce que lui dictent et sa raison et son cœur. L'artillerie qui, de front, s'avancerait jusqu'à la distance de quelques centaines de mètres seulement d'une lisière intacte bien occupée par l'infanterie, avec courage, mais non avec réflexion, se ferait anéantir. L'artillerie qui abandonnerait son infanterie afin d'éviter les atteintes du feu des fantassins montrerait qu'elle a beaucoup de froide raison et qu'elle la déploie dans son propre intérêt; mais elle ne montrerait pas de cœur; dès lors, ce serait une troupe dont on ne pourrait faire rien de bon.

Jusqu'ici, je n'ai fait que vous parler de la manière dont l'artillerie aurait à se comporter étant dans l'offensive. Mais les mesures qu'elle prendrait étant sur la défensive sont simplement à déduire de celles-là; au point de vue purement théorique, elles sont bien plus faciles à observer, mais dans la pratique c'est le contraire qui est vrai.

Je n'ai pas davantage exposé d'une façon détaillée mon



se porte à son secours? Vous voulez qu'il joue le rôle de spectateur afin de ne point « s'exposer » au moment où se décide le sort de la bataille, où la lutte est la plus ardente, cette lutte qui coûtera la vie à un nombre double de fantassins si l'artillerie ne prend pas part à l'action, du double moins considérable si elle agit, lutte qui, sans le secours de l'arme auxiliaire, pourra aboutir à une défaite au lieu de mener à la victoire grâce à son aide? Allez une fois proclamer la règle qu'à l'avenir l'artillerie évitera les atteintes du feu de l'infanterie. Peut-être que vous trouverez par-ci par-là quelques individus de peu de cœur qui l'observeront et qui se considéreront comme « couverts » par ce nouveau paragraphe du règlement; mais quiconque aura du cœur fera fi de votre règle au moment critique : il ira de l'avant, au secours de ceux qui combattent, sans se soucier d'aucune prescription.

Quand, à Saint-Privat, nous vîmes à notre grande surprise (car j'avais reçu l'ordre de n'engager qu'un combat traînant) notre infanterie sortir du couvert et s'avancer pour engager la lutte, quand en avançant elle masqua les feux que nous dirigions sur le village, nous ne pûmes rester un seul instant inactifs dans notre position. Je me tenais, dans ce moment-là, entre l'artillerie de corps et celle de la première division de la garde, et je causais avec les officiers supérieurs commandant l'une et l'autre. En voyant que notre feu allait être masqué, nous nous écriâmes tous trois à la fois : « Tâchons d'avancer à notre tour. »

Je donnai l'ordre à ces deux messieurs de faire avancer les batteries au fur et à mesure qu'elles seraient masquées. Mais beaucoup d'entre elles remettaient l'avant-train de leur propre autorité et se préparaient à partir avant que l'ordre leur fût parvenu. Entre autres la batterie Prittwitz, de l'artillerie divisionnaire. Elle partit au galop et remonta la hauteur. Certes, elle a subi des pertes. D'abord elle n'arriva au sommet qu'avec trois pièces seulement. Mais, dès son premier coup de canon, elle put constater que

les réserves ennemies n'avançaient plus qu'avec hésitation.

A la vérité, les généraux de Pape et Budritzky envoyèrent des aides de camp pour demander que l'artillerie soutînt leur mouvement en avant, mais ces aides de camp rencontrèrent les batteries qui se portaient en avant. Quelle eût bien été l'issue de ce combat si l'artillerie de la garde et celle du XII[e] corps d'armée avaient voulu éviter les atteintes des feux de l'infanterie?

L'un des généraux du temps présent qui jouissent de la plus grande autorité disait un jour, en faisant la critique après les grandes manœuvres où l'artillerie, lors de l'attaque, avait évité de s'exposer aux projectiles de l'infanterie : « Voilà qui ne peut aboutir à rien; l'artillerie tirera le mieux du monde à la plus grande distance qu'il lui plaira; finalement il faudra bien qu'elle prenne sa part de la fête. »

« Prendre sa part de la fête, » c'est là le cri du cœur. La froide raison aurait beau prescrire qu'au moment décisif l'artillerie restera en arière, le cœur la pousserait en avant. Le soldat doit faire ce que lui dictent et sa raison et son cœur. L'artillerie qui, de front, s'avancerait jusqu'à la distance de quelques centaines de mètres seulement d'une lisière intacte bien occupée par l'infanterie, avec courage, mais non avec réflexion, se ferait anéantir. L'artillerie qui abandonnerait son infanterie afin d'éviter les atteintes du feu des fantassins montrerait qu'elle a beaucoup de froide raison et qu'elle la déploie dans son propre intérêt; mais elle ne montrerait pas de cœur; dès lors, ce serait une troupe dont on ne pourrait faire rien de bon.

Jusqu'ici, je n'ai fait que vous parler de la manière dont l'artillerie aurait à se comporter étant dans l'offensive. Mais les mesures qu'elle prendrait étant sur la défensive sont simplement à déduire de celles-là; au point de vue purement théorique, elles sont bien plus faciles à observer, mais dans la pratique c'est le contraire qui est vrai.

Je n'ai pas davantage exposé d'une façon détaillée mon

opinion qu'étant sur la défensive on sera souvent à même d'ouvrir le feu à de très grandes distances, et cela avec succès. D'ailleurs cela ressortait de mon exemple combiné d'après le champ de bataille de Königgrätz, où l'artillerie du défenseur contraint l'assaillant depuis Lipa, à la distance de 5 000 mètres, de faire quitter dès Dub la grande route à ses colonnes de marche et de chercher pour elles des couverts ou de leur faire prendre des formations de combat.

Ce serait, en effet, une grosse faute que commettrait le défenseur s'il laissait échapper l'occasion de canonner l'assaillant avec cinquante pour cent de coups heureux, de lui causer des pertes et d'entraver sa marche en avant, ce qui doit être le principal objectif de la défensive.

Mais dès qu'il s'agira de savoir si, oui ou non, l'artillerie devra éviter de s'exposer aux projectiles de l'infanterie, la situation des troupes étant sur la défensive pourrait être envisagée tout autrement que celle des troupes qui auraient pris l'offensive, et l'on pourrait croire que l'artillerie étant sur la défensive ne devra à aucun prix s'exposer au feu de l'infanterie, vu que celle-ci tuerait ses chevaux, ce qui la rendrait incapable de se mouvoir, si bien que, l'assaillant continuant à gagner du terrain, elle serait irrémédiablement perdue.

Il faut, à la vérité, que j'émette l'avis de poster, en occupant une position défensive, les lignes les plus avancées des tirailleurs, partout où la chose pourra se faire, quelque peu en avant des lignes d'artillerie, afin que celles-ci ne soient pas trop engagées dès qu'on préludera au combat de tirailleurs. Mais, selon moi, il suffira de laisser un intervalle de 500 mètres, car les lignes de tirailleurs postées à 500 mètres en avant de l'artillerie tiendront l'infanterie ennemie éloignée d'au moins 500 autres mètres, et, à une distance de 1000 mètres, celle-ci ne pourra pas faire grand mal à l'artillerie si nos tirailleurs la tiennent suffisamment en respect.

Si l'artillerie devait se voir obligée de tirer par-dessus

la tête de ses propres tirailleurs, cette distance de 500 mètres me paraîtrait, d'autre part, être l'intervalle *minimum*. Non pas que l'artillerie fût exposée au feu de l'infanterie ennemie, mais parce que sa propre infanterie serait exposée à être atteinte par les éclats des projectiles, au cas où des obus ou des shrapnels éclateraient dans le canon même. Par conséquent, 500 mètres constitueraient la distance normale à laquelle, si on est sur la défensive, l'infanterie devrait être poussée en avant de l'artillerie.

Il va de soi que cette distance variera considérablement selon la configuration du terrain. Il pourrait se faire qu'en avant d'une faible ondulation de la hauteur qui constituera une excellente position pour l'artillerie se trouve un bâtiment ayant tout à fait le caractère d'un fort (comme par exemple le château de Villetanneuse, en avant de Saint-Denis); on le ferait occuper par l'infanterie, même s'il se trouvait à une distance de 1000 mètres de l'artillerie. Par contre, on ne fera guère avancer les tirailleurs de plus de deux ou trois cents mètres si les localités propres à les poster (les fermes, les remises, etc.), ne s'étendent que jusque-là et qu'en avant d'elles on ait un champ de tir tout à fait libre. De même, je peux très bien me figurer une position défensive dans laquelle ces points défendus par les premières lignes de tirailleurs se trouvent sur le même front que l'artillerie. C'est que tout cela dépendra du terrain. Mais, si je suis libre de choisir (par exemple au cas où j'aurais à faire établir des tranchées-abris sur une pente dénudée s'abaissant vers l'assaillant), je les ferai faire, comme je l'ai dit, à 500 mètres en avant de la ligne d'artillerie.

De là il ressort dès maintenant que, étant sur la défensive, l'artillerie ne pourra pas toujours et partout éviter les atteintes des feux de l'infanterie. En effet, même si les tirailleurs postés à une distance de 500 mètres occupent le mieux du monde ceux de l'assaillant, il n'y en aura pas moins quelques projectiles, tant égarés que tirés intention-

nellement, qui atteindront l'artillerie à une distance de plus de 1000 mètres, voire même à celle de 1600 mètres.

En outre, il faudra examiner si l'artillerie, étant sur la défensive, devra ne pas bouger de sa position au cas où l'infanterie de l'assaillant repousserait les tirailleurs du défenseur et s'approcherait de son artillerie de façon à la menacer le plus gravement possible.

Pour résoudre cette question, je commencerai par consulter le règlement d'infanterie; voici ce qu'on y lit à la page 148 : « C'est pourquoi, dans la plupart des cas, on ne trouvera que des avantages minimes à occuper des points avancés en vue de ne les défendre que passagèrement; d'ordinaire, il sera bien préférable de faire agir les forces destinées à atteindre le but qu'on poursuit en défendant une position, sinon toutes simultanément, du moins sur une seule et même ligne. »

D'après ce passage, le règlement condamne la méthode qui consiste à pousser en avant des troupes légères qui devront rétrograder si l'ennemi attaque sérieusement, et l'infanterie embusquée en avant de l'artillerie se trouvera d'ordinaire à l'endroit où elle a résolu de livrer le combat principal.

Si elle se retire et abandonne cette ligne, c'est qu'elle aura été refoulée et forcée de céder aux forces supérieures de l'ennemi. Que l'ennemi obtienne ce résultat, on ne pourra l'admettre qu'après une lutte fort longue et très acharnée, du moins pour notre infanterie, et, durant cette lutte, l'artillerie du défenseur aura, tant par les obus et les shrapnels que par les projectiles de l'infanterie l'atteignant durant le combat livré par celle-ci, perdu tant de chevaux qu'on ne pourra en général plus compter sûrement qu'elle sera en état de changer de position avec rapidité. Or, il faudrait qu'elle pût le faire rapidement, vu le voisinage compromettant de l'ennemi.

Mais ce qui est bien plus important, c'est l'effet désastreux que le mouvement en arrière des batteries s'effectuant en

ce moment-là produirait sur le moral des troupes. L'infanterie aura engagé ses dernières réserves (elle devra le faire, vu que, d'après le règlement, elle est tenue de faire agir toutes les forces dont elle disposera pour atteindre le but qu'on poursuit en défendant la position). Lorsqu'elle se verra forcée de rétrograder devant un ennemi supérieur en nombre, toutes ses unités seront près de perdre toute cohésion, parce qu'elles auront perdu un grand nombre d'officiers et d'hommes. Si l'artillerie bat en retraite avec elle, l'échec momentané que subit l'infanterie se transformera totalement en défaite. Même si l'on devait réussir à transporter les pièces, le feu de l'infanterie ennemie tuera en ce moment-là surtout un nombre considérable de chevaux aux pièces qui rétrogradent, et une grande partie d'entre elles, étant sans défense, tomberont entre les mains de l'ennemi, et tout cela parce qu'il n'y aura plus là une ligne d'artillerie qui, par ses feux, permettra à l'infanterie de se rallier, de se reformer et de se préparer à engager de nouveau le combat.

Quelle tournure les affaires eussent-elles prise à Vionville si la grande ligne d'artillerie qui avait été établie sur le front occupé d'abord par l'artillerie de corps de Dresky avait rétrogradé pour se mettre hors de l'atteinte des feux de l'infanterie ennemie au lieu de fournir, comme elle le fit, à l'infanterie serrée de près par un ennemi supérieur en nombre du double et du triple, un point d'appui, un abri derrière lequel elle put se refaire pour retourner en avant? La bataille de Beaune-la-Rolande eût-elle été une victoire pour nous si l'artillerie avait évité les atteintes du feu de l'infanterie?

Plus cette infanterie s'approche de l'artillerie, plus sûrement elle se voit atteinte par les projectiles de celle-ci. Les obus et leurs éclats iront tout droit en sifflant faire des ravages dans les rangs de l'infanterie, les shrapnels y produiront un effet destructeur; et si les ennemis devaient même avancer jusque devant les bouches des canons, le

feu de ceux-ci les refoulera au dernier moment. Quel mal y a-t-il, dès lors, à ce que l'artillerie soit momentanément réduite à l'immobilité parce qu'il y aura eu bon nombre de chevaux de tués? A ce moment-là elle ne doit pas faire des évolutions, elle n'a qu'à tirer, qu'à refouler l'ennemi par ses feux et à se maintenir dans sa position.

Aussi M. de Dresky dit-il fort justement dans sa lettre déjà citée que de front il n'est pas possible d'enfoncer une ligne d'artillerie et que celle-ci tient lieu de réserves destinées à recueillir les troupes battant en retraite.

Donc quand elle est sur la défensive, l'artillerie a encore moins de raisons d'éviter les atteintes du feu de l'infanterie que quand elle prend l'offensive; elle ne l'évitera surtout pas quand sa propre infanterie se verra refoulée. Les raisons qui plaident en faveur de ma thèse n'ont fait que gagner en importance par suite des perfectionnements apportés à la construction des pièces depuis la dernière guerre, car, avec ses shrapnels et ses obus de nouvelle construction, l'artillerie, plus encore que par le passé, pourra compter que de front il est impossible de l'enfoncer.

Vous me direz peut-être que j'émets là un principe connu de tous et que personne ne conteste (comparez le règlement au paragraphe 195, premier alinéa). Mais depuis quelque temps je trouve dans des brochures et des articles émanant d'auteurs fort entendus et que j'approuve sur tous les autres points, je trouve, dis-je, qu'en beaucoup d'endroits ils proposent pour l'artillerie des évolutions et des changements de position en arrière, même quand elle est sur la défensive. Dès lors la peur me prend qu'au cours d'une si longue période de paix nous pourrions, par des déductions par trop raffinées, devenir artificiels et, à force de manœuvres et d'évolutions factices, oublier ce qui est simple, ce qui mène franchement au but, et reléguer à l'arrière-plan la chose capitale, l'impression exercée sur le moral des troupes.

L'un des ouvrages récents les meilleurs, intitulé « De

la direction des manœuvres et du combat d'artillerie » (Hanovre, 1883), démontre d'une manière irréfutable la haute importance du réglage du tir. Plus le réglage a gagné en importance, plus l'artillerie est devenue stable. Elle ne peut pas exercer d'action tant qu'elle évolue, et, après l'évolution, elle perd du temps encore, celui dont elle a besoin pour de nouveau régler son tir. Cela constitue un des côtés faibles de l'assaillant que son artillerie soit obligée d'évoluer, c'est-à-dire d'aller en avant d'une position à l'autre. La défensive devra donc tirer profit de cette faiblesse et faire valoir sa force à elle, qui est l'immobilité.

Cela ne veut pas dire que l'artillerie du défenseur ne doive jamais interrompre pour un certain temps le duel d'artillerie quand celle de l'assaillant commencera à prendre le dessus, qu'elle ne doive jamais ménager ses feux, soit pour bien laisser s'engager trop avant les batteries ennemies qui s'avanceront afin d'ouvrir de plus près un feu plus efficace, soit pour prendre part au combat d'infanterie décisif. Mais à cet effet il suffira, dans la plupart des cas, de faire rétrograder les pièces de quelques pas en arrière de la hauteur où elles seront postées, et, pour cela, il n'est guère besoin de faire beaucoup d'évolutions. A de grandes distances même, il suffira de cesser simplement le feu. Quand à Sedan je fis éteindre le feu d'une de mes lignes d'artillerie pour contrôler le pointage en me rendant d'une pièce à l'autre, l'ennemi bientôt cessa de tirer sur nous. J'imagine qu'il se figurait que nos pièces avaient abandonné la position (distance : 2 500 mètres).

Vous m'objecterez peut-être que l'artillerie ne pourra pas rester postée éternellement dans n'importe quelle position défensive, même si le général commandant en chef devait se décider à battre en retraite? Eh oui, du moment que l'ordre est donné de battre en retraite, l'artillerie n'est plus maîtresse de prendre des résolutions en toute indépendance, et dès lors on fera bien de ne pas

l'exposer au feu efficace de l'infanterie, car le général commandant en chef ne saurait choisir de plus mauvais moment pour décider le mouvement rétrograde que celui où son artillerie est exposée à ces feux.

Même aux grandes manœuvres, un corps de troupes comprenant différentes armes ne peut pas opérer sa retraite aussi rapidement qu'une compagnie dont le capitaine se contentera de faire le commandement : « Bataillon, demi-tour! » Pour tout le corps de troupes, il faudra prendre toute une série de dispositions et diriger l'opération. A la guerre, le chef d'un tel corps de troupes, avant de faire commencer la retraite par ses régiments, devra diriger vers tel ou tel point son train, ses bagages, ses ambulances volantes et quelquefois aussi ses colonnes de munitions.

Si l'artillerie se voit menacée du feu efficace de l'infanterie ennemie avant que tous ces services accessoires se soient mis en mouvement, alors il est d'ordinaire trop tard pour opérer la retraite en bon ordre, il en résultera une retraite désordonnée et qui coûtera beaucoup de monde. Les pièces dont quelques chevaux auront été tués après qu'on avait remis l'avant-train tomberont sans doute dans ce cas entre les mains de l'ennemi avant qu'on ait eu le temps d'enlever les harnais à ces bêtes.

C'est pourquoi il faudra se décider à battre en retraite avant que l'attaque de l'ennemi soit avancée au point qu'il en résulte un combat d'infanterie acharné ou bien après qu'on aura repoussé cette première attaque, pendant le temps que l'assaillant emploiera à prendre ses dispositions en vue d'un nouveau choc violent (voir les détails que je donne à ce sujet dans ma dixième lettre).

Dans ce cas, à la vérité, le chef du corps de troupes commencera par faire rétrograder l'artillerie et lui assignera une nouvelle position d'où elle entravera le mouvement en avant de l'ennemi et d'où, en ouvrant le feu, elle indiquera aux autres troupes dans quel endroit elles devront se reformer.

Mais il y a des exceptions à cette règle-là aussi. L'artillerie n'ira pas occuper une seconde position en arrière de la première dans le cas, par exemple, où l'ennemi n'aura pas du tout encore commencé l'attaque, où l'artillerie du défenseur commandera un défilé que devra franchir l'assaillant et qu'il ne pourra pas franchir tant que l'artillerie reste en position. Dans ces cas-là et d'autres semblables, on laissera l'artillerie, protégée par la cavalerie, la dernière en face de l'ennemi, jusqu'à ce que toutes les autres troupes, le train comme l'infanterie, aient gagné une avance telle que l'ennemi ne pourra plus les atteindre ce jour-là.

Mais on ne laissera pas l'artillerie dans sa position jusqu'à ce qu'elle soit menacée de trop près par le feu de l'infanterie ennemie. Dans ce cas-là et d'autres du même genre, on pourra quelquefois, afin de gagner du temps, faire vigoureusement canonner l'ennemi qui vous poursuit par l'artillerie de l'avant-garde, qui devra, à cet effet, être renforcée dans certains cas même par toute l'artillerie de corps.....

QUINZIÈME LETTRE

QUESTIONS A L'ORDRE DU JOUR TOUCHANT L'ARTILLERIE

1° Artillerie de réserve. 2° Réglage du tir depuis un point situé en arrière de la position d'où l'on va ouvrir le feu. 3° Salves de batteries. 4° Positions échelonnées. 5° Feux croisés. 6° Couverts pour les avant-trains et les pièces. 7° Artillerie à cheval. 8° Suppression de l'artillerie de corps.

..... 1° La conclusion que vous tirez de ce que j'ai dit précédemment est juste. J'ai exposé que les perfectionnements apportés aux feux de l'artillerie ont entraîné la suppression de l'artillerie de réserve. Oui, vous avez raison, je pense également que les perfectionnements apportés

à l'arme depuis notre dernière guerre ne peuvent qu'être une raison de plus pour nous de faire jouer dès le début du combat le plus d'artillerie possible et de ne pas retenir en arrière une réserve d'artillerie (comparez le paragraphe 195 du règlement et ce que j'ai dit à ce propos dans mes lettres précédentes).

Mais vous m'objectez que, vu l'effet destructeur du shrapnel, le duel d'artillerie aura pour la partie vaincue une issue tellement néfaste qu'il ne lui restera plus d'artillerie du tout pour prendre part au combat de près qu'engagera l'infanterie, du moment qu'il n'aura pas formé une réserve d'artillerie. Mais je vous ferai observer que le duel d'artillerie, s'il devait réellement avoir une issue aussi funeste, amènera probablement l'anéantissement de celle des deux parties qui aura mis en position des pièces en nombre inférieur.

Ayez une seule batterie de plus que l'ennemi et vous pourrez déborder et prendre en flanc sa ligne d'artillerie ou l'écharper, et cela seul, dès le début du combat à la distance du tir efficace des shrapnels, pourra faire pencher la balance en votre faveur, et, si l'on en croit les données fournies par l'école de guerre, l'anéantissement de l'adversaire ne se fera pas attendre si, dès qu'on commence à prendre le dessus, on en profite pour concentrer convenablement les feux. Ne nous a-t-on pas dit que cela ne prendrait qu'un quart d'heure? Quant à moi, je ne crois pas, comme je vous le disais dans une autre lettre, que le duel d'artillerie ressemblera à ce fameux combat que se livrèrent deux lions et qui se termina par ceci, que les combattants s'entre-dévorèrent, je ne le crois pas, parce que, d'après moi, on se canonnera d'ordinaire d'abord à de très grandes distances et que les combats, d'après la loi naturelle que nous avons vu confirmée si souvent, seront moins sanglants, grâce aux perfectionnements apportés aux armes à feu.

Mais, si réellement il ne fallait qu'un quart d'heure à

l'une des artilleries pour anéantir l'autre, il faudrait pour cela même chercher d'autant plus à faire agir le plus vite possible toutes les pièces réunies dès que l'assaillant a résolu d'attaquer, qu'il a choisi le point où il attaquera et que le défenseur verra se développer l'attaque. Car si de deux artilleries d'ailleurs égales l'une laissait un tiers de ses pièces en réserve, les deux premiers tiers seraient rapidement anéantis par l'adversaire disposant d'un nombre supérieur de canons, et cet adversaire, par après, aurait d'autant plus vite fait d'anéantir également le dernier tiers.

Dès lors, me dites-vous, en raisonnant de la sorte, les autres armes ne devraient pas non plus former des réserves; elles ne devraient pas même former plusieurs lignes, mais il faudrait, au contraire, qu'elles tendent à se porter sur la première ligne de suite avec tous leurs combattants. Mais la comparaison n'est pas juste.

Pourquoi les autres armes forment-elles des lignes et des réserves? 1° pour recueillir et rallier des troupes qui n'ont plus de cohésion, afin qu'elles reforment leurs unités et soient de nouveau en état d'engager le combat, car des troupes d'infanterie et de cavalerie qui ont perdu toute cohésion dans le combat non seulement sont affaiblies et peu solides en face de forces s'avançant en ordre serré et intactes encore, bien plus, elles sont absolument à leur merci; 2° pour pouvoir tirer parti d'une débandade se produisant chez l'ennemi et finir de l'anéantir; 3° afin de disposer encore de troupes si des cas imprévus nécessitaient leur emploi sur un point nouveau du champ de bataille.

Les deux premiers motifs n'existent pas pour l'artillerie; le troisième perd de son importance au fur et à mesure que s'étend la sphère d'action de l'arme. Quand l'artillerie était obligée de s'approcher de l'ennemi à la distance de 1000 pas si elle voulait obtenir un tir efficace, lorsqu'il pouvait fort bien lui arriver de n'être plus qu'à

400 pas de l'ennemi qui la menaçait avec de l'infanterie et de la cavalerie, on ne pouvait pas compter avec sûreté d'être à même d'employer sur un autre point la fraction de l'artillerie qu'on avait une fois engagée. Il fallait la considérer comme étant « dépensée ». Mais plus l'artillerie tire loin, moins elle est « dépensée », plus elle reste, pendant le temps même où elle combat, à la disposition du général en chef. Il lui est possible encore de faire remettre l'avant-train et d'employer les batteries sur un autre point.

Dans la lutte que soutint le corps de la garde à Sedan, il fallut faire l'évolution appelée « prolongement des ailes ». La batterie Roon était postée à l'aile droite de la troisième *Abtheilung* quand elle reçut l'ordre de se rendre à l'aile gauche de la division. Elle remit l'avant-train pour reculer, puis longea au trot les autres batteries et prit position à leur gauche, et cela au milieu d'un feu de chassepots très vif et à portée efficace, dont l'un des projectiles avait atteint le capitaine au bas-ventre peu après qu'on eût enlevé l'avant-train.

Dans la même bataille, toute l'*Abtheilung* à cheval s'est rendue à la même allure depuis l'extrême aile droite jusqu'au centre, où elle a été engagée, pour retourner plus tard à l'aile droite, la troisième batterie allant même jusqu'à l'extrémité de cette aile. La deuxième *Abtheilung* à pied de l'artillerie de corps a très bien pu quitter sa première position à la droite de la première *Abtheilung* pour se rendre dans la seconde à sa gauche.

Mais, même si à l'avenir le feu ennemi devait être bien plus violent qu'il ne le fut à Sedan, on pourrait quand même disposer d'une ligne d'artillerie qui aura déjà engagé la lutte, pourvu qu'elle occupe une position quelque peu couverte. La distance à laquelle elle aura ouvert le feu sera plus considérable encore, elle n'aura donc qu'à cesser de tirer et à ramener ses pièces en arrière, et l'ennemi ne la verra plus et ne tirera plus sur elle (ce fut mon

cas à Sedan, comme je vous l'ai déjà dit), et c'est à ce moment-là qu'elle devra se transporter ailleurs.

Quant à l'artillerie qui, à une faible portée du shrapnel, sera engagée en plein dans le duel d'artillerie, celle-là, on ne sera, dans un pareil moment, pas du tout tenté de l'employer ailleurs, car la violence même de la lutte constituera la meilleure preuve qu'elle est postée au point où l'on en a le plus impérieusement besoin.

Ajoutez à ceci que plus loin elle tire, moins elle aura besoin de se déplacer pour ouvrir le feu ailleurs. Même les pièces avec lesquelles nous entrâmes en campagne en 1870 pouvaient, quand elles étaient postées au centre sur le front d'un corps d'armée, porter secours sur tous les points où ce corps avait engagé le combat sans bouger de leur place, simplement en dirigeant leurs feux vers ce point. Depuis la position de Saint-Privat qu'occupaient les batteries de l'artillerie de la garde, celles du centre tiraient par delà la grande route sur des masses ennemies qui s'avançaient contre l'aile gauche du corps, puis, plus tard, à droite, sur des ennemis qui dirigeaient un choc violent contre la division hessoise; de même à Sedan elles tiraient sur des ennemis qui attaquaient l'extrême aile droite du corps, puis contre d'autres qui se dirigeaient vers son aile gauche.

Actuellement, la sphère d'action s'est élargie encore; donc l'artillerie, tout en ne changeant pas de position, sera à même de porter secours sur des points plus éloignés encore. Par conséquent, un corps d'armée devra toujours chercher à faire ouvrir le feu par toute son artillerie réunie. S'il voulait garder en réserve de l'artillerie qui pourrait encore trouver place dans la position, il agirait comme ces stratégistes de l'ancien temps qui postaient des réserves hors des limites du théâtre de la guerre (comme le corps posté à Halle en 1806), tant que Napoléon ne leur eût pas prouvé qu'on ne saurait jamais avoir trop de troupes pour livrer bataille.

A certains égards, il n'en sera pas de même d'une armée entière; la pièce de campagne n'a pas encore une portée telle que depuis une seule et même position il lui serait possible de battre le front de bataille d'une armée tout entière. Pour elle, il pourrait plutôt paraître opportun de disposer d'une réserve d'artillerie pour le cas où la nécessité apparaîtrait de déployer une vigueur particulièrement considérable sur l'une ou l'autre aile de l'armée. Mais une armée comprenant des corps nombreux tiendra en réserve un certain nombre de corps d'armée entiers, et les batteries de ces corps constitueront pour elle la réserve d'artillerie dont elle pourra peut-être avoir besoin. C'est ainsi que, dans la bataille du 18 août 1870, le IIIe corps d'armée, qui de toute la journée n'a pas pris part à l'action, dut envoyer en avant son artillerie de corps dans la position de Vionville.

Pour répondre à votre dernier argument en faveur de la formation d'une réserve, que le duel d'artillerie étant fort violent on courrait risque après une bataille de n'avoir plus d'artillerie pour la journée du lendemain, je vous ferai finalement remarquer qu'il importe uniquement de vaincre dans la première bataille. Si vous êtes vaincu dans celle-ci, de toutes vos pièces celles-là tomberont aux mains de l'ennemi dont les attelages et les servants auront été tués par les shrapnels. Si, au contraire, vous êtes victorieux, eh bien! vous n'aurez qu'une chose à faire : c'est de vous procurer immédiatement une nouvelle artillerie pour remplacer celle qui aura été ruinée par le feu ennemi. Vos pièces n'auront pas souffert du tout des shrapnels, les chevaux seuls et les hommes auront succombé. Nous attellerons par conséquent à nos pièces les chevaux des caissons vidés, qui pourront parfaitement se contenter de deux chevaux, et, pour servir les pièces, nous prendrons les hommes qui escortaient les caissons. C'est ainsi qu'après la bataille de Saint-Privat les colonnes de munitions du corps de la garde cédè-

rent 200 chevaux aux batteries. Dresky doit également avoir complété par ce même procédé ses batteries à cheval après la bataille de Vionville, car elles avaient perdu les trois quarts de leurs chevaux, et pourtant nous les voyons prendre part à l'action dès le 18 août.

2° La deuxième question du jour que vous mentionnez est celle-ci : « Devra-t-on régler le tir depuis un point situé en arrière de la position d'où l'on va ouvrir le feu? » J'avoue que je m'en suis beaucoup occupé aussi. Autant que je sais, on espère obtenir de brillants résultats en opérant de la sorte. S'il est une vérité irréfragable, c'est celle-ci : dans le duel d'artillerie, celle des deux qui aura su régler la première son tir sera à peu près sûre d'imposer silence à l'autre. Cette vérité a donné naissance à l'idée suivante : on commencera le feu à une distance très grande, simplement pour régler le tir; puis on tirera sur une position qu'on comptera occuper tout à l'heure pour le duel décisif; par la différence entre les deux distances, on obtiendra celle où se trouve la nouvelle position par rapport à l'ennemi; là-dessus on se rendra, peut-être avec les pièces chargées et les hausses toutes mises, à l'allure la plus rapide, dans la nouvelle position, et l'on commencera le duel d'artillerie avec des pièces dont le tir sera tout réglé contre un ennemi qui, lui, aura encore à régler le sien. Exemple : je tire sur l'ennemi à 5 000 mètres, je choisis une hauteur où je me rendrai pour me mettre en position, je règle mon tir sur cette hauteur, je trouve qu'elle est éloignée de 3 000 mètres, et, dès lors, je sais que cette position sera distante de 2 000 mètres de l'ennemi.

Je vous avouerai que cette idée est tellement séduisante qu'au premier abord moi aussi je l'acceptai. Mais plus je l'approfondissais au point de vue de l'application, plus la conviction s'affermissait en moi que rarement la chose sera possible. Tout d'abord on devra se dire que la position plus rapprochée de l'ennemi où l'on compte se rendre

sera occupée par celui-ci, que, dès lors, on ne pourra pas y aller, ou bien elle sera occupée par nos troupes, et, pour cela, il ne sera pas possible de tirer dessus; on ne pourra donc employer cette méthode que grâce à un concours de circonstances exceptionnelles, dans le cas où, avant que nos troupes aient occupé la nouvelle position, nous eussions dû tirer dessus parce qu'elle était en la possession de l'ennemi.

Ou bien il faudrait qu'on eût eu le temps d'envoyer un officier à 3000 mètres en avant pour donner l'ordre aux troupes occupant la position de se ranger de côté afin d'éviter les projectiles qu'on va y lancer, et, quand elles auront opéré ce mouvement, il faudrait que l'infanterie ennemie ne mît pas à profit l'occasion de s'y porter vivement et de prendre possession du terrain évacué.

En outre, il faudrait que la nouvelle position se trouvât directement dans la ligne de tir de la première, car, sans cela, il serait impossible de calculer la différence. De plus, le front de l'artillerie ennemie devrait se trouver dans une seule et même ligne, et le front de la nouvelle position que nous serions dans l'intention d'occuper devrait être, dans toute son étendue, exactement parallèle au front ennemi, sans quoi la distance serait toute différente pour l'une des ailes que pour l'autre.

Mais, lors même que toutes ces conditions devraient se trouver remplies, il me faudrait soulever des doutes et vous adresser les questions suivantes :

1° Quand nous croirons avoir réglé notre tir à 5000 mètres, mais que nous nous serons trompés vu la grande distance, que faire alors? Si nous avons, par exemple, tiré trop loin de 300 mètres ou que nous croyions avoir touché le but, ce qui est fort possible à la distance de 5000 mètres, nous tirerons trop loin de 300 mètres aussi quand nous aurons occupé la seconde position à 2000 mètres de l'ennemi, qui, lui, nous décimera sans que nos feux produisent le moindre effet sur lui, car nous tirerons par-dessus sa tête au lieu de lui imposer silence par l'effet de notre feu.

2° Que fera-t-on si l'artillerie de l'ennemi, qui paraissait, à la distance de 5 000 mètres, être postée sur une seule et même ligne, a établi chacune de ses batteries à une distance différente? On ne profitera que vis-à-vis d'une seule batterie de ce qu'on a réglé d'avance son tir, tandis que les autres vous écraseront.

3° Si, avançant au galop, à fond de train ou à n'importe quelle allure vers la position, on ne trouve pas de suite le point sur lequel on a réglé son tir, que fera-t-on alors? Et ces choses-là peuvent fort bien arriver, car, vu de loin, le terrain a un tout autre aspect que quand on le traverse. Je n'ai qu'à vous rappeler la chasse aux perdrix, à vous qui êtes un Nemrod passionné. Combien de fois n'arrive-t-il pas qu'on descend une perdrix; elle tombe dans les tiges des pommes de terre, là-bas, à côté de certaine fleur jaune. On se transporte à cet endroit, et, se trompant de fleur, on passe des heures entières à chercher vainement le gibier. Allez-vous, avec une *Abtheilung* partie au galop, vous mettre à chercher pendant des demi-heures le point où vous allez mettre vos pièces en batterie? Mais, pendant ce temps, l'ennemi aura vite fait de vous anéantir.

4° Vue de derrière seulement, la nouvelle position vous aura paru appropriée à votre dessein, qui était de pouvoir bien prendre l'ennemi corps à corps. Une fois que vous y serez arrivé, vous constaterez que de là il est impossible de même l'apercevoir. Que ferez-vous alors? Vous courrez de ci de là avec vos hausses mal prises, et, tout en recevant les décharges de l'artillerie ennemie, vous chercherez une position. C'est la pire chose qui puisse vous arriver.

5° Supposons que vous trouviez votre position, mais que vous constatiez qu'une seule de vos batteries (pour ne pas dire une seule de vos pièces) y trouve place. Vous aurez affaire à un terrain dont la configuration sera telle que les autres pièces devront se poster soit en avant, soit en arrière, et que, dès lors, elles ne pourront pas tirer à la distance qu'on aura obtenue. Une seule de vos batteries, dans ce

cas, tirera bien; toutes les autres n'atteindront pas le but et auront le dessous.

Ce sont là des événements fâcheux qui entraveront notre tir et qui le rendront même absolument inefficace si nous donnons suite à la proposition de certains exaltés épris surtout du procédé que je critique en ce moment. En effet, ils demandent qu'on se porte en avant, nos pièces étant toutes chargées de shrapnels, qui, dès lors, devront être réglées, et dont la première décharge, si les circonstances fâcheuses énoncées plus haut devaient se présenter, serait absolument perdue. Si l'on ne chargeait qu'avec des obus, on pourrait au moins changer la hausse si l'on était contraint de mettre les pièces en batterie sur un autre point que celui qu'on avait choisi; mais, une fois que le shrapnel est réglé, il n'y a plus rien à y faire, du moment que le projectile se trouve dans le canon.

Abandonnons les déductions abstraites et revenons au champ de bataille de Königgrätz et à la situation qui, à plusieurs reprises déjà, a servi de base à nos démonstrations. Supposons donc que l'artillerie du défenseur se trouve sur la hauteur de Lipa, celle de l'assaillant sur la montagne de Roskos, et que cette dernière ait réglé son tir à 4 000 mètres. L'infanterie de l'assaillant s'est emparée des ponts sur la Bistritz, elle a occupé le bois de Skalka et pénétré dans la forêt de Hola. On est parvenu à prévenir cette infanterie que son artillerie va régler son tir sur l'arête saillante qui descend de Cistowes vers le bois de Skalka et que l'infanterie ait à ne pas occuper cette saillie. On croit y trouver, à la distance de 1780 mètres de la montagne de Roskos, un point d'où l'on pourra bien tirer sur l'ennemi posté à Lipa, et c'est sur ce point qu'on règle son tir.

Il se trouvera un peuplier sur cette arête qui se dessine nettement sur l'horizon, si bien qu'il est impossible d'admettre n'importe quelle erreur qui pourrait vous être préjudiciable. Il ne saurait être question de se porter en

avant au galop, car il s'agit de franchir la Bistritz. Mais près du bois de Skalka on trouvera un point de passage situé dans un angle mort, parce que l'ennemi, depuis Lipa, ne peut pas l'apercevoir. C'est là qu'on franchira la rivière, puis on se déploiera, et, faisant front *Abtheilung* par *Abtheilung*, on arrivera près du peuplier.

Pourra-t-on, depuis ce point, réellement voir l'ennemi, et, si même une des batteries le pouvait, les autres le pourront-elles? Lisez un peu, dans la description de la bataille de Königgrätz, le passage qui a trait à cette partie du théâtre des opérations, et vous verrez combien de fois nos batteries ont dû changer de place parce qu'elles ne pouvaient pas bien voir l'ennemi. Dans le cas que nous supposons être le nôtre, les ailes devront se porter plus avant que le centre en formant un demi-cercle pour pouvoir tirer. Mais si, selon notre supposition, les pièces sont chargées avec des shrapnels dont les fusées auront été réglées, il ne leur restera rien d'autre à faire que de tirer sans viser. De cette façon, elles auront bien nettement trahi leur présence à l'ennemi avant d'avoir pu commencer leur feu en pointant.

J'admets parfaitement que le cas puisse se présenter où l'on aura trouvé un point sur lequel on aura commencé par tirer et dont on aura ainsi fixé la distance, point que, par après, notre infanterie aura occupé et auquel on se rendra afin de le reconnaître. On y trouvera une position couverte, située en arrière d'une haie entourant un village, derrière une hauteur. On pourra également y faire arriver les pièces à couvert, sans que l'ennemi s'en doute. Mais un tel point n'offrira que rarement un emplacement pour plus d'une seule batterie. Qu'on l'y mène, cette batterie unique, mais sans qu'elle ait chargé ses pièces; une fois qu'elle s'y sera établie sans que l'ennemi l'ait aperçue, qu'on commence au préalable par bien s'orienter, et, une fois qu'on sera tout à fait sûr de son affaire, on pourra surprendre l'ennemi en ouvrant sur lui un feu rapide, peut-être même en lui lançant de suite des shrapnels.

Je crois qu'une telle batterie pourra obtenir un effet surprenant et, si elle a pour elle le concours de toutes les circonstances les plus favorables, même un effet décisif sur la marche du duel d'artillerie. Mais vous conviendrez que ce concours d'une foule de circonstances favorables est indispensable et que, dès lors, on ne pourra pas établir en règle qu'il faille procéder de la sorte. Cette évolution échouera quatre-vingt-dix-neuf fois sur cent, surtout si l'on a affaire à une ligne d'artillerie comprenant plus d'une batterie, c'est-à-dire qu'elle amènera l'anéantissement de la ligne d'artillerie qui se porte en avant.

Connaissez-vous le dicton que les Berlinois emploient à tort et à travers : « C'est un bien beau rêve, mais les choses ne se passent pas de la sorte? »

3° Quelques-uns de nos novateurs vont jusqu'à demander qu'immédiatement après avoir ôté l'avant-train dans la position rapprochée qu'on se propose d'atteindre coûte que coûte, en avançant à fond de train et en laissant même en arrière les deux tiers des pièces, on fournisse une salve de shrapnels. Cela, pour sûr, n'aura qu'un résultat, celui de dépenser en pure perte ses munitions.

En général, je suis l'ennemi déclaré de la salve d'artillerie en tant que moyen de combat. Une batterie, n'est-ce pas? doit charger, prendre la hausse, pointer, faire feu, observer le projectile et régler le tir après chaque coup de canon ; chacune des nombreuses fonctions est remplie par un autre individu, et toutes ces opérations doivent forcément cadrer si l'on veut atteindre le but. Eh bien! cela constitue une machine si compliquée, si ingénieuse, que ce n'est qu'en contrôlant chacune de ses opérations avec la plus grande attention qu'on obtient tout le résultat désirable.

Dès qu'à la place du calme vous décréterez la hâte et la précipitation, dès que vos servants verront que vous ne les contrôlez plus, ils ne feront plus que de mauvaise besogne ;

c'est ce qui arrive au polygone même ; que sera-ce donc devant l'ennemi? Si toute une batterie en fournissant une salve tire à faux et qu'un seul projectile atteigne le but, à qui le capitaine commandant s'en prendra-t-il? Après la salve, il ne saura pas laquelle de ses six pièces était bien pointée. Lorsqu'au contraire il aura lui-même contrôlé coup après coup et qu'à chaque pièce il pourra demander compte de tout projectile parti en « déserteur », alors les servants s'appliqueront bien davantage à charger exactement, à bien prendre la hausse et à soigneusement régler la fusée, à pointer convenablement, etc. Dans ce cas-là seulement, le capitaine exercera la direction qui fera dire de lui : « Cet homme est maître de ses feux. »

Croyez-moi, je sais par moi-même combien cela est difficile, en tout état de choses. Il n'est pas besoin d'un grand événement pour que tout aille de travers : il suffit d'une pièce qui rate, d'un canonnier qui est tué au moment où l'on va faire feu ou d'un autre dérangement de ce genre, et immédiatement une autre pièce veut vivement se mettre à tirer, et si le capitaine n'intervient pas, s'il ne déploie pas une sévérité draconnienne, il se produira le plus beau feu à volonté du monde, un feu que notre règlement ne connaît pas, où l'on ne fait plus d'observations, où l'on ne règle plus le tir, où souvent même on ne vise plus et par lequel on n'obtient absolument rien qu'une impénétrable fumée.

Quant à moi, je ne me fie qu'à un seul feu, à celui qui, avec une minutieuse attention, commence à celle des ailes où se tient le capitaine, la lunette d'approche à l'œil, à l'abri du vent ; il observera chaque coup de canon et pourra intervenir dès qu'un projectile s'en ira en « déserteur », parce que le prochain coup de canon ne devra pas être tiré avant que le précédent ait été observé. C'est bien là ce que demande le règlement, car il va jusqu'à fixer pour le feu rapide l'intervalle *minimum* de six à huit secondes entre chaque coup de canon. Or, en six ou huit secondes, le projectile parcourra la distance la plus grande qui, selon moi,

puisse être assignée à une batterie ouvrant le feu rapide (de 2 500 à 3 000 mètres).

A l'aide d'une salve on n'enverra pas plus de projectiles dans les rangs ennemis qu'avec un feu rapide de ce genre, car on ne pourra guère laisser moins de trente-six à quarante-huit secondes entre des salves, si l'on veut que les hommes visent bien. Un feu d'aile bien régulier lancera autant de projectiles sur l'ennemi, avec cette différence qu'il l'atteindra bien mieux. En outre, si vous avez chargé vos pièces d'avance avec des shrapnels réglés d'après l'ancienne méthode maintenant supprimée, vous ne lancerez pas, avec le feu rapide, tant de projectiles en pure perte.

Beaucoup d'entre les causes qui à mon sens rendent inutile et préjudiciable la salve d'artillerie auront sans doute nui au tir à obus au temps où les capitaines commandant une batterie placés sous mes ordres exécutaient d'abord des salves, puis des feux d'aile contre un but mobile afin d'établir une comparaison entre les deux, et qu'ils n'atteignaient pas le but en fournissant des salves, comme je vous l'ai dit précédemment.

C'est pourquoi je me sens envahi par l'inquiétude quand je lis et que j'entends dire quels brillants résultats on compte obtenir dans le combat d'artillerie avec les salves de batterie fournies surtout avec des shrapnels. Je crains sérieusement qu'on ne s'abandonne là à une illusion des plus graves. Elle est grave, non seulement parce qu'une attente déçue exerce une influence pernicieuse sur le moral des individus, mais encore parce que toutes les batteries ayant fourni une salve inefficace seront par cela même sans défense. Il leur faudra commencer par régler leur tir, et, de la sorte, l'ennemi gagnera un temps considérable.

Nos adversaires dans la guerre de 1870 à 1871 avaient conçu, par rapport aux mitrailleuses, ces mêmes espérances absolument vaines.

Non que par-ci par-là ces pièces n'eussent un effet vrai-

ment frappant : dans l'un des engagements livrés au Bourget, une seule décharge d'une mitrailleuse tua vingt-deux chevaux de la deuxième batterie à cheval de la garde. Mais, la plupart du temps, nos hommes faisaient fi du feu de la nouvelle arme. C'est ce qui pourra bien arriver également à la salve à shrapnels. Par-ci par-là elle pourra produire un effet considérable, surtout si les hommes tirent avec calme et une grande attention. Mais, dans la plupart des cas, elle constituera purement et simplement une dépense inutile de munitions.

Moi aussi, comme je vous le disais dans une de mes précédentes lettres, j'ai employé la salve de batterie à la guerre, non pas pour obtenir un effet, mais uniquement pour mesurer la distance. C'était à Sedan. Mais on ne tirait pas avec précipitation pour se mettre à charger aussitôt après. Il fallait, au contraire, qu'on procédât avec lenteur, et les capitaines étaient tenus de contrôler le pointage de chacune de leurs pièces afin qu'aucune erreur ne pût se produire. Plus tard, toutes les batteries de l'artillerie de corps et de la première *Abtheilung* réunies fournirent une salve, uniquement pour donner au général de Pape le signal convenu qu'il pouvait avancer avec l'infanterie contre le bois de la Garenne, sur lequel nous ne tirerions plus à partir de ce moment.

Le règlement admet également la salve de batterie au paragraphe 200 afin de fournir un point d'appui à celui qui observe le tir au cas où il ne pourrait le faire avec les coups de canon tirés un à un. Il ne parle pas de la salve comme moyen de combat ; par contre, au paragraphe 203, il formule cet avertissement qu'on doit se garder de la précipitation en ouvrant le feu.

Dans la brochure déjà citée qui porte le titre : « Conduite de l'artillerie aux grandes manœuvres et dans le combat » on fait la proposition suivante : L'*Abtheilung* fera fournir des salves à ses batteries avec des hausses différentes, la première batterie tirant par exemple à 2 000 mètres, la seconde

à 2 200, etc., afin d'obtenir rapidement et dès le moment où l'on ouvrira le feu, un point de repère assuré pour régler le tir. J'avoue que cette proposition me séduit fort. Seulement je voudrais qu'on ne lançât pas en avant l'*Abtheilung* avec ses pièces toutes chargées et la hausse toute prise et qu'on n'ouvrît pas le feu avec précipitation; ce faisant, on enlèverait aux hommes leur calme et on les entraînerait à tirer avec une trop grande hâte; je demanderais qu'on n'appliquât ce mode de procéder que dans le cas où l'on parviendrait à poster l'artillerie derrière un couvert, sans être aperçu de l'ennemi; là on pourrait bien tranquillement contrôler le pointage de toutes les pièces une à une, et l'on serait, par conséquent, en état de garantir la justesse de la salve fournie. Les distances auxquelles le duel d'artillerie devient décisif (de 2 000 à 2 500 mètres) sont tellement considérables encore que, à peu près dans tous les terrains, on trouvera des couverts, ne fût-ce que pour quelques pièces, couverts où l'on pourra se rendre sans être vu, si bien que l'ennemi ne sera informé de notre présence qu'au moment où nous ouvrirons le feu, surtout si d'autres batteries, tirant déjà à de plus grandes distances, attirent son attention.

4° Vous voulez savoir ce que je pense de la formation de grandes lignes d'artillerie en échelons chacun d'une batterie. Elle est très en faveur actuellement, on l'adopte quand le vent souffle de l'une des deux ailes et qu'il chasse la fumée de la poudre produite par l'une des batteries droit devant le front de la suivante, si bien qu'il devient très difficile d'observer l'effet du tir. A la vérité, c'est là un très grand inconvénient, et on fait bien d'adopter la formation en échelons afin de l'éviter. A Sedan particulièrement, j'en ai eu beaucoup à souffrir; mais là il ne nous était pas possible de nous former de la sorte, la configuration de la crête où nous étions établis nous contraignait à nous poster sur une ligne droite. Ce sera là souvent le cas.

Au commencement de la bataille de Sedan, Scherbening, comme je crois vous l'avoir déjà dit, se porta en avant avec ses batteries en échelons de 200 pas; en 1866, à Blumenau, il avait déjà adopté cette formation avec succès. Mais il ne le fit pas à cause de la direction d'où soufflait le vent, mais bien pour induire l'ennemi en erreur par rapport à l'élévation qu'il lui faudrait choisir. Quand une fois nous nous fûmes solidement établis, que nos observations furent bien faites, que notre tir fut réglé, vu que de plus il nous était défendu pour le moment d'avancer davantage, les batteries se postèrent à peu près sur la même ligne que les premières. De cette façon, on obtint pour toutes un champ de tir parfaitement libre et l'on évita de causer aux hommes l'impression pénible qui se produit en eux quand ils voient certaines batteries postées à une plus grande distance de l'ennemi que les autres. Aussi suis-je d'avis que, dans le cas fort rare où le terrain permettra la formation en *échelons*, on devra recommander de ne l'adopter qu'après mûre réflexion et d'une manière passagère.

5° Je suis entièrement d'accord avec ceux qui demandent qu'on cherche à prendre le front de l'artillerie ennemie en flanc, pour le moins en écharpe. Rien ne cause plus de pertes qu'un feu flanquant ou bien des coups obliques; ils portent tous, même quand on a tiré trop loin. Les éclats d'obus et les balles des shrapnels sifflent tout du long de la ligne entre les pièces, les avant-trains, les chevaux et les servants et produisent sur le moral des hommes un effet des plus désagréables. A la bataille de Königgrätz, j'étais posté sur la hauteur de Chlum et j'avais en face de moi une ligne d'artillerie bien supérieure en nombre à la nôtre; mais elle ne nous faisait de loin pas autant d'effet qu'une ou deux batteries qui étaient postées plus bas, entre Sweti et Rosberitz à notre gauche, et qui nous prenaient en écharpe.

On devra donc tendre à déborder la position ennemie,

même si cela n'était possible qu'à l'une des ailes. Sur cette aile-là on aura bien vite pris le dessus, et de là on pourra en quelque sorte par les feux triompher de l'adversaire par une attaque de flanc successive, vu qu'il sera possible de donner à un nombre de pièces toujours croissant une direction oblique sur le centre et la seconde aile de la ligne ennemie.

Mais on a proposé autre chose, à savoir d'obtenir, dans un duel que se livreraient deux lignes d'artillerie postées en ligne droite l'une vis-à-vis de l'autre, la direction oblique en faisant tirer les batteries de l'une des ailes non pas sur l'ennemi qui lui fait face, mais bien sur les pièces de l'aile opposée. Eh bien! je crois qu'en adoptant ce mode de procéder on exigerait trop de la nature humaine. En outre, on se verrait obligé d'observer et de régler le tir en quelque sorte sur la diagonale du champ de bataille. Cela présenterait une telle difficulté que l'effet du tir serait diminué dans des proportions plus considérables que ne seraient celles de l'avantage obtenu par la direction oblique. D'ailleurs, si le champ de bataille est étendu, il sera très difficile aux différents chefs de diriger ces feux avec justesse; ils ne s'entendront pas, et quand une fraction de la ligne, par suite d'un malentendu quelconque, ne suivra pas le programme tracé, l'autre fraction se verra écrasée par l'ennemi. Voilà pourquoi ce procédé me paraît être par trop artificiel; à mon sens, il s'écarte par trop de cette méthode simple que l'on doit suivre à la guerre. Pour moi, je ne demande que ceci : le chef de l'*Abtheilung* devra assigner à ses batteries leurs différents buts, qui, d'ordinaire, se trouveront droit en face d'elles; au demeurant, j'estime que les dispositions brèves et si admirablement rédigées du règlement sur la direction du feu suffisent amplement.

6° Anciennement, les dispositions du règlement portaient qu'il était permis de chercher, dans le voisinage des batteries, des couverts pour les avant-trains. Le règlement le plus récent ne dit rien sur ce point. Quant à moi, je

n'ai permis, dans aucune des campagnes auxquelles j'ai pris part, que l'avant-train quittât sa place réglementaire derrière sa pièce. J'obéissais à cette considération que le couvert même le plus rapproché où il était possible de le loger était encore trop éloigné des canons. Un couvert pour les avant-trains situé à dix pas de l'aile gauche de la batterie est certes très rapproché. Si le capitaine les y loge, l'avant-train de la première pièce s'en trouvera éloigné de 110 pas. Le soldat qui devra porter projectile par projectile à sa pièce aura donc à parcourir au pas de course 220 pas entre chaque coup de canon qu'on tirera.

Or, on exige de lui des efforts considérables lors même que l'avant-train occupe sa position réglementaire derrière la pièce. Supposez que la batterie tire cent coups de canon par pièce; cela s'est vu bien des fois au cours d'une bataille; on prétend même qu'à Solférino plusieurs batteries de l'armée française ont tiré 300 coups de canon par pièce. Si donc les avant-trains étaient postés dans un couvert à dix pas de l'aile gauche, le soldat portant les obus à la première pièce aurait à parcourir 22 000 pas de plus que ses camarades. En outre, il aurait à longer à chaque voyage le front tout entier de la batterie en butte au feu ennemi, et on lui supposerait ainsi des nerfs vraiment par trop résistants. On pourra certes mettre les avant-trains à couvert si, à leur place, on dispose d'un autre « réservoir » où l'on ira puiser les munitions. Aussi la proposition que fait l'auteur de la brochure ci-dessus citée sur « la conduite de l'artillerie » m'agrée infiniment pour les positions défensives où l'on est résolu de tenir, mais non pour celles que l'on n'occupe que momentanément, celles, par exemple, où se poste l'artillerie d'une arrière-garde.

Voici ce que propose notre auteur : on logera les avant-trains à une certaine distance de la batterie ; sur l'une des ailes, et à leur place, on postera un caisson non attelé derrière la seconde pièce, un autre derrière la cinquième (ou bien un caisson derrière chaque section). Comme

dès lors il serait possible de diminuer l'intervalle entre les pièces groupées par demi-batteries ou par sections afin de raccourcir le chemin que les pourvoyeurs auront à parcourir, on arrivera à mettre les attelages à l'abri sans entraver le service des pièces.

Reportons-nous à la phase de la lutte sur le champ de bataille de Königgrätz, qui à différentes reprises nous a servi d'exemple concret. Si le défenseur est résolu de livrer un combat décisif à Lipa, il y aurait avantage pour lui d'autoriser ses batteries à adopter la méthode ci-dessus indiquée. L'assaillant lui-même trouverait l'occasion de l'appliquer, au cas où il occuperait une position où, selon toute probabilité, il restera posté pendant un certain temps et où il pourra tenir, même si la situation devait se modifier. Ce sera le cas pour son artillerie sur le mont de Roskos, du moment que sa position sera assurée grâce à l'infanterie qui aura occupé la Bistritz, et cela pendant le temps que les fantassins emploieront à rétablir les ponts. Par contre, celles des batteries de l'assaillant qui, franchissant la rivière près du bois de Skalka et occupant sur l'autre bord une position peu sûre afin d'amener par leurs feux énergiques un revirement dans le duel d'artillerie, celles-là, dis-je, ne pourront pas tenter de poster les avant-trains à une plus grande distance des pièces que ne le permet le règlement.

Tout le monde sait que, pour les pièces également, il est à désirer qu'elles puissent s'abriter derrière un couvert construit par les hommes. Mais je ne saurais me dispenser de vous rendre compte, à ce propos, d'une chose fort désagréable qui m'est arrivée à moi-même au cours d'un combat.

Nous avions l'habitude, aux grandes manœuvres, toutes les fois que le temps ne faisait point défaut, de couvrir nos pièces en taillant des embrasures dans le sol. La première fois qu'à la guerre je procédai de la sorte, les roues, par suite du recul, entrèrent si avant dans la terre fraîche-

ment remuée qu'au troisième coup de canon la flèche d'affût était tout à fait en l'air, tandis que les roues et la bouche du canon se trouvaient profondément enterrées; aussi n'eûmes-nous rien d'autre à faire qu'à abandonner nos embrasures et à nous poster en avant d'elles sur la terre vierge. En temps de paix on n'éprouve pas cet inconvénient aux grandes manœuvres, parce qu'alors les munitions ne produisent pas un recul aussi considérable. Si donc en faisant les embrasures on devait trouver un sol mou, ce qui sera le cas la plupart du temps, on devra établir un plancher en madriers pour les pièces, sans quoi on ne pourra pas longtemps rester dans la position. Aussi il faudra toujours préférer comme emplacement pour les pièces un sol vierge et des protections naturelles, telles que les hauteurs, les buissons, les haies, etc.

7° Vous me demandez si l'artillerie à cheval est nécessaire. Pour répondre à votre question, je vous dirai ceci : Avant la guerre de 1870, beaucoup d'officiers supérieurs et généraux d'artillerie ont, à bien des reprises, émis l'avis que l'artillerie à pied (c'était là le nom qu'on donnait à l'artillerie de campagne non montée) était à même de remplir toute la tâche de l'artillerie à cheval depuis qu'on pouvait, grâce aux sièges d'affût et d'essieu, faire prendre place sur les pièces à tous les servants d'une batterie mobile. L'artillerie à cheval, ajoutait-on, avec ses montures offre des buts trop nombreux aux canons rayés avec leurs projectiles atteignant à tout coup. On estimait qu'il vaudrait mieux la supprimer totalement et la remplacer par ce qu'on appelait alors l'artillerie à pied (actuellement artillerie montée), et c'était là également l'avis de personnages très écoutés en haut lieu.

Mais les expériences faites au cours de la guerre de 1870 réduisirent les novateurs au silence. Je vous ai précédemment rapporté (comparez la sixième lettre) le récit du général de Dresky. Le 6 août, il avait fait à travers la mon-

tagne une marche de vingt-deux kilomètres et demi avec l'artillerie de corps. Il reçut l'ordre d'appeler aux armes, et à trois heures et demie il se mettait en route. Son artilleraie à cheval ne mit que trois heures à parcourir les trente-trois kilomètres qui la séparaient du champ de bataille; l'*Abtheilung* d'artillerie à pied mit une heure et demie de plus; elle arriva donc trop tard.

Le 16 août, il reçut l'ordre d'arriver le plus vite possible sur le champ de bataille. L'artillerie à cheval arriva avec une avance de trois quarts d'heure sur l'artillerie montée; la distance à parcourir en pays montagneux avait été d'environ douze kilomètres. A Beaune-la-Rolande, son artillerie à cheval seule atteignit le champ de bataille assez à temps pour prendre part à l'action et après avoir parcouru cinquante-deux kilomètres et demi.

Pour ce qui est de la bataille de Sedan, je vous dirai que l'*Abtheilung* à pied de l'artillerie de corps de la garde fut appelée aux armes une heure avant l'*Abtheilung* à cheval, qui pour la nuit était adjointe encore à la division de cavalerie. On lui ordonna de suivre le plus vite possible et de rejoindre l'artillerie de corps pour cette journée. Elle y donna suite si vivement qu'elle arriva juste au moment où l'*Abtheilung* à pied prenait position. Elle avait eu à parcourir environ 19 kilomètres.

Certaines de nos batteries à cheval, voire même toute l'*Abtheilung*, ont exécuté, conjointement avec les brigades ou les divisions de cavalerie, des marches vraiment énormes. J'ai eu l'occasion de vous en citer quelques-unes. Ces marches-là, l'artillerie montée n'eût jamais été capable de les faire.

Dans mes lettres sur la cavalerie, je vous disais qu'à l'avenir on exigerait plus encore de la cavalerie qu'on n'en a exigé jusqu'ici, et je crois que tout officier de cavalerie partagera ma manière de voir à cet égard. Eh bien! quand les grandes masses de cavalerie auront été soumises à un entraînement spécial en vue de ces efforts plus grands,

l'artillerie de campagne montée pourra les suivre moins encore que par le passé. Donc il est hors de doute que les batteries qu'on adjoindra à la cavalerie devront être de l'artillerie à cheval.

Mais l'artillerie de corps, elle aussi, a besoin de batteries à cheval pour les cas où l'on exigera qu'elle se transporte vivement sur le champ de bataille. Pour moi, l'idéal que je rêve, c'est que toute l'artillerie de corps se compose de batteries à cheval. Vous me direz que le pays, outre les chevaux qu'il faut à la cavalerie, n'est pas en état d'en fournir un nombre suffisant pour toute l'artillerie de corps. Mais au moins je voudrais qu'on fît le plus d'artillerie à cheval que le permettra la production chevaline du pays.

8° Moi aussi j'ai entendu des militaires qui demandaient qu'on supprimât l'artillerie de corps et qu'on l'attribuât à part égale aux deux divisions qui constituent le corps d'armée. C'est dans des brochures et des articles de journaux militaires que cette proposition a été faite. J'avoue que jusqu'à ce jour je ne m'étais pas occupé de cette question, mais, puisque vous désirez connaître mon avis à ce sujet, eh bien, le voici :

C'est dans le sein de l'artillerie même qu'a surgi le vœu de voir introduire cette modification. Si elle était adoptée, le colonel qui commande le régiment d'artillerie divisionnaire n'aurait pas le désagrément de voir, au moment de la mobilisation, son régiment coupé en deux sans qu'il puisse faire la moindre objection, de voir brisée l'unité régimentaire, si importante pourtant, et cela juste au moment où l'arme va jouer un rôle décisif. Mais c'est là la seule raison plausible qu'on puisse faire valoir en demandant la suppression de l'artillerie de corps.

Or ce n'est pas là une question concernant spécialement l'artillerie. Vous vous étonnez de ce que je dis là, vous le trouvez paradoxal, et pourtant j'ai raison. Maintenant que les divisions de cavalerie indépendantes sont

directement subordonnées au général en chef, le corps d'armée, si vous lui supprimez son artillerie de corps, sera formé de deux parties égales, ses deux divisions. Dès lors l'unité de corps cesse d'être nécessaire. Le général en chef et son état-major, en prenant leurs dispositions, compteront par divisions, et l'on supprimera l'unité de corps d'armée et les généraux qui commandent cette unité, après que les généraux de brigade commandant l'artillerie de campagne auront disparu, comme il va de soi.

Dès lors on aura des divisions d'armée ou de petits corps ayant à peu près l'effectif de nos divisions actuelles, ce qui revient au même. Mais, si l'on se décide à prendre cette mesure, la décision sera prise non pas par l'artillerie, mais bien par l'état-major général, par les hommes qui ont la direction suprême des opérations, des batailles. Mais l'homme qui sous ce rapport avait, d'entre tous les généraux d'armée, le plus de routine et de pratique pour toute la période où l'artillerie joue un rôle, Napoléon Ier a tenu pour nécessaire la division de l'armée en corps. Chez nous, on a établi en 1806 des divisions, et cette organisation on l'a trouvée peu pratique. En 1866, dans la Ire armée on a directement subordonné au général en chef quatre divisions. Après l'expérience considérable acquise dans cette campagne on n'a pas renouvelé cet essai. Je crois, par conséquent, qu'on maintiendra l'unité de corps d'armée.

Au point de vue de la tactique, il serait fort regrettable qu'on supprimât l'artillerie de corps. Là où le général commandant le corps d'armée l'engagera, il produira, en combinant ses feux avec ceux de l'artillerie divisionnaire, un effet des plus actifs qui préludera à la décision capitale. Le fait même qu'il existe une artillerie de corps montre qu'il ne faut pas éparpiller l'action des batteries, qu'il faut au contraire la concentrer sur le point décisif.

En 1870, le général commandant en chef la garde et son état-major indiquaient si bien, par l'emploi qu'ils faisaient de l'artillerie de corps, que l'action allait être énergique,

qu'en jouant au whist — nous avions, pendant les longues soirées de l'investissement de Paris, le temps de cultiver ce jeu — on avait l'habitude de dire d'un joueur qui y allait de son atout : « Il met en batterie l'artillerie de corps. » Je crois vous l'avoir raconté dans le temps. Les jeunes officiers du quartier général disaient en riant que le général commandant, quand il recevait un rapport qui le forçait à monter à cheval, s'écriait invariablement : « Mes bottes, et l'artillerie de corps ! »

Ce sont là des plaisanteries, mais elles sont caractéristiques pour la situation.

Moi aussi je partage l'avis des colonels, et je trouve qu'il est regrettable que les régiments d'artillerie divisionnaire soient coupés en deux; mais, à mon avis, il y aurait un moyen d'y remédier d'une façon absolue.

Actuellement encore, nous avons moins d'artillerie de campagne que les États voisins. Si nous ne voulons pas qu'il nous en cuise, j'estime qu'il est nécessaire de l'augmenter. Si nous donnions à chaque corps d'armée deux batteries en plus de celles qui lui sont actuellement attribuées, nous serions à même de former par corps deux régiments d'artillerie divisionnaire, un pour chacune des deux divisions, et un régiment d'artillerie de corps. Ceux-là comprendraient deux *Abtheilungen* chacune de trois batteries, et celui-ci trois *Abtheilungen* chacune de trois batteries. Cette organisation répondrait au but que poursuit l'artillerie; elle n'entraînerait plus la dislocation des régiments lors de la mobilisation.

Il s'est trouvé des hommes qui ont prétendu qu'en augmentant l'artillerie on s'exposait à rendre le train de l'armée encore plus considérable. Eh bien ! je déclare qu'il m'est impossible de discuter avec des gens qui, après les succès de l'artillerie en 1870, après les services qu'elle a rendus, la considèrent encore comme faisant partie du train et non pas comme une troupe de combattants.....

SEIZIÈME LETTRE

LE RÈGLEMENT

..... D'une part vous recommandez de tenir le règlement pour sacré, d'autre part vous émettez quelquefois des opinions qui ne s'accordent pas avec les dispositions de ce règlement : il y a là une contradiction, me dites-vous. Je ne le crois pas, cher ami. On peut, en effet, appliquer avec la plus grande exactitude certaines dispositions du règlement et pourtant être intimement convaincu qu'il serait à désirer qu'on les modifiât. C'est au moins ce que je faisais tant que je commandais un régiment. Je tenais la main le plus sévèrement du monde à ce que le règlement fût observé point pour point, quoique nous eussions à cette époque-là un règlement fort démodé. Aussi me donnai-je, d'autre part, toute la peine possible pour qu'on le modifiât, en usant, bien entendu, de moyens licites, jusqu'à ce qu'enfin on instituât une commission pour étudier un projet de règlement, commission dont j'eus la présidence au début. Après la guerre de 1870 j'aurais, grâce à l'expérience acquise, proposé de simplifier les choses davantage encore afin que la troupe pût disposer de tout le temps possible pour s'exercer et acquérir plus de précision encore dans l'exécution des éléments et des évolutions simplifiés de la sorte.

Pour le règlement le plus récent, celui du 23 août 1877, on a amplement mis à profit l'expérience acquise au cours de la guerre de 1870, cela est incontestable; il est parfait, pris dans l'ensemble. Mais on y a introduit un nombre assez considérable d'évolutions et de formations artificielles, et, du moment qu'elles se trouvent dans le règlement, on est bien forcé de les faire apprendre aux troupes. Cela constitue une dépense de temps assez forte. Cependant

elles ne pourront jamais être exécutées à la guerre. Cela présente un grand inconvénient, car officiers et soldats s'imagineront qu'on pourra les employer en campagne; certains même, qui n'ont pas encore fait la guerre, voudront peut-être bien, dès le premier engagement, tenter de les appliquer, et, de la sorte, ils perdront du monde.

A la vérité, il faut bien qu'un règlement contienne beaucoup de choses qui ne se voient pas à la guerre, par exemple toute la première partie, qui traite de l'instruction à pied, bien des évolutions de la troisième partie, comme « l'école des pièces attelées ». Aussi serais-je tenté de demander pour l'artillerie ce que le colonel de Rosenberg, dans ses *Zusammengewürfelte Gedanken*, demande pour la cavalerie, à savoir que le règlement indique les évolutions qu'on devra uniquement faire en temps de paix et celles qu'on fera à la guerre.

Mais le nouveau règlement contient en outre des évolutions que je juge inutiles pour l'artillerie même en temps de paix, qui, par conséquent, absorbent inutilement une partie du temps accordé à l'instruction; car, du moment qu'elles se trouvent dans le règlement, il faut bien les faire apprendre aux troupes. Par contre, on a passé sous silence des formations qui, à la guerre, sont pratiques et commodes au point que je serais tenté de leur donner le nom de formations indispensables.

Avant d'entrer dans les détails, je voudrais citer derechef la lettre du colonel de Dresky. Il écrit ce qui suit à propos de la bataille de Vionville et du moment où il entra en scène pour la première fois :

« Permettez que je vous entretienne d'une expérience qu'il m'a été donné de faire à cette occasion.

« Le règlement de 1877 concernant les manœuvres de l'artillerie de campagne (quatrième partie, paragraphe 193, mouvement en avant et entrée dans la position) recommande d'employer pour les mouvements de flanc la colonne serrée par sections. Or l'*Abtheilung* à cheval, en exécutant

le mouvement par le flanc que je vous décrivis plus haut, était formée « par pièce en colonne ». On n'avait pas adopté cette dernière formation après mûre réflexion, comme répondant le mieux au but qu'on poursuivait, on l'avait simplement choisie parce que, dans la plupart des situations, à la guerre, elle est la plus simple et la plus naturelle. Mais si l'*Abtheilung* avait été formée en colonne par sections elle eût été contrainte, une fois arrivée au pont qu'on ne pouvait faire franchir qu'à une pièce à la fois, de s'arrêter afin d'exécuter le commandement : « Par pièce, « rompez la batterie, » et, sans nul doute, elle eût eu à subir des pertes très sensibles, car le feu ennemi était violent.

« L'expérience acquise sur ce point fit que je me décidai à faire toujours exécuter dans les combats qui suivirent, les mouvements par le flanc dans un terrain commandé par le feu ennemi avec mes batteries formées « par pièce en colonne. » Grâce à cette formation, je ne subis point de pertes. Quand on est obligé de présenter le flanc à l'ennemi, peu importe que votre colonne soit longue, car les projectiles de l'ennemi ne passent pas à droite ou à gauche de vos pièces, ils tombent en avant ou en arrière de celles-ci. Ce qui importe, c'est que la colonne ne soit pas profonde ; or, deux pièces marchant l'une à côté de l'autre (à distance entière ou non) présentent un but d'une plus grande profondeur qu'une seule. A Beaune-la-Rolande il m'a fallu faire une marche de flanc d'environ 1500 pas en face de deux batteries ennemies, et je n'ai pas essuyé de pertes. La plupart des obus ennemis touchaient terre droit devant nous, quelques uns derrière nous, aucun ne nous atteignit directement, et le sol était trop mou pour que les éclats pussent nous atteindre.

« A Chilleurs-aux-Bois, le 3 décembre 1870, il me fallut également, pour atteindre la position que j'avais choisie, faire une marche de flanc d'environ 1900 mètres. J'avais avec moi toute l'artillerie de corps, et nous ne pouvions avancer qu'au pas, vu que le sol était marécageux et très

mou, quoique un peu gelé. Je recevais le feu de trois batteries françaises, mais, grâce à ce sol si mou et à la formation « par pièce en colonne », je ne subis pas de pertes.

« Le 11 décembre 1870, près du Mans, l'*Abtheilung* à cheval reçut l'ordre de canonner des troupes françaises qu'on avait aperçues sur la hauteur de Champagné. Le général de Bulow et moi nous précédâmes l'*Abtheilung* afin de choisir la position où nous l'établirions. Mais le terrain était couvert de nombreuses haies très touffues, et nous ne parvînmes pas à trouver une position quelque peu passable. Nous renonçâmes à employer l'artillerie. L'*Abtheilung* dut entrer dans un petit champ entouré de levées de terre pour y faire demi-tour, vu que le chemin, bordé également de haies vives entrelacées, se trouvait être trop étroit. En revenant sur nos pas, les projectiles ennemis nous prirent en flanc; il était impossible de voir l'endroit où étaient postées les batteries ennemies. Les obus touchaient terre droit devant et derrière l'*Abtheilung;* aucun ne nous atteignit, vu que notre formation « par pièce en colonne » ne présentait pas assez de profondeur. »

J'ajouterai, en me reportant aux campagnes de 1866 et de 1870, que moi-même je n'ai jamais fait prendre à toutes mes batteries réunies d'autre formation que celle ci-dessus et le front déployé. J'excepterai le début de la bataille de Königgrätz, dont je vous ai déjà entretenu, et celle de mes évolutions, à Sedan, par laquelle la deuxième *Abtheilung* à pied occupa la dernière position. Elle amena l'avant-train pour avancer, fit une conversion à gauche par sections serrées, et ainsi formée elle franchit le défilé dans les bois pour se poster à l'aile gauche de la première *Abtheilung*, qui avait déjà ouvert le feu. A la vérité, c'est moi-même qui ai donné l'ordre de former la colonne par sections; je n'en pense pas moins qu'il eût mieux valu former les batteries « par pièce en colonne ». L'*Abtheilung* ne subit pas de pertes; elle eût été plus sûre encore de n'en point subir si je lui avais fait prendre cette dernière formation.

De là il ressort, — pardonnez-moi si je répète ce que j'ai pu dire dans mes lettres précédentes, — de là il ressort, dis-je, que la formation « par pièce en colonne » et « le front de batterie » sont ce que seul le règlement devrait prescrire comme praticable à la guerre pour les manœuvres d'une batterie de campagne.

Quand nous étions formés « par pièce en colonne », nous adoptions soit la formation de la marche accélérée, soit celle en échelons. La première on l'employait toujours comme formation de marche, parce qu'on ne pouvait jamais savoir quand il faudrait avoir recours à la marche forcée, et que, dès lors, les servants se trouvaient de suite auprès des pièces sur lesquelles ils devaient monter. Aussi le caisson de chaque pièce était-il en permanence considéré avec celle-ci comme formant une escouade ; la batterie en comprenait huit ; les septième et huitième, réunies sous le commandement du sergent d'équipement, comprenaient les deux fourgons des subsistances, la forge de campagne, le fourgon aux bagages et les chevaux de renfort. La batterie ne formait les échelons que peu avant de pénétrer sur le théâtre de la lutte.

Quand la batterie s'avançait de front pour engager le combat, elle était suivie immédiatement des voitures de munitions du premier échelon, comme je vous l'ai déjà dit. Celles du deuxième échelon, appartenant à toute l'*Abtheilung*, étaient réunies sous le commandement d'un officier et restaient en arrière. Quand la batterie, en dehors de la sphère même de la lutte, était postée ou marchait de front, chaque pièce était suivie de son caisson ; les voitures placées sous les ordres du sous-officier d'équipement formaient une troisième ligne et se tenaient derrière les caissons un, deux, trois, quatre, cinq ; derrière le sixième se trouvaient les chevaux de renfort.

C'était là également la formation de rassemblement ; elle avait l'avantage d'être très pratique, car, de la sorte, le capitaine pouvait le mieux dominer tout l'ensemble de sa

batterie occupant un front de 100 pas et profonde de trois voitures, c'est-à-dire d'un peu moins de 100 pas. Pour la formation sur la place d'alarme, on préférait la distance entière, parce qu'on pouvait ainsi mieux circuler entre les pièces. Cependant il arrivait quelquefois qu'on ne disposait pas de la place suffisante, et, dès lors, il fallait bien rester en place en serrant les intervalles. Cette dernière formation pourrait donc également être employée à la guerre par la batterie déployée.

Toutes les autres formations de manœuvres, toutes les évolutions qui ne proviennent pas de la nécessité où l'on est de passer d'une des formations ci-dessus indiquées à une autre, devraient, selon moi, être rangées parmi celles qui ne peuvent être employées qu'en temps de paix. Je désirerais qu'on recommandât en outre de faire pratiquer tout spécialement, et de préférence à tout autre exercice, les longues courses au trot par pièce en colonne et de front; pour l'artillerie à cheval, cette dernière formation devra être également pratiquée au galop.

Dans ces mouvements très longs et rapides, il est essentiel que le calme soit maintenu, qu'on entretienne les chevaux, qu'on ne les énerve pas par des arrêts brusques, qu'on ne les harasse pas par des départs précipités sans cesse renouvelés. Il est très difficile d'obtenir cela, car, spécialement aux tournants de routes, la distance semble ne plus pouvoir être observée; les pièces alors tournent en rebondissant, et toutes les observations que pourrait faire l'officier à ses hommes sont faites en vain, car ceux-ci ne peuvent l'entendre à cause du bruit infernal des pièces et des caissons.

A la guerre il arrive souvent; comme je vous le disais, qu'il faut trotter pendant plusieurs milles allemands dans la formation « par pièce en colonne ». Donc, il faudra exercer, en temps de paix, les batteries à trotter pendant un mille au moins sans que les chevaux en soient essoufflés. Il faudrait, de plus, pratiquer les marches forcées d'au moins

cinquante kilomètres dans la journée, afin que tous les hommes apprennent à exécuter la chose sans que les chevaux en aient à souffrir. A cette condition-là on sera capable, à la guerre, de parcourir 100 kilomètres lorsqu'on vous dira : « Arrivez coûte que coûte. » Et il importe bien plus que l'artillerie soit capable de faire cela que d'exécuter l'évolution la plus élégante sur le polygone.

Je répète qu'à mon sens l'artillerie, toutes les fois que la chose sera faisable, devra combattre étant formée en *Abtheilung*, afin d'être toujours employée en grandes masses. Je n'en pense pas moins que des manœuvres d'*Abtheilung* seront à la guerre rarement possibles, et qu'elles ne seront jamais nécessaires. J'ai eu précédemment déjà l'occasion de vous raconter qu'à Königgrätz la deuxième *Abtheilung* à pied avait la tendance, lorsqu'elle entra en scène, d'exécuter des manœuvres d'ensemble ; par suite, tous ses caissons furent dans l'impossibilité de la suivre, si bien que nous eûmes à souffrir d'un manque de munitions très sensible au moment le plus décisif de la bataille. Dans la plupart des cas, la situation elle-même interdit ces manœuvres. Quatre batteries pourront fort bien combattre en étant réunies sans être à même de gagner la position conformément aux prescriptions du règlement sur les évolutions. Très souvent elles se verront séparées les unes des autres par des ravins, des fermes, etc. Si la direction du vent est telle qu'il leur faut se former en échelons, elles ne pourront, par cela même, pas avancer réglementairement.

Considérez qu'une batterie mobilisée compte autant de voitures et de chevaux que toute une *Abtheilung* sur le pied de paix, et vous comprendrez l'énorme difficulté qu'il y aura pour le chef de diriger de la voix la masse considérable que forment quatre batteries sur le pied de guerre. Si elle marche à une allure rapide, simplement au trot, il ne pourra plus être question de la diriger de la voix, à cause du roulement effroyable, et même les sonneries ne s'entendent plus, ou, si elles s'entendent, elles sont la plu-

part du temps mal comprises. Il est donc rarement possible qu'une *Abtheilung* mobilisée fasse une évolution de manœuvre, et, quand cela serait possible, cela n'en constituerait pas moins une faute.

L'auteur de la brochure sur la conduite de l'artillerie que j'ai citée à plusieurs reprises déjà dit que le chef de l'*Abtheilung* ne devra jamais conduire sa troupe au feu qu'en donnant ses instructions à chacun des capitaines commandant les batteries ou en leur envoyant ses ordres par son officier d'ordonnance. Je partage pleinement sa manière de voir. D'ordinaire, le chef de l'*Abtheilung* dirigera lui-même l'une de ses batteries allant occuper la position d'où elle tirera, et il enverra aux autres l'ordre de se guider là-dessus, d'enlever l'avant-train à droite ou à gauche de la première.

Vous m'objecterez peut-être qu'à Sedan la deuxième *Abtheilung* à pied de la garde, dont j'ai parlé plus haut, se forma en colonne par sections, qu'elle passa ainsi derrière la première pour gagner sa dernière position sur l'aile gauche de celle-ci. Mais cette évolution ne se fit nullement comme une manœuvre sous le commandement personnel du chef de l'*Abtheilung*, elle se fit simplement d'après les ordres reçus, sous la direction personnelle du major de Krieger. Auparavant elle occupait une position où il n'y avait place que pour trois batteries, coupées de plus en deux par un ravin. Se conformant aux dispositions que je venais de prendre, le chef de l'*Abtheilung* donna l'ordre à ces trois batteries de remettre l'avant-train pour avancer; elles firent à gauche par le flanc et exécutèrent une conversion en colonne par sections, en serrant les distances.

La batterie postée à l'aile gauche et séparée des deux autres par un ravin dut passer derrière celui-ci pour le tourner afin de rejoindre les autres. Celle d'entre ces deux qui en ce moment se tenait immobile reçut l'ordre de se placer à la suite de la première. Alors le chef de l'*Abtheilung* fit partir la tête de sa troupe au trot et la dirigea

par le défilé dans les bois. Quand il franchit avec elle l'endroit exposé où, exécutant une marche de flanc à 500 pas en arrière de la première *Abtheilung*, il était obligé d'avancer au trot tout en risquant de recevoir les projectiles qui étaient destinés à celle-ci, il se donna l'air de manœuvrer; il alla se ranger sur le front de bandière où sifflaient les boulets ennemis et adressa à la batterie qui tenait la tête des observations comme si on avait été au polygone : « Maintenons-nous à la même allure ! — Deuxième section, observez la distance ! — Le canonnier montant le porteur du second attelage de la cinquième pièce ne doit pas galoper ! — Sous-officier de la sixième pièce, vous êtes trop en avant, vos yeux regardent à droite, etc. »

Mais finalement il dut quand même s'écrier, en s'adressant au chef de la batterie : « Capitaine, il est temps de faire front; alignez-vous sur la première *Abtheilung*. » Puis il courut vers la seconde batterie pour lui faire franchir de la même manière l'endroit fatal. Il fit de même pour la troisième. Il n'a donc pas fait exécuter une manœuvre réglementaire à l'*Abtheilung* en tant qu'unité, mais les batteries se rendirent, sur l'ordre qui leur en fut donné, vers la position qui leur était assignée, et elles ne s'y rendirent pas sous le commandement réglementaire du chef de l'*Abtheilung*.

Vous vous imaginez peut-être que je vais formuler la déclaration suivante : « Les choses que l'artillerie n'a pas besoin d'apprendre en vue de la guerre ne sont pas nécessaires en temps de paix. » C'est pourquoi il me faudrait condamner toutes les manœuvres de l'*Abtheilung* en temps de paix. Mais le procédé de déduction nous entraînerait à formuler une conclusion fausse. Par cela même que l'*Abtheilung* sur pied de paix a autant de chevaux et de voitures que la batterie sur le pied de guerre, elle fournit, prise dans son ensemble, la preuve la plus palpable, celle qui saute le mieux aux yeux, de la grande difficulté qu'il y a à diriger une telle masse. Elle est même plus facile à

diriger qu'une batterie sur le pied de guerre, parce que le chef de l'*Abtheilung* trouve dans les capitaines et les nombreux officiers plus d'aide que n'en a le chef d'une batterie sur pied de guerre.

En outre, les supérieurs d'un rang plus élevé que le général ou le colonel commandant la brigade d'artillerie, je l'ai déjà dit plus haut, l'inspecteur, l'inspecteur général et le général commandant le corps d'armée, n'ont pas le temps d'inspecter chaque batterie en particulier. Il faut qu'ils puissent juger des évolutions par l'*Abtheilung*, et, pour ce motif aussi, il faut qu'il y ait des prescriptions réglant ces évolutions.

Mais on pourrait s'en tenir, sous ce rapport, aux formations les plus simples, tel est mon avis. Je pense, en outre, qu'on a ajouté au nouveau règlement des formations toutes neuves et fort compliquées, et rien ne démontre qu'elles soient nécessaires, ni à la guerre ni pour le temps de paix. Il vaudrait mieux qu'elles n'y fussent point, car plus le règlement est simple, plus les évolutions qu'il fournit peuvent être apprises exactement.

Permettez que je m'arrête à quelques-unes de ces évolutions. Je tâcherai d'être le plus bref possible, afin de ne pas vous fatiguer à force de détails.

Pour ce qui est de la première partie du règlement, « école du canonnier à pied », je ne supprimerais ni ne changerais rien à toute cette rubrique, car on a simplement emprunté à la théorie d'infanterie les parties jugées nécessaires pour l'artillerie.

J'ai constaté avec le plus grand plaisir que la seconde partie, « instruction du canonnier aux pièces non attelées », était rédigée d'une façon brève, précise et correcte. Seulement je voudrais qu'on me permît de faire disparaître totalement le paragraphe 84, car, soit dit en passant, il devrait se trouver dans la troisième partie, « instruction du canonnier aux pièces attelées » : il traite, en effet, de la manière dont procéderont les canonniers à cheval au cas où les pièces s'éloigneraient au trot avant que les servants

soient montés à cheval. Précédemment déjà, je vous disais quelle confusion pouvait se produire si l'on essayait à la guerre d'exécuter cette évolution qui, sur le polygone, paraît si élégante. Aussi le règlement élaboré après la guerre de 1866 portait-il que **tout mouvement rétrograde devrait forcément être commencé au pas.** Cette disposition a passé dans le nouveau règlement. Vous la trouverez au paragraphe 195, à la page 170. Or, le paragraphe 84, dont je parlais plus haut, y contredit absolument.

D'après ce que je vous ai écrit dans mes précédentes lettres, vous vous direz bien que ce sera par rapport à la troisième partie, « instruction du canonnier aux pièces attelées », que j'aurai à présenter le plus d'observations et à demander le plus de modifications.

Dans le second chapitre de cette partie, je trouve comme nouveauté la demi-colonne. Je ne crois pas qu'elle soit nécessaire. On l'a empruntée au règlement de la cavalerie (colonne par division d'escadron). Pour la cavalerie, cette formation avait été reconnue utile pour parcourir de longues distances en obliquant à droite ou à gauche; les cavaliers, en effet, seraient trop serrés et trop pressés les uns contre les autres. Mais cet inconvénient ne peut se produire pour l'artillerie, car, chez elle, tout mouvement oblique à droite ou à gauche s'exécute, en tout état de cause, par une demi-conversion de chacune des pièces, lesquelles, après l'avoir exécutée, suivent par rapport à elles-mêmes une ligne droite. Il en résulte donc en quelque sorte une demi-colonne par pièces, et la demi-colonne par sections nous paraît dès lors superflue. Quant à la marche oblique à gauche et à la marche oblique à droite, on ne saurait s'en passer, mais elle diffère si peu de la demi-colonne que l'on obtient par la demi-conversion par sections que je suis bien obligé de trouver qu'en adoptant les deux formations on a rendu le règlement plus compliqué, et cela inutilement.

Si on supprimait la demi-colonne, on ferait disparaître

du coup bien des évolutions compliquées du troisième chapitre de la deuxième partie. Je ne saurais passer sous silence ce fait que des hommes les plus autorisés (Rosenberg par exemple) ont déclaré inutile même pour la cavalerie la demi-colonne; c'est une formation trop difficile, disent-ils, et, pour cela même, elle absorbe trop de temps pendant la période d'instruction.

Dans le troisième chapitre de la seconde partie, je trouve comme formations nouvellement adoptées la colonne par batterie et la colonne par *Abtheilung*. Les deux sont empruntées au règlement de la cavalerie, mais je ne vois pas quelle nécessité il y avait à les étendre à l'artillerie. A ce qu'on dit, les colonnes de batterie sont, plus que la ligne déployée, à même de s'adapter au terrain. Mais rien ne s'adapte mieux au terrain que la ligne d'artillerie déployée, car elle ne forme pas, comme la cavalerie, une muraille; elle permet au contraire, grâce à l'intervalle de vingt pas qui sépare les pièces, de tourner facilement de petits objets fixes se trouvant sur le terrain. Une ligne d'artillerie déployée pourra également passer avec facilité entre d'autres corps de troupes. Je me souviens avoir vu, dans une bataille, une brigade de cavalerie passer en ordre dispersé, afin d'éviter le feu ennemi, entre les intervalles de ma batterie qui s'avançait au trot.

Que si une ligne d'artillerie rencontre un obstacle d'une grande étendue qu'on ne pourra franchir que sur certains points isolés (une rivière, par exemple, ou un fossé très large), eh bien, il lui faudra quand même exécuter le commandement : « Par pièce, rompez la batterie ou l'*Abtheilung* » (Dresky fit rompre l'*Abtheilung* tout entière à Vionville), et dès lors les colonnes de batterie ne seront d'aucune utilité. De plus, la colonne de batterie offre au feu ennemi un but si profond que forcément les projectiles l'atteindront. Quand on n'est pas exposé au feu ennemi, on marche par pièce ou de front. Il n'y a donc aucune raison pour adopter la colonne de batterie.

La colonne d'*Abtheilung*, dans laquelle les batteries sont rangées en colonne par sections les unes tout contre les autres, se prête, dit-on, tout particulièrement à la formation sur la place d'alarme, vu qu'en l'adoptant on est, de la manière la plus simple, prêt à se mouvoir dans toutes les directions (voir paragraphe 196). Nous avons établi qu'à la guerre l'*Abtheilung* ne devra jamais être conduite au combat par le commandement de son chef, mais simplement batterie par batterie, chacune recevant les instructions et l'ordre du commandant. Quiconque partage cette manière de voir pensera comme moi qu'on ne peut guère se figurer les cas où toute la masse d'artillerie que constitue l'*Abtheilung* formée sur la place d'alarme doive soudain être déployée dans toutes les directions. Elle ne pourra prendre cette formation qu'à une distance considérable du théâtre de la lutte. Elle aura donc, pour s'y rendre, à parcourir un chemin fort long, et, pour faire cette marche, il importe fort peu que la tête commence par exécuter une conversion ou que la batterie d'aile sorte de la colonne par sections en faisant front par une conversion. Même pendant les manœuvres en temps de paix il n'est pas possible de poster l'artillerie formée sur la place d'alarme trop près de l'ennemi, parce qu'il pourrait se faire qu'on eût besoin de l'employer soudain contre le flanc de celui-ci.

En outre, il est bien plus pratique et plus naturel de faire prendre aux masses d'artillerie un peu considérables la formation en colonne serrée par batteries comme formation sur la place d'alarme plutôt que la colonne d'*Abtheilung* nouvellement introduite. Elle est plus pratique, surtout pour la batterie sur pied de guerre, parce qu'alors chacun des capitaines embrasse plus facilement d'un seul coup d'œil tout son monde et toutes ses pièces. En effet la batterie, comme je l'ai déjà dit, forme, déployée sur le front et ayant ses caissons et ses voitures rangés sur deux files derrière les pièces, une masse dont la profondeur est à

peu près égale au front; dès lors, le chef peut la surveiller et la dominer d'un seul regard.

Dans la colonne d'*Abtheilung*, la batterie forme une colonne par sections ayant un front de 20 pas, et, avec neuf véhicules, un front de 180 pas; il est donc bien plus difficile de la dominer. Il arrive souvent qu'on reste des heures entières formé sur la place d'alarme (c'est ce qui arriva au corps de la garde le matin de Saint-Privat et pendant la bataille de Beaumont); les hommes alors s'ennuient, et il est nécessaire qu'on les surveille. C'est alors aussi qu'on passe l'inspection de détail et qu'on remédie à toutes les irrégularités commises en attelant les chevaux, en faisant le paquetage, et surtout quand on a été obligé de partir avant le jour et que la veille on avait terminé la marche alors qu'il faisait déjà nuit. Dès lors il est essentiel que le capitaine ait bien tout sous la main et qu'il ne lui faille pas faire une foule d'allées et de venues pour passer son inspection. A la vérité, le paragraphe 196, ci-dessus cité, permet de se former sur la place d'alarme également en colonne serrée par batteries. Mais, dans la troisième partie du règlement tout entière, il n'est pas question de cette formation. Il y a là, par conséquent, une lacune.

La colonne par batteries est également d'un emploi fort pratique pour les évolutions de masses un peu considérables en dehors de la zone dangereuse. Au commencement de la bataille de Saint-Privat, Scherbening se porta au trot avec toute l'artillerie de corps depuis Doncourt jusqu'au delà d'Anoux-la-Grange le long de la crête des hauteurs, en passant à gauche de la première division de la garde. Il parcourut ainsi plus de 3 800 mètres. Toutes les batteries se suivaient, leurs six pièces marchant de front, les caissons et les voitures sur deux rangs derrière les canons. Au moment seulement où il s'approcha de la zone où les obus ennemis tombaient il fit former les échelons et conduisit en avant de sa personne la première batterie après avoir

donné l'ordre aux autres de se rapprocher toujours davantage de l'ennemi en échelons de 200 pas.

Je proposerai également de rayer du règlement l'évolution qui consiste à déployer une grande masse d'artillerie sur le flanc, car il ne peut pas se faire, comme nous l'avons déjà dit, qu'une grande masse d'artillerie soit obligée de se déployer soudainement en vue du combat sur un des flancs immédiatement après avoir quitté la place d'alarme. Je ne ferai d'exception que pour l'évolution qui consiste à faire mettre en batterie sur le flanc la colonne par pièce, qui se produit fort souvent quand il s'agit d'aller occuper une position protégée par des couverts.

Selon moi, il faudrait donc faire disparaître du règlement la demi-colonne, la colonne de batterie et la colonne d'*Abtheilung*, et se contenter de la colonne par pièces, de la colonne par sections et de la colonne de front. Dès lors, le règlement sera bien plus simple, on disposera de plus de temps pour apporter un soin plus grand à faire pratiquer correctement ces dernières évolutions. A la vérité, on ferait disparaître bien des manœuvres très élégantes qu'on se plaisait à exécuter. Mais ce seront des évolutions que la cavalerie seule pourra utilement employer. Je suis, il est vrai, très porté à demander que l'artillerie soit assimilée aux autres armes, mais il ne m'en semble pas moins qu'il y a un grave inconvénient à faire perdre à l'artillerie son temps avec des évolutions qui ne répondent pas à la tâche propre de l'arme.

Je regrette que la troisième partie du règlement, paragraphe 106, 3°, ne soit rédigée qu'en vue de la batterie sur pied de paix. On a relégué les dispositions concernant la batterie mobilisée sur pied de guerre avec ses caissons et ses voitures au IVe appendice. Il y a plus, on ne parle pas même en cet endroit de la formation à adopter pour les marches forcées; on n'y donne pas davantage les dispositions réglementaires indiquant la place où, dans les divers cas, doivent marcher et se poster les voitures quand

par exemple, la batterie est formée sur la place de ralliement, etc.

La quatrième partie du règlement traite du combat à soutenir par l'artillerie de campagne. A l'exception du tout petit nombre de points au sujet desquels j'ai dû faire plus haut des observations, cette partie est absolument parfaite sous le rapport du contenu comme de la forme. Au fond, tout officier d'artillerie devrait être tenu de la savoir par cœur, car elle donne sous une forme brève et condensée les principes les plus importants sur l'emploi de l'artillerie, tels qu'ils découlent de l'expérience acquise dans les dernières campagnes.

Une innovation dont j'ai été on ne peut plus heureux, ce sont les appendices du règlement. Les dispositions qui y sont contenues étaient jadis publiées sous forme de prescriptions spéciales; la besogne des instructeurs se trouve donc fort simplifiée, vu qu'ils trouvent tout ce qu'il leur faut réuni en un seul livre.

Les dispositions du premier appendice sur l'exercice du sabre sont empruntées à la cavalerie; elles n'ont pas besoin d'être commentées.

Le deuxième appendice donne les dispositions concernant la conduite des pièces et des voitures. De tout temps, les officiers de l'arme qui avaient des connaissances spéciales en la matière étaient divisés en deux camps; les uns étaient partisans de la courbe, les autres du crochet pour les tournants; ceux-là avaient pour principe qu'il fallait tourner un coin avec un rayon de huit, ceux-ci avec un rayon de deux pas. Tant que j'ai été au service, j'ai pu constater que, tous les dix ans, on passait de l'une des méthodes à l'autre, selon que le personnage placé à la tête de l'armée était partisan de l'une ou de l'autre.

Le nouveau règlement établit en principe que tous les changements de front doivent se faire avec un rayon de huit pas; il admet donc le tournant sur une courbe qui peut s'exécuter plus facilement avec des chevaux qui ne sont

qu'imparfaitement dressés; mais il permet qu'en des circonstances particulières on tourne sur crochet et même qu'on tourne court. J'avoue qu'il m'importe assez peu qu'on adopte l'une ou l'autre méthode. Ce qui me semble plus important, c'est qu'on n'en change pas trop fréquemment, afin que les mêmes principes s'inculquent profondément dans l'esprit des instructeurs, quel que soit leur grade (capitaines, lieutenants et sous-officiers).

Le troisième appendice concerne les évolutions faites sans les pièces par les servants des batteries à cheval. Vous vous rappellerez que mon désir est de voir supprimer entièrement les charges. Je vous ai précédemment donné en détail toutes les raisons qui semblent plaider en faveur de cette suppression; je n'ai donc pas besoin de les répéter. Le temps et les forces qu'on y consacrait, on ferait mieux de les employer à rendre les simples soldats bien habiles dans le maniement du sabre à pied, à cheval et dans le combat d'homme contre homme, car ce n'est que pour ce combat qu'il aura par-ci par-là l'occasion de tirer le sabre, soit pendant la marche, soit dans le cantonnement.

Le quatrième appendice contient les prescriptions concernant la conduite des voitures, soit de la batterie, soit de l'*Abtheilung*, et le renouvellement des munitions épuisées. Elles sont basées sur l'expérience acquise pendant la dernière campagne, et je n'ai que peu de modifications à proposer.

Elles se rapportent, en premier lieu, au paragraphe 318.

L'alinéa A indique comme formation pendant les marches d'étape ce qu'on appelait, en 1870, la « formation pour la marche accélérée ». On l'adoptait toujours jusqu'au moment où la batterie se portait en avant afin d'engager le combat; car alors seulement elle formait les échelons.

Or le paragraphe 318, alinéa B, contient la disposition suivante : « Toutes les fois qu'on commencera une marche qui semblera devoir aboutir à un engagement, on devra former les échelons. » Le deuxième échelon est même,

une fois pour toutes, relégué à la queue de la colonne de marche des autres armes. Pour moi cette disposition a le tort de couper de trop bonne heure la batterie en deux parties, et cela à son préjudice. J'ai donné mes raisons en détail dans une de mes précédentes lettres, je ne les répéterai donc pas. Je proposerai d'introduire cette disposition, qu'on devra toujours maintenir la formation pour les marches d'étape jusqu'au moment où la batterie recevra l'ordre de se mettre en position, après quoi elle aura à former les échelons.

Le paragraphe 321 traite du renouvellement des munitions. Je proposerai d'établir qu'on devra y procéder dès qu'on commencera à les épuiser, que les capitaines commandant les batteries devront chercher à avoir, autant que faire se pourra, leurs coffrets d'avant-train garnis. Ils devront donc, toutes les fois que la chose sera faisable, puiser directement dans les caissons afin de les vider avant d'entamer les coffrets.

Quant à la disposition portant qu'on commencera le renouvellement des munitions épuisées au plus tard avant le moment où la moitié des gargousses contenues dans les coffrets seront consommées, je voudrais la voir disparaître. Elle fait croire à ceux des capitaines qui n'ont pas encore assisté à un engagement que rien ne presse pour le renouvellement avant ce moment. Mais il faut toujours se presser de renouveler les munitions tant que la chose est possible. En effet, on ne peut jamais savoir si, dans la phase suivante, il ne se produira pas telle situation critique qui empêchera d'une part le renouvellement, et qui de l'autre exigera une grande dépense de munitions.

J'ai été heureux de constater que le cinquième appendice complète le règlement en donnant les règles de tir pour l'artillerie de campagne.

J'ai réservé pour la fin ce que j'ai à dire sur la cinquième partie, traitant de la grande revue. Non pas que j'aie le plus à reprendre à cette partie; il me serait, au contraire, abso-

lument indifférent de voir les dispositions qui y ont trait formulées de n'importe quelle manière. Ce qui importe, c'est qu'elles soient observées le plus scrupuleusement du monde.

La grande revue est particulièrement importante pour l'artillerie ; en effet, aucune autre arme n'est encline autant qu'elle à tenir cette revue pour une chose indifférente. Chez elle l'un des servants doit considérer comme sa tâche essentielle dans le combat d'écouvillonner la pièce, l'autre d'y mettre le feu, le troisième d'apporter un obus, etc. ; chez elle, pendant le combat, jamais un homme n'est aligné à côté de l'autre ; c'est là une arme qui n'a que trop le penchant de considérer la revue comme une chose secondaire, un jeu inutile.

Mais la revue est la meilleure pierre de touche pour la discipline et l'obéissance de la troupe. Il est impossible que l'homme mette chaque jour la même attention à exécuter toutes les prescriptions jusqu'aux plus petites. On est bien obligé, en temps ordinaire à l'exercice, de fermer les yeux sur de petites irrégularités. Mais le jour de la revue est celui où la troupe montre qu'elle est en état et qu'elle a la volonté d'exécuter tout ce qui est ordonné de la façon la plus exacte et la plus minutieuse. Plus le caractère spécial de l'arme est tel qu'elle soit tentée de reléguer à l'arrière-plan la précision exigée à la revue, plus les officiers supérieurs et généraux doivent attacher de l'importance à celle-ci, afin de rappeler sans cesse à la troupe que la condition essentielle de l'existence réside, pour une armée, dans l'exécution de tout ce qui est ordonné, quelque minime que ce soit, dans l'obéissance et la discipline.

Au siècle dernier, nos adversaires se moquaient de la revue de midi à Potsdam. Mais c'est justement de cette méthode appelée « système de boutons de guêtre » qu'est née la discipline grâce à laquelle notre armée, conduite par Frédéric le Grand, vainquit des ennemis bien supérieurs en nombre. C'est la revue de midi, dite de Potsdam, qui créa l'armée prussienne, l'armée allemande, dont les

derniers succès ont été l'étonnement du monde entier. C'est pourquoi l'artillerie aussi devra, si elle veut rester l'égale des autres armes, ajouter le plus grand prix à la grande revue et la considérer comme l'expression même et en même temps comme la pierre de touche de la discipline.

Dresde, septembre 1884.

DIX-SEPTIÈME LETTRE

RÉPONSE DU DESTINATAIRE, RÉSUMANT LES LETTRES PRÉCÉDENTES

..... J'ai attendu trois mois pour répondre à votre dernière lettre du mois de septembre. La cause en est que j'ai relu à plusieurs reprises et médité vos seize lettres sur l'artillerie de campagne. Vous procédez par bonds, allant tantôt à ceci, tantôt à cela, semblable au chasseur qui poursuit le gibier au fur et à mesure qu'il se présente à lui. Dès lors, je me suis donné la peine de faire des extraits, de récapituler, de ranger par rubriques ce que vous avez écrit. Vous aurez l'obligeance de me dire dans votre réponse si vous approuvez le résumé tel que je l'ai établi.

I. — QU'EXIGEONS-NOUS ACTUELLEMENT DE L'ARTILLERIE?

1° Ce que nous exigeons d'elle, en premier lieu, peut se résumer en peu de mots. L'artillerie d'abord doit **atteindre**, puis **atteindre** et encore **atteindre** l'ennemi. Sous cette rubrique, nous comprenons tout ce qui a trait au service le plus correct des pièces, à l'observation la plus exacte et à la façon la plus rationnelle de régler le tir.

2° L'artillerie devra, à l'avenir, être à même d'**apparaître en temps opportun.** A cet effet, il faut l'exercer à parcourir à une allure rapide des distances de plusieurs milles, à faire même des marches forcées de toute une journée.

Du moment qu'elle est capable de remplir ces deux

tâches, elle donnera tout ce qu'il est nécessaire qu'on exige d'elle en l'employant dans le combat.

II. — L'ACTION DE L'ARTILLERIE DANS LE COMBAT EST DÉFINIE PAR LES RÈGLES SUIVANTES.

1° Règles générales.

A. L'action de l'artillerie ne sera efficace que si celle-ci n'oublie jamais qu'*elle n'est qu'une arme auxiliaire des autres troupes*.

B. Elle devra éviter toute canonnade inutile, tendre par conséquent à se *rapprocher constamment le plus possible de l'ennemi*.

C. Malgré cela, vu les perfectionnements actuellement apportés aux armes à feu, il sera, d'ordinaire, nécessaire de commencer le duel d'artillerie *en dehors de la zone où le shrapnel est efficace, par conséquent à une distance supérieure à trois kilomètres et demi*.

D. Mais le *duel décisif* ne se videra qu'à la distance de *deux kilomètres à deux kilomètres et demi*.

E. En outre, l'artillerie devra toujours tirer *sur les troupes des autres armes* dès qu'elles apparaîtront dans la zone où son feu est efficace. Mais comme ces troupes se protégeront le plus possible à l'aide des accidents de terrain, comme elles disparaîtront bien vite là derrière si par hasard elles ont apparu à découvert, *c'est le combat de l'artillerie contre l'artillerie ennemie qui, la plupart du temps, absorbera l'arme*.

F. L'artillerie, *en ouvrant le feu, ne devra pas tirer avec précipitation*. On devra observer strictement les intervalles réglementaires, *afin que le capitaine soit absolument maître de diriger le feu*. Il lui faudra donc éviter les procédés artificiels, tels que les salves (à moins qu'on ne s'en serve pour mesurer les distances), le réglage du tir depuis un point situé en arrière de la position d'où l'on va ouvrir le feu, le feu « diagonal », etc.

G. *L'artillerie devra tendre à engager, d'ordinaire, le combat avec toutes les batteries de l'***Abtheilung**. Ce n'est qu'exceptionnellement qu'une batterie isolée ouvrira le feu. Néanmoins, on ne devra pas mener au combat toute l'*Abtheilung* par un commandement unique ou à l'aide d'une seule sonnerie. Chacune des batteries devra recevoir un *ordre spécial* ou bien le chef de l'*Abtheilung* donnera ses *instructions* à chacun des capitaines.

H. *L'artillerie ne devra jamais être dépourvue de munitions*. Le renouvellement de celles-ci en temps opportun est pour elle une question vitale. C'est pourquoi elle devra tendre à avoir toujours *ses coffrets garnis*. Les munitions contenues dans les coffrets formeront *sa réserve extrême*. On les complétera toujours, toutes les fois qu'on le pourra.

Si, malgré tout, les munitions devaient venir à manquer, l'artillerie n'en devra pas moins rester en position, sans tirer, jusqu'à ce qu'elle parvienne à se faire amener de nouvelles munitions, et elle restera là tant que l'ordre de rétrograder ne lui sera pas donné.

2° Dans l'offensive :

A. En règle générale, l'artillerie n'avancera pas *à plus de 1 500 ou 1 600 mètres contre l'infanterie ennemie encore intacte* qui ne sera pas occupée à lutter contre d'autres troupes, une fois que les batteries auront eu le dessus sur l'artillerie ennemie.

B. *Si l'infanterie ennemie est tenue en échec* par une autre fraction de l'artillerie ou par l'infanterie, l'artillerie pourra fort bien s'en approcher à la distance de 1000 à 1100 mètres, et, dès qu'elle le peut, elle *doit* le faire.

C. Une fois que le *combat décisif* sera devenu le plus ardent, l'artillerie ne devra pas craindre de *se rapprocher* de l'ennemi *le plus près qu'elle pourra*.

D. Dès que l'attaque générale aura été couronnée de succès, l'artillerie devra se porter en avant, afin d'assurer par ses feux la possession de la position enlevée. A ce

moment-là elle *se postera, la plupart du temps, dans la ligne des tirailleurs.*

3° Sur la défensive :

A. L'emplacement normal de l'artillerie dans les positions défensives (la nature du terrain très souvent modifiera cela) sera à *500 mètres derrière la position la plus avancée occupée par l'infanterie,* bien entendu si cette dernière laisse le champ de tir de l'artillerie tout à fait libre.

B. Elle ne devra *jamais abandonner* sa position; plutôt que de reculer, elle laissera l'ennemi s'avancer jusqu'à la bouche de ses canons, *à moins que le général commandant en chef ne donne l'ordre de la retraite générale.* Cela n'empêchera pas les batteries qui sont sur la défensive, au cas où l'assaillant aurait le dessus dans le duel d'artillerie, de cesser le feu momentanément et de ramener les pièces en arrière dans un abri, afin de réapparaître inopinément au moment critique.

C. Si l'ordre de la retraite est donné, le seul moment où l'on pourra l'exécuter sera celui où *l'ennemi n'attaque pas encore ou bien se prépare à un retour offensif après avoir été repoussé une première fois.*

4° L'artillerie à cheval dans un combat de cavalerie.

A. *En règle générale, elle devra bien vite chercher à se poster à la distance d'où elle engagera le duel d'artillerie décisif.* L'artillerie qui combat l'infanterie est obligée de le commencer à de grandes distances. Vis-à-vis de la cavalerie, qui se meut si rapidement, elle n'y est pas tenue. Une fois en position, l'artillerie à cheval réduira au silence les batteries ennemies, et, immédiatement après ou un peu plus tard, selon que la cavalerie ennemie se montrera, elle dirigera ses feux contre celle-ci.

B. Pendant que la division de cavalerie à laquelle elle est attachée exécutera sa charge, l'artillerie à cheval tirera sur la cavalerie de l'ennemi, le cas échéant sur son

artillerie. Si elle n'a plus de but sur lequel elle puisse tirer, *elle restera en position ses pièces étant chargées* d'obus (non de shrapnels). De cette façon elle pourra, si l'attaque de la division devait échouer, lui offrir un point d'appui et lui indiquer par son feu l'endroit où elle devra se rallier.

C. L'artillerie à cheval n'aura besoin d'une *escorte particulière* que sur celle des ailes de la position où n'aura pas lieu la lutte des deux cavaleries, et là elle n'en aura besoin que pour éclairer le terrain. Il suffira donc de lui adjoindre un peloton.

D. *Si la charge exécutée par la division est couronnée de succès, l'artillerie se portera vivement sur le théâtre de l'action* pour en assurer la possession par ses feux et pour coopérer à la poursuite.

III. — L'ORGANISATION.

Il serait à désirer que l'artillerie fût organisée de la manière suivante : chaque corps d'armée aura trois régiments d'artillerie, deux d'artillerie de campagne montés ayant chacun deux *Abtheilungen* de trois batteries, et un régiment d'artillerie à cheval comptant trois *Abtheilungen* à trois batteries. Si, en organisant l'arme de la sorte, nous devions être inférieurs encore aux États voisins par rapport au nombre des pièces de campagne, il faudrait porter le chiffre des batteries des *Abtheilungen* montées de trois à quatre.

Lors de la mobilisation, on attribuerait à chacune des divisions d'infanterie un régiment d'artillerie de campagne monté, à chacune des divisions de cavalerie une *Abtheilung* pleine et entière d'artillerie à cheval. Ce qui resterait du régiment à cheval formerait l'artillerie de corps.

IV. — EMPLOI DE L'ARTILLERIE PAR LES CHEFS DE L'ARMÉE.

1° Le principe essentiel devra être que tout duel d'artillerie sérieux (nous excepterons donc les escarmouches, les

canonnades traînantes, etc.) devra être **commencé avec un nombre de pièces supérieur à celui de l'ennemi.** L'excédent sera employé à déborder l'une des ailes de la position ennemie ou à la prendre en flanc.

Le tir a été perfectionné depuis 1870 ; on a donc **moins de motifs encore qu'à cette époque-là de constituer une artillerie de réserve.**

2° Conformément au principe suprême ci-dessus formulé, on **répartira les troupes d'artillerie** comme il suit :

A. L'*avant-garde d'un corps d'armée* forte d'une brigade d'infanterie recevra une *Abtheilung* montée ; l'autre *Abtheilung* restera avec la seconde brigade.

B. La *division d'infanterie complète* gardera tout son régiment d'artillerie de campagne monté.

C. En règle générale, l'*artillerie de corps* n'entrera en scène qu'en masse complète et compacte.

D. L'*avant-garde d'une division d'infanterie* forte d'un régiment recevra une batterie.

E. L'*artillerie d'une division de cavalerie restera d'ordinaire pleine et entière avec le gros.* Ce ne sera qu'exceptionnellement, quand on supposera que la brigade d'avant-garde devra non seulement reconnaître le terrain, mais encore combattre, qu'on lui adjoindra de l'artillerie. En ce cas, il pourra se faire, surtout s'il s'agit de forcer des défilés occupés par l'ennemi, qu'on enverra toute l'*Abtheilung* momentanément à l'avant-garde.

Si la division de cavalerie assiste à la bataille, elle devra céder son artillerie à cheval à la ligne d'artillerie engagée, afin de lui assurer la supériorité du nombre.

F. Les *arrière-gardes* recevront de l'artillerie comme les avant-gardes. On observera les mêmes principes pour la leur attribuer. Mais si une arrière-garde a pour mission d'arrêter longuement l'ennemi, il pourra se faire qu'on lui adjoigne une masse d'artillerie bien plus considérable; on ira quelquefois même jusqu'à lui attribuer toute l'artillerie de corps.

G. Pour les *troupes détachées,* selon qu'elles se trouveront être plus ou moins fortes, on observera les mêmes principes que pour les avant-gardes.

H. On évitera le plus qu'on pourra de *couper en deux les batteries*. On ne devra employer qu'exceptionnellement des sections isolées pour les combats dans les rues, les expéditions dirigées contre les populations qui font mine de prendre les armes, etc. Une pièce isolée ne compte pas, elle équivaut à zéro.

3° Quelle *place* assignera-t-on à l'artillerie dans l'*ordre de marche?* C'est là une question intimement liée à celle de l'organisation spéciale de l'arme.

Donc l'artillerie attribuée à l'avant-garde d'une division ou d'un corps d'armée marchera soit derrière le premier bataillon, soit derrière le premier régiment du gros de l'avant-garde, l'artillerie de la division derrière le premier régiment, tout au moins derrière la première brigade, l'artillerie de corps derrière la première brigade, tout au moins derrière la première division; l'artillerie à cheval attachée à la division de cavalerie marchera derrière le premier régiment du gros.

Pour les marches en retraite, on observera en général les mêmes règles, sauf qu'on se figurera en les suivant que la troupe marchant en avant a fait demi-tour.

V. Les vœux que vous formulez par rapport au **règlement** peuvent se résumer en un seul mot : il doit être **simple**.

C'est pourquoi on fera disparaître des dispositions concernant l'artillerie attelée et l'artillerie à cheval toutes les évolutions qui ne sont pas nécessaires pour l'artillerie, eu égard au but qu'on veut atteindre avec elle à la guerre. De la sorte elle trouvera le temps de s'exercer avec l'exactitude la plus scrupuleuse et la plus minutieuse à exécuter toutes les évolutions prescrites par le règlement.....

Vu et approuvé. Dresde, décembre 1884.

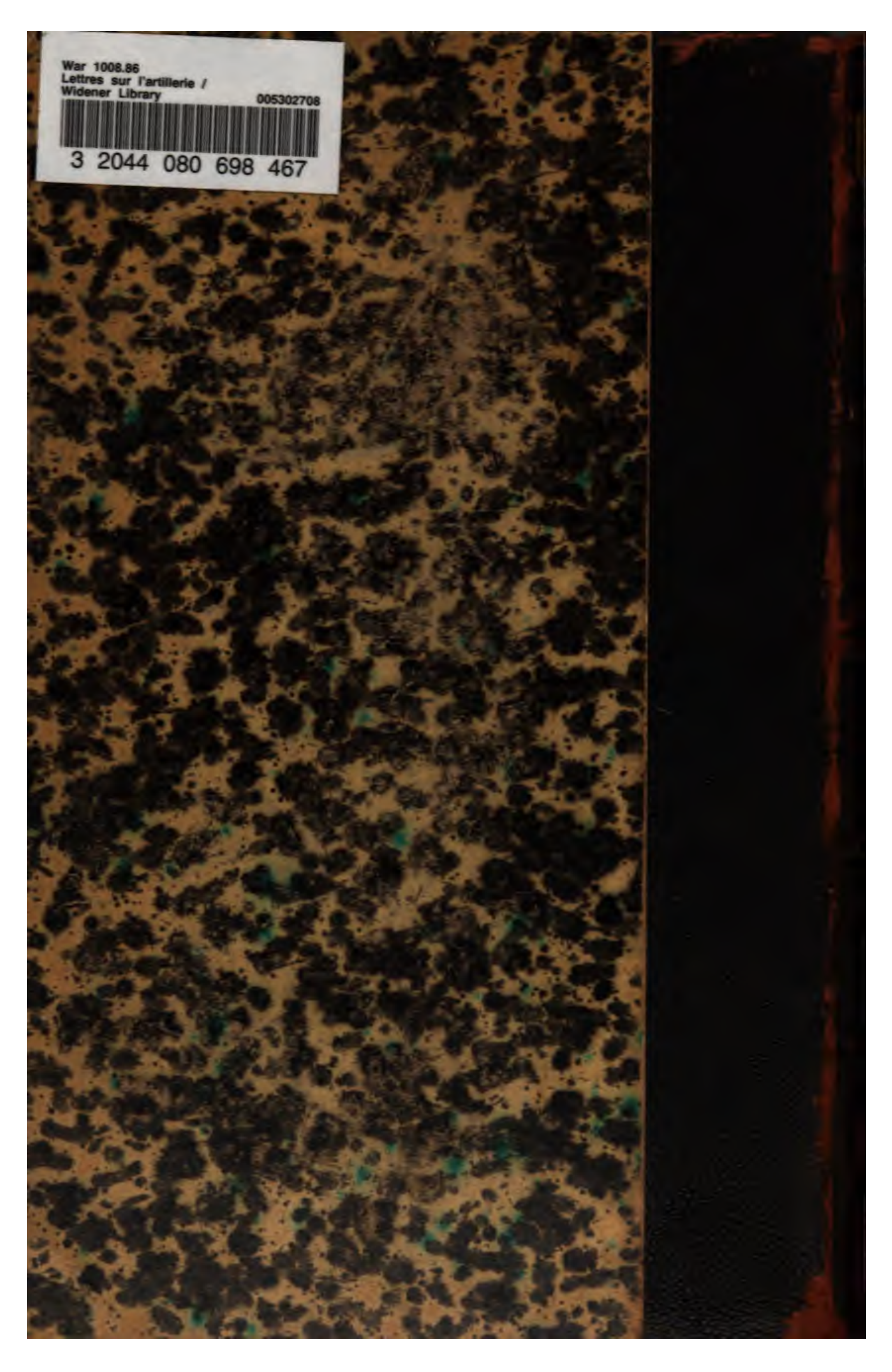
TABLE DES MATIÈRES

COULOMMIERS. — Typog. P. BRODARD et GALLOIS.

Coulommiers. — Typog. P. BRODARD et GALLOIS.






War 1008.86
Lettres sur l'artillerie /
Widener Library
005302708
3 2044 080 698 467